
THE LIBRARY
SMITHSONIAN INSTITUTION
FOR THE INCREASE AND DIFFUSION OF KNOWLEDGE AMONG MEN
SMITHSONIAN INSTITUTION WASHINGTON 1846


SMITHSONIAN INSTITUTION
THE LIBRARY
FOR THE INCREASE AND DIFFUSION OF KNOWLEDGE AMONG MEN
SMITHSONIAN INSTITUTION WASHINGTON 1846

HISTOIRE NATURELLE

DES

LÉPIDOPTÈRES

OU

PAPILLONS

DE FRANCE.

TOME SEPTIÈME. — IIe PARTIE.

DE L'IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT,
IMPRIMEUR DU ROI, RUE JACOB, N° 24.

HISTOIRE NATURELLE

DES

LÉPIDOPTÈRES

OU

PAPILLONS

DE FRANCE.

PAR M. J.-B. GODART,

OUVRAGE BASÉ SUR LA MÉTHODE DE M. LATREILLE;

AVEC LES FIGURES DE CHAQUE ESPÈCE, DESSINÉES ET COLORIÉES D'APRÈS NATURE PAR M.-P. DUMÉNIL, PEINTRE D'HISTOIRE NATURELLE.

CONTINUÉE

PAR M. P.-A.-J. DUPONCHEL,

AUTEUR D'UNE MONOGRAPHIE DES ÉROTYLES, CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE DES GEORGOFILI DE FLORENCE, ETC.

NOCTURNES.

Tome quatrième. — Deuxième partie.



PARIS.

MÉQUIGNON-MARVIS, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE DU JARDINET, N° 13.

A BRUXELLES,

AU DÉPÔT GÉNÉRAL DE LIBRAIRIE MÉDICALE FRANÇAISE, 1813.

1829.

HISTOIRE NATURELLE
DES
LÉPIDOPTÈRES
OU
PAPILLONS
DE FRANCE.

GENRE PLUSIE.

GENUS PLUSIA. *Ochsen. Treits.* et *Latreille.*
NOCTUA. *Linn. Fabr. Illig. Borkh.*, etc.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Palpes recourbés au-dessus de la tête et la dépassant très-peu. — Antennes filiformes dans les deux sexes. Corselet ayant à la base deux faisceaux de poils relevés en forme de huppe. — Angles supérieurs et postérieurs des premières ailes très-aigus et un peu courbes. — Abdomen crêté sur les trois ou quatre premiers anneaux.

Chenilles à 12 pattes, dont le corps est parsemé de poils rares et courts, avec la tête petite et les trois premiers anneaux plus grêles que les autres. — Chrysalide dont l'enveloppe de la trompe, des pattes et des ailes, se prolonge en une gaîne adhérente à l'abdomen.

La plupart des espèces de ce genre se font remarquer au premier coup d'œil par les couleurs

métalliques dont elles sont ornées. Delà le nom de *Plusies* qui leur a été donné du mot grec πλούσιος qui veut dire riche. En effet on voit briller l'or et l'argent sur leurs ailes supérieures, tantôt sous forme de bandes et de plaques plus ou moins grandes, tantôt sous forme de lignes ou de petites taches figurant d'une manière plus ou moins nette, suivant les espèces, des lettres ou de simples accents qui aident beaucoup à les distinguer entre elles. Toutefois ces couleurs métalliques ne sont qu'un caractère secondaire des *Plusies*, car plusieurs en sont privées, tandis que quelques *Cucullies* en sont au contraire pourvues. Ce qui les caractérise donc essentiellement c'est d'avoir, 1° les palpes courbées au-dessus de la tête qu'ils dépassent très-peu; 2° les antennes filiformes dans les deux sexes; 3° deux faisceaux de poils relevés en forme de huppe à la base du corselet; 4° les deux angles des premières ailes très-aigus et un peu courbes; 5° enfin l'abdomen crêté sur les trois ou quatre premiers anneaux.

A ces caractères tirés de l'insecte parfait se joignent ceux que fournissent ses premiers états. Ainsi toutes les chenilles de *Plusies* que l'on connaît n'ont que douze pattes, c'est-à-dire qu'elles manquent des deux premières paires abdominales ce qui les oblige à marcher le dos

arqué comme les *Arpenteuses*. Elles ont le corps parsemé de poils rares et courts, la tête petite et les trois premiers anneaux plus grêles que les autres. Excepté trois ou quatre qui ne vivent que de plantes alpines, on les trouve en général sur toutes sortes de plantes herbacées, et principalement sur celles qui croissent dans les endroits humides et marécageux. C'est donc dans les prairies qui bordent les lacs, les étangs et les rivières ou ruisseaux qu'il faut en faire la recherche; mais elles ne sont pas faciles à découvrir à cause de leur couleur qui, étant ordinairement verte, se confond avec celle des plantes dont elles se nourrissent.

Le plus grand nombre de ces chenilles ne paraît qu'une fois pendant l'année, c'est-à-dire en juin; quelques-unes après s'être montrées d'abord en mai, reparaissent une seconde fois à la fin de juillet. Une seule n'a pas d'époque fixe et se trouve toute l'année, excepté les mois d'hiver, c'est celle de la *Plusie Gamma*. Toutes donnent leur papillon trois semaines après leur transformation en chrysalide; cependant si cette transformation a lieu en automne, l'éclosion est retardée jusqu'au printemps suivant.

La chrysalide est presque toujours verte avec le dos brun ou noirâtre, et ressemble à celle des *Cucullies* par le prolongement de l'enve-

loppe de la trompe des ailes et des pattes; mais dans les *Cucullies* ce prolongement, en forme de gaîne, est séparé de l'abdomen, tandis qu'il y adhère chez les *Plusies*. Cette chrysalide est toujours renfermée dans une coque de soie blanche d'un tissu mou et demi-transparent.

Les *Plusies* ne se montrent ordinairement que le soir par un temps serein, et une demi-heure après le coucher du soleil, dans les endroits même où leurs chenilles ont vécu : leur vol est bas et rapide. Si parfois on en rencontre le jour, c'est qu'elles ont été troublées dans leur repos et qu'elles cherchent à fuir. Dans ce cas elles s'abattent dans l'herbe après un vol court, tandis que le soir elles volent et butinent sur les fleurs sans s'arrêter, comme les *Sphinx* et les *Cucullies*.

Le genre *Plusie* nous a paru susceptible d'être divisé, comme l'indique le tableau ci-contre :

AILES SUPÉRIEURES,	Sans taches métalliques.			*Illustris.* *Modesta.* *Consona.* *Ærea.*
	AVEC TACHES MÉTALLIQUES,	Plus ou moins grandes et de forme non arrêtée		*Orichalcea.* *Chrysitis.* *Aurifera.* *Bractea.* *Æmula.* *Festucæ.*
		Petites ayant la forme de lettres ou d'accents ; ailes inférieures.	Grises.	*Mya.* *Chalsytis.* *Iota.* *Gamma.* *Ni.* *Interrogationis.* *Accentifera.* *Circumflexa.*
			Jaune-souci et bordées de noir. . .	*Ain.* *Microgramma.* *Divergens.*

Nota. Quelques Plusies ne se trouvent pas sur les planches dans l'ordre de ce tableau, qui est aussi celui des descriptions ; mais au moyen de ce qu'on a mis le numéro de la planche et de la figure à côte du nom latin de chaque espece, il sera facile de se reporter de la description a la figure, et *vice versâ.*

Ailes supérieures sans taches métalliques.

DLXXIII, PLUSIE ILLUSTRE.

PLUSIA ILLUSTRIS. (Pl. 133, fig. 1.)

Plusia illustris. *Treits.*
Abrostola illustris. *Ochsen.*
Noct. illustris. *Fab. Borkh. Devill. Hubn.* tab. 56. fig. 274.
Noct. cuprea. *Esp.* tom. IV. tab. 110. fig. 4.
L'illustre. *Engr.* tom. VIII. pl. 333. fig. 583.
Noct. illustre. *Oliv.* Encycl.

Envergure, 17 lignes et demie.

Cette espèce mérite par sa beauté le nom qu'elle porte : ses premières ailes sont en-dessus d'un vert-olive satiné, avec des reflets d'un fauve doré. Elles sont traversées par plusieurs lignes légèrement flexueuses et parallèles entre elles, savoir : une d'un jaune-pâle près du bord terminal ; une brune et bordée de rose des deux côtés, vers le milieu ; et une également brune et bordée de rose, mais seulement d'un côté, à quelque distance de la base. Cette dernière ligne ne traverse que la moitié de l'aile, c'est-à-dire depuis la nervure du milieu jusqu'au bord in-

Genre Pleusie.

1



2



3



4



P. Dumenil Pinxit et direxit

1 Illustre (*Illustris*) mâle. 2 Modeste (*Modesta*) fem. 3 Résonnante (*Consona*) mâle
4 Cuivrée (*Ærea*) fem.lle

terne. A la place des deux taches ordinaires, on voit une espèce de V ou chevron très-ouvert formé par deux lignes d'un jaune-clair. Enfin la frange, séparée du bord terminal par une ligne jaune, est moitié verte et moitié grise dans toute sa longueur.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un gris-fauve, avec la frange jaunâtre.

Le dessous des quatre ailes est fauve, avec deux raies brunes transverses sur chacune d'elles.

Les palpes et l'avant-corselet sont d'un fauve-doré. La tête est d'un gris-verdâtre ainsi que le reste du corselet dont le milieu et les épaulettes sont coupées par des lignes blanchâtres. L'abdomen est de la couleur des ailes inférieures, avec une crête d'un brun-roux sur chacun des trois premiers anneaux. Les antennes sont jaunâtres.

Cette description concerne les deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que par la forme de l'abdomen.

La chenille est d'un vert-bleuâtre, avec trois raies longitudinales dont une d'un vert-foncé et deux jaunes. Celles-ci sont placées latéralement au-dessus des stigmates, et la première sur le milieu du dos. Chaque anneau est en outre marqué de six points noirs, surmontés chacun d'un poil fin et court, dont trois de chaque

côté du corps. Ces points sont indépendants de trois autres beaucoup plus petits, et placés sur la raie jaune dont nous avons parlé plus haut. La tête est d'un brun-noir ainsi que les pattes écailleuses; les membraneuses sont de la couleur du corps.

Cette chenille vit sur l'*aconit tue-loup* (*aconitum lycoctonum*) et sur le *pigamon à feuilles d'ancolie* (*thalictrum aquilegifolium*). Elle atteint ordinairement toute sa taille dans le courant de juin, et son papillon paraît un mois après. Sa chrysalide est verte et contenue dans un léger tissu de soie.

La Plusie *Illustre* n'habite que les montagnes alpines de l'Europe. M. Boisduval en a trouvé la chenille dans les environs de la Grande-Chartreuse, en 1825.

DLXXIV. PLUSIE MODESTE.

PLUSIA MODESTA. (Pl. 133, fig. 2.

PLUSIA MODESTA. *Treits.*
ABROSTOLA MODESTA. *Ochsen.*
NOCTUA MODESTA. *Hubn.* tab. 76. fig. 354.
NOCTUA CUPREA. *Esp.* tom. IV. tab. 110. fig. 3.
LA RÉSONNANTE. *Engram.* tom. VIII. pl. 333. fig. 580.

Envergure, 15 lignes et demie.

CETTE Plusie tient le milieu pour la taille entre l'*Illustre* et la *Résonnante*, et ressemble plus à la première qu'à la seconde pour le dessin et les couleurs. Ses premières ailes sont en-dessus d'un vert-brun satiné, avec des reflets roses et mordorés. Elles sont traversées par trois bandes étroites d'un gris-verdâtre et bordées par des lignes blanches, savoir : la première, en partant de la base, qui forme un coude dans le milieu et qui, dans cet endroit, est marquée de deux taches d'un brun-noir; la seconde, qui part de l'angle supérieur où elle forme aussi un coude, et qui est la plus longue et la plus étroite des trois; la troisième, qui est parallèle au bord terminal et qui est marquée

au milieu, d'une tache mordorée. Dans l'intervalle qui sépare les deux premières bandes, on voit deux petites taches d'un brun-noir et bordées de jaunâtre, l'une ayant à peu près la forme d'un 8 et l'autre d'un o. La première est placée au-dessus de la seconde, et se lie par une ligne blanche à la bande la plus proche de la base. Enfin entre cette bande et le corselet, on voit une ligne transverse grise. La frange est d'un vert-brun comme le fond de l'aile.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un brun-noirâtre, avec la frange fauve.

La tête est d'un gris-verdâtre. Le corselet est aussi de cette couleur, à l'exception de sa partie antérieure qui est d'un jaune orangé, ainsi que les deux huppes de poils qui sont à sa base. L'abdomen est du même brun que les ailes inférieures. Les antennes sont jaunes.

Cette espèce aussi belle que rare n'existant dans aucune des collections de Paris, nous avons pris le parti de la faire copier dans Hubner, pour ne pas laisser de lacune dans le genre si intéressant des *Plusies*. Elle n'a encore été trouvée qu'en Hongrie et dans les environs de Vienne. Ses premiers états ne sont pas connus.



DLXXV. PLUSIE RÉSONNANTE.

PLUSIA CONSONA. (Pl. 133, fig. 3).

PLUSIA CONSONA. *Treits.*
ABROSTOLA CONSONA. *Ochsen.*
NOCTUA CONSONA. *Fab. Borkh. Devill. Hubn.* tab. 56, f. 273.
NOCTUELLE RÉSONNANTE. *Oliv.* Encycl.

Envergure, 13 lignes.

Les premières ailes sont en-dessus d'un vert-brun satiné, avec des reflets mordorés. On voit à la base une grande tache d'un gris légèrement verdâtre, bordée extérieurement par deux lignes d'un blanc argenté, et dont l'extrémité se termine par un anneau qui s'avance en s'inclinant vers le milieu de l'aile. Au-dessus de cet anneau on voit une petite tache en forme de 8, écrit en blanc sur un fond brun. Plus loin, la partie la plus large de l'aile est traversée, de l'angle supérieur au bord interne, par deux lignes un peu courbes d'un rose-pâle, très-rapprochées et presque parallèles entre elles; l'intervalle qui les sépare de la frange est également traversé par deux autres lignes, d'un rose-pâle, qui, en se courbant en sens contraire, forment une ellipse

coupée dans sa longueur par les nervures qui sont blanches, et dont le milieu est occupé par une tache carrée d'un brun-noir. Une seconde tache de forme irrégulière et de couleur mordorée, se remarque à l'angle postérieur. Enfin la frange d'un gris-jaunâtre ou verdâtre, est interrompue dans son milieu par une tache d'un gris plus foncé.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un jaune-paille, avec leur extrémité lavée de gris, et la frange fauve et entrecoupée de gris.

Le dessous des quatre ailes est également d'un jaune-paille, qui laisse apercevoir sur les supérieures quelques traces des lignes et des taches du dessus.

Les palpes et l'avant-corselet sont d'un fauve-rougeâtre. La tète et le reste du corselet sont d'un gris-verdâtre. L'abdomen est du même jaune que les ailes inférieures, avec une crète brune sur chacun des deux premiers anneaux. Les antennes sont d'un jaune-pâle.

Cette charmante espece dont les premiers états ne sont pas encore connus, se trouve principalement en Hongrie; cependant M. le baron Feisthamel en possède un individu qu'il m'a dit avoir pris à la côte d'Aulnay près de Paris, en juillet 1828.

DLXXVI. PLUSIE CUIVRÉE.

PLUSIA ÆREA. (Pl. 133, fig. 4.)

Noctua ærea. *Hubn.* tab. 56. fig. 271.
La cuivrée. *Engram.* tom. viii. pl. 333. f. 582.

Envergure, 17 lignes.

Les premières ailes sont en-dessus couleur de cuivre-rouge, avec leur extrémité fauve. Elles sont ombrées de brun dans leur partie inférieure, et traversées par quatre bandes étroites d'un brun-fauve. La plus près du bord terminal est longée par une ligne dentelée d'un jaune-pâle. La frange est fauve.

Les secondes ailes sont en-dessus de la couleur des premières, mais d'un ton plus pâle, avec leur frange fauve.

La tête et le corselet sont d'un rouge-fauve. L'abdomen est de la couleur des secondes ailes. Les antennes sont brunes.

Nous avons fait copier cette espèce dans Hubner par les mêmes motifs que nous avons donnés à l'article de la Plusie *Modeste*. On la trouve en Toscane. Ses premiers états ne sont pas connus.

Nota. Il serait très-possible que cette espèce ne fût qu'une variété de l'*Iota*, sans le signe d'or qui caractérise ordinairement cette dernière.

Ailes supérieures avec des taches métalliques plus ou moins grandes et de forme non arrêtée.

DLXXVII. PLUSIE ORIPEAU.

PLUSIA ORICHALCEA. (Pl. 135, fig. 1).

Plusia orichalcea. *Ochsen. Treits.*

Noctua orichalcea. *Fab. Borkh. Gotze. Hubn.* tab. 57. fig. 278.

Noctua chryson. *Esp.* tom. iv. tab. 141. fig. 2.

La topaze. *Engram.* t. viii. pl. 336. fig. 589.

Noctuelle topaze. *Oliv.* Encycl.

Harris. Engl. ins. tab. vi. fig. 4.

Envergure, 19 à 20 lignes.

Cette espèce a les palpes plus longs que les autres, et semble faire le passage des Plusies aux Chrysoptères. Ses premières ailes sont en-dessus d un brun-satiné chatoyant en violet, avec la base, la côte et le bord terminal plus clairs. Leur sommet est orné d'une grande plaque d'or vert, laquelle est échancrée du côté interne et dentelée du côté opposé. Elles sont en outre traversées par trois lignes d'un brun-foncé, l'une arquée près de la base, l'autre ondulée, qui passe sur la plaque d'or précitée, et la dernière

dentelée, qui borde cette même plaque du côté externe. Au bord interne et près de l'angle postérieur, la couleur violette du fond se change en mordoré. Enfin la frange, d'un violet-brun, est très-étroite et légèrement dentelée.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un jaune-orangé très-pâle, avec une large bande marginale brune qui s'éteint dans le jaune. La frange est de la couleur du fond et entrecoupée de brun.

Le dessous des quatre ailes est d'un jaune-orangé assez vif, à l'exception du centre des inférieures qui est lavé de brun. Toutes quatre sont traversées par une ligne brune ondulée, avec un point central de la même couleur sur les inférieures seulement.

Les palpes, la tête et le corselet sont fauves, à l'exception des épaulettes, qui sont d'un violet-foncé comme les ailes supérieures. L'abdomen est du même jaune que les ailes inférieures, avec les trois premiers anneaux crêtés de violet-brun. Les antennes et la trompe sont d'un jaune-orangé. Les pattes sont également de cette couleur, excepté la première paire, dont le tibia est violet.

Cette description et la figure ont été faites d'après un individu femelle de la plus grande fraîcheur, qui nous a été envoyé par M. le comte de Saporta. Le mâle, que nous avons vu dans

d'autres collections, ne nous a présenté d'autre différence qu'une taille un peu moins grande.

M. le conseiller Leiner, qui réside à Constance, paraît être le premier entomologiste qui ait élevé la chenille de cette superbe espèce. Il résulte de ses observations qu'on la trouve en juin et juillet sur l'*eupatoire à feuilles de chanvre* (*eupatorium cannabinum*), qui croît en abondance dans les environs du lac de Constance; qu'elle a à peu près deux pouces lorsqu'elle n'a plus à croître, et qu'à sa taille près, elle ressemble beaucoup à celles des Plusies *Gamma* et *Iota*, qui sont plus petites qu'elle. Sur un fond vert, elle est marquée longitudinalement de plusieurs lignes blanches, savoir : une dorsale, une latérale au-dessus des pattes, et une troisième qui serpente entre ces deux-là. Celle au-dessus des pattes est plus large, et bordée de vert-foncé du côté supérieur. Chaque anneau est en outre marqué latéralement de six points blancs environ. Cette chenille se cache sous les feuilles pendant le jour. Sa chrysalide est de couleurs variées : son dos est presque noir, avec l'enveloppe des ailes jaunâtre et marquée de brun. Le papillon en sort au bout de trois ou quatre semaines.



DLXXVIII. PLUSIE CHRYSIDE.

PLUSIA CHRYSITIS. (Pl. 134, fig. 3 et 4.)

Plusia chrysitis. *Ochsen. Treits.*

Noct. chrysitis. *Wien. Verz. Illig. Linn. Fab. Borkh. Devill. Degeer. Fuessly. Schrank. Vieweg. Lang, Verz. Berl. Mag. Hubn.* tab. 56. fig. 272. tab. 145. fig. 662 et 663. *Esp.* tom. iv. tab. 109. fig. 1-5. tab. 125. fig. 2.

Phal. chrysitis. *Naturf. Gotze. Muller. Brahm. Scopoli.*

Le vert doré. *Engram.* tom. viii. pl. 335, fig. 588. *Geoff.* tom. ii. pag. 149. n° 181.

Noctuelle chrysite. *Oliv.* Encycl.

Noct. vert doré. *Lat.* Dict. d'hist. nat. tom. 23. pag. 38.

Merian. Pap. d'Europe. 1. tab. 59.

Donavan. Nat. hist. vol. iv. pl. 127.

Envergure, 16 à 17 lignes.

Les premières ailes sont en-dessus d'un vert doré ou cuivreux très-brillant, et traversées dans leur milieu par une bande brune à reflets violâtres, qui s'élargit dans sa partie supérieure, et sur laquelle on distingue à peine les deux taches ordinaires (souvent cette bande est interrompue dans le milieu, et forme alors deux taches séparées). La base et le bord terminal de ces mêmes ailes, y compris la frange, sont du même brun

que la bande du milieu; mais cette couleur se change en jaunâtre en se rapprochant de celle du fond.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un gris-noirâtre, avec la frange jaunâtre.

Le dessous des premières ailes est également d'un gris-noirâtre, avec la côte et le bord terminal jaunâtres. Celui des secondes ailes est jaunâtre, avec une ligne ondulée transverse et un point central, bruns.

La tête, les palpes et les antennes sont d'un jaune-fauve, ainsi que la partie antérieure du corselet, dont le reste est du même brun que la base des ailes supérieures. L'abdomen, qui participe de la nuance des ailes inférieures, a une crête rousse sur chacun des trois premiers anneaux.

La chenille ressemble beaucoup à celle de la Plusie *Gamma*. Elle est verte y compris la tête, avec quatre lignes blanches longitudinales, dont deux très-fines et très-rapprochées sur le milieu du dos, et une plus large de chaque côté du corps au-dessus des pattes. On voit en outre, dans l'intervalle qui sépare ces lignes, des raies obliques également blanches, mais sur les neuf derniers anneaux seulement. Enfin le corps est garni de petits poils fins et rares. Cette chenille vit sur un grand nombre de plantes qu'il

serait trop long d'énumérer ici ; mais on la trouve principalement sur la *grande ortie* (*urtica dioica*), l'*ortie blanche* (*lamium album*), et le *galéopsis tétrahit* (*galeopsis tetrahit*). Elle paraît deux fois par an, savoir : en mai et juin, et en août et septembre. Les individus de la première génération donnent leur papillon trois semaines après s'être chrysalidés, et ceux de la seconde au printemps de l'année suivante.

La Plusie *Chryside* se trouve dans un grande partie de l'Europe, ainsi qu'en Amérique dans les environs de New-York. Il y a des années où elle est très commune dans les prairies de Gentilly, près de Paris.



DLXXIX. PLUSIE AURIFÈRE.

PLUSIA AURIFERA. (Pl. 134, fig. 2.)

PLUSIA AURIFERA. *Ochsen. Treits.*
NOCTUA AURIFERA. *Hubn.* tab. 98. fig. 463.

Envergure, 17 lignes.

Ses premières ailes sont en-dessus d'un or plus pur, c'est-à-dire moins vert que chez la Plusie *Chryside*, avec leur frange d'un brun-rougeâtre, et deux bandes longitudinales de cette même couleur, qui côtoient l'une le bord supérieur, et l'autre le bord interne. La première se rapproche de la seconde par l'angle qu'elle forme dans le milieu, et toutes deux se réunissent à la base de l'aile.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un brun-foncé, avec la frange jaunâtre.

Le dessous des quatre ailes est d'un brun-rougeâtre, plus foncé sur les supérieures que sur les inférieures.

Les antennes, les palpes et la tête sont fauves, ainsi que la partie antérieure du corselet, dont

Genre Plusie.

1



2



3



4



P. Dumenil Pinxit

1 Feuille d'or (*Bractea*), fem. 2 Aurifère (*Aurifera*) male.
3 et 4 Chryside (*Chrysitis*) male et femelle.

le reste est d'un brun-rougeâtre. L'abdomen participe de la nuance des ailes inférieures.

Cette belle espèce dont les premiers états ne sont pas encore connus, se trouve en Espagne et en Portugal; elle habite aussi les îles de Ténériffe et de Sainte-Hélène.

On finira probablement par la découvrir dans nos départements les plus méridionaux.



DLXXX. PLUSIE FEUILLE D'OR.

PLUSIA BRACTEA. (Pl. 134, fig. 1.)

Plusia bractea. *Ochsen. Treits.*

Noctua bractea. *Wien. Verz. Illig. Fabr. Borkh. Devill. Gotze. Esp.* tom. iv. tab. 110. fig. 1. et 2. *Hubn.* tab. 57. fig. 279.

Noctua securis. (la hache). *Devill.*

La feuille d'or. *Engram.* tom. viii. pl. 336. fig. 590.

Noctuelle bractée. *Oliv.* Encycl.

Envergure, 19 lignes.

Ses premières ailes sont d'un brun-satiné chatoyant en violet, avec des reflets cuivreux vers leur extrémité. Leur centre est orné d'une tache d'or pâle, ayant à peu près la forme d'un bonnet phrygien : cette tache est placée sur une large bande d'un brun mordoré, qui ne va pas au-delà de la nervure du milieu, et qui est bordée du côté du corselet par une ligne dorée et presque droite, et du côté opposé par une ligne brune onduléequi traverse toute l'aile. La frange est d'un brun-verdâtre et un peu dentelée.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un fauve-pâle y compris la frange, avec une large bande

marginale brune qui s'éteint dans la couleur du fond.

Le dessous des quatre ailes est d'un fauve assez vif, avec le centre des supérieures lavé de brun. Toutes quatre sont traversées par deux lignes brunes ondulées, dont l'une plus marquée que l'autre.

Les palpes et la tête sont fauves ainsi que la partie antérieure du corselet, dont le reste est d'un brun-violet comme le fond des premières ailes. L'abdomen est de la couleur des secondes ailes, avec une crête brune sur chacun des trois premiers anneaux. Les antennes, la trompe et les pattes sont d'un jaune-orangé.

Cette belle espèce, dont les premiers états ne sont pas encore connus, serait étrangère au nord de l'Europe si l'on en croit Engramelle; cependant M. Boisduval en a reçu plusieurs individus des environs de Londres, où il paraît qu'elle est assez commune. Au reste, les contrées d'où on la reçoit le plus ordinairement sont : la Styrie, la Hongrie et le Piémont, et surtout la vallée de Chamouny : c'est de cette dernière localité que proviennent la plupart des individus qui existent dans les collections. Elle habite aussi le Dauphiné, suivant Devillers.



DLXXXI. PLUSIE ÉMULE.

PLUSIA ÆMULA. (Pl. 135, fig. 2).

Plusia æmula. *Ochsen. Treits.*
Noctua æmula. *Wien. Verz. Illig. Hubn.* tab. 57. fig. 280.
Noctua lamina. *Fabr. Borkh. Devill.*
Noctua chrysomelas. *Borkh.*

Envergure, 17 lignes.

Cette Plusie ressemble beaucoup à la *Bractea*, ce qui lui a valu le nom d'*Æmula*, comme rivalisant de beauté avec elle. Elle est un peu plus petite. La couleur du fond de ses premières ailes est d'un brun-violet moins foncé, et la tache métallique du milieu est blanche au lieu d'être jaune. Cette tache est aussi placée sur une bande brune qui ne dépasse pas la nervure du milieu, et bordée des deux côtés par une ligne jaune ondulée qui traverse toute l'aile. On voit en outre, à l'angle supérieur, une petite tache brune presque ronde et finement bordée de jaune, qui n'existe pas chez la *Bractea*. La frange est entière et d'un gris-jaunâtre.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un gris-

jaunâtre y compris la frange, avec une large bande marginale d'un gris plus foncé.

Le dessous des quatre ailes est également d'un gris-jaunâtre, avec une ligne noirâtre ondulée sur chacune d'elles.

Les palpes et la tête sont d'un fauve-rougeâtre, ainsi que la partie antérieure du corselet, dont le reste est de la couleur des premières ailes. L'abdomen est du même gris que les secondes ailes, avec une crête brune sur chacun des trois premiers anneaux. Les antennes, la trompe et les pattes sont fauves.

Cette Plusie dont les premiers états ne sont pas connus, habite les parties les plus septentrionales de l'Europe. Elle est très-rare dans les collections.



DLXXXII. PLUSIE DE LA FÉTUQUE.

PLUSIA FESTUCÆ. (Pl. 135, fig. 3.)

Noctua festucæ. *Wien. Verz. Illig. Linn. Fabr. Borkh. Devill. Degeer. Vieweg. Lang. Verz. Berl. Mag. Hubn.* tab. 57. fig. 277. *Esp.* tom. iv. tab. 113. fig. 6. *Panz.* Faun. germ. viii. 19.

Phalæna festucæ. *Naturf. Gotze. Muller.*

La riche. *Engram.* tom. viii. pl. 334. fig. 585.

Noctuelle de la fétuque. *Latr.* Dict. d'his. nat. tom. 23. pag. 38. *Oliv.* Encycl.

Wilkes, Eng. moths, tab. 17.

Donavan, nat. hist. vol. 11. pl. 46.

Kléemann, beytr. s. 251. tab. 30. fig. A.

Envergure, 15 lignes et demie.

Les premières ailes sont en-dessus d'un brun-rougeâtre, sablé d'or, le long de la côte près de la base, à l'angle supérieur et au bord interne, avec trois taches d'argent sur chacune d'elles, dont deux en forme de larme, au milieu, et la troisième presque linéaire, près de l'angle supérieur. Elles sont en outre traversées obliquement par quatre raies, d'un brun-foncé, parallèles entre elles et presque droites, dont deux doubles, sa-

voir : celle qui avoisine la base et celle du milieu. La frange est entière, violâtre, et séparée du bord terminal par une ligne noirâtre, longée par une autre ligne d'un brun-rougeâtre.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un gris-jaunâtre, avec la frange rougeâtre.

Le dessous des quatre ailes est d'un fauve-rougeâtre sablé de brun, avec une raie transverse ondulée et une lunule centrale, noirâtres, sur les inférieures.

Les antennes, les palpes, la trompe et la tête sont d'un orangé vif, ainsi que la partie antérieure et le milieu du corselet, dont les épaulettes seulement sont brunes. L'abdomen est d'un fauve-pâle en-dessus et rougeâtre en-dessous, avec une crête orangée sur chacun des trois ou quatre premiers anneaux.

La chenille est d'un vert tendre avec les articulations jaunâtres, et plusieurs lignes longitudinales dont une d'un vert foncé, entre deux lignes blanches, sur le milieu du dos, et deux jaunes suivies d'une raie assez large d'un vert foncé sur les côtés; cette raie est bordée inférieurement d'une ligne blanche qui passe sur les stigmates. Le corps est en outre parsemé de poils courts et rares.

Cette chenille vit sur plusieurs plantes aquatiques, mais principalement sur la *fétuque flot-*

tante (*festuca fluitans*). On commence à la trouver en juin ; vers la fin de juillet elle se renferme, pour se chysalider, dans une coque de soie blanche d'un tissu serré, qu'elle fixe ordinairement à la tige de la plante sur laquelle elle a vécu; et son papillon en sort trois semaines après. Sa chrysalide est verte avec le dos noir.

La Plusie de la *Fétuque* se trouve dans une grande partie de l'Europe; il y a des années où elle n'est pas rare aux environs de Paris.



Ailes supérieuues ornées de petites taches métalliques, ayant la forme de lettres ou d'accents. Ailes inférieures grises.

DLXXXIII. PLUSIE MYA.

PLUSIA MYA. (Pl. 135, fig. 4.)

Plusia mya. *Ochsen.*
Noctua mya. *Hubn.* tab. 56. fig. 275.
Noctua. v. argenteum. *Esp.* tom. iv. tab. 188. fig. 3.

Envergure, 18 lignes.

Les premières ailes sont en-dessus d'un fauve-rougeâtre, avec leur disque d'un brun-foncé et orné de plusieurs petites taches d'argent de diverses formes, dont deux sont plus apparentes que les autres, savoir : l'une figurant un gros point et l'autre représentant un V. La base est divisée en plusieurs taches brunes par les nervures, qui sont rougeâtres Le bord terminal est longé par une ligne dentelée jaunâtre, sur une bande brune bordée du côté interne par une bande rose, partagée en deux par une ligne brune. La frange est jaunâtre et séparée du limbe par un liséré rougeâtre.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un gris-noirâtre, avec leur base et leur frange rougeâtres.

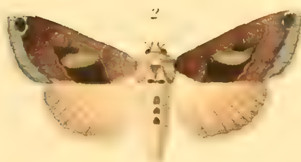
Les antennes, les palpes et la tête sont fauves, ainsi que la partie antérieure du corselet, dont le reste est rougeâtre. L'abdomen est d'un gris-noirâtre, avec une crête d'un brun-foncé sur le second anneau.

Dans l'impossibilité de nous procurer cette espèce en nature, nous l'avons fait copier dans Hubner pour ne pas laisser de lacune dans le beau genre auquel elle appartient.

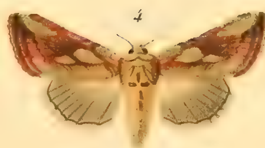
Esper, qui l'a figurée sous le nom de V. *Argenteum*, dit qu'elle fut trouvée dans les environs de Fenestrelle en Piémont, en 1794. Ses premiers états ne sont pas connus.











P. Duménil Pinxit

1 Oripeau (*Orichalcea*) fem. 2 Emule (*Æmula*) femelle. 3 Mya (*Mya*) femelle. 4 de la Fétuque (*Festucæ*) femelle.

DLXXXIV. PLUSIE CHALCITE.

PLUSIA CHALSYTIS. (Pl. 136, fig. 1).

Plusia chalsitys. *Ochsen. Treits.*

Noc. chalsitis. *Borkh. Esp.* tom. iv. tab. 141. fig. 3. *Hubn.* tab. 57. fig. 276.

Noctua bengalensis. *Rossi.* tom. ii. pag. 387. tab. iii. f. p.

La chalcite. *Engram.* tom. viii. pl. 334. fig. 586.

Noctuelle chalsite. *Oliv.* Encycl.

Envergure, 15 lignes.

Les premières ailes sont en-dessus d'un violet-satiné marbré de brun, avec des reflets mordorés à la base, au centre, au bord terminal et à l'angle postérieur. Leur centre est orné de deux petites taches d'argent très-rapprochées, l'une en forme de point, et l'autre de virgule ou de larme. Ces deux taches sont placées entre deux lignes transverses d'un violet plus clair que le fond, l'une très-sinueuse et l'autre presque droite: celle-ci est la plus proche de la base. La frange, d'un gris-violet, est légèrement festonnée.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un gris-obscur qui s'éclaircit vers la base, avec la frange jaunâtre et entrecoupée de gris.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-jaunâtre et traversé par des lignes d'un gris plus foncé, au nombre de deux sur les supérieures, et de trois sur les inférieures.

Les palpes et la tête sont d'un roux-ferrugineux, ainsi que la partie antérieure du corselet et la huppe de poils qui sépare les deux épaulettes. Celles-ci sont d'un violet-brun comme le fond des ailes supérieures. L'abdomen est d'un gris-jaunâtre, avec une crête d'un roux-ferrugineux sur chacun des trois premiers anneaux. Les antennes sont grises.

La chenille a la même forme que celle de la Plusie *Gamma;* elle a toutefois ses trois premiers anneaux encore plus grêles que cette dernière. Sa couleur générale est d'un vert-jaunâtre-pâle, et son corps est parsemé de poils fins et rares. Elle vit sur la *morelle* (*solanum nigrum*), et se tient ordinairement cachée entre les feuilles entrelacées de cette plante. On la trouve en août, et son papillon paraît en automne ou au printemps de l'année suivante.

Cette belle espèce se trouve en Dalmatie, en Italie et dans le midi de la France; mais il paraît qu'elle est plus commune dans les environs de Florence que partout ailleurs, si j'en juge par le grand nombre d'individus que j'en vis dans la collection de M. le docteur Passerini, lors de mon

voyage en Italie, en 1822. Je ne songeai pas à lui demander s'il les avait obtenus de chenilles élevées par lui ; mais j'ai lieu de le présumer d'après leur grande fraîcheur. Au reste, la plupart de ceux qui existent dans les collections de Paris proviennent de ses envois.

Nota. Nous ne pouvons partager l'opinion de M. Treitschke, qui rapporte à la *Chalsitis* la noctuelle *OO* de Cramer ; nous avons vu celle-ci en nature dans la collection de M. le comte Dejean, et elle nous a paru former une espèce bien distincte. Cette espèce, au reste, est figurée parmi les *exotiques* d'Hubner, sous le nom d'*Oméga*, et se trouve non seulement à Surinam comme le dit Cramer, mais aussi dans la Géorgie américaine, d'où elle a été rapportée par M. Comte.



DLXXXV. PLUSIE IOTA.

PLUSIA IOTA. (Pl. 136, fig. 2 et 3).

Plusia jota. *Ochsen. Treits.*

Plusia percontationis. *Ochsen.*

Noctua iota. *Linn. Fabr. Borkh. Devill. Fuessly. Vieweg. Hubn.* tab. 58. fig. 282. *Esp.* tom. iv. tab. 113. fig. 3 et 4.

Noctua interrogationis. *Borkh. Esp.* tom. iv. tab. 113. fig. 1 et 2.

Phalæna iota. *Gotze. Rossi.*

Noctua protea. *Cramer.* tom. iv. pl. 400. fig. m.

Noctua inscripta. *Esp.* tom. iv. tab. 113. fig. 5.

Le v. d'or. *Engram.* tom. viii. pl. 337. fig. 592.

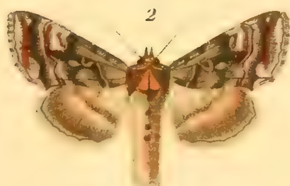
Noctuelle iota. *Oliv.* Encycl.

Envergure, 17 à 18 lignes.

Le dessus des premières ailes est agréablement nuancé de rose et de brun-violet, avec des reflets satinés. Sur le fond, on voit les mêmes lignes et les mêmes ondulations que sur la Plusie *Gamma*; mais le signe d'argent, qui caractérise cette dernière, est remplacé ici par un V et un point d'or-pâle. La frange est rougeâtre et légèrement dentée.

Le dessus des secondes ailes est d'un fauve-pâle, y compris la frange, avec une large bande









P. Duménil Pinxit

1 Chalcite (*Chalcytis*) femelle 2 Iota (*Iota*) mâle. 3 Idem (*Idem*) var. femelle.
4 Gamma (*Gamma*) mâle.

marginale noirâtre, surmontée de deux raies parallèles de la même couleur.

Le dessous des quatre ailes est aussi d'un fauve-pâle, avec trois raies et un point central bruns sur chacune d'elles.

Les palpes, la tête et le corselet sont d'un fauve-vif, ainsi que les antennes. L'abdomen participe de la nuance des secondes ailes.

Nous avons fait figurer comme variété de cette espèce un individu qui nous a été donné par M. le baron Feisthamel, et qu'il a pris lui-même en Normandie. Cette variété, qui paraît se rapporter à la *Percontationis* d'Ochsenheimer, ne diffère essentiellement de l'espèce ordinaire que parce que, chez elle, le V. d'*Or* est à peine marqué, et n'est point accompagné d'un point comme chez cette dernière.

La chenille ressemble beaucoup à celle de la Plusie *Gamma*. Elle est d'un vert-tendre, avec plusieurs lignes ou raies longitudinales, savoir : deux lignes fines et très-rapprochées d'un vert-foncé sur le milieu du dos, et deux raies blanches latérales, dont une plus large au-dessous des stigmates. Chaque anneau est en outre marqué latéralement, d'une raie oblique blanche qui coupe la double ligne verte du dos à chaque articulation. Cette raie oblique est accompagnée

de deux points blancs. La tête et les pattes sont vertes et les stigmates à peine visibles.

On trouve cette chenille deux fois par an, en avril et en juillet. Elle vit sur un grand nombre de plantes, mais principalement sur les *orties dioïque et brûlante* (*urtica dioica et urens*), les *lamiers blanc et velu* (*lamium album et hirsutum*), la *bardane* (*arctium lappa*) et le *galéobdolon jaune* (*galeobdolon luteum*). Elle enveloppe sa chrysalide d'un léger dissu, et le papillon en sort au bout de trois semaines. Celui-ci paraît deux fois par an comme sa chenille, savoir : en mai et juin, et ensuite à la fin d'août.

Cette belle espèce est assez commune dans le nord de la France ; je l'ai prise plusieurs fois dans les environs d'Amiens et du Quesnoy.



DLXXXVI. PLUSIE GAMMA.

PLUSIA GAMMA. (Pl. 136, fig. 4.)

Plusia gamma. *Ochsen. Treits.*

Noctua gamma. *Linn. Wien. Verz. Illig. Fab. Borkh. Devill. Fuessly. Schrank. Vieweg. Lang, Verz. Berl. Mag. Naturf. Gotze. Rossi. Hubn.* tab. 58. fig. 283. Esp. tom. iv. tab. iii. fig. 1-4.

Phal. gamma. *Müller. Brahm. Sepp. Scopoli.*

Le lambda. *Engr.* tom. viii. pl. 338. fig. 594. *Geoff.* tom. ii. pag. 156. n° 92.

Noct. gamma. *Oliv.* Encycl. *Latr.* Dict. d'hist. nat. tom. 23. pag. 37.

Roesel, tom. i, clas. 3. tab. 5. fig. 1-4.

Frisch, Beschr. d. Ins. v. th. tab. xv. s. 37. fig. 1-4.

Réaumur, Mém. tom. ii. pag. 323. 330 et 346. pl. 26. 27. fig. 4 et 5.

Mérian, Insect. d'Europ. pl. 32. fig. 78.

Wilkes, engl. moths. 34. tab. ii. a. i.

Envergure, 16 lignes et demie.

Les premières ailes sont en-dessus d'un gris-satiné marbré de brun-foncé, avec des reflets rosés. Sur leur disque, presque noir, on voit une petite ligne d'argent ayant la forme d'un gamma (γ) ou d'un lambda (λ), suivant le côté qu'on

le regarde. Ce signe est placé entre deux lignes transverses ondulées, légèrement argentées, et bordées de noirâtre. Près de la base est une troisième ligne semblable, mais beaucoup plus courte, puisqu'elle s'arrête à la troisième nervure principale. La tache réniforme est très étranglée et finement écrite en argent. Enfin la frange est grise, dentelée et entrecoupée de brun.

Les secondes ailes sont d'un gris-sale en-dessus, avec une large bande marginale noirâtre, et leur frange blanchâtre et entrecoupée de noirâtre.

Le dessous des premières ailes est d'un gris-noirâtre, avec deux éclaircies jaunâtres. Celui des secondes ailes ressemble au-dessus; seulement la bande marginale est moins foncée.

Les antennes, les palpes, la tête et le corselet sont d'un gris-noirâtre. L'abdomen est d'un gris plus pâle, avec une crête noirâtre sur chacun des trois premiers anneaux.

La chenille est verte et marquée dans toute sa longueur de six lignes dorsales blanches ou bleuâtres très-fines, et de deux raies latérales jaunes, passant sur les stigmates qui sont noirs. Le corps est parsemé en outre de petits poils fins et courts comme ceux de l'*Ortie*. La tête est d'un vert-brunâtre, et les pattes sont de la couleur du corps.

Cette chenille vit sur toutes sortes de plantes, et Réaumur parle des dégâts qu'elle fit dans les jardins potagers, en 1735. Mais c'est un cas extraordinaire, car bien qu'elle soit excessivement commune, elle n'attaque en général que les plantes qui nous sont inutiles. Au reste elle se nourrit principalement de la *grande ortie* (*urtica dioica*) et de l'*ortie blanche* (*lamium album*). Son apparition n'a pas d'époque fixe : on la trouve depuis le premier printemps jusqu'en automne, et il en est de même de son papillon ; cependant j'ai remarqué que celui-ci est plus commun en juillet et octobre que pendant les autres mois. Une autre remarque que j'ai faite sur cette espèce, c'est que les années pluvieuses paraissent plus favorables à sa propagation que les années sèches : car je ne l'ai jamais vue en si grande abondance qu'en octobre 1816 : je me trouvais alors dans le département du Nord, sur la route de Saint-Amand à Tournay, et je la faisais lever par essaims en marchant dans les champs qui bordent cette route.

Au reste cette Plusie se trouve non seulement dans toute l'Europe, mais aussi dans l'Amérique septentrionale, et même, dit-on, jusque sur les frontières de la Chine et de la Sibérie.



DLXXXVII. PLUSIE NI.

PLUSIA NI. (Pl. 136, fig. 1.)

PLUSIA NI. *Ochsen. Treits.*
NOCTUA NI. *Hubn.* tab. 58. fig. 284.
L'AJOUTÉE. *Engram.* tom. VIII. pl. 338. fig. 595.

Envergure, 14 lignes.

CETTE Plusie ressemble au premier coup d'œil à un individu passé de la précédente (*Gamma*); mais avec un peu d'attention on voit qu'elle forme bien une espèce distincte. Elle est constamment plus petite et d'un gris plus clair que cette dernière ; la tache argentée du milieu de ses premières ailes, au lieu de représenter un gamma, se compose de deux caractères séparés, l'un ayant la forme d'un point et l'autre d'un *v*; les deux raies ondulées et transverses, entre lesquelles ces deux signes sont placés, sont bordées de ferrugineux et plus argentées que chez sa congénère; enfin la tache réniforme, qui est très-étranglée et finement bordée d'argent chez la Plusie *Gamma*, est ici de forme ordinaire et simplement écrite en brun. Du

reste les deux espèces se ressemblent parfaitement.

La Plusie *Ni* se trouve en Italie, principalement dans les environs de Florence ; en Sicile, d'où elle a été rapportée par M. Alexandre Lebvre, et en Provence, où elle fut découverte pour la première fois, en 1826, par M. le comte de Saporta.

Aucun auteur à notre connaissance ne parle de sa chenille ; M. le comte de Saporta, qui l'a élevée d'œufs pondus chez lui par une femelle qu'il avait prise, dit-il, pour un mauvais *Gamma*, a bien voulu nous en envoyer dans le temps la description suivante : « Chenille à douze pattes, « garnie de petits poils très-rares, verte, rayée « longitudinalement et finement de blanc, avec « quatre raies plus larges et plus marquées, pa- « reillement blanches, dont deux sur le dos et « une sur les stigmates. Coque ovale, mollasse, « d'un tissu fin de soie blanche, entre des feuilles « ou contre les parois de la boîte. »

M. le comte de Saporta ajoute à cette description les faits ci-après : « L'éclosion des œufs eut « lieu au bout de quatre jours ; les chenilles « acquirent tout leur développement en huit « jours, et ne restèrent que le même temps en « chrysalide. » Ainsi il ne s'est écoulé que vingt jours entre deux générations. Ce fait qui peut

paraître extraordinaire l'est moins que celui rapporté par Roesel d'une Plusie *Gamma* qui sortit de la chrysalide le lendemain du jour où celle-ci s'était formée.

Au reste, M. le comte de Saporta a encore remarqué que la chenille dont il s'agit n'est pas plus difficile sur la nourriture que celle de sa congénère *Gamma*; c'est-à-dire qu'elle mange indifféremment comme elle de toutes sortes de plantes.



DLXXXVIII. PLUSIE INTERROGATION.

PLUSIA INTERROGATIONIS. (Pl. 136. fig. 2.)

PLUSIA INTERROGATIONIS. *Ochsen. Treits.*

NOCTUA INTERROGATIONIS. *Wien. Verz. Illig. Linn. Fabr. Devill. Fuessly. Lang. Verz. Gotze. Lasp. Rossi. Hubn.* tab. 58. fig. 281.

PHALÆNA INTERROGATIONIS. *Berl. Mag.*

NOCTUA ÆMULA. *Fabr. Borkh.*

L'INTERROGATION. *Engr.* tom. VIII. pl. 337. fig. 593.

NOCTUELLE ÉMULE. *Oliv.* Encycl.

Donavan. vol. II. pl. 65. fig. 1.

Harris. engl. ins. tab. v. fig. 3.

Envergure, 15 lignes.

LES premières ailes sont en-dessus d'un gris-bleuâtre marbré de noir, avec le même dessin que la Plusie *Gamma*, et les mêmes caractères d'argent que la Plusie *Ni*. Toutefois ces caractères sont plus petits. La frange est blanchâtre, très dentée et entrecoupée de brun. Pour le dessin des secondes ailes et le dessous des quatre ailes, cette espèce ressemble absolument à la Plusie *Gamma*.

La tête et les palpes sont mélangés de gris et de noir, ainsi que le corselet, dont la partie an-

térieure et les épaulettes sont bordées de noir et de blanc. L'abdomen participe de la nuance des secondes ailes. Les antennes sont brunes.

La chenille n'est décrite ni figurée dans aucun auteur; on sait cependant qu'elle vit sur l'*ortie brûlante* (*urtica urens*), qu'on la trouve dans le courant de mai et de juin; qu'elle fait sa chrysalide dans un tissu blanc transparent, et que son papillon en sort au bout de trois semaines.

Cette Plusie habite les Alpes et les Pyrénées. Elle n'est pas commune dans les collections de Paris.



DLXXXIX. PLUSIE ACCENTIFÈRE.

PLUSIA ACCENTIFERA. (Pl. 136, fig. 3.)

Plusia accentifera (Plus. accentifère.) *Alex. Lefebvre*, vol. vi des Ann. de la Soc. Linn. de Paris, pl. v, fig. 2.

Envergure, 1 pouce.

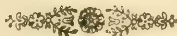
Les premières ailes sont en dessus de la même couleur, et ont les mêmes reflets que celles de la Plusie *Circonflexe*. Leur centre est occupé par une tache noirâtre presque carrée, qui part obliquement de la côte. Cette tache est échancrée du côté qui regarde l'angle supérieur et bordée du côté opposé par un trait fin en argent, de la forme d'un V couché. Entre cette tache et le bord terminal, l'aile est traversée par deux lignes, l'une ondulée et d'un gris-argenté, l'autre noirâtre et dentée, et dont une des dents forme une petite tache noire triangulaire et finement bordée de blanc-argenté. La frange est festonnée et séparée du bord terminal par une ligne noire interrompue.

Les secondes ailes sont en dessus d'un gris-obscur qui s'éclaircit vers leur base.

Le dessous des quatre ailes est du même ton ; mais à quelque distance du bord, il y a une large bande plus foncée, sinueuse, et précédée, aux inférieures, d'une ligne parallèle de même couleur.

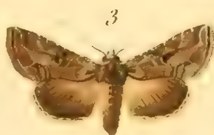
Le corselet, la tête et les palpes sont du même ton que les ailes supérieures. Les antennes sont d'un gris-pâle. L'abdomen en dessus et tout le dessous du corps sont de la même couleur que le fond des ailes inférieures.

La découverte de cette Plusie, dont les premiers états ne sont pas encore connus, est due à M. Alexandre Lefebvre, un des entomologistes les plus zélés de l'Europe. Il la prit en Sicile dans les bois des monts Madoniers, en 1824. Elle a été décrite et figurée par lui sous le nom d'*Accentifera*, dans le 6e volume des Annales de la Société Linnéenne de Paris, pag. 94, pl. 5, nos 1 et 2, 1827.



1


2


3


4


P. Duménil Pinxit

1 Ni (*Ni*) fem. 2 Interrogation (*Interrogationis*) fem. 3 Accentifère (*Accentifera*) fem.
4 Circonflexe (*Circumflexa*) femelle.

DXC. PLUSIE CIRCONFLEXE.

PLUSIA CIRCUMFLEXA. (Pl. 136, fig. 4.)

PLUSIA CIRCUMFLEXA. *Ochsen. Treits.*

NOCTUA CIRCUMFLEXA. *Wien. Verz. Illig. Linn. Fab. Borkh. Devill. Gotze. Rossi. Esp.* tom. IV, tab. III, fig. 5 et 6. *Hubn.* tab. 58, fig. 285.

L'ACCENT CIRCONFLEXE. *Engr.* tom. VIII. pl. 336. fig. 591.

NOCT. CIRCONFLEXE. *Oliv.* Encycl.

Envergure, 14 à 15 lignes.

LES premières ailes sont en dessus d'un gris-violâtre satiné, marbré de brun, avec une bande transverse mordorée qui ne s'étend que depuis la nervure du milieu jusqu'au bord interne. Cette bande est bordée des deux côtés par une ligne d'argent, et marquée dans sa partie supérieure d'un trait aussi en argent, ayant la forme d'un accent circonflexe. Ce trait se joint par l'un de ses bouts à l'une des lignes dont nous venons de parler. On voit en outre une raie oblique noire à l'angle supérieur. La frange est grise et entière.

Les secondes ailes sont en dessus d'un gris-obscur, avec une bande marginale noirâtre et la frange plus claire.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-rougeâtre, qui laisse apercevoir sur les supérieures l'accent circonflexe du dessus.

Les antennes, les palpes et la tête sont d'un gris-fauve, ainsi que la partie antérieure du corselet dont le reste est de la couleur des premières ailes. L'abdomen est du même ton que les secondes ailes, avec une crête noirâtre sur chacun des trois premiers anneaux.

La chenille est verte, avec quatre raies blanches longitudinales sur les trois premiers anneaux. Les autres anneaux sont marqués aussi longitudinalement d'une double raie blanche sur le milieu du dos, et de chaque côté de cette raie, d'une ligne serpentante d'un vert foncé bordé de blanc. Au dessous de cette ligne on voit un point roussâtre sur chaque anneau. Enfin le long des flancs règne une bande étroite blanche, placée au dessus des stigmates qui sont blancs et cernés de brun-rouge. La tête et les pattes sont vertes. Le corps, qui s'amincit beaucoup vers la tête, est surmonté sur le dernier anneau d'un tubercule blanc rayé de roussâtre.

La Plusie *Circonflexe* se trouve en Autriche, en Hongrie et aussi en France. Elle n'est pas rare dans les environs de Bordeaux, et M. Latreille l'a prise en Bourgogne dans les environs de Tonnerre, en 1827.

Ailes supérieures ornées de petites taches métalliques, ayant la forme de lettres ou d'accents. Ailes inférieures d'un jaune-souci et bordées de noir.

DXCI. PLUSIE AIN.

PLUSIA AIN. (Pl. 138, fig. 1.)

PLUSIA AIN. *Ochsen. Treits.*

NOCTUA AIN. *Esp.* tom. IV. tab. 179. fig. 4. *Hubn.* tab. 59. fig. 190. *Borkh.* tom. IV. s. 786. n. 339.

LA MONTAGNARDE. *Engram.* tom. VIII. pl. 339. fig. 596.

Envergure, 15 lignes et demie.

Les ailes supérieures sont en dessus d'un gris-foncé, avec des reflets bleuâtres. Elles sont traversées au milieu par une large bande noirâtre, bordée de chaque côté par une ligne sinueuse d'un gris-clair entre deux lignes noires. On voit au centre de cette bande la lettre grecque (γ) écrite en argent, et plus haut la tache réniforme, très-petite et pareillement écrite en argent sur un fond noir. Le bord terminal est longé par une ligne noire anguleuse. La frange, qui est dentelée, est grise et entrecoupée de noirâtre.

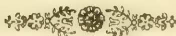
Les ailes inférieures sont en dessus d'un jaune-

souci, avec une bande terminale noire, et leur frange jaune et entrecoupée de noir.

Le dessous des ailes supérieures est d'un gris-noirâtre, avec leur disque jaunâtre. Celui des inférieures est de la couleur du dessus, avec un point triangulaire au milieu et une bande terminale, noirâtres.

La tête et le corselet sont d'un gris-foncé. L'abdomen est d'un gris plus pâle, avec une crête noirâtre sur chacun des trois premiers anneaux. Les antennes sont grises.

Cette Plusie, dont les premiers états ne sont pas connus, se trouve en Styrie, dans le Tyrol, en Suisse et en Savoie; elle a été prise dans les montagnes de la première contrée par M. le comte Dejean, et près du mont Saint-Bernard et de Chamouny, par d'autres entomologistes français.



DXCII. PLUSIE MICROGRAMME.

PLUSIA MICROGRAMMA. (Pl. 138, fig, 2.)

Plusia microgramma. *Treits.*
Noctua microgramma. *Hubn.* tab. 151. fig. 698 et 699.

Envergure, 14 lignes.

Cette espèce ressemble beaucoup à la précédente; mais, indépendamment de sa taille, qui est constamment plus petite, elle en diffère par les caractères suivans : 1° La bande noirâtre qui traverse le milieu de ses ailes supérieures n'est pas entièrement bordée des deux côtés par une ligne noire entre deux lignes blanches, comme chez l'*Ain.* D'ailleurs, cette bande présente au dessus du γ une éclaircie qu'on ne voit pas chez cette dernière ; 2° la tache réniforme est beaucoup plus étranglée, et en même temps moins bien écrite que chez l'*Ain;* 3° enfin la ligne noire qui longe le bord terminal, et qui chez la précédente est très-anguleuse, est ici ondulée et à peine marquée, surtout dans sa partie inférieure.

Du reste, il existe entre ces deux espèces une ressemblance telle, que la description de l'une s'applique parfaitement à l'autre. Celle dont il est ici question n'a encore été trouvée que dans les contrées les plus septentrionales de l'Allemagne. Ses premiers états ne sont pas connus.

DXCIII. PLUSIE DIVERGENTE.

PLUSIA DIVERGENS. (Pl. 138, fig. 3.)

Plusia divergens. *Ochsen. Treits.*

Plusia devergens. *Treits.*

Noctua divergens. *Fabr. Borkh. Devill. Thunberg. Hubn.* tab. 59. fig. 286. tab. 107. fig. 499. *Panzer.* faun. germ. vi. tab. 20.

Noct. devergens. *Hubn.* tab. 107. fig. 501 et 502.

Noct. hohenwarthii. *Esp.* tom. iv, tab. 173. fig. 2 et 9.

Noct. limbata et signifera. *Schneider.*

La divergente. *Engr.* tom. viii. pl. 339. fig. 597.

Noct. divergente. *Oliv.* Encycl.

Envergure, 1 pouce.

Cette Plusie, beaucoup plus petite que l'*Ain* et la *Microgramme*, participe de ces deux espèces pour le dessus de ces ailes supérieures; mais voici des caractères qui lui sont propres, et qui l'en distinguent au premier coup d'œil.

1° Le fond de ses premières ailes est d'un gris plus clair, avec des reflets plutôt rougeâtres que bleuâtres;

2° Leur frange est simple et d'un gris uniforme, au lieu d'être dentelée et entrecoupée de noir;


1


2


3

P. Duménil Pinxit

1. Ain (*Ain*) mâle. 2. Microgramme (*Microgramma*) mâle. 3. Divergente (*Divergens*) mâle.

3° Enfin la lettre grecque γ est remplacée chez elle par une simple virgule.

Du reste elle ressemble parfaitement aux deux précédentes.

Hubner figure et M. Treitschke décrit sous le nom de *Devergens* une Plusie qui n'est pour nous qu'une variété de la *Divergens* dont il est ici question. Cette dernière, dont les premiers états ne sont pas encore connus, se trouve en Laponie, en Suisse, en Savoie et en France, dans les départements de l'Isère et des Hautes-Alpes.



GENRE CHRYSOPTÈRE.

GENUS CHRYSOPTERA. *Latreille.*

PLUSIA. *Ochsen. Treits.*
NOCTUA. *Linn. Fab. Illig. Borkh.* etc.

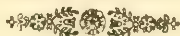
CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Palpes très-longs, recourbés au dessus de la tête et la dépassant de beaucoup. — Antennes filiformes dans les deux sexes. — Corselet ayant à la base deux faisceaux de poils relevés en forme de huppe. — Angles supérieur et postérieur des premières ailes très-aigus et un peu courbes. — Abdomen crété sur les trois ou quatre premiers anneaux. Chenilles à 12 pattes, avec la tête petite, les trois premiers anneaux plus grêles que les autres, et ceux-ci surmontés d'élévations anguleuses. Chrysalide dont l'enveloppe de la trompe, des pattes et des ailes, se prolonge en une gaîne adhérente à l'abdomen.

En comparant les caractères ci-dessus avec ceux du genre précédent, on voit que les *Chrysoptères* ne diffèrent des *Plusies* dans l'état par-

fait, que parce qu'elles ont leurs palpes beaucoup plus développés que celles-ci. On voit aussi que leurs chenilles ne diffèrent de celles des *Plusies* que parce qu'elles ont les deux derniers anneaux de leurs corps surmontés d'élévations anguleuses (du moins, celle de la *Concha* offre ce caractère, et nous présumons qu'il en est de même des deux autres, qui ne sont pas encore connues). Du reste, les *Chrysoptères*, ainsi que leur nom l'indique, sont ornées de plaques métalliques encore plus brillantes que celles des *Plusies*, et tout ce que nous avons dit des mœurs de ces dernières leur est également applicable.

Ce genre ne renferme que trois espèces dont la description suit.



DXCIV. CHRYSOPTÈRE DORÉE.

CHRYSOPTERA DEAURATA. (Pl. 139, fig. 1.)

PLUSIA DEAURATA. *Ochsen. Treits.*
NOCTUA DEAURATA. *Schrank. Esp.* tom. IV. tab. 110. fig. 6.
NOCTUA AUREA. *Hubn.* tab. 59. fig. 288.
NOCTUA. CHRYSON. *Borkh.*

Envergure, 17 lignes.

LE fond des premières ailes est en dessus de couleur d'or pur, légèrement sablé de rougeâtre. Chacune d'elles est traversée de l'angle supérieur au bord interne, à peu de distance de l'angle postérieur, par deux lignes flexueuses parallèles et très-rapprochées, l'une d'un brun-foncé et l'autre d'un gris-bleuâtre. L'intervalle qui sépare celle-ci du bord terminal est lavé de rose, et coupé par une raie brune onduleuse. La base de ces mêmes ailes offre une grande tache mêlée de rose et de brun, et bordée extérieurement par une ligne d'un brun-foncé, dont le milieu forme un angle aigu. Les deux taches ordinaires, très-petites, sont légèrement marquées

en rougeâtre ainsi que les nervures. La frange est jaunâtre.

Les secondes ailes sont en dessus d'un jaunâtre-clair, y compris la frange, avec deux bandes grises parallèles au bord marginal.

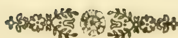
Le dessous des quatre ailes est également d'un jaunâtre-clair, avec quelques ombres correspondantes aux lignes et taches du dessus.

Les palpes sont bruns. La tête et la partie antérieure du corselet sont d'un beau jaune, ainsi que la huppe de poils qui sépare les deux épaulettes. Celles-ci sont de la couleur de la base des premières ailes. L'abdomen participe de la nuance des secondes ailes. Les antennes sont fauves.

Cette description est faite d'après un individu femelle, qui fait partie de la collection de M. Boisduval. Le mâle nous est inconnu.

Cette espèce, aussi belle que rare, que l'on croyait particulière à la Hongrie, a été découverte depuis (en juillet 1827), dans les environs du mont Saint-Bernard ; ce qui permet de croire qu'on finira par la trouver également dans nos départements limitrophes de la Suisse et de la Savoie. Quant à ses premiers états, voici ce que M. Treitschke en dit dans son supplément : « M. Kindermann trouva la chenille en Syrmie « (partie de la Hongrie). D'après ses indications

« elle est d'un beau vert, avec des traits d'un
« blanc pur, et ressemble pour la forme aux es-
« pèces voisines. Sa coque, qu'il m'a remise en
« même temps qu'un superbe exemplaire de l'in-
« secte parfait, est d'un tissu serré blanc et soyeux.
« La chrysalide, qui est étroitement logée, a l'en-
« veloppe des ailes et le fourreau très-prolongé
« de la trompe de couleur jaunâtre, et les autres
« parties d'un brun-noirâtre. »



DXCV. CHRYSOPTÈRE MONNOIE.

CHRYSOPTERA MONETA. (Pl. 139, fig. 2.)

PLUSIA MONETA. *Ochsen. Treits.*
NOCTUA MONETA. *Fabr. Borkh. Hubn.* tab. 59. fig. 289.
NOCTUA NAPELLI. *Devill.*
NOCTUA FLAVAGO. *Esp.* tom. IV. tab. 112. fig. 1.
L'ÉCU. *Engr.* tom. VIII. pl. 334. fig. 584.
NOCTUELLE MONNOIE. *Oliv.* Encycl.

Envergure, 18 lignes.

LE dessus des premières ailes est sablé d'or-pâle sur un fond jaunâtre, avec une tache d'argent mat au centre de chacune d'elles. Cette tache, à peu près réniforme, est divisée en plusieurs parties par les nervures, et s'appuie, du côté extérieur, contre une raie épaisse d'un brun-ferrugineux, légèrement coudée et traversant le milieu de l'aile. Chacune desdites ailes est en outre traversée par deux lignes ondées de couleur brune, dont une près de la base et l'autre du côté opposé. Enfin on voit à l'angle supérieur une tache tirant sur l'argent, cernée inférieurement par une ligne courbe, de couleur brune, et plus bas contre le bord terminal, une

autre tache tirant sur le violet pâle. La frange est d'un jaune-satiné plutôt que doré.

Le dessus des secondes ailes est d'un brun-fauve, avec la frange jaunâtre.

Le dessous des quatre ailes est d'un fauve-clair et sablé de brun.

Les palpes, la tête et le corselet sont jaunâtres et variés de brun. L'abdomen participe de la nuance des ailes inférieures. Les antennes sont fauves.

Cette description concerne les deux sexes, qui ne diffèrent entr'eux que par la forme de l'abdomen.

La chenille a la partie antérieure de son corps très-mince en comparaison de l'inférieure. Dans son jeune âge elle est d'un vert-tendre, avec des points noirs et deux lignes latérales blanches placées au dessus des pattes. Plus tard les points noirs disparaissent, et l'on voit se former, au dessus des deux lignes précitées, deux autres lignes également blanches qui ne s'étendent que sur les deux premiers anneaux. Elle est marquée en outre de trois lignes longitudinales d'un vert-foncé, dont une dorsale qui est double, et les deux autres latérales.

M. Treitschke n'assigne pour nourriture à cette chenille que l'*aconit tue-loup* (*aconitum lycoctonum*), plante des montagnes; mais, sui-

vant les observations du frère de M. Boisduval, qui habite les environs de Falaise, où il la trouve tous les ans, elle vit sur beaucoup d'autres plantes telles que le *topinambour* (*helianthus tuberosus*), l'*hélianthe à grandes fleurs* ou *soleil* (*helianthus annuus*), la *bardane* (*arctium lappa*) et le *concombre* (*cucumis sativus*). Il y en a deux générations par an, l'une qui donne son papillon en juin et l'autre en septembre. Elle se métamorphose à la manière de la Plusie *Gamma*. La chrysalide est d'un vert clair.

La Chrysopière *Monnaie* est rare en Allemagne et en Italie; et la Normandie est la seule contrée de la France où nous soyons sûrs qu'on l'ait trouvée jusqu'à présent.



DXCVI. CHRYSOPTÈRE COQUILLE D'OR.

CHRYSOPTERA CONCHA. (Pl. 139, fig. 3).

PLUSIA CONCHA. *Ochsen. Treits.*

NOCTUA CONCHA. *Fabr. Vieweg. Borkh. Hubn.* tab. 59. fig. 287.

NOCTUA C. AUREUM. *Devill. Fuessly. Knoch. Esp.* tom. IV. tab. 110. fig. 5.

NOCTUA POLYDAMIA. *Cramer ?* tom. IV. pl. 400. fig. D.

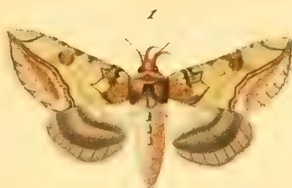
LE C. D'OR. *Engr.* tom. VIII. pl. 325. fig. 587.

NOCTUELLE C. D'OR. *Oliv.* Encycl.

Entomograph. Imp. Russici, vol. I. pag. 69. tab. IV.

Envergure, 18 lignes.

DES trois espèces que renferme le genre *Chrysoptère*, celle-ci est la plus brillante. Sur un fond d'un beau violet satiné et moiré de brun, chaque aile supérieure offre trois grandes taches ou plaques de l'or le plus pur, savoir : une à l'angle supérieure, une au bord terminal (c'est la plus grande), et la troisième au milieu du bord interne. On voit en outre trois autres petites taches d'or, dont une à la base, une sur la tache réniforme et la troisième en forme de C placée sous l'orbiculaire. Cette dernière est ordinairement







P. Dumenil Pinxit

1 Dorée *(deaurata)* fem.^lle 2 Monnoye *(Moneta)* fem. 3 Coquille d'Or *(Concha)* mâle

si peu apparente, qu'il y a lieu de s'étonner que plusieurs auteurs en aient fait le nom de l'espèce. Enfin chaque aile est traversée par deux doubles lignes brunes, dont une ondulée et l'autre sinueuse et coudée : la première est placée près de la base, et l'autre vers l'extrémité de l'aile. La frange est simple et de la couleur du fond.

Les ailes inférieures sont en dessus d'un gris cendré obscur.

Le dessous des quatre ailes est du même gris, avec deux lignes arquées noirâtres sur les inférieures, et la côte des supérieures jaunâtre et marquée de deux points noirs.

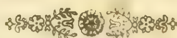
Les palpes sont d'un violet presque noir. La tête est grise. L'avant-corselet et les épaulettes sont de la couleur du fond des ailes supérieures, et coupés par des lignes grises. La huppe de poils du milieu est rousse. L'abdomen, qui participe de la nuance des ailes inférieures, a une petite crête brune sur chacun de ses trois premiers anneaux. Les antennes sont d'un jaune-blanchâtre.

La chenille, très-bien figurée par Hubner, a la tête très-petite, et les trois premiers anneaux arrondis et beaucoup plus grêles que les neuf autres, qui sont anguleux. Le fond de sa couleur est d'un vert-d'herbe : les trois premiers anneaux sont marqués longitudinalement de quatre raies

blanches, dont deux dorsales et deux latérales. Chacun des autres est marqué latéralement d'une raie oblique blanche, et, sur le dos, d'un chevron jaune dont la pointe, dirigée vers l'anus, est placée entre deux points tuberculeux de cette même couleur. La tête est jaune et les pattes sont vertes.

Cette chenille vit sur le *pigamon à feuilles d'ancolie* (*thalictrum aquilegifolium*). On la trouve en mai et juin, et son papillon paraît un mois après qu'elle a formé sa coque. Sa chrysalide est verte, avec une bande d'un noir bleuâtre le long du dos; elle est anguleuse, et son anus est muni de six crochets, suivant l'observation de M. Fischer.

La Chrysoptère *Concha* n'habite que les contrées montagneuses de l'Europe, et principalement la Suisse, d'où viennent la plupart des individus qui se trouvent dans les collections de France et d'Allemagne.

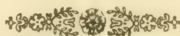


OBSERVATION.

Ici finit la tribu des *Noctuélites*, commencée par mon prédécesseur et continuée par moi, sans qu'il m'ait été possible de décrire dans leur ordre naturel les nombreuses espèces qu'elle renferme, cet ordre ayant été interverti 1° par le plan adopté par M. Godart, et que j'ai été obligé de suivre; 2° par la communication qui m'a été faite, après coup, de plusieurs espèces inédites, que j'ai dû publier à mesure qu'elles me sont parvenues, pour la satisfaction de ceux à qui elles appartenaient. Mais, ainsi que j'ai eu occasion de le dire plusieurs fois, ce défaut sera réparé dans le tableau méthodique que je donnerai à la fin des Nocturnes, et dans lequel je me propose d'augmenter de beaucoup le nombre des coupes génériques, afin de mettre cette partie de l'ouvrage au niveau des progrès que la science a faits depuis qu'il est commencé. En attendant, je crois aller au devant des désirs des souscripteurs, en leur faisant connaître, ci-après, la nomenclature des genres dont se compo-

sera la tribu des *Noctuélites* dans le tableau précité; et, quoique je n'en donne pas les caractères, il leur sera facile néanmoins d'y rapporter les espèces de leur collection, au moyen de ce que j'ai mis à côté du nom de chacun d'eux celui de l'espèce qui lui sert de type, avec le n° de la planche où elle est figurée.

Ces genres, au nombre de quarante-huit, sont ceux que M. Boisduval a adoptés dans son catalogue systématique des Lépidoptères d'Europe, et qui, à l'exception de sept qu'il a créés et que j'ai marqués d'un *, appartiennent soit à M. Latreille, soit à Ochsenheimer, ou à M. Treitschke, son continuateur.



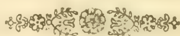
DIVISION

DES NOCTUÉLITES EN 48 GENRES.

1 Cymathophora. (*Flavicornis.*) Pl. 83, pag. 154, vol. 6.
2 Asteroscopus*. (*Cassinia*). Pl. 114, p. 216, v. 7, 1re part.
3 Episema. (*Cœruleocephala*). Pl. 85, p. 187, v. 6.
4 Acronycta. (*Leporina*). Pl. 87, p. 225, v. 6.
5 Diphtera. (*Orion*). Pl. 85, p. 203, v. 6.
6 Bryophila. (*Glandifera*). Pl. 86, p. 210, , v. 6.
7 Noctua. (*Exclamationis*). Pl. 67, p. 238, v. 5.
8 Triphæna (*Pronuba*). Pl. 58, p. 151, v. 5.
9 Amphipyra. (*Tragopogonis*). Pl. 57, p. 145, v. 5.
10 Mania. (*Maura*). Pl. 54, p. 108, v. 5.
11 Heliophobus*. (*Saponariæ*). Pl. 90, p. 272, v. 6.
12 Eriopus. (*Pteridis*). Pl. 93, p. 324, v. 6.
13 Hadena. (*Genistæ*). Pl. 91, p. 285, v. 6.
14 Phlogophora. (*Meticulosa*). Pl. 94, p. 340, v. 6.
15 Eurhipia*. (*Adulatrix*). Pl. 120, p. 331, v. 7.
16 Miselia. (*Oxiacanthæ*). Pl. 96, p. 374, v. 6.
17 Polia. (*Comta*). Pl. 95, p. 359, v. 6.
18 Ilarus*. (*Piniperda*). Pl. 100, p. 436, v. 6.
19 Apamea. (*Didyma*). Pl. 100, p. 444, v. 6.
20 Luperina*. (*Testacea*). Pl. 81, p. 133, v. 6.
21 Mamestra. (*Brassicæ*). Pl. 102, p. 37, v. 7, 1re part.
22 Thyatyra. (*Batis*). Pl. 103, p. 46, v. 7. 1re part.
23 Gonoptera. (*Libatrix*). Pl. 131, p. 478, v. 7, 1re part.
24 Mythymna. (*Albi-puncta*). Pl. 80, p. 109, v. 6.
25 Orthosia. (*Cœcimacula*). Pl. 77, p. 69, v. 6.

26 Caradrina. (*I. intactum*). Pl. 77, p. 80, v. 6.
27 Leucania. (*Pallens*). Pl. 105, p. 68, v. 7, 1re part.
28 Nonagria (*Typhæ*). Pl. 106, p. 94, v. 7, 1re part.
29 Xanthia. (*Croceago*). Pl. 128, p. 447, v. 7, 1re part.
30 Cosmia. (*Diffinis*). Pl. 108, p. 116, v. 7, 1re part.
31 Cerastis. (*Rubricosa*). Pl. 79, p. 99, v. 6, 1re part.
32 Xylina. (*Exoleta*). Pl. 111, p. 163, v. 7, 1re part.
33 Cucullia. (*Verbasci*). Pl. 124, p. 392, v. 7, 1re part.
34 Abrostola. (*Triplasia*). Pl. 132, p. 486, v. 7, 1re part.
35 Chrysoptera (*Deaurata*). Pl. 139, p. 61, v. 7, 2e part.
36 Plusia. (*Chrysitis*). Pl. 134, p. 21, v. 7, 2e part.
37 Anarta. (*Myrtilli*). Pl. 118, p. 286, v. 7, 1re part.
38 Heliothis. (*Dipsacea*). Pl. 119, p. 308, v. 7, 1re part.
39 Acontia. (*Solaris*). Pl. 121, p. 346, v. 7, 1re part.
40 Catephia. (*Alchymista*). Pl. 53, p. 100, v. 5.
41 Catocala. (*Fraxini*). Pl. 45, p. 50, v. 5.
42 Ophiusa. (*Tirrhæa*). Pl. 55, p. 119, v. 5.
43 Cerocala* (*Scapulosa*). Pl. 121, p. 353, v. 7, 1re part.
44 Euclidia. (*Glyphica*). Pl. 52, p. 96, v. 5.
45 Brephos. (*Parthenias*). Pl. 51 p. 89, v. 5.
46 Timia*. (*Margarita*). non décrite (1).
47 Antophyla. (*Purpurina*). Pl. 123, p. 373, v. 7, 1re part.
48 Erastria. (*Argentula*). Pl. 123, p. 373, v. 7, 1re part.

(1) Cette belle espèce, que nous n'avons pu encore nous procurer, sera donnée dans le supplément, avec beaucoup d'autres qui ont été reconnues depuis appartenir à la France.



GENRE PLATYPTÉRIX (1).

GENUS PLATYPTERIX. *Lasp. Latr. Ochsen. Treits.*

DREPANA. *Schrank.*
PHALÆNA. *Linn. Fabr. Degeer. Geoff.*, etc.
BOMBYX. *Wien. Verz. Illig. Borkh. Esp. Hubn.*, etc.
PLATYPTÈRE. Encycl. méth. entom. tom. 10. p. 156.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Palpes inférieurs très-petits et presque coniques. — Trompe courte et presque nulle. — Antennes peu longues, pectinées dans le mâle et ciliées dans la femelle ; ailes grandes et presque horizontales dans l'état de repos; les supérieures recouvrant alors très-peu les inférieures. — Sommet des premières courbé en forme de faucille dans le plus grand nombre des espèces. — Tête petite et corps plus ou moins grêle.

Chenille nue à 14 pattes seulement, le dernier anneau en étant privé, et se terminant en une queue relevée simple et tronquée. — Chrysalide saupoudrée de blanc ou de bleuâtre, et contenue dans un léger cocon de soie enveloppé lui-même d'une feuille à demi roulée.

Ce genre, établi par Laspeyres, naturaliste prussien, et adopté par M. Latreille, ne renferme

(1) Ce nom vient de deux mots grecs qui signifient ailes larges ou amples. Nous lui avons conservé en français sa

que sept espèces parmi les Lépidoptères d'Europe. Toutes, à l'exception d'une seule (*Spinula*), sont reconnaissables au premier coup d'œil par la forme de leurs ailes supérieures, dont le sommet se prolonge et se courbe plus ou moins en faucille. Leurs autres caractères sont : palpes très-petits et presque coniques ; trompe courte et presque nulle ; antennes pectinées dans le mâle et ciliées dans la femelle ; ailes grandes relativement au corps et presque horizontales dans l'état de repos, les supérieures recouvrant alors très-peu les inférieures ; tête petite et corps plus ou moins grêle.

On voit par l'ensemble de ces caractères que les *Platyptérix* diffèrent très-peu des Phalènes dans l'état parfait ; mais il n'en est pas de même sous la forme de chenilles : les leurs ne sont pas arpenteuses ; seulement elles manquent de pattes anales, et ont leur extrémité postérieure terminée en queue, comme celles de certains Bombyx (*Genus Dicranura*. Lat.), auxquelles elles ressemblent encore par la forme générale du corps,

---

terminaison latine par la même raison qu'il est reçu depuis long-temps de dire *bombyx* et non pas *bombice*. Quant au nom de Platyptère employé dans l'Encyclopédie comme en étant la traduction, nous ne l'avons pas adopté, attendu qu'il a déjà été appliqué par Meigen à un genre de Diptères.

et par l'attitude (1) qu'elles prennent dans l'état de repos et lorsqu'on les touche sur le dos; mais elles en diffèrent : 1° en ce que leur queue est simple, c'est-à-dire qu'elle n'est ni creuse ni bifurquée comme celle du Bombyx *Vinula*, *Furcula*, etc., chez qui elle se compose, comme on sait, de deux gaînes ou tuyaux mobiles, renfermant chacun un filet charnu ou tentacule que la chenille en fait sortir à volonté; 2° en ce que leur tête, loin de pouvoir se cacher sous le premier anneau, comme on le voit dans les chenilles que nous venons de citer, le déborde au contraire de beaucoup. Du reste, elles sont rases, ou si quelques unes ont des poils, ils sont clairsemés et à peine visibles à l'œil nu. Leur tête est assez grosse, aplatie verticalement et un peu échancrée dans le haut, et leur dos est garni de tubercules dont la forme et la position varient suivant chaque espèce.

Quant à leur manière de vivre, elle se rapproche beaucoup de celle des chenilles de *Pyrales* appelées *Tordeuses* ou *Rouleuses* (*Tortrices*),

(1) Dans cette attitude, elles relèvent les deux extrémités de leur corps, baissent la tête qu'elles ramassent presque sous le ventre, et ressemblent alors, dit *Réaumur*, à ce petit poisson de mer que l'on voit desséché dans les cabinets d'histoire naturelle, et qui porte vulgairement le nom de *cheval marin* (*syngnathe hippocampe*).

Comme elles, elles vivent et se changent en chrysalide dans des feuilles dont elles roulent ou plient les bords.

Ainsi les *Platyptérix* appartiennent à la fois aux Phalènes, aux Bombyx et aux Pyrales. On conçoit d'après cela la difficulté de les mettre à leur véritable place dans une méthode naturelle : aussi M. Latreille, après les avoir mis successivement parmi les *Phalénites* et les *Pyralites* les a-t-il rapportés à sa tribu des *Faux Bombyx* dans son dernier ouvrage, intitulé : *Familles naturelles du règne animal.* Cependant nous savons que ce n'est pas encore là sa dernière détermination au sujet de ce genre anomal; car il a bien voulu nous dire que, dans la nouvelle édition qui se prépare du *Règne animal* de M. Cuvier, et dont il est chargé de rédiger la partie entomologique, il se propose d'établir une nouvelle coupe sous le nom de d'*Aposure*, qui comprendra toutes les espèces provenant de chenilles qui manquent de pattes anales, et dont l'extrémité postérieure se termine en pointe, soit simple, soit bifurquée, et dans laquelle par conséquent les *Platyptérix* viendront se ranger naturellement Dans cet état de choses nous sommes obligés de donner ici isolément le genre dont il s'agit, sauf, dans notre tableau méthodique, à le comprendre dans la tribu dont il fera définiti-

vement partie, d'après la dernière détermination de M. Latreille (1).

Pour compléter l'histoire des *Platyptérix*, il nous reste à dire que leurs chenilles paraissent deux fois par an, la première en mai et juin, et la seconde en septembre. Celles de la première époque subissent toutes leurs métamorphoses dans le courant de l'été; celles de la seconde passent l'hiver en chrysalide, et ne donnent leur papillon qu'au printemps suivant. Toutes ces chenilles vivent sur les arbres, et ce n'est guère qu'en les élevant qu'on se procure leurs papillons, qu'il est très-rare de rencontrer volant dans les bois ou ailleurs.

Nous avons dit plus haut que ces chenilles se changent en chrysalide dans une feuille roulée. Cette chrysalide est contenue dans un cocon à

(1) Dans la première partie que M. Boisduval vient de publier de son Catalogue systématique des Lépidoptères d'Europe, le genre *Platyptérix* figure seul dans sa tribu des *Drépanalides*, et cette tribu est placée entre celle des *Zeuzérides* et celle des *Pseudo-Bombycines*; or la première finit par le genre *Hépiale* et la seconde commence par le genre *Harpya* (*Bombix Fagi*); par conséquent le genre *Platyptérix* ferait le passage de l'un à l'autre : cela ne nous paraît naturel ni pour la chenille, ni pour l'insecte parfait; il y a probablement ici une lacune qui doit être remplie par des genres exotiques.

demi transparent, et celui-ci est attaché aux parois de la feuille par de gros fils de soie qui ressemblent, suivant la comparaison de Degeer, à des câbles qui retiennent un vaisseau à l'ancre. Il offre encore une autre particularité qui n'a pas échappé à ce célèbre observateur, c'est d'être ouvert par le bout opposé à celui par lequel le papillon doit sortir, la chenille ayant ménagé cette issue en le construisant pour se débarrasser de la dépouille de sa peau, qui l'aurait gênée dans l'intérieur très-étroit de ce cocon, après s'y être changée en chrysalide. Celle-ci n'a rien de particulier pour la forme; elle est plus ou moins alongée suivant les espèces, et presque toujours couverte d'une poussière blanche ou bleuâtre, qui empêche d'apercevoir sa véritable couleur, qui est brune. Une seule, celle du Platyptérix *Harpon*, a deux petites pointes sur la tête.

Les sept espèces de *Platyptérix* connues peuvent être groupés ainsi qu'il suit, SAVOIR :

Angle supérieur des premières ailes.	En faucille ; bord terminal ou extérieur.	Sans dents.	*Falcula.* *Curvatula.* *Hamula.* *Unguicula.*
		Avec une ou plusieurs dents.	*Lacertula.* *Sicula.*
	Arrondi.		*Spinula.*

Angle supérieur des premières ailes en faucille. Bord terminal sans dents.

DXCVII. PLATYPTÉRIX FAUCILLE.

PLATYPTERIX FALCULA (Pl. 140, fig. 1).

Platypterix falcula. *Lasp. Ochsen. Treits.*

Drepana falcula. *Schrank.*

Bombyx falcula. *Hubn.* tab. 2. fig. 44. *Esp.* tom. III. tab. 73. fig. 1-6. *Wien. Vers. Illig. Brahm. Borkh. Schrank. Lang, Verz. Naturf.*

Phal. falcataria. *Linn. Fabr. Fuessly. Gotze. Muller.*

Phal. faucille. *Degeer.* tom. II. pag. 353. pl. 6. fig. 1.

La faucille. *Engr.* tom. V. pl. 207. fig. 276.

La faux (phal. falcataria). *Devill.* entom. *Linn.* tom. II. pag. 292.

Platyptère faucille (platypt. falcula). *Latreille.* Dict. d'hist. nat. 2e édit. tom. 27. pag. 8. Encycl. méth. tom. 10, pag. 156.

Envergure, 16 lignes.

Les quatre ailes sont en dessus d'un jaune feuille-morte plus ou moins clair, avec cinq lignes brunes ondulées et légèrement arquées sur chacune d'elles. Les premières ailes sont en outre ombrées de noir-bleuâtre à l'angle supé-

rieur, et traversées obliquement depuis cet angle jusqu'au bord interne par une raie ferrugineuse plus épaisse que les lignes ondulées, et leur disque est marqué d'une tache et de deux points de couleur brune.

Le dessous des quatre ailes ne diffère du dessus que par le défaut d'ombre à l'angle supérieur.

Le corps, la tête et les antennes sont de la couleur du fond des ailes.

Cette description concerne les deux sexes, qui ne diffèrent ordinairement que par les antennes et l'abdomen; cependant quelquefois le mâle se rapproche pour le fond de la couleur du Platyptérix *Harpon*.

La chenille a la tête d'un jaune-brun et bordée de rouge, avec les mandibules noires ; le ventre, les pattes et les côtés d'un vert-pâle, avec les stigmates jaunes et cernés de noir ; le dos d'un rouge-brun foncé, avec une raie d'une teinte plus foncée encore sur le commencement de chaque anneau; les jointures jaunâtres; deux petits tubercules coniques sur chacun des cinq premiers anneaux, dont ceux du premier et du quatrième sont plus grands que les autres; enfin quelques poils courts et roides implantés sur ces tubercules.

Cette chenille vit sur le *bouleau* (*betula alba*), l'*aune* (*alnus viscosa*), le *tremble* (*populus tremula*), le *saule ordinaire* (*salix alba*) et le *chêne* (*quercus robur*). Elle paraît deux fois par an, en mai et septembre. Celles de la première époque donnent leurs papillons en juillet, et celles de la seconde au printemps suivant.

Le Platyptérix *Faucille* se trouve dans toute la France; il n'est pas rare aux environs de Paris.



DXCVIII PLATYPTÉRIX HARPON.

PLATYPTERIX CURVATULA. (Pl. 140, fig. 2).

Platypterix curvatula. *Lasp. Ochsen. Treits.*
Bombyx harpagula. *Hubn.* tab. 2. fig. 42 et 43.
Bombyx falcula. *Illig.*
La faucille, var. *Engr.* tom. v. pl. 208. fig. 276. f. g.
Phal. faucille. *Degeer.* tom. 1. pag. 333. pl. 24. fig. 1-9.
Sepp. Neederl. ins. nacht vlind., etc. tab. 12. p. 47.
Platyptère harpon. Encycl. méth. tom. 10. pag. 156.

Envergure, 16 lignes et demie.

Les quatre ailes sont en dessus d'un roux-ferrugineux plus ou moins foncé, avec quatre lignes brunes ondulées sur chacune d'elles. Ces lignes sont également bien marquées, et bordées de bleuâtre sur les premières ailes seulement. Celles-ci sont en outre traversées obliquement, depuis l'angle supérieur jusqu'au bord interne, par une raie d'un brun-ferrugineux plus épaisse que les lignes ondulées, et leur disque est occupé par deux points d'un noir-bleuâtre.

Le dessous des quatre ailes est d'un beau jaune-fauve uni, sur lequel on aperçoit à peine quelques unes des lignes du dessus; et l'on voit sur le disque de chacune d'elles un petit chevron noir bien marqué.

Le corps, la tête et les antennes sont de la couleur du fond des ailes.

Cette description concerne les deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que par les antennes et l'abdomen.

La chenille de ce Platyptérix ressemble, au premier coup d'œil, à celle du précédent. Toutefois elle en diffère principalement par ces deux caractères : 1° chez elle, la raie dorsale brune se prolonge sans interruption de la tête à la pointe du dernier anneau; et 2° ses côtés sont d'un vert plus vif que ceux du Platyptérix *Faucille*. Du reste, elle a la tête blanche et rayée de brun, des épines sur les 2e, 3e et 5e anneaux, et de petits tubercules sur les autres. Ces épines et ces tubercules sont garnis de poils fins et noirâtres, mais qui ne sont guère visibles qu'à la loupe.

Cette chenille vit sur l'*aune* (*alnus viscosa*); elle paraît et donne son papillon deux fois par an, comme celle de l'espèce précédente, et aux mêmes époques. Sa chrysalide est brunâtre avec l'enveloppe des ailes plus foncée, et deux petites pointes à la tête qu'on ne remarque pas sur celles des autres espèces.

Le Platyptérix *Harpon* est plus rare en France que la *Faucille*. Je ne l'ai jamais trouvé qu'une fois aux environs de Paris, dans les bois de Verrières.

DXCIX. PLATYPTERIX HAMEÇON.

PLATYPTERIX HAMULA. (Pl. 140, fig. 3.)

Platypterix hamula. *Lasp. Ochsen. Treits.*

Drepana hamula. *Schrank.*

Bombyx hamula. *Hubn.* tab. 12. fig. 45, 46 et 47. *Wien. Verz. Illig. Borkh. Brahm.*, *Gotze. Esp.* tom. III. tab. 74. fig. 1-2.

Bombyx uncinula. *Borkh.*

Phalena falcata. *Fabr. Gotze.*

Phalena binaria. *Naturf. Berl. Mag.*

La serpette (g. falculataria) et la faucille (falcata). *Devill* tom II. pag. 301 et 334.

Le hameçon. *Engr.* tom. V. pl. 208. fig. 278.

Platyptère hameçon. Encycl. méth. tom. 10. pag. 157.

Sepp. Neederl. ins. nacht. vlind. II. tab. 16. pag. 63.

Albin. Engl. ins. tab. 65. a-d.

Wilkes. Engl. moths. L. I. ch. I. A. I. S. E. 3. pag. 14.

Envergure, 12 à 14 lignes.

Cette espèce a l'angle supérieur de ses premières ailes moins aigu et moins en faucille que les précédentes. Les quatre ailes sont en dessus d'un fauve plus ou moins vif, et traversées chacune par deux lignes jaunes, entre lesquelles on voit deux points d'un noir bleuâtre ; mais souvent ces points ne sont bien marqués que sur

les supérieures ; et souvent aussi les inférieures n'ont qu'une ligne jaune.

Le dessous des quatre ailes est d'un jaune-fauve uni, sans aucune ligne ni tache.

Le corps, la tête et les antennes sont de la couleur du fond des ailes.

Cette description ne concerne que le mâle. La femelle, beaucoup plus grande, est d'un fauve-pâle, et marquée ordinairement de trois lignes jaunes sur les ailes supérieures et de deux grises sur les inférieures.

La chenille est d'un brun-verdâtre sur le dos des trois premiers et des deux derniers anneaux, et d'un jaune-brun sur les autres. De chaque côté du corps règne une ligne longitudinale jaune, qui sépare la couleur du dos de celle du ventre, qui est d'un gris-brun. Le troisième anneau est surmonté d'un tubercule bifide, dont la base est entourée de petits points blancs. Enfin la pointe qui termine le dernier anneau est plus longue que dans les autres espèces, et de couleur brune.

On trouve cette chenille sur les chênes et les bouleaux, en juin et en septembre, et son papillon paraît au printemps et en août.

Ce Platyptérix habite l'Allemagne, l'Italie et la France. Il n'est pas très-rare aux environs de Paris, surtout dans les bois de Verrières.

DC. PLATYPTÉRIX SERPETTE.

PLATYPTERIX UNGUICULA. (Pl. 140, fig. 4.)

Platypterix unguicula. *Laps. Ochsen. Treits.*
Bombyx unguicula. *Hubn.* tabl. 12. fig. 48.
Bombyx sicula. *Esp.* t. III. tab. 74. f. 4-7. *Borkh. Brahm.*
Bombyx falcula. *Illig.*
Bombyx cultraria. *Fabr.*
Le coutelas (p. cultraria). *Devill.* ent. *Linn.* t. II. p. 299.
La serpette. *Engram.* tom. v. pl. 207. fig. 275.
Kléemann. tab. 21. fig. 1-7.

Envergure, 11 à 13 lignes.

Cette espèce a l'angle supérieur de ses premières ailes encore moins aigu et moins courbe que la précédente. Les quatre ailes sont en dessus d'un jaune orangé ou souci, et traversées dans le milieu par une bande d'un rouge-brun bordée de jaune clair sur les supérieures seulement. Une bande plus étroite de la même couleur borde leur extrémité.

Le dessous des quatre ailes est d'un jaune-orangé uni.

Le corps, la tête et les antennes sont de la couleur du fond des ailes.

Cette description concerne les deux sexes,

qui ne diffèrent entre eux que par la forme des antennes et de l'abdomen. La femelle est toutefois plus grande que le mâle, et ordinairement d'un ton plus clair.

La chenille, suivant la figure de Kléemann, est de toutes ces congénères celle qui ressemble le plus en petit à celle du Bombyx *vinula*, bien entendu toutefois que la pointe qui termine son dernier anneau est simple. Elle a, comme cette dernière, une tache en forme de losange de couleur rose, et placée sur le dos comme une selle. Le reste du corps est d'un brun-rougeâtre, avec deux raies latérales qui partent du premier anneau et vont se réunir en pointe sur le dos du cinquième. Le troisième anneau est surmonté d'une seule pointe charnue, et la tête, qui est très-grosse à proportion de la partie antérieure du corps, est rougeâtre.

Cette chenille vit sur le *chêne ordinaire* (*quercus sobur*), le *hêtre* (*fagus sylvestris*), ainsi que sur le *prunier épineux* (*prunus spinosa*), suivant Esper. On la trouve en même temps que l'espèce précédente, et son papillon paraît aussi aux mêmes époques. Sa chrysalide est brune et saupoudrée de bleuâtre.

Cette espèce se trouve en France et en Allemagne, principalement sur les bords du Rhin. Je ne l'ai prise qu'une seule fois aux environs de Paris.

Angle supérieur des premières ailes en faucille. Bord terminal avec une ou plusieurs dents.

DCI. PLATYPTÉRIX LÉZARD.

PLATYPTERIX LACERTULA. (Pl. 140, fig. 5.)

PLATYPTERIX LACERTULA. *Lasp. Ochsen. Treits.*

DREPANA LACERTULA. *Schrank.*

BOMBYX LACERTULA et SCINCULA. *Hubn.* bomb. tab. 12. fig. 49 et 50. *Esp.* tom. III. tab. 72. fig. 3-6. *Wien. Verz. Illig. Borkh. Lang. Verz. Brahm.*

PHALENA LACERTINARIA. *Linn. Fab. Fuessly. Berl. Mag. Gotze. Muller.*

GEOM. DENTARIA. *Thunberg.* Dissert. ent. 1. pag. 5.

LA LACERTINE. *Engr.* tom. V. pl. 219. fig. 279.

PHAL. LACERTINE. (P. G. LACERTINARIA. *Devill.* ent. *Linn.* tom. 2. pag. 294.

PHAL. LACERTINE *Degeer.* tom. I. pag. 3 40. pl. 10. fig. 5 et 8. tom. II. pag. 335. n° 3. pl. 5. fig. 6 et 7.

Réaumur. Insect. tom. 2. pl. 22. fig. 4-6.

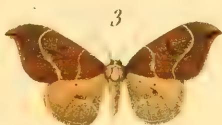
PLATYPTÈRE LÉZARD. Encycl. méth. entom. t. 10. p. 156.

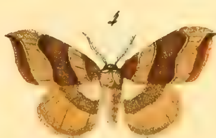
Envergure, 11 à 13 lignes.

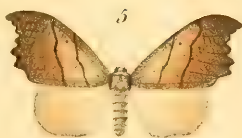
CETTE espèce diffère des précédentes par le bord terminal de ses premières ailes, qui présente six dentelures entre l'angle supérieur et



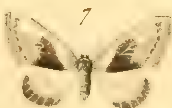












P. Dumenil Pinxit

1 Faucille (*Falcula*) mâle. 2 Harpon (*Curvatula*) mâle. 3 Hameçon (*Hamula*) mâle. 4 Serpette (*Unguicula*) mâle. 5 Lézard (*Lacertula*) fem. 6 Stylet (*Sicula*) mâle. 7 Petite Epine (*Spinula*) fem.

l'angle postérieur. Ces mêmes ailes sont en dessus d'un jaune feuille-morte finement tiqueté de brun, et traversées dans le milieu par deux lignes brunes parallèles, entre lesquelles on voit vers le haut un petit point noir. Les inférieures sont en dessus d'un brun roussâtre, avec un petit point central brun.

Le dessous des quatre ailes est d'un ton plus clair que le dessus, avec un point noirâtre bien marqué au centre de chacune d'elles. Les inférieures sont en outre traversées par une ligne brune très-ondulée.

Le corselet, la tête et les antennes sont de la couleur des ailes supérieures. L'abdomen participe de celles des inférieures.

Cette description concerne les deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que par les antennes et l'abdomen, et parce que la femelle est un peu plus grande que le mâle.

La nature a employé un singulier moyen pour soustraire la chenille de ce Platyptérix à la voracité de ses ennemis : elle lui a donné des couleurs tellement assorties à sa forme bizarre, qu'elle ressemble au premier coup d'œil, dit Degeer, à de la fiente d'oiseaux tombée sur une feuille. C'est effectivement l'illusion qu'elle produisit sur moi, la première fois que je la trouvai, et cette illusion ne cessa que quand je la vis re-

muer (1). Voici, au reste, la description très-exacte qu'en donne le célèbre observateur que nous venons de citer. « Sa couleur, dit-il, est « brun-clair et jaunâtre, mêlé de taches et de « nuances d'un brun plus obscur. La peau est « raboteuse et très-inégale, garnie de plusieurs « tubercules et de plusieurs rides. Les tuber- « cules du second et du troisième anneau se font « le plus remarquer. Il y en a deux sur chacun « de ces anneaux. Ils sont très-élevés et doubles, « ou comme composés de deux mamelons. Sur « le onzième anneau il y a aussi deux tubercules « plus élevés que les autres. Tous ces tubercules « sont en forme de mamelons charnus de cha- « cun desquels part un petit poil. Le dernier an- « neau se termine en une pointe conique. La tête « est grise avec des mouchetures d'un brun- « clair.

Cette chenille vit sur le *bouleau blanc* (*betula alba*); elle paraît deux fois par an, en juin et en septembre. Celles de la première époque donnent leurs papillons en août, et celles de la se-

---

(1) J'ai trouvé cette chenille, pour la première fois, le 30 juin de cette année (1828) dans le parc de Chambord. M. Rippert, à qui je la laissai, a bien voulu en prendre soin, et m'a envoyé depuis le papillon qu'elle a produit, avec sa coque et la feuille de bouleau qui enveloppait cette dernière.

conde au printemps suivant. La chrysalide, dont le fond est brun, est saupoudrée de blanc, et s'aperçoit facilement à travers le cocon de soie jaune et d'un tissu clair qui la renferme.

Le Platyptérix, assez commun en Allemagne, ne l'est pas autant en France, si j'en juge par le petit nombre de collections qui le possèdent à Paris.



DCII. PLATYPTÉRIX STYLET.

PLATYPTERIX SICULA. (Pl. 140, fig. 6.)

Platypterix sicula. *Lasp. Ochsen. Treits.*

Bombyx. sicula. *Hubn.* bomb. tab. II. fig. 41. *Wien. Verz. Illig. Brahm.*

Phal. harparia. *Fabr.*

Bomb. harpagula. *Esp.* tom. III. tab. 73. fig. 1. 2. *Borkh.*

Le harpon. *Engr.* tom. V. pl. 208. fig. 277.

Envergure, 12 à 13 lignes.

Les ailes supérieures de cette espèce offrent au milieu du bord terminal un angle obtus qui n'existe pas chez les précédentes. Elles sont en dessus d'un brun-violet, avec leur extrémité bordée par une bande étroite bleuâtre, bordée elle-même du côté interne par deux lignes ondulées, l'une noire et l'autre d'un violet-clair. Elles sont en outre marquées, au centre, de plusieurs petits points jaunes placés sur une tache brune, entre deux lignes transverses et ondées de cette dernière couleur.

Les ailes inférieures sont en dessus d'un gris-roussâtre, et traversées par plusieurs lignes brunes ondulées.

Le dessous des quatre ailes est d'un jaune-fauve, avec une tache grise au centre de chacune d'elles.

Le corps, la tête et les antennes sont de la couleur du fond des ailes supérieures.

Cette description ne concerne que le mâle. La femelle offre à peu près le même dessin, mais sur un fond d'un fauve-clair.

La chenille a la tête jaune et tachetée de brun. Son ventre est jaunâtre et fouetté de rouge, surtout aux premier et cinquième anneaux. Ses côtés sont d'un brun-rougeâtre, avec des raies plus claires et des raies plus foncées. Son dos est d'un beau jaune-citron, avec des taches brunâtres qui sont plus abondantes sur les trois premiers anneaux. Le troisième anneau est surmonté d'un tubercule bifide, et la pointe de la queue est d'un brun foncé.

On trouve cette chenille en mai et juin sur le *chêne*, le *bouleau* et le *tilleul*. La chrysalide, de forme ordinaire, est saupoudrée de bleuâtre, et son papillon paraît en août.

Cette espèce est moins rare en Allemagne qu'en France.



Angle supérieur des premières ailes arrondi.

DCIII. PLATYPITERIX PETITE ÉPINE.

PLATYPTERIX SPINULA. (Pl. 140, fig. 7.)

PLATYPTERIX SPINULA. *Lasp. Ochsen. Treits.*
DREPANA SPINULA. *Schrank.*
BOMBYX SPINULA. *Hubn.* Bomb. tab. II. fig. 40. *Esp*: tom. III. tab. 83. fig. 6. *Wien. Verz. Illig. Borkh.*
PHAL. ATT. RUFFA. *Linn. Devill.*
BOMBYX. COMPRESSA *Fabr. Panz.*
NOCTUA CANDIDULA. *Lang. Verz.*
GEOM. MODESTA. *Naturf.*
PHALENA GLAUCATA. *Scopoli.* ent. carn. pag. 221. tab. 32. fig. 549.
LA VERDATRE (PHAL. GLAUCATA). *Devill.* ent. *Linn.* tom. 2. pag. 364.
Engram. suppl. pl. IX. fig. 280. a. b. c.
Albin. engl. ins. tab. 65. e-h.

Envergure, 12 à 14 lignes.

C'EST par sa chenille que cette espèce a été rangée parmi les Platyptérix, car sous l'état d'insecte parfait elle n'a aucun rapport avec les autres espèces de ce genre, et semblerait plutôt

appartenir aux Phalènes géomètres par la coupe de ses ailes : les supérieures, dont le sommet n'est nullement arqué, sont blanches en dessus, avec une double rangée de lunules d'un gris-bleuâtre qui longe le bord terminal, et une tache brune au milieu du bord interne, laquelle est bordée de fauve et surmontée d'une autre tache grise qui s'avance d'une manière oblique jusqu'au milieu de l'aile. Sur cette dernière tache on distingue les nervures qui ressortent en blanc, et forment par leur disposition une petite branche épineuse ; d'où vient le nom de *Spinula*, (*petite épine)*, donné à cette espèce.

Les ailes inférieures sont d'un blanc-sale en dessus, avec leur extrémité bordée par une bande maculaire d'un gris-bleuâtre.

Le dessous des premières ressemble au dessus, celui des secondes est entièrement blanc.

Le corps, la tête et les antennes semblables.

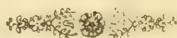
Cette description concerne les deux sexes, qui ne diffèrent que par les antennes, et parce que la femelle est un peu plus grande que le mâle.

La chenille de ce Platyptérix a la même forme que celle des autres espèces, bien que son papillon soit si différent; c'est-à-dire qu'elle va en grandissant depuis le cou jusqu'au troisième anneau inclusivement, et en diminuant depuis le

quatrième jusqu'au dernier, qui se termine en pointe. Sa couleur est d'un brun-rouge tantôt clair, tantôt foncé. Le second anneau est garni de deux petits tubercules suivis de deux autres beaucoup plus grands, et dont la pointe est brunâtre. Derrière ceux-ci il y a une tache blanchâtre ponctuée de brun-noir. Un autre petit tubercule isolé se remarque sur le pénultième anneau, et le dernier est marqué latéralement d'une petite raie blanchâtre.

Cette chenille vit sur le *prunelier (prunus spinosa)*, et se montre deux fois par an, la première en mai et juin, et la seconde en août et septembre. Les chenilles de la première époque donnent leurs papillons en juillet; celles de la seconde ne les donnent qu'en mai de l'année suivante, après avoir passé l'hiver en chrysalide. Cette chrysalide est brune avec le dos bleuâtre; elle est contenue dans un tissu léger entre des feuilles.

Le Platyptérix *Spinula* est assez commun en France.



TRIBU V.

Phalénites. *Phalœnites.*

Cette tribu se composait primitivement des Phalènes proprement dites, ou *Géomètres*, et des *Platyptérix;* mais M. Latreille en ayant retranché ceux-ci, ainsi qu'on l'a vu à leur article, elle se borne maintenant aux premières, dont voici les caractères :

Ailes entières ou sans fissures, généralement moins solides et plus grandes relativement au corps que celles des Bombycites *et des* Noctuélites; *étendues horizontalement, ou en toit large et écrasé, dans l'état de repos; les supérieures manquant des deux taches ordinaires (l'orbiculaire et la réniforme) qui distinguent les noctuélites, et les inférieures étant peu plissées au bord interne, lorsqu'elles sont cachées par les supérieures.*

Antennes sétacées, tantôt simples (1) *dans les deux sexes, tantôt pectinées ou ciliées dans les mâles seulement.*

Palpes inférieurs couvrant toujours les supérieurs, de forme peu variée, souvent très-velus et avançant très-peu au-delà du chaperon lorsqu'ils le dépassent. — Trompe grêle,

---

(1) Ce caractère ne doit s'entendre que des antennes vues à l'œil nu, car examinées à la loupe elles ne paraissent jamais simples ou filiformes.

plus souvent membraneuse que cornée, plus ou moins saillante dans la majeure partie des espèces, et nulle ou presque nulle dans les autres.

Corselet plus souvent velu que squammeux, et jamais huppé ni crêté. — Abdomen généralement long et grêle, excepté chez certaines femelles.

Chenilles nues ou garnies seulement de poils rares et courts, et toujours arpenteuses (1) *quel que soit le nombre de leurs pattes, qui varie de douze à quatorze y compris les anales qui ne manquent jamais, parce que dans celles qui en ont plus de dix (et c'est le plus petit nombre), les six premières et les quatre dernières seules servent à la progression, les intermédiaires étant trop courtes pour cet usage.*

Mode de transformation très-varié.

M. Latreille, dans ses *Familles naturelles du règne animal*, ne divise la tribu des Phalénites qu'en trois genres, savoir : les *Métrocampes*, dont les chenilles ont douze pattes ; les *Phalènes*, dont les chenilles ont dix pattes, et les deux sexes ont des ailes propres au vol ; et les *Hibernies*, dont les chenilles ont également dix pattes, mais dont les femelles sont aptères ou semi-aptères et ne peuvent voler. Ces trois genres sont évidemment insuffisants pour y rapporter les sept cents espèces de *Phalènes* environ que l'on connaît, et dont cinq cents au moins appartiennent à l'Europe. Sans doute l'illustre savant

---

(1) Voir la définition de ce mot, page 113.

qui les a établis en aurait augmenté le nombre, si, plus occupé de grands aperçus que de détails, il avait eu le loisir d'étudier cette tribu de Lépidoptères, avec l'attention minutieuse que peuvent avoir ceux qui n'embrassent pas, comme lui, toutes les parties de l'entomologie. M. Treitschke, qui ne décrit que 340 Phalènes d'Europe, les répartit sur dix-neuf genres formés en grande partie, comme il le dit lui-même, d'après les familles du catalogue systématique des Viennois (1). Prévenu en faveur de sa classification, je m'étais proposé de l'introduire sans aucun changement dans cet ouvrage; mais par l'application que j'en ai faite à ma collection, j'ai reconnu que l'auteur comprend dans ses genres une foule d'espèces qui n'en ont pas les caractères, et que le dix-neuvième et dernier qu'il appelle *Idæa* (2), se compose des espèces les plus disparates, telles que la *Dealbata*, la *Calabraria*, l'*Ornaturia*, etc.; en sorte qu'on pourrait croire qu'il y a réuni toutes celles qui n'ont pu trouver place dans les dix-huit genres précé-

(1) Voir la préface de son 4e vol. publié en 1827.

(2) Je n'aurais pu conserver ce nom, lors même que j'aurais adopté le genre qu'il désigne, attendu qu'il a déjà été donné à un genre de Lépidoptères diurnes, parmi les Exotiques.

dents, sans s'embarrasser si elles avaient la moindre analogie entre elles. Cependant, à l'exception de ce genre, qui doit être considéré comme nul, les autres m'ont paru reposer sur des bases certaines, et j'ai cru ne pouvoir mieux faire que de les conserver, mais en les restreignant aux espèces qui s'y rapportent réellement. En conséquence, j'ai dû, de mon côté, établir de nouvelles coupes génériques, pour suppléer à l'insuffisance de celles de l'entomologiste allemand. En dernière analyse, après avoir bien examiné et comparé entre elles près de 400 espèces de Phalénites, leur tribu m'a paru susceptible d'être divisée en 48 genres, pour la formation desquels j'ai étudié ces insectes non-seulement dans l'état parfait, mais sous celui de chenilles, toutes les fois que ces dernières m'ont été connues. Néanmoins, pour ne pas allonger inutilement le tableau que je donne ci-après de ces 48 genres, je n'y fais mention des chenilles que relativement au nombre de leurs pattes, qui m'ont servi à partager ces lépidoptères en trois grandes divisions; et quant aux coupes génériques, je me borne à en exposer les caractères tirés de l'insecte parfait, attendu qu'ils suffisent seuls pour rapporter chaque espèce à son genre, ceux fournis par les chenilles ne servant qu'à les confirmer. Ainsi, pour connaître ces derniers,

il faut consulter la description détaillée de chaque genre qui précède celle des espèces qui s'y rapportent.

Tel a été le résultat de mes efforts pour mettre de l'ordre dans la tribu des *Phalénites ;* mais je crains bien d'avoir mal rempli la tâche que je m'étais imposée. Au reste, je dois le dire, le temps et les matériaux m'ont manqué pour rendre mon travail moins imparfait, et je ne le donne que comme une ébauche propre seulement à mettre sur la voie ceux qui entreprendront après moi de faire une nouvelle classification de ces insectes, et à les préserver des erreurs que j'ai dû nécessairement commettre, en cherchant le premier à approfondir une matière qui n'avait encore été qu'effleurée.

Avant de présenter le tableau dont j'ai parlé plus haut, il me reste à faire observer :

1° Que les noms qui y sont marqués d'une *, sont ceux des genres qui ne m'appartiennent pas et que j'ai adoptés ; ils sont au nombre de dix-neuf, savoir : deux de M. Latreille (*Metrocampe* et *Hibernia*), un de M. Léach (*Ourapterix*), et les autres de M. Treitschke ;

2° Que ce dernier auteur ayant pris ses noms génériques dans la mythologie, j'ai aussi puisé les miens à la même source, pour l'uniformité de la nomenclature;

3° Que, pour faciliter la vérification de mes caractères, j'ai cité, à chaque genre, le nom de l'espèce qui lui a servi de type, en choisissant toujours cette espèce parmi les plus connues.

4° Enfin, qu'à l'instar de tous les auteurs qui m'ont précédé, j'ai terminé en *aria* tous les noms des Phalènes dont les mâles ont les antennes pectinées ou ciliées, et en *ata* ceux des espèces dont les antennes sont simples dans les deux sexes.



DIVISION

DES PHALÉNITES EN 48 GENRES.

I. CHENILLES A QUATORZE PATTES.

A. Antennes pectinées ou ciliées dans les mâles et simples dans les femelles.

(On n'a pas encore trouvé d'espèce qui se rapporte à cette subdivision.)

B. Antennes simples dans les deux sexes.

Bord terminal des ailes inférieures formant un angle obtus au milieu. Dernier article des palpes très-court et dépassant à peine le chaperon. Trompe longue et assez épaisse à sa base. . . . . 1 Rumia.
(*Cratægata*).

II. CHENILLES A DOUZE PATTES.

A. Antennes pectinées ou ciliées dans les mâles, et simples dans les femelles.

Les quatre ailes tantôt anguleuses, tantôt arrondies ; mais les supérieures toujours avec deux raies transversales, et les inférieures avec une seule qui correspond exactement à celles des deux premières qui est la plus près du bord terminal. Palpes grêles et dépassant à peine le chaperon. Trompe longue . . . . 2 Metrocampe*.
(*Margaritaria*).

B. Antennes simples dans les deux sexes.

(On n'a pas encore trouvé d'espèce qui se rapporte à cette subdivision).

III. CHENILLES A DIX PATTES.

A. Antennes pectinées ou ciliées dans les mâles et simples dans les femelles.

a. Bord terminal des ailes anguleux ou dentelé.

†. Corselet large et très velu

Les quatre ailes inégalement dentelées, c'est-à-dire ayant chacun une dent qui dépasse les autres au milieu de leur bord terminal. Palpes un peu inclinées et dépassant le chaperon. Trompe grêle et débordant à peine les palpes . . . . 3 Ennomos*. (*Alniaria*).

Les quatre ailes légèrement dentelées, avec un point au centre de chacune d'elles, deux raies transversales et divergentes sur les supérieures, et une seule sur les inférieures.

- Palpes très-velus et ne dépassant pas le chaperon. Trompe très-apparente quoique grêle. Antennes du mâle plumeuses. 4 Himera. (*Pennaria*).
- Dernier article des palpes aigu, et dépassant le chaperon. Trompe nulle....... 5 Crocallis*. (*Elinguaria*).

††. Corselet étroit et peu velu.

Les ailes inférieures seules légèrement dentelées, avec une échancrure au milieu de leur bord terminal. Palpes très-minces et n'atteignant pas jusqu'au chaperon. Trompe longue . . . . 6 Angerona. (*Prunaria*).

Les ailes supérieures proportionnelle-

ment plus étroites que les inférieures, et coupées carrément à leur extrémité. Palpes épais et dépassant à peine le chaperon. Trompe longue . . . . 7 Eurymene. (*Dolabraria*).

Les premières ailes fortement échancrées au-dessous de leur angle supérieur; les secondes ailes arrondies. Palpes dépassant le chaperon, avec leur dernier article large et déprimé. Trompe longue . . . . 8 Aventia. (*Flexularia*).

Les premières ailes légèrement échancrées au-dessous de leur angle supérieur; milieu du bord des secondes ailes formant un angle plus ou moins aigu. Chaperon avancé et dépassé par les palpes, qui sont connivents à leur extrémité. . . . . 9 Philobia. (*Notataria*).

Bord terminal des ailes inférieures plus ou moins échancré ou sinué. Palpes bien distincts et dépassant le chaperon. Trompe longue. . . . . 10 Epione. (*Parallelaria*).

Angle supérieur des premières ailes très-aigu, et milieu du bord terminal des secondes ailes formant la pointe. Dernier article des palpes très-aigu et dépassant le chaperon. Trompe assez longue. . . . . . 11 Timandra. (*Amataria*).

Angle supérieur des premières ailes plus ou moins aigu, et milieu du bord terminal des secondes ailes formant la pointe dans le plus grand nombre des espèces. Palpes

grêles et dépassant le chaperon. Trompe saillante. . . . . 12 Hemithea. (*Æstivaria*).

Les ailes inférieures seules légèrement dentelées. Palpes droits et dépassant le chaperon, avec leur dernier article nu et très-distinct. Trompe saillante . . . . 13 Geometra. (*Papilionaria*)*.

b. Bord terminal des ailes simple ou entier.

†. Corselet large et laineux.

Ailes épaisses et petites relativement au corps. Tête enfoncée sous le corselet. Palpes velus et ne dépassant pas le chaperon. Trompe nulle ou presque nulle.

- Femelles ailées....... 14 Amphidasis. (*Prodromaria*).
- Femelles aptères..... 14 Nyssia. (*Zonaria*).

Ailes minces et grandes relativement au corps. Palpes velus et ne dépassant pas le chaperon. Trompe nulle ou presque nulle. Femelles aptères. . . . . 16 Phigalia. (*Pilosaria*).

††. Corselet étroit et squammeux.

Ailes supérieures plus colorées que les inférieures. Palpes très-courts et n'atteignant pas jusqu'au chaperon. Trompe nulle ou presque nulle. Pattes très-longues. Femelles aptères ou n'ayant que des moignons ou des rudiments d'ailes . . . . 17 Hibernia*. (*Defoliaria*).

Les quatre ailes également colorées et

traversées par des lignes en zig-zags sur un fond nébuleux. Frange des ailes plus ou moins festonnée. Palpes courts et débordant à peine le chaperon. Trompe longue. Antennes des mâles terminées par un fil. . 18 Baormia*. (*Roboraria*).

Les quatre ailes pulvérulentes; les supérieures marquées le long de la côte de trois à quatre taches, qui donnent naissance à autant de lignes à peine marquées. Palpes dépassant à peine le chaperon. Trompe longue . . . . 19 Halia. (*Wavaria*).

Les quatre ailes parsemées d'atomes ou de points plus ou moins gros, et formant par leur réunion des raies plus ou moins distinctes. Palpes plus ou moins courts et souvent garnis de longs poils. Trompe plus ou moins courte et quelquefois nulle. Antennes très-plumeuses dans les mâles des principales espèces . . . . 20 Fidonia*. (*Plumistaria*).

Ailes supérieures étroites. Tête surmontée d'une touffe de poils terminés en pointe. Palpes courts et obtus. Trompe presque nulle. Antennes des mâles très-plumeuses. 21 Ligia. (*Jourdanaria*).

Les quatre ailes pulvérulentes, avec une bande transversale sur le milieu des supérieures. Palpes aigus et dépassant un peu le chaperon. Trompe courte . . . . 22 Numeria. (*Pulveraria*).

Les quatre ailes traversées par des raies,

dont le nombre varie de deux à quatre, sur un fond pulvérulent. Palpes dépassant très-peu le chaperon. Trompe longue. . . . . 23 Cabera*. (*Strigillaria*).

Fond des quatre ailes pulvérulent, avec une ligne transversale et un omicron plus ou moins bien marqué au centre de chacune d'elles sur le plus grand nombre des espèces. Palpes grêles, très inclinés et ne dépassant pas le chaperon. Trompe longue. 24 Ephyra. (*Pendularia*).

Les quatre ailes marquées d'un point à leur centre sur un fond uni, et traversées vers leur extrémité par une ligne sinueuse, et accompagnée ordinairement de taches confluentes. Palpes très-courts. Trompe longue. Antennes plutôt ciliées que pectinées dans les mâles . . . . 25 Dosithea. (*Ornataria*).

Les quatre ailes traversées par des lignes parallèles, tantôt droites, tantôt ondulées ou sinuées, et dont le nombre varie de trois à cinq, sur un fond uni. Un point au milieu de chaque aile sur le plus grand nombre des espèces. Palpes très-courts. Trompe longue. Antennes ciliées dans les mâles . . 26 Acidalia*. (*Strigaria*).

Les premières ailes traversées diagonalement par une ou deux raies qui partent de l'angle supérieur; les secondes ailes ayant à peu près la même forme que les premières. Palpes aigus et dépassant le chaperon. Pattes très-longues. Trompe très-

apparente . . . . 27 Aspilates*. (*Gilvaria*).

Les quatre ailes traversées vers le milieu par une bande étroite, qui se partage souvent en deux lignes. Antennes et pattes très-longues. Palpes obtus et ne dépassant pas le chaperon. Trompe longue . . . . . 28 Pellonia. (*Vibicaria*).

Les quatre ailes d'une seule couleur, tantôt très-claire, tantôt très-foncée. Palpes courts et velus. Trompe très-longue. . . . 29 Cleogene. (*Tinctaria*).

Ailes supérieures avec un point entre deux lignes transversales, presque droites et peu divergentes. Palpes aigus et dépassant le chaperon. Trompe longue. . . . . 30 Phasiane. (*Palumbaria*).

Ailes supérieures ayant au milieu une bande transversale composée de plusieurs lignes ou raies parallèles, et plus ou moins ondulées. Palpes longs et aigus. Trompe longue. . . . . 31 Eubolia. (*Mensuraria*).

B. Antennes simples dans les deux sexes.

a. Bord terminal des ailes anguleux ou dentelé.

Angle supérieur des premières ailes très-aigu; milieu du bord terminal des secondes ailes prolongé en queue tronquée. Dernier article des palpes très-petit, et ne dépassant pas le chaperon, qui est large et

velu. Trompe très-longue . . . . 32 Ourapterix*. (*Sambucata*).

Frange des quatre ailes plus ou moins dentelée ou festonnée; les supérieures traversées par deux lignes dentelées, et les inférieures par une seule; une tache orbiculaire au centre de chaque aile. Corps long et mince. Palpes courts et obtus. Trompe longue. . . . . 33 Gnophos*. (*Furvata*).

b. Bord terminal des ailes simple ou entier.

†. Ailes tachetées ou mouchetées.

Les quatre ailes parsemées de petites taches irrégulières, tant en-dessus qu'en-dessous sur un fond clair. Palpes longs et velus. Trompe longue . . . . 34 Venilia. (*Maculata*).

Les quatre ailes traversées au milieu par deux rangées de points très-rapprochés, et dont plusieurs forment des taches par leur réunion. Abdomen ponctué. Palpes très-courts. Trompe longue et roulée seulement à son extrémité . . . . 35 Zerene*. (*Glossulariata*).

Un point au centre de chaque aile, indépendamment d'autres taches qui varient suivant chaque espèce. Palpes très-courts. Trompe très-longue. . . . . 36 Corycia. (*Temerata*).

††. Ailes fasciées.

Tête, corselet et base des premières

ailes d'une couleur plus foncée que le reste. Palpes très-courts. Trompe longue . . . . 37 Melanthia. (*Procellata*).

Les quatre ailes terminées par une bande plus ou moins interrompne. Dernier article des palpes très-aigu et dépassant à peine le chaperon. Trompe longue. . . . . 38 Melanippe, (*Hastata*).

Ailes supérieures traversées au milieu par une bande plus ou moins large et formant toujours un ou plusieurs angles saillants du côté externe. Palpes dépassant le chaperon. Trompe longue. . . . . 39 Cidaria*. (*Fulvata*).

†††. Ailes rayées ou lignées.

Ailes supérieures seules traversées par un grand nombre de lignes parallèles, anguleuses et séparées trois par trois. Chaperon très-proéminent et dépassé néanmoins par les palpes. Trompe courte . . . 40 Anaïtis. (*Plagiata*).

Les quatre ailes traversées par un grand nombre de lignes parallèles, ondulées, anguleuses ou dentelées, et plus marquées sur les supérieures que sur les inférieures. Palpes longs et dépassant le chaperon. Trompe longue . . . . 41 Larentia*. (*Dubitata*).

Ailes supérieures seules traversées par un grand nombre de lignes parallèles ondulées et séparées par bandes. Palpes très-courts. Trompe longue. Ailes inférieures

des mâles de plusieurs espèces ayant vers leur naissance et du côté interne un appendice qui a la forme d'une troisième paire d'ailes rudimentaires . . . . 42 Amathia. (*Sexalata*).

Ailes supérieures elliptiques ou lancéolées; les inférieures ovalaires. Palpes longs et déprimés. Trompe longue. . . . . 43 Chesias*. (*Spartiata*).

Les quatre ailes marquées de lignes longitudinales et transversales, ou réticulées. Palpes très-courts. Trompe assez longue. . 44 Strenia. (*Clathrata*).

††††. Ailes à fond uni.

Angle supérieur des premières ailes arrondi. Corps long et mince. Palpes courts. Trompe longue . . . . 45 Tanagra. (*Chœrophyllata*).

Fond des ailes noir. Palpes très-velus et dépassant le chaperon. Trompe longue. Corps mince. . . . . 46 Psodos*. (*Equestrata*).

Nervures des ailes très-fortes. Abdomen long et linéaire. Dernier article des palpes très-aigu et dépassant le chaperon. Trompe très-longue. . . . . 47 Siona. (*Dealbata*).

Les quatre ailes unicolores tant en-dessus qu'en-dessous; les inférieures très-arrondies. Palpes courts. Trompe longue. . . . 48 Minoa*. (*Euphorbiata*).

GÉNÉRALITÉS.

Nous avons dit, dans l'exposé des caratères communs aux Phalénites, que leurs chenilles sont *Arpenteuses*. C'est Réaumur qui le premier les a ainsi appelées, à cause de leur manière de marcher, dont ce nom donne une idée fort juste. En effet, ces chenilles, en général d'une forme très-allongée, n'ayant de pattes ambulatoires qu'à leurs deux extrémités, sont obligées, lorsqu'elles veulent changer de place, de rapprocher et d'écarter successivement ces deux extrémités, en arquant considérablement la partie intermédiaire de leur corps à chaque pas qu'elles font ; de sorte qu'au lieu d'avancer par de courtes ondulations comme les autres chenilles, elles font au contraire de grandes enjambées qui leur donnent l'air d'arpenter le terrain sur lequel elles marchent. Mais ce n'est pas seulement sous ce rapport que les *Arpenteuses* sont remarquables; elles le sont encore par la manière dont elles se tiennent sur les branches. Voici comment s'exprime à cet égard M. Latreille (1).

(1) Dictionn. d'hist. nat., nouv. édit., tome 25, p. 486.

« Les unes cramponnent leurs pattes posté-
« rieures sur une petite branche, ayant le corps
« élevé verticalement, et restent immobiles dans
« cette position pendant des heures entières. Les
« autres prennent une infinité d'attitudes qui
« exigent incomparablement plus de force en-
« core. Comme, dans cet état d'immobilité, ces
« chenilles ressemblent à des petits morceaux
« de bois sec, on leur a donné le nom d'*Ar-*
« *penteuses* en bâton.

« Quand on touche à la feuille sur laquelle
« est une *Arpenteuse*, aussitôt elle se laisse tom-
« ber; mais elle ne descend pas jusqu'à terre,
« ayant toujours une corde prête à la soutenir
« en l'air, et qu'elle peut allonger à volonté.
« Cette corde est un fil de soie très-fin, qui a
« assez de force pour la porter; elle ne marche
« jamais sans laisser, sur le terrain où elle
« passe, un fil qu'elle y attache à chaque pas
« qu'elle fait. Ce fil se dévide de la filière,
« d'une longueur égale à celle des mouvements
« qu'a faits la tête de la chenille en marchant:
« il est toujours attaché près de l'endroit où elle
« se trouve, et tient par l'autre bout à sa filière.
« C'est au moyen de cette soie qu'elle descend
« des plus grands arbres jusqu'à terre, et qu'elle
« remonte sans marcher, manœuvre qu'elle exé-
« cute assez promptement: elle saisit ce brin de
« soie avec ses pattes intermédiaires, entre les-

« quelles elle le rassemble en paquet à mesure « qu'elle avance ; quand elle est arrivée à l'en- « droit où elle voulait aller, elle le casse et en « débarrasse ses pattes ; elle file de nouveau lors- « qu'elle se remet en marche. »

Presque toutes les *Arpenteuses* sont lisses et ont le corps allongé, mince et cylindrique ; plusieurs ont sur le dos, et quelquefois sur les côtés, des éminences ou tubérosités qui ressemblent aux nœuds ou bourgeons d'une petite branche. Le mois de mai et le commencement de juin sont l'époque de l'année où l'on trouve le plus de ces chenilles sur les arbres ; les chênes, qui en nourrissent une grande variété d'espèces, en sont quelquefois tout rongés. On en voit beaucoup moins sur les plantes herbacées. Quelques *Arpenteuses*, après s'être montrées au printemps, reparaissent en automne ; mais le plus grand nombre n'a qu'une seule génération par an. On remarque parmi ces chenilles les différents modes de transformation qui sont disséminés dans les autres familles de Lépidoptères ; on trouvera des détails à cet égard dans l'historique de chaque genre, auquel nous renvoyons pour éviter les répétitions ; nous dirons seulement ici que la majeure partie des *Arpenteuses* entre dans la terre pour se changer en chrysalide. Parmi ces chenilles, les unes subissent toutes leurs métamorphoses dans le courant de l'été, et c'est le

plus grand nombre ; les autres ne deviennent insectes parfaits qu'en automne ou au printemps suivant ; quelques-unes enfin ne donnent leurs papillons qu'en hiver, c'est-à-dire dans les mois de décembre et de février : telles sont les espèces dont les femelles sont aptères, ou n'ont que des rudiments d'ailes.

Ainsi que les autres Lépidoptères nocturnes, la plupart des *Phalénites* ne volent que le soir après le coucher du soleil ; cependant, il n'est pas rare d'en rencontrer qui font usage de leurs ailes pendant le jour, et ce sont ordinairement des mâles qui paraissent dirigés dans leur vol, moins par la vue que par l'odorat, c'est-à-dire par les émanations qui s'échappent du corps de leurs femelles ; car, pour arriver jusqu'à elles, ils prennent la voie la plus courte, en se heurtant contre tous les obstacles qu'ils rencontrent, et qu'ils éviteraient, s'ils se servaient, dans ce cas, de leurs yeux pour se conduire.

Les *Phalénites* habitent les jardins, les prairies et surtout les bois et les fortêts humides.



I. *Chenilles à 14 pattes.*

GENRE RUMIE.

---

1. GENUS RUMIA. *Mihi.*

GEOMETRA. *Linn. Fab. Borkn. Illig.*, etc.
PHALÈNE. *Geoff. Latr.* Encycl. méth., etc.
ENNOMOS. *Treits.*

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes simples dans les deux sexes. — Bord terminal des ailes inférieures formant un angle obtus au milieu. — Dernier article des palpes très-court et dépassant à peine le chaperon. — Trompe longue et assez épaisse à sa base.

Chenilles à corps allongé et cylindrique et à tête ronde, avec un tubercule tres-élevé sur le sixième anneau ; se métamorphosant dans un léger tissu entre des feuilles.

Ce genre ne renferme jusqu'à présent qu'une espèce; sa chenille est la seule, de toutes les *Arpenteuses* connues, qui ait quatorze pattes; mais de ces quatorze pattes, les six premières et les quatre dernières lui servent seulement à mar-

cher. Quant aux autres, bien qu'elle ait la faculté de les allonger et de les raccourcir à volonté, elle n'en fait usage que pour se cramponner sur le pétiole et le bord des feuilles, dans l'état de repos, ou lorsqu'elle mange.

Nous renvoyons à la description de l'espèce pour de plus amples détails.



DCIV. RUMIE DE L'ALISIER.

RUMIA CRATÆGATA. (Pl. 141, fig. 1.)

ENNOMOS CRATÆGATA. *Treits.* Schmett. von. europ. tom. 4. p. 41. n° 19.

GEOM. CRATÆGATA. *Hubn.* tab. 6. fig. 32. (fœm.) *Larv. Lep.* v. geom. I. Ampl. F. fig. 1. a-d. v. geom. I. Ampl. F. a. b. fig. 2. a. b. *Wien. Verz. Illig. Linn. Fabr. Borkh.*

PHAL. CRATÆGATA. *Schrank. Lang, Verz. Gotze. Knoch. Muller. Brahm. Schwarz, Scopoli. Fuessly.*

PHAL. DOTATA. *Clerck.* tab. 5. fig. 15.

PHALÈNE DE L'ALISIER. (G. CRATÆGATA). *Devill.* entom. linn. tom. II. p. 339. n° 519. *Latr.* Dict. d'his. nat. de Deterville. tom. 25. p. 490. Encycl. méth. tom. 10. p. 82. n° 39.

PHALÈNE DE L'ÉPINE. *Walkenaer.* Faun. Paris. tom. II. p. 305. n° 9.

PHAL. LUTEOLATA. *Berl. Mag.*

LA CITRONNELLE ROUILLÉE. *Geoff.* tom. II. p. 139. n° 59.

Sepp. neederl. insect. VI. p. 25. tab. 6.

Wilkes, eng. moths, tab. 80.

Envergure, 17 à 18 lignes.

LES quatre ailes tant en dessus qu'en dessous sont d'un beau jaune-citron, avec trois taches couleur de rouille le long de la côte des supérieures, savoir : une près de la base, une au milieu qui est marquée d'un croissant d'argent, et

la troisième à l'extrémité de l'aile : celle-ci est plus grande que les autres et de forme anguleuse. Chaque aile est en outre traversée par deux lignes onduleuses-noirâtres, et à peine marquées, avec un point de la même couleur au centre des inférieures. La frange, très-étroite, est ponctuée de ferrugineux.

La tête et le corps sont du même jaune que les ailes, et les antennes légèrement ferrugineuses.

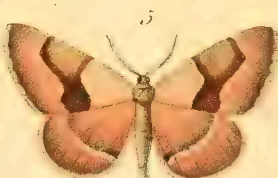
La chenille est cylindrique, avec un tubercule bifide et très-élevé sur le sixième anneau ; elle s'amincit un peu depuis ce tubercule jusqu'à la tête, qui est petite et ronde. Sa couleur générale varie beaucoup : elle est tantôt verte, avec le ventre bleuâtre, la tête et le tubercule dont nous venons de parler d'un jaune-fauve, et les incisions des anneaux jaunâtres ; ou bien elle est entièrement d'un brun-violâtre, mélangé de ferrugineux, avec ses deux extrémités d'un bleu-ardoisé ; ou enfin elle est grise, avec des petites lignes jaunâtres, interrompues par des taches ferrugineuses et des points noirs. Cette chenille se distingue de toutes les *Arpenteuses* connues par le nombre de ses pattes qui est de quatorze ; ce qui ne l'empêche pas de marcher le dos arqué et en rapprochant ses deux extrémités, comme celles qui n'en ont que dix, attendu que les quatre intermédiaires qu'elle a de plus qu'elles, sont trop courtes pour cet usage ; mais elle peut

Phalénites.











P. Duménil Pinxit.

1 Rumie de l'Alisier (*Cratægaria*) fem.lle 2 Métrocampe gris de perle (*Margaritaria*) fem.
3 Idem. Honorée (*Honoraria*) mâle. 4 Idem. Verte (*Prasinaria*) mâle.
5 Idem. Fasciée (*Fasciaria*) mâle.

néanmoins les allonger assez pour qu'elles lui servent à se cramponner sur le pétiole des feuilles, pendant qu'elle mange, ou lorsqu'elle est en repos.

On trouve cette chenille à des époques indéterminées sur l'*alisier* (*cratægus aria*), *l'aubépine* (*cratægus oxyacantha*), le *prunelier* (*prunus spinosa*), et autres arbres analogues. Elle se renferme dans un léger cocon de couleur cendrée, et placé entre des feuilles, pour se changer en une chrysalide d'un brun-foncé, d'où l'insecte parfait ne sort ordinairement qu'au bout de six mois; mais cela ne peut s'entendre que des chenilles qu'on trouve à l'arrière-saison, car celles qui se montrent au printemps subissent toutes leurs métamorphoses dans le courant de l'été.

La Rumie de *l'alisier* habite de préférence les bois humides: elle se montre le plus communément au commencement de mai et dans le milieu de juillet. Elle n'est pas rare aux environs de Paris. On la voit voler ordinairement dans les mêmes endroits que la Géomètre *Papillonaire*.



II. *Chenilles à* 12 *pattes.*

GENRE MÉTROCAMPE.

2. GENUS METROCAMPE (1). *Latreille.*

ELLOPIA. *Treits.*
GEOMETRA. *Linn. Fabr. Borkh. Illig.* etc.
PHALÈNE. *Geoff.* encycl. méth. etc.
BOMBYX. *Esp. Borkh. Brahm.*

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes pectinées dans les mâles, et simples dans les femelles. — Les quatre ailes tantôt anguleuses, tantôt arrondies; mais les supérieures toujours avec deux raies transversales, et les inférieures avec une seule qui correspond exactement à celle des deux premières qui est la plus près du bord terminal. — Palpes grêles et dépassant à peine le chaperon. — Trompe longue.

Chenilles nues et quelquefois garnies çà et là de petits poils courts, à corps allongé et en-dessous aplati, avec la tête obtuse ou arrondie; se métamorphosant dans un tissu mince, tantôt dans la terre ou à sa superficie, tantôt sur les arbres et entre des feuilles.

Si l'on ne considérait que la forme des ailes, il faudrait faire deux genres des quatre espèces

(1) M. Latreille avait créé et désigné ce genre sous le

que celui-ci renferme, car deux d'entre elles les ont anguleuses, et les deux autres arrondies ; mais si elles différent sous ce rapport, elles se ressemblent parfaitement par leurs autres caractères, et principalement par la forme et la manière de vivre de leurs chenilles. Bien que celles-ci aient douze pattes, elles n'en emploient que dix pour marcher, et ne se servent des autres que pour se cramponner aux feuilles dans l'état de repos, ou lorsqu'elles mangent, comme nous l'avons déja dit de celles qui en ont quatorze. Par leur forme aplatie en-dessous et les poils dont leurs côtés sont garnis, elles ressemblent beaucoup à celle des *Likenées*. Elles vivent toutes sur les arbres des forêts, et paraissent deux fois par an, savoir : vers le milieu ou la fin du printemps, et à la fin de l'été ou au commencement de l'automne. Celles de la première époque donnent leur papillon en juillet, et celles de la seconde au mois d'avril ou de mai de l'année suivante. Leur métamorphose a lieu dans un tissu mince, tantôt dans la terre, ou à sa superficie, tantôt sur les arbres et entre des feuilles.

Des quatre espèces que ce genre renferme,

---

nom de *Métrocampe*, deux ans avant que M. Treitschke lui donnât celui d'*Ellopia*. Nous n'avons donc pu adopter ce dernier nom, quoique plus en harmonie avec ceux des autres genres.

une seule (*Margaritaria*) paraît répandue partout sans être très-commune nulle part ; les autres sont beaucoup plus rares, surtout la *Fasciaria* et la *Prasinaria*, qui n'habitent que les contrées où il y a des forêts de pins ou de mélèzes.

Ce genre se subdivise ainsi qu'il suit:

SAVOIR :

AILES. . . .	Anguleuses.	*Margaritaria.* *Honoraria.*
	Arrrondies.	*Prasinaria.* *Fasciaria.*



Ailes anguleuses.

DCV. MÉTROCAMPE GRIS DE PERLE.

METROCAMPE MARGARITA. (Pl. 141, fig. 2.)

Ellopia margaritaria. *Treits.* Schmett. von. europ. t. iv. p. 92. n° 2.

Geom. margaritaria. *Hub.* geom. tab. 5. fig. 13. (fœm.). larv. v. geom. amp. a. b. fig. 1. a. b. *Linn. Wien. Verz. Illig. Fabr. Borkh., Panz.* Faun. germ. 63. 23.

Bombyx sesquistriataria. *Esp.* tom. iii. tab. 72. fig. 1. 2.

Bombyx sesquistriata. *Borkh.*

Phal. bupleuriaria. *Schrank. Panzer.* Faun. germ. 41. 23.

Phal. margaritata. *Gotze.*

Phal. vernaria. *Berl. Mag. Naturf.*

Geom. sesquistriataria. *Knoch.* tom. i. tab. 1. fig. 1. *Lang, Verz. Schwartz.*

Bomb. sesquistriga. *Brahm.*

Phal. vitriolata. (*D. Cyrilli.* entom. neap. tab. iv. fig. 4.

La perlée (g. margaritata). *Devillers.* entom. linn. t. ii. pag. 331. n° 498.

Le céladon. *Geoff.* tom. ii. pag. 137. n° 57.

Phalène gris de perle. encycl. méth. t. x. p. 91, n° 19.

Envergure, 17 à 20 lignes.

Les quatre ailes sont anguleuses et légèrement dentelées. Elles sont en-dessus d'un vert

très-tendre, et qui se change en gris de perle, peu de temps après la mort de l'insecte; d'où lui vient le nom de *Margaritaria*, que les premiers auteurs lui ont donné, parce qu'ils n'ont pas eu probablement occasion de l'observer sur le vivant. Les premières ailes ont, à l'extrémité de leur angle supérieur, un petit point rouge, et sont partagées en trois parties égales par deux raies transversales presque droites et parallèles entre elles, d'un vert-brun et bordé de blanc. Une seule raie semblable traverse les secondes ailes, et semble être la continuation de celle des deux premières qui est la plus près du bord extérieur. La frange est blanchâtre.

Le dessous des quatre ailes est entièrement d'un vert-blanchâtre.

La tête et le corps sont de la couleur des ailes, ainsi que les antennes.

Cette espèce varie beaucoup pour la taille, et indépendamment de cela, le mâle est toujours d'un quart plus petit que la femelle.

La chenille est tantôt d'un gris d'écorce avec les trois premiers anneaux roussâtres, et tantôt d'un brun-noirâtre avec deux petits points blancs sur le dos de chaque anneau. On remarque en outre quelques poils épars çà et là sur le corps de cette dernière variété. Toutes deux sont garnies latéralement d'une frange de poils courts et serrés à peu près comme les chenilles de

Likenées, auxquelles elles ressemblent beaucoup pour la forme.

Cette chenille vit sur le *charme* (*carpinus betulus*) et le *chêne* (*quercus robur*); on la trouve pour la première fois en mai et juin, et pour la seconde en automne. Les individus de la première génération donnent leur papillon en juillet, et ceux de la seconde en avril, après avoir passé l'hiver en chenilles. Les unes et les autres se transforment dans un mince tissu à la superficie de la terre.

La chrysalide est d'un brun-rougeâtre.

La Métrocampe *Gris de perle* se trouve assez communément dans les forêts du nord de la France; mais il est bien difficile de se la procurer fraîche.



DCVI. MÉTROCAMPE HONORÉE.

METROCAMPE HONORARIA. (Pl. 141, fig. 3.)

Ellopia honoraria. *Treits.* Schmett, von. europ. tom. iv. pag. 90. n° 1.

Geom. honoraria. *Hubn.* geom. tab. 3. fig. 16. (fœm.) geom. tab. 4. fig. 17. (mas.) *Wien. Verz. Illig. Gotze.*

Geom. excisaria. *Esp.* tom. v. ph. geom. tab. 19. fig. 5.

Geom. adsociaria. *Borkh.*

Envergure, 17 à 18 lignes.

Les quatre ailes sont anguleuses et légèrement dentelées comme celles de la précédente. Elles sont en-dessus d'un rougeâtre-pâle finement tiqueté de brun, avec un point brun à peine marqué au centre de chacune d'elles ; deux raies transversales sur les supérieures et une seule sur les inférieures, toutes trois brunes et bordées de blanc. Le dessous des quatre ailes ressemble au dessus, mais sans les trois raies dont nous venons de parler.

Le corps, la tête et les antennes sont de la couleur des ailes.

Cette description s'applique au mâle ; la femelle en diffère non-seulement par sa taille, qui

est beaucoup plus grande, mais encore par sa couleur, qui est plus pâle, en même temps que les raies transversales de ses ailes sont moins bordées de blanc.

La chenille de cette espèce, encore peu connue, n'est figurée dans aucun auteur. M. Treitschke n'en parle que d'après Esper, qui lui-même ne l'a décrite que sur le témoignage d'un amateur. Pour moi, j'en trouvai un individu en octobre 1827, dans les bois de Ville-d'Avray, sur le *bouleau* (*betula alba*); il ressemblait tellement pour la forme et la couleur à une chenille de *likenée* ou plutôt de *feuille-morte*, que je ne fus désabusé qu'en le voyant marcher; je m'aperçus alors qu'il n'avait que douze pattes, dont dix seulement servaient à la progression. Il était d'un gris-cendré en-dessus et bleuâtre en-dessous, avec une frange de poils courts de chaque côté du corps; ce qui s'accorde bien avec la description d'Esper. Cette chenille continua de manger encore quelque temps chez moi, et le 15 octobre elle s'enveloppa d'une feuille de bouleau qu'elle plia en deux, et entre les parois de laquelle elle fila une coque d'un tissu mince, mais très-serré, de couleur roussâtre. L'insecte parfait en sortit le 25 avril de l'année suivante; c'était une femelle, qui malheureusement ne s'est pas bien développée. Sa chrysalide que j'ai con-

servée, ainsi que sa coque, est d'un rouge-brun, avec une pointe garnie de deux crochets divergents à l'anus. D'après l'époque de l'éclosion dont je viens de parler, tout porte à croire que cette espèce a deux générations par an, comme la précédente.

La Métrocampe *Honoraria* est plus rare en France que la *Margaritaria*, surtout sa femelle.

M. le docteur Rambure, entomologiste aussi zélé qu'instruit, et que nous avons déja eu occasion de citer, possède une très-belle variété de cette espèce, couleur café au lait, sans aucune espèce d'atomes.



Ailes arrondies.

DCVII. MÉTROCAMPE VERTE.

METROCAMPE PRASINARIA. (Pl. 141, fig. 4.)

Ellopia prasinaria. *Treits.* Schmett von europ. tom. iv. pag. 95. n°. 3.

Geom. prasinaria. *Hubn.* geom. tab. i. fig. 4. (mas.) Larv. lep. v. geom. i. ampl. A. a. b. fig. i. a. b. c. *Wien. Verz. Illig. Borkh.*

La bilieuse (g. biliosata). *Devill.* entom. linn. tom. ii. pag. 386. tab. vi. fig. 22.

Phal. prasinaria. *Gotze.*

Envergure, 16 lignes.

Les quatre ailes ont leur bord arrondi. Elles sont en-dessus d'un vert décidé, avec trois raies blanches cintrées, dont deux sur les supérieures et une seule sur les inférieures, qui correspond exactement à celle des deux premières qui est la plus près du bord extérieur. La frange est jaunâtre et la côte roussâtre. Le dessous des quatre ailes est d'un vert plus pâle que le dessus, et manque des trois raies dont nous venons de parler.

La tête et le corselet sont verts, l'abdomen jaunâtre, et les antennes rousses.

Cette description concerne les deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que par la forme des antennes et de l'abdomen.

La chenille est d'un jaune-feuille-morte marbré de brun, avec deux rangées longitudinales de petits tubercules sur le dos, dont deux sur chaque anneau. Entre ces tubercules, dont la base est noirâtre et qui vont en grandissant vers la partie postérieure, on voit régner tantôt une ligne dorsale noire, tantôt deux rangées de taches blanches bordées de noir et semi-elliptiques, qui se touchent par leur côté convexe.

Cette chenille vit sur le *pin sauvage* (*pinus sylvestris*), sur le *mélèze d'Europe* (*larix europæa*) et sur d'autres arbres conifères. On la trouve d'abord en juin, et ensuite en août et septembre. Son papillon paraît également deux fois, savoir, en mai et en juillet. Il vole ordinairement en société avec la *Fidonia Piniaria;* mais il est beaucoup plus rare que celle-ci, et pour le découvrir il faut battre les arbres et les buissons, afin de le faire partir en l'effrayant. La chrysalide est d'un brun-rougeâtre, et contenue dans un léger tissu que la chenille s'est fabriqué entre les feuilles de l'arbre qui l'a nourrie.

La Métrocampe *Prasinaria* n'habite que les forêts de pins et de mélèzes. Je ne sache pas qu'on l'ait jamais trouvée aux environs de Paris.

DCVIII. MÉTROCAMPE FASCIÉE.

METROCAMPE FASCIARIA. (Pl. 141, fig. 5.)

Ellopia fasciaria. *Treits.* Schmett. von europ. tom. iv. pag. 97. n° 4.

Geom. fasciaria. *Hub.* geom. tab. 1. fig. 5. (mas.) tab. 87. fig. 446. (mas.) fig. 447. (fœm.) *Linn. Wien. Verz. Illig. Fab. Borkh. Gotze.*

Phal. fasciaria. *Schrank. Lang, Verz. Naturf. Muller. Bramh. Clerck.* tab. 5. fig. 5.

Phal. neustriaria. *Berl. Mag.*

La fasciée. (geom. fasciaria.) *Devill.* entom. linn. tom. ii. pag. 306. n° 429.

Envergure, 16 lignes.

Les quatre ailes ont leur bord arrondi. Elles sont en-dessus d'un rouge-brique-pâle, avec une bande transversale d'une teinte plus foncée au milieu des supérieures. Cette bande est placée entre deux lignes blanches un peu anguleuses, et dont l'extérieur correspond exactement à une troisième ligne cintrée de même couleur qui traverse les ailes inférieures. Le dessous des quatre ailes est d'un rouge-pâle uni, sans la

bande et les trois lignes dont nous venons de parler.

La tête, le corps et les antennes sont de la couleur des ailes.

Cette description concerne les deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que par la forme des antennes et de l'abdomen.

La chenille est jaunâtre, avec le dos garni de deux rangées de petits tubercules d'un brun-rougeâtre, qui vont en grandissant vers la partie postérieure. Elle a de plus, de chaque côté du corps, une rangée de petites taches de cette dernière couleur, en forme de flamme. La tête est d'un brun-foncé, avec un triangle noirâtre.

Cette chenille vit sur les mêmes arbres que la précédente, et son papillon paraît aussi aux mêmes époques; mais il est infiniment plus rare que la *Prasinaria*, dont plusieurs entomologistes prétendent qu'il n'est qu'une variété; ce qui pourrait fort bien être, malgré la différence de leur couleur, car leur dessin est absolument le même, et ce ne serait pas le premier exemple d'une espèce qui varierait du vert au rouge. Ce fait ne pourrait être vérifié qu'en élevant toutes les chenilles provenant de la ponte d'une femelle de l'une ou de l'autre variété, et en répétant plusieurs fois cette expérience; car il

pourrait se faire qu'on n'obtînt la première fois que des individus de la même couleur que cette femelle, ce qui ne suffirait pas pour conclure contre l'assertion des entomologistes dont nous avons parlé plus haut. Nous invitons les amateurs qui trouvent la *Fasciaria* ou la *Prasinaria* dans leurs environs, à vérifier ce fait intéressant d'histoire naturelle.



III. *Chenilles à 10 pattes.*

GENRE ENNOMOS.

3. GENUS ENNOMOS. *Treitschke.*

GEOMETRA. *Linn. Fabr. Borkh. Illig.* etc.
PHALÈNE. *Geoff. Latreille.* Encycl. méth. etc.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes pectinées dans les mâles, et simples dans les femelles. — Corselet large et très-velu. — Les quatre ailes inégalement dentelées, c'est-à-dire ayant chacune une dent qui dépasse les autres au milieu de leur bord terminal. — Palpes un peu inclinées et dépassant le chaperon. — Trompe grêle et débordant à peine les palpes.

Chenilles plus ou moins allongées, et ressemblant pour la forme et la couleur à de petites branches d'arbre, leur corps étant garni çà et là d'excroissances ou de nœuds figurant des bourgeons. — Tête aplatie verticalement, légèrement échancrée dans le haut et ne débordant pas le premier anneau. — Leur transformation a lieu généralement dans un léger tissu quelquefois sur terre, et le plus souvent entre des feuilles.

En adoptant ce genre établi par M. Treitschke, et divisé par lui en cinq familles, nous l'avons restreint à onze espèces, des trente-une qu'il y

rapporte, et nous avons réparti les autres sur plusieurs nouveaux genres. Ces onze espèces, dont la couleur dominante est le jaune-fauve, sont toutes d'une taille assez grande; elles offrent cette particularité qu'elles tiennent leurs ailes relevées perpendiculairement au plan de position, dans l'état de repos, comme les papillons de jour, ce qui permet d'en apercevoir le dessous, qui est plus vivement coloré que le dessus.

Leurs chenilles, ainsi qu'on l'a déja dit, ont le corps garni de nœuds et d'excroissances qui les font ressembler à de petites branches d'arbre; mais cette forme n'est pas tellement générale que quelques-unes ne s'en écartent, comme on le verra à la description de chacune d'elles. Elles vivent toutes sur les arbres, et, excepté quelques-unes qui passent l'hiver en chrysalide, elles subissent toutes leurs métamorphoses dans le courant de l'été. Aussi c'est en mai et juin que le plus grand nombre des *Ennomos* se montre sous forme de chenilles, et en juillet et août qu'on les trouve dans l'état parfait. Leur chrysalide est toujours enveloppée d'un léger tissu, quelquefois à terre dans de la mousse, mais le plus souvent entre les feuilles de l'arbre qui a nourri la chenille.

La majeure partie des *Ennomos* se trouve

dans les bois; quelques-uns seulement habitent de préférence les jardins, telles que la *Syringaria* et l'*Evonymaria.* Les femelles, trop lourdes pour voler, à cause de la grosseur de leur abdomen, ne quittent guère l'arbre qui les a vues naître; les mâles au contraire sont très-vifs, et voltigent çà et là, même pendant le jour.

Les onze espèces que nous rapportons à ce genre peuvent être groupées ainsi qu'il suit,

SAVOIR :

LES QUATRE AILES	DENTELÉES,	Sans tache semi-lunaire au sommet des supérieures.....	*Alniaria.* *Tiliaria.* *Angularia.* *Erosaria.* *Dentaria.*
		Avec tache semi-lunaire au sommet des supérieures.....	*Lunaria.* *Illunaria.* *Illustraria.*
	Plus sinuées que dentelées...		*Syringaria.* *Evonymaria.* *Pectinaria.*



Les quatre ailes dentelées, sans tache semi-lunaire au sommet des supérieures.

DCIX. ENNOMOS DE L'AUNE.

ENNOMOS ALNIARIA. (Pl. 142, fig. 1 et 2.)

Ennomos alniaria. *Treits.* Schmett. von europ. tom. 4. pag. 79. n° 30.

Geometra alniaria. *Hubn.* g. tab. 5. fig. 26. (fœm.) Larv. lep. v. geom. i. Ampl. d. b. fig. 1. a. b. *Wien. Verz. Illig. Linn. Fabr. Esp.* tom. v. tab. 9. fig. 1-6. *Borkh. Gotze.*

Phalæna alniaria. *Fuessly. Schrank. Lang, Verz. Berl. Mag. Naturf. Muller. Schwarz.*

Phalène de l'aune (g. alniaria.) *Devill.* ent. linn. tom. ii. pag. 295. n° 406. encycl. méth. tom. 10. pag. 94. n° 89. *Latreille.* Dict. d'hist. nat. de Deterville. tom. 25. pag. 488. *Degeer.* tom. i. pag. 349. tab. 10. fig. 9-14. et t. ii. p. 305.

Sepp. Neederl. ins. t. vii. pag. 29.

Roesel. tom. i. cl. 3. tab. i. fig. 1-6.

Envergure, 19 à 21 lignes.

Le fond des quatre ailes est en-dessus d'un jaune d'ocre, plus vif vers les bords que sur le reste de leur surface, et parsemé d'atomes ou de points ferrugineux moins nombreux et moins marqués au centre que vers les extrémités. Sur

quelques individus, et principalement sur les femelles, on voit en outre une lunule brune à peine marquée au centre de chaque aile, et deux lignes transversales et divergentes de points ferrugineux qui se confondent sur les supérieures. Les pointes de la dentelure des quatre ailes sont d'un brun-noir et la frange d'un blanc-jaunâtre.

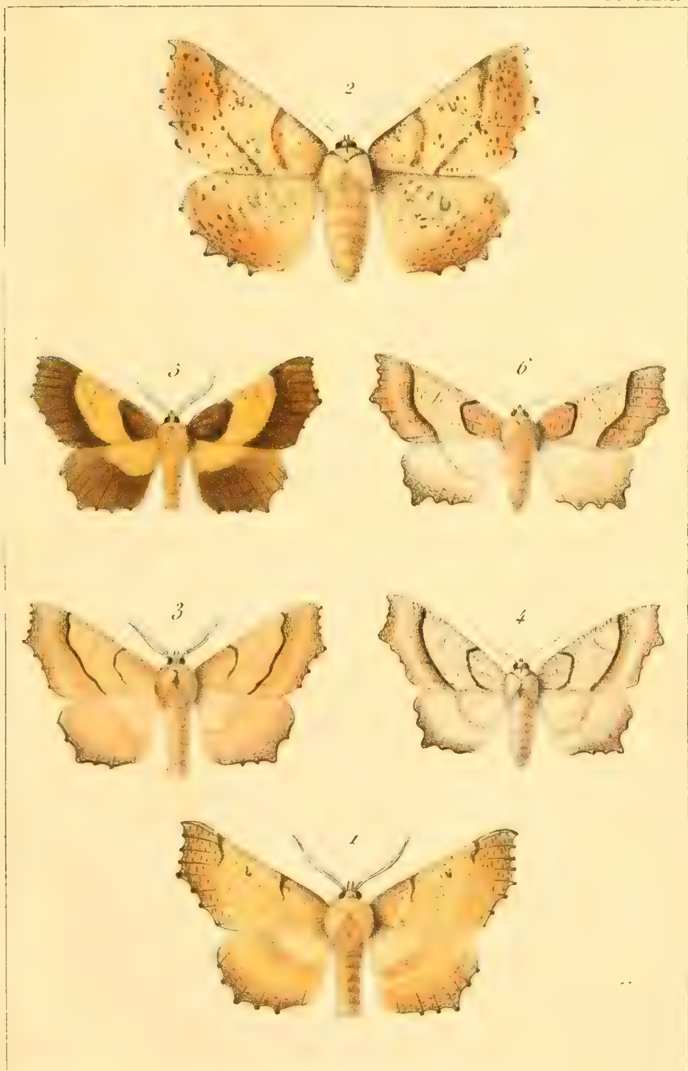
Le dessous des quatre ailes diffère du dessus, 1° en ce que le sommet des ailes supérieures et toute la surface des inférieures ont une teinte rosée; 2° en ce que les points ferrugineux et les quatre lunules centrales sont beaucoup plus marqués qu'en dessus.

La tête et la partie supérieure du corselet sont d'un jaune-fauve, tandis que le reste du corps et les antennes participent de la couleur des ailes.

La chenille dans l'état de repos ressemble absolument à une petite branche d'aune; elle est d'un gris-cendré mélangé de brun et de verdâtre, avec la tête et les pieds jaunâtres, et plusieurs tubercules en forme de bourgeons, dont un sur le dos du sixième anneau, un également sur le dos du huitième, et deux placés latéralement sur le septième; enfin le onzième anneau est surmonté d'un tubercule bifide dont les pointes s'inclinent vers l'anus.

Cette chenille est très-lente dans ses mouve-

Phalenites.



P. Duménil Pinxit.

1.2 Ennomos de l'Aune (*Alniaria*) mâle et femelle.

3.4 Id. Anguleuse (*Angularia*) mâle et femelle.

5.6 Id. Id. (*Idem*) id. id. var.

ments, et se balance long-temps avant de changer de place; cependant elle se remue vivement si elle sent quelque corps l'approcher, et cherche à l'écarter en frappant à droite et à gauche. Elle ne vit pas seulement sur l'*aune* comme son nom l'indique, mais aussi sur l'*orme*, le *tilleul*, le *chêne*, le *noisetier*, et une foule d'autres arbres qu'il serait trop long d'énumérer ici. On la trouve parvenue à toute sa taille au commencement de juillet; elle ne tarde pas alors à se renfermer entre des feuilles dans un léger tissu en forme de réseau, pour s'y changer en une chrysalide effilée, d'un gris-jaunâtre, avec les incisions de l'abdomen vertes; et l'insecte parfait en sort un mois ou six semaines après, c'est-à-dire dans le courant d'août.

L'Ennomos de l'*Aune* est commune aux environs de Paris. On la trouve souvent sur le tronc des ormes au moment de l'éclosion.



DCX. ENNOMOS DU TILLEUL.

ENNOMOS TILIARIA. (Pl. 143, fig. 1 et 2.)

ENNOMOS TILIARIA. *Treits.* Schmett. von europ. tom. 5. supplém. pag. 295.

GEOMETRA TILIARIA. *Hubn.* G. tab. 5. fig. 23. (mas.) *Bor. h.*

Envergure, 15 à 18 lignes.

Les quatre ailes du mâle sont en-dessus d'un beau jaune-fauve, parsemé d'atomes bruns peu marqués, avec un petit croissant également brun au milieu de chacune d'elles. Les supérieures sont en outre traversées par deux lignes légèrement arquées et divergentes, de couleur brune. Le dessous ne diffère du dessus que par l'absence de ces deux lignes, ou plutôt parce qu'elles y sont à peine marquées, et aussi parce que les atomes bruns sont plus nombreux sur les inférieures que sur les supérieures.

Les quatre ailes de la femelle paraissent d'un jaune moins vif que celles du mâle, parce que les atomes ou plutôt les points dont elles sont parsemées sont plus gros. Ces points sont d'ailleurs d'un gris-bleuâtre, ainsi que la lunule centrale de chaque aile et les deux lignes arquées

des supérieures. Le dessous est en tout semblable au-dessus.

Ce qui distingue principalement cette espèce de l'*Alniaria*, à laquelle elle ressemble beaucoup, c'est la couleur de la tête et du corselet, qui sont d'un beau jaune-serin, tandis que le reste du corps et les antennes participent de celle des ailes.

La chenille est un peu plus petite et moins svelte que celle de l'*Aune*. Elle est plate en-dessous dans sa partie antérieure, tandis que l'autre est cylindrique dans toute sa longueur. Elle est d'un brun-foncé nuancé de brun-clair et marbré de blanchâtre, avec des tubercules en forme de bourgeons sur chacun des 5, 6, 7, 8 et 9ᵉ anneaux, dont ceux du 6ᵉ sont plus petits que les autres, et ceux du 9ᵉ plus gros. Elle a en outre deux petits tubercules coniques sur le 11ᵉ anneau, avec la tête plate et très-petite relativement au corps. Elle vit sur les mêmes arbres et se chrysalide de la même manière que la précédente, et son papillon paraît aussi à la même époque ; mais il est plus rare, du moins aux environs de Paris.



DCXI. ENNOMOS ANGULEUSE.

ENNOMOS ANGULARIA. (Pl. 142, fig. 3-6.)

Ennomos angularia. *Treits.* Schmett. von europ. tom. 4. pag. 69. n° 27.

Geometra angularia. *Hubn.* g. tab. 5. fig. 22. (mas.) Larv. lep. v. geom. i. Ampl. d. a. fig. i. a. b. *Wien. Verz. Illig. Borkh. Lang. Verz. Gotze. Esp.* tom. v. tab. 10. fig. 1. 2.

Geom. carpinaria. *Hubn.* tab. 5. fig. 27. (mas.)

Geom. erosaria. *Esp.* tom. v. tab. ii. fig. 1. 2.

La dentelée (g. dentaria). *Devill.* Ent. linn. tom. ii. pag. 301. n° 416.

La zône. *Geoff.* tom ii. pag. 127. n° 36.

Envergure, 15 à 17 lignes.

Cette espèce varie beaucoup; ce qui nous a obligés d'en faire représenter quatre individus, dont deux mâles et deux femelles.

Les quatre ailes sont tantôt d'un jaune d'ocre pâle, tantôt d'un jaune-fauve plus ou moins vif. Quelquefois leur fond est uni, mais le plus souvent il est parsemé d'atomes ferrugineux principalement sur les bords. Les ailes supérieures seules sont traversées par deux lignes brunes arquées et un peu divergentes; cependant on en voit quelquefois une semblable, mais à peine

marquée, sur les inférieures. Dans beaucoup d'individus ces deux lignes sont accompagnées d'une ombre plus ou moins large; mais la variété la plus remarquable sous ce rapport est celle qui est figurée sous le n° 5 (1), et dans laquelle cette ombre s'étend d'un côté jusqu'au corselet, et de l'autre jusqu'à la frange; de sorte que la couleur du fond se voit seulement dans l'intervalle qui sépare les deux lignes, et forme une bande centrale arquée, d'un jaune-fauve sur un fond d'un brun-ferrugineux.

Le dessous ne diffère du dessus que parce que les ailes inférieures sont plus vivement colorées que les supérieures, ce qui est le contraire sur la surface opposée, et aussi parce que chacune d'elles est marquée au centre d'un petit point ou croissant brun.

La tête, les antennes et tout le corps sont de la couleur des ailes.

Cette description s'applique aux deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que parce que la femelle est ordinairement plus pâle que le mâle, et la dentelure de ses ailes toujours plus profonde.

La chenille a la même forme que celles de

---

(1) Elle nous a été communiquée par M. Amédée Cauchy, fils de M. le chevalier Cauchy, garde des archives de la chambre des Pairs.

l'*Alniaria* et de l'*Erosaria ;* mais elle est la plus effilée des trois. Elle est d'un brun-rougeâtre en-dessus, et d'un gris-verdâtre en-dessous, avec quelques taches noires et quelques petits points blancs. Ses tubercules sont noirâtres, avec leurs points verdâtres ; ils sont placés sur les sixième, septième et neuvième anneaux. La tête et les pattes écailleuses sont fauves.

Cette chenille vit sur le *tilleul*, l'*orme*, le *hêtre*, le *charme*, mais le plus communément sur le *chêne*. On la trouve parvenue à toute sa taille en juin, et son papillon paraît en juillet et août. Sa chrysalide, renfermée dans un léger tissu entre des feuilles, est d'un vert-pâle, avec son extrémité postérieure fauve.

L'Ennomos *Anguleuse* est très-commune aux environs de Paris, surtout dans la forêt de Saint-Germain. Le mâle vole le jour, et la femelle reste appliquée contre le tronc des arbres.



DCXII. ENNOMOS RONGÉE.

ENNOMOS EROSARIA. (Pl. 143, fig. 3 et 4.)

Ennomos erosaria. *Treits.* Schmett. von europ. tom. 4. pag. 73. n° 28.

Geometra erosaria. *Hubn.* G. tab. 5. fig. 25. (mas.) var. tab. 85. fig. 440. (mas.) Larv. lep. v. geom. I. Amp. D. a. fig. 2, a. b. *Wien. Verz. Illig. Borkh. Gotze.*

Geom. quercinaria. *Hubn.* tab. 5. fig. 24. (mas.) *Borkh.*

Phal. quercinaria. *Berl. Mag. Naturf. Gotze.*

Phal. crassaria. *Fabr.* Entom. syst. III. 2. 135. 21.

Geom. tiliaria. *Esp.* tom. V. tab. 10. fig. 3-7.

Phal. erosaria. *Schrank.*

Kleemann. tom. I. pag. 219. tab. 26. fig. a. b.

Phal. rongée (ph. erosaria). Encycl. méth. tom. 10. pag. 94. n° 90.

Envergure, 13 à 15 lignes.

Les quatre ailes du mâle sont en-dessus d'un fauve très-pâle, un peu plus foncé vers leur extrémité que sur le reste de leur surface. Les supérieures sont traversées par deux lignes ferrugineuses parallèles, légèrement arquées et plus rapprochées que chez les autres espèces. On voit

un point ferrugineux ou noirâtre à peine marqué au centre des inférieures.

Le dessous des quatre ailes diffère du dessus : 1° en ce qu'il est parsemé d'atomes ferrugineux ; 2° en ce que les deux lignes dont nous avons parlé plus haut manquent sur les ailes inférieures ; et 3° enfin, en ce que le point central des ailes inférieures est beaucoup mieux marqué qu'en-dessus.

Les antennes, la tête et tout le corps sont de la même couleur que les ailes.

La femelle dans cette espèce est ordinairement beaucoup plus grande que le mâle ; elle en diffère d'ailleurs par la couleur générale de ses ailes, qui est d'un jaune plus décidé tant en-dessus qu'en-dessous, et par les deux lignes transversales de ses ailes supérieures, qui sont moins parallèles que chez le mâle.

La chenille ressemble beaucoup à celle de l'*Angularia* ; mais elle est moins effilée et d'un brun plus clair, avec des marbrures plus foncées. Ses tubercules sont d'un brun-rouge, avec leurs pointes jaunâtres et des lignes noires. La tête est petite, avec deux points blancs. L'avant-dernière paire de pattes membraneuses est marquée de noir sur les côtés.

Cette chenille vit sur le *chêne*, le *bouleau*, le *tilleul*, le *charme* et le *poirier sauvage* (*pyrus*

communis). On la trouve en mai et juin, et son papillon en juillet ; quelquefois celui-ci reparaît en septembre. La chrysalide, de couleur jaunâtre, est renfermée entre des feuilles, dans un léger tissu en forme de réseau.

L'Ennomos *Rongée* est moins commune en France que les deux précédentes, surtout aux environs de Paris.

Le mâle dont nous donnons la figure nous a été envoyé de Provence par M. le comte de Saporta.



DCXIII. ENNOMOS DENTELÉE.

ENNOMOS DENTARIA. (Pl. 143, fig. 5 et 6.)

Ennomos dentaria. *Treits.* Schmett. von europ. tom. 4. pag. 76. n° 29.

Geom. dentaria. *Hubn.* g. tab. 3. fig. 12. (fœm.) Larv. lep. v. geom. 1. Ampl. C. c. fig. 1. a-d. *Esp.* tom. v. tab. 20. fig. 1-3.

Geom. bidentata. *Linn. Borkh.* Clerck, icon. tab. 7. fig. 2.

Phal. bidentata. *Gotze.*

Phal. bidentaria. *Fabr.* Entom. syst. iii. 2. 133. 15. *Lang*, *Verz.*

Phal. dentaria. *Schrank.*

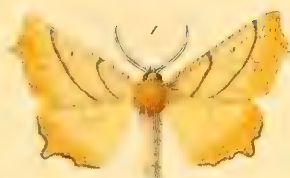
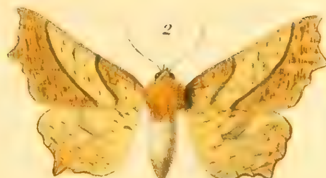
La rongée (g. bidentaria). *Devill.* Entom. linn. tom. 2. pag. 299. n° 412.

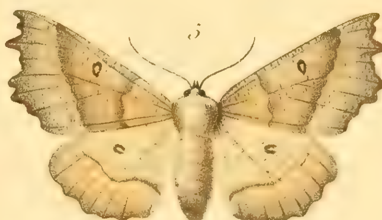
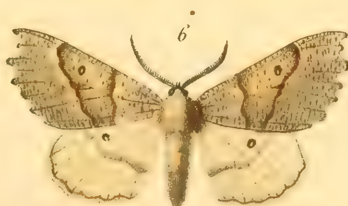
Degeer. tom. 1. pag. 354. tab. 22. fig. 6-9. tom. 2. p. 306.

Phalène dentelée. Encycl. méth. tom. 10. p. 93. n° 88.

Envergure, 18 à 21 lignes.

Dans cette espèce le bord des ailes supérieures est plus profondément dentelé que chez les précédentes, et offre deux dents avancées au lieu d'une. Le dessus des quatre ailes est d'un gris-fauve, parsemé d'atomes bruns beaucoup moins nombreux sur les inférieures que sur les supérieures, avec un point discoïdal blanc et cerné

P. Dumenil Pinxit

1.2 Ennomos du Tilleul (*Tiliaria*) mâle et femelle.
3.4 Id. Rongée (*Erosaria*) mâle et femelle.
5.6 Id. Dentelée (*Pentaria*) mâle et femelle.

de brun ou de noir sur chacune d'elles. Les supérieures sont en outre traversées par deux raies divergentes et légèrement dentelées, moitié brunes et moitié blanches. Une seule raie brune traverse les inférieures.

Le dessous des quatre ailes est plus clair et moins chargé d'atomes que le dessus ; ce qui fait ressortir davantage les quatre points discoïdaux.

Les antennes, la tête et tout le corps sont de la même couleur que les ailes.

Cette description peut s'appliquer aux deux sexes ; cependant chez la femelle les deux raies des ailes supérieures sont moins divergentes, et l'intervalle qui les sépare est d'un ton un peu plus vif que le reste de l'aile. On remarque aussi que la raie des ailes inférieures s'éloigne davantage du point discoïdal.

La chenille est allongée, cylindrique, et presque d'égale grosseur dans toute sa longueur. Sa tête est légèrement échancrée dans sa partie supérieure. Son corps est parsemé de poils rares et courts, dont quelques-uns sortent de petits tubercules à peine saillants. Sa couleur varie beaucoup ; elle est tantôt d'un gris d'écorce marbré de brun, tantôt mélangé de vert et de gris-rougeâtre ; et quelquefois d'un beau vert pur, avec des taches noires irrégulières et quelques éclaircies blanches. Elle vit sur un grand nombre

d'arbres ou d'arbustes, et principalement sur l'*aune*, le *rosier sauvage* (*rosa canina*), le *saule* et le *pin sylvestre* (*pinus sylvestris*). Parvenue à toute sa taille en septembre ou octobre, elle se cache dans de la mousse ou entre des feuilles sèches, et quelquefois même dans la terre, pour se changer en une chrysalide assez grosse, lisse et d'un brun-marron. Cette chrysalide est renfermée dans un léger cocon, et l'insecte parfait n'en sort qu'en mai de l'année suivante. Degeer rapporte qu'un individu de cette espèce ne lui est éclos qu'au bout de dix-neuf mois.

L'Ennomos *Dentelée* n'est pas très-commune en France ; elle est même assez rare aux environs de Paris ; je n'en ai jamais trouvé la chenille qu'une fois, dans les bois de Ville-d'Avray.



Les quatre ailes dentelées avec une tache semi-lunaire au sommet des supérieures.

DCXIV. ENNOMOS LUNAIRE.

ENNOMOS LUNARIA. (Pl. 144, fig. 1 et 2.)

Ennomos lunaria. *Treits.* Schmett. von europ. tom. 4. pag. 56. n° 22.

Geometra lunaria. *Hubn.* g. tab. 7. fig. 35. (mas.) tab. 88. fig. 451. (fœm.) Larv. lep. v. geom. 1. Ampl. f. a. b. fig. 1. a. tab. f. b. fig. 1. a. b. c. *Wien. Verz. Illig. Esp.* tom. v. tab. 12. fig. 1-4. *Borkh.*

Geom. delunaria. *Hubn.* tab. 7. fig. 34. (fœm.)

Phalæna lunaria. *Fabr. Schrank. Lang, Verz. Gotze. Brahm. Schwarz.*

Le croissant (g. lunaria). *Devill.* Ent. linn. tom. ii. pag. 300. n° 415.

Phalène a lunules (ph. lunaria). Encycl. méth. t. 10. pag. 93. n° 87.

Envergure, 14 à 18 lignes.

Si cette espèce varie beaucoup pour la taille, elle ne varie pas moins pour le fond de la couleur, qui est tantôt d'un jaune d'ocre pâle plus ou moins parsemé d'atomes ferrugineux, tantôt d'un jaune-fauve assez vif, et tantôt enfin d'un joli rose. Chaque aile est ordinairement marquée, au centre, d'un petit croissant blanc cerné

de brun (1); mais souvent ce croissant n'existe que sur les supérieures ou sur les inférieures; ce qui, joint à d'autres différences dans le fond de la couleur, a fait considérer ces variétés comme autant d'espèces par plusieurs auteurs; mais il est bien reconnu aujourd'hui, par l'éducation des chenilles, qu'elles se rapportent toutes à une seule. Au reste, les unes et les autres se ressemblent par les caractères communs ci-après : les ailes supérieures ont, à leur sommet, une tache semi-lunaire de couleur ferrugineuse, et sont coupées transversalement au milieu par une large bande de la même couleur, bordée de chaque côté par deux lignes brunes, et traversée elle-même par une troisième ligne plus épaisse, sur laquelle est placé le petit croissant blanc dont nous avons parlé plus haut. Les ailes inférieures sont également traversées au milieu par une bande semblable à celle ci-dessus décrite, mais plus étroite.

Cette description s'applique aux deux surfaces des ailes, avec la seule différence que le dessous est beaucoup plus vif que le dessus.

Les antennes, la tête et le corps participent de la nuance des ailes.

---

(1) Ce croissant est transparent ou vitré, comme les taches qu'on remarque sur les ailes de plusieurs Bombyx exotiques.

La chenille varie beaucoup dans sa couleur, et a souvent celle des jeunes branches de l'arbre ou de l'arbrisseau sur lequel elle vit. Le plus ordinairement elle est d'un gris-verdâtre mélangé de brun et de jaunâtre, avec une tache ferrugineuse qui s'étend sur les deux premiers anneaux. Le tubercule de son huitième anneau est aussi de cette couleur, et sa tête est brune. Sa forme, plus ramassée qu'allongée, surtout dans l'état de repos, s'amincit du côté de la tête, qui est petite et arrondie. Chacune des deux dernières pattes écailleuses sort d'un mamelon très-gros, que la chenille allonge et raccourcit à volonté.

Cette chenille vit sur un grand nombre d'arbres d'espèces très-différentes et très-éloignées, qu'il serait trop long d'énumérer ici. Nous nous bornerons à dire qu'on l'élève très-bien avec des feuilles d'*orme*, de *chêne* et de *saule*. Elle paraît deux fois, d'abord en juin, puis en août et septembre. Celles de la première génération donnent leur papillon au bout de trois ou quatre semaines, et celles de la seconde en mai de l'année suivante, après avoir passé l'hiver en chrysalide. Cette chrysalide, de forme effilée, est renfermée entre des feuilles retenues ensemble par quelques brins de soie; elle est tantôt d'un brun-foncé, tantôt d'un brun-clair, et quelquefois d'un jaune-verdâtre.

Je trouvais autrefois assez communément l'Ennomos *Lunaire* sur les ormes des boulevards neufs de Paris; mais elle est devenue beaucoup plus rare depuis que ces arbres ont vieilli.

L'individu femelle figuré nous a été confié, avec plusieurs autres espèces que nous n'avions pas, par M. Desmarest (1), qui a mis la plus grande obligeance à venir à notre secours sous ce rapport. C'est un devoir pour nous de lui en témoigner ici notre gratitude.

---

(1) Professeur à l'école royale vétérinaire d'Alfort, correspondant de l'Académie des sciences, et auteur d'un grand nombre d'ouvrages d'histoire naturelle très-estimés.



DCXV. ENNOMOS ILLUNAIRE.

ENNOMOS ILLUNARIA. (Pl. 144, fig. 3, et pl. 145, fig. 1.)

Ennomos illunaria. *Treits.* Schmett. von europ. tom. 4. pag. 61. n° 23.

Geometra illunaria. *Hubn.* tab. 7. fig. 36. (mas.) fig. 37. (fœm.) Larv. lep. v. geom. 1. Ampl. f. b. fig. 1. a-2. *Wien. Verz. Illig. Esp.* tom. v. tab. 14. fig. 1-5.

Geom. bilunaria. *Esp.* tom. v. tab. 13. fig. 1-10.

Geom. unilunaria. *Esp.* tom. v. tab. 14. fig. 6-8.

Geom. fulvolunaria. *Esp.* tom. 5. tab. 14. fig. 9. 10.

Geom. lunaria. (var.) *Borkh.*

Phalæna lunaria. (var.) *Lang, Verz. Schwarz.*

Envergure, 17 à 18 lignes.

Ce qui distingue principalement cette espèce de la précédente, c'est que les croissants vitrés qui existent tant en-dessus qu'en-dessous sur les ailes de la *Lunaire*, ne paraissent jamais qu'en-dessous chez l'*Illunaire*, lorsqu'ils ne manquent pas tout-à-fait. Du reste, cette dernière ressemble beaucoup à l'autre, et varie comme elle pour le fond de la couleur; cependant la bande transverse du milieu de chaque aile est ordinairement moins marquée chez elle que chez la *Lunaire*, surtout sur les ailes inférieures.

La chenille diffère de celle de la *Lunaire*, quant à la forme : 1° en ce qu'elle est plus effilée dans sa partie antérieure; 2° en ce que le tubercule de son huitième anneau est beaucoup moins saillant; 3° enfin, en ce que sa tête, qui est plus petite que celle de la *Lunaire*, est oblongue au lieu d'être ronde comme chez cette dernière. Sa couleur est tantôt grise, avec les jointures des anneaux ferrugineuses, et quelques taches jaunes et noires, placées çà et là, surtout à la base des tubercules et sur les flancs; et tantôt brune avec une bande dorsale d'un rouge ferrugineux et bordée de jaune, et trois taches arrondies également d'un rouge ferrugineux, placées de chaque côté des trois derniers segments. Dans ces deux variétés le corps est garni çà et là de quelques poils courts et rares, ainsi que la tête.

Cette chenille vit sur les mêmes arbres que celle de la *Lunaire*. Elle paraît aussi deux fois par an et aux mêmes époques, et se chrysalide de la même manière; mais chose singulière, on ne les rencontre jamais ensemble, et il en est de même de l'insecte parfait; de sorte que ces deux espèces, quoique très-voisines, semblent s'exclure mutuellement des localités où elles se propagent. Au reste, l'*Illunaire* est moins commune que la *Lunaire*, du moins aux environs de Paris.

DCXVI. ENNOMOS ILLUSTRE.

ENNOMOS ILLUSTRARIA. (Pl. 144, f. 4, et pl. 145, f. 2.)

ENNOMOS ILLUSTRARIA. *Treits.* Schmett. von europ. tom. 4. pag. 63. nº 24.

GEOMETRA ILLUSTRARIA. *Hubn.* G. tab. 7. fig. 35. (mas.) Larv. lep. v. geom. I. Ampl. F. c. fig. 1. a. b.

GEOM. LUNARIA. (var.) *Wien. Verz. Illig. Borkh.*

GEOM. QUADRILUNARIA. *Esp.* tom. 5. tab. 12. fig. 5. 6.

PHAL. PHOEBEARIA. *Schrank.*

PHAL. TETRALUNARIA. *Berl. Mag. Naturf.*

PHAL. LUNARIA. (var.) *Schwarz.*

Envergure, 19 à 20 lignes.

PLUSIEURS auteurs ont confondu cette belle espèce avec la *Lunaire*, à laquelle elle ressemble beaucoup; cependant il est facile de la distinguer aux caractères suivants : 1° chaque aile de l'*Illustre* est marquée entre la bande transverse du milieu et la pointe la plus saillante du bord terminal, d'une tache ronde d'un brun-cannelle qui manque toujours sur la *Lunaire*; 2° la ligne externe, qui borde la bande transverse des ailes supérieures, est sinueuse chez la première, tandis qu'elle est presque droite chez la seconde; 3° enfin, celle-ci n'a souvent que deux crois-

sants vitrés, placés tantôt sur les ailes supérieures et tantôt sur les inférieures, au lieu que l'autre en a toujours quatre qui sont beaucoup mieux marqués que chez sa congénère. Du reste, l'*Illustre* est constamment plus grande que la *Lunaire*, et ses couleurs sont beaucoup plus vives et plus tranchées, surtout en dessous, ainsi qu'on peut le voir par la fig. 2 de la pl. 145.

La chenille de l'*Illustre* ressemble aussi beaucoup à celle de la *Lunaire;* mais elle a la tête proportionnellement plus petite. Sa couleur générale est d'un gris-jaunâtre, avec les deux principaux tubercules bruns, et leur base d'un jaune-feuille-morte. Elle vit sur les mêmes arbres que les deux précédentes; elle paraît comme elle deux fois par an et aux mêmes époques, et sa manière de se chrysalider est aussi la même.

L'Ennomos *Illustre* est plus rare que les deux précédentes, du moins aux environs de Paris.



Ailes plus sinuées que dentelées.

DCXVII. ENNOMOS DU LILAS.

ENNOMOS SYRINGARIA. (Pl. 144, fig. 5.)

Ennomos syringaria. *Treits.* Schmett. von europ. tom. 4. pag. 52. n° 21.

Geometra syringaria. *Hubn.* G. tab. 6. fig. 29 (fœm.) *Larv. lep.* v. geom. I. Ampl. c. a. fig. I. a. b. c. *Wien. Verz. Illig. Linn. Esp.* tom. v. tab. 11. fig. 3-7. *Borkh.*

Phal. syringaria. *Fabr. Fuessly. Schrank. Naturf. Gotze. Schwarz. Brahm. Lang, Verz. Walk.*

Phal. du syringa (g. syringaria). *Devill.* entom. linn. t. II. pag. 296. n° 407. *Latr.* Dict. d'hist. nat. de Deterville. vol. 25. pag. 489. pl. m. 17. 6.

La phalène jaspée. *Geoff.* tom. II. pag. 125. n° 32.

Phal. du lilas. (ph. syringaria). Encycl. méth. tom. 10. pag. 93. n° 86.

Roesel, tom. I. cl. 3. tab. 10. fig. 1-7.

Wilkes, engl. moths. tab. 82.

Envergure, 17 à 18 lignes.

Le dessus des quatre ailes est agréablement jaspé de rose, de feuille-morte, de verdâtre et de jaune-fauve. Les premières ailes sont marquées le long de la côte de trois taches roses,

dont une en forme de croissant à l'angle supérieur, et les deux autres de forme non arrêtée, mais placées obliquement, et donnant naissance à deux raies qui traversent toute l'aile, et s'éteignent avant d'arriver au bord interne. Ces mêmes ailes ont en outre une grande tache fauve vers le bord extérieur, et sont traversées obliquement par une ligne légèrement flexueuse d'un brun-noir, qui décrit un angle aigu sous l'une des taches roses dont nous venons de parler. Près de cette ligne et du côté externe, on en voit une seconde qui lui est presque parallèle, mais qui n'est bien marquée que depuis la pointe de l'angle précité jusqu'au milieu de l'aile.

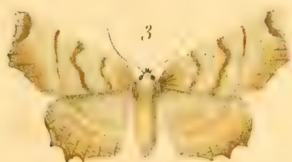
Les secondes ailes sont également traversées obliquement par une ligne brune, un peu courbe, et sont marquées en outre, un peu plus bas que cette ligne, d'une rangée de points noirs qui ne s'avance pas au-delà du milieu de l'aile, en partant du bord interne. Ces points, au nombre de quatre ou cinq, sont plus ou moins bien marqués suivant les individus; mais toujours celui du bord interne est le plus gros.

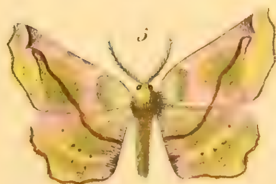
Le dessous des quatre ailes est nuancé des mêmes couleurs que le dessus, mais d'une manière plus tranchée, en même temps que leur fond est finement strié de brun et de ferrugineux.











P. Dumenil Pinxit

1 2 Ennomos Lunaire *(Lunaria)* mâle et fem. 3 Id. Illunaire *(Illunaria)* fem.
4 Id. Illustre *(Illustraria)* fem. 5 Id. du Lilas *(Syringaria)* mâle.

La tète, le corselet et l'abdomen sont fauves ainsi que les antennes.

Cette description faite sur un mâle peut s'appliquer également à la femelle, qui n'en diffère que par une taille un peu plus grande et par des couleurs moins vives. Ses antennes, par extraordinaire, sont pectinées, mais avec des barbules plus courtes que celles du mâle.

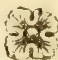
La chenille de cette belle espèce se fait remarquer autant par sa forme bizarre que par son attitude dans l'état de repos : au lieu, dans ce cas, de tenir son corps droit et roide, comme ses congénères, elle le tient au contraire plié en deux, avec la tête un peu relevée. Sa couleur est tantôt jaune-feuille-morte, et tantôt brun-rouge, avec une bande dorsale plus foncée, qui s'étend sur les quatre premiers anneaux. Sa forme est très-ramassée ; et ce qui la distingue principalement, c'est une corne longue et mince qu'elle porte sur le septième anneau. Outre cette corne, elle a, sur chacun des cinquième et sixième anneaux, deux petits tubercules coniques très-rapprochés, et sur chacun des sixième et septième, deux petites verrues blanches. Sa tête est petite, arrondie et de couleur brune.

Cette chenille vit sur le *lilas* (*syringa vulgaris*), le *jasmin blanc* (*jasminum officinale*), le *troëne* (*ligustrum vulgare*), et quelquefois sur le *saule*

(*salix alba*). Elle paraît deux fois, savoir : en juin et juillet, et en septembre et octobre. Les individus de la première génération donnent leur papillon dans le courant de l'été, et ceux de la seconde en mai de l'année suivante, après avoir passé l'hiver sous leur premier état.

La chrysalide n'est pas moins remarquable que la chenille; elle est très-courte, arrondie par le haut, large dans le milieu, et se terminant brusquement en pointe par le bas. Elle est jaune-feuille-morte, avec l'enveloppe du corselet et des ailes de couleur marron. On la trouve toujours fixée perpendiculairement, la tête en haut, à une jeune branche où elle est retenue dans cette position par plusieurs fils qui se réunissent à son anus.

L'Ennomos du *Lilas* se trouve dans toute la France. Elle n'est pas rare aux environs de Paris. Par la nature des plantes dont sa chenille se nourrit, il est aisé de voir qu'elle habite de préférence les jardins et les parcs.



DCXVIII. ENNOMOS DU FUSAIN.

ENNOMOS EVONYMARIA. (Pl. 145, fig. 3.)

Ennomos evonymaria. *Treits.* Schmett. von europ. tom. 4, pag. 67. n° 26.

Geom. evonymaria. *Hubn.* g. tab. 6. fig. 31. (mas.) tab. 83. fig. 426. (fœm.) Larv. lep. v. geom. 1. Ampl. g. b. fig. 1-a. b. c. *Wien. Verz. Illig. Gotze.*

Envergure, 17 lignes.

Les quatre ailes sont en-dessus d'un gris-jaunâtre parsemé d'atomes bruns, avec une large bande terminale de cette dernière couleur. Elles sont en outre traversées par deux lignes flexueuses ou légèrement dentelées d'un brun-noirâtre, dont la plus extérieure longe la bande précitée. Enfin, la côte des supérieures est marquée de deux taches également d'un brun-noir. Le dessous ne diffère du dessus que par plus de vivacité dans la couleur du fond. La frange est légèrement ferrugineuse.

Les antennes, la tête et le corps participent de la couleur des ailes.

La chenille, que nous ne connaissons que par la figure d'Hubner, diffère totalement de celles-

des autres *Ennomos* par la forme et les couleurs : elle est peu allongée, cylindrique et d'égale grosseur dans sa longueur, avec la tête ronde. Le fond de sa couleur est bleuâtre, avec trois bandes longitudinales d'un jaune-orangé, dont deux latérales et une dorsale. Celle-ci est coupée de distance en distance par des taches noirâtres; le corps est en outre pointillé de noir. La tête et les pattes sont bleuâtres.

Cette chenille vit sur le *fusain* (*evonymus europæus*), et fait sa coque à la superficie de la terre entre des feuilles, selon M. Treitschke. Cet auteur ajoute que sa chrysalide est d'un brun-clair, courte et en forme de crosse ; que son papillon paraît en juin suivant les uns, et en août suivant les autres, et qu'on le trouve, mais toujours rarement, en Hongrie, en Autriche et dans d'autres parties de l'Allemagne. Il paraît qu'il n'est pas plus commun en France, car la collection de M. le comte Dejean est la seule à Paris qui en possède un mauvais individu, dont nous nous sommes servis cependant pour représenter et décrire cette espèce, en nous aidant de la figure d'Hubner.



DCXIX. ENNOMOS PECTINÉE.

ENNOMOS PECTINARIA. (Pl. 145, fig. 4.)

Ennomos pectinaria. *Treits.* Schmett. von europ. tom. 4. pag. 66. n° 25.

Geom. pectinaria. *Hubn.* g. tab. 6. fig. 30. (mas.) *Wien. Verz. Illig. Gotze.*

Envergure, 22 lignes.

Cette *Ennomos* diffère de toutes les précédentes par la coupe de ses ailes supérieures, qui ne sont ni sinuées ni dentelées, mais dont le sommet seul est très-aigu.

Ses quatre ailes sont en-dessous d'un jaune d'ocre clair, finement pointillé de ferrugineux, avec une ligne et une bande transverses, également ferrugineuses, sur chacune d'elles. La bande des ailes supérieures est étranglée dans son milieu, et forme dans cet endroit, et du côté externe, un angle très-aigu. On voit en outre au sommet de ces mêmes ailes une petite tache oblique de couleur brune. Enfin, chacune des quatre ailes est marquée, au centre, d'un petit point noirâtre.

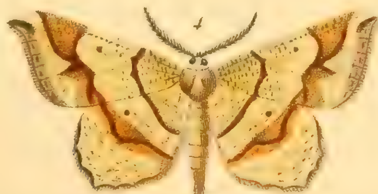
L'impossibilité de nous procurer cette espèce, qui est très-rare, nous a déterminés à la faire copier dans Hubner. Elle habite l'Autriche, et ses premiers états ne sont pas encore connus; cependant les auteurs du catalogue systématique des Lépidoptères des environs de Vienne disent que sa chenille vit sur le *sapin* (*pinus abies*); mais ils n'en donnent pas la description.











P. Dumenil Pinxit

1 **Ennomos** Illunaire (*Illunaria*) var. fém. 2 **Idem** Illustre (*Illustraria*) fém. vue en dessous.

3 **Idem** du Fusain (*Evonymaria*) mâle. 4 **Idem.** Pectinée (*Pectinaria*) mâle.

III. *Chenilles à dix pattes.*

GENRE HIMÈRE.

4. GENUS HIMERA. *Mihi.*

GEOMETRA. *Linn. Borkh. Illig.* etc.
PHALÆNA. *Geoff. Fabr. Latr.* Encycl. méth. etc.
CROCALLIS. *Treits.*

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Corselet large et très-velu. — Les quatre ailes légèrement dentelées, avec un point au centre de chacune d'elles; deux raies transversales et divergentes sur les supérieures, et une seule sur les inférieures. — Palpes très-velus et ne dépassant pas le chaperon. — Trompe très-apparente quoique grêle. — Antennes plumeuses ou penniformes chez le mâle, et simples chez la femelle.

Chenilles lisses, cylindriques, sans tubercules, d'égale grosseur dans leur longueur, ayant la tête petite et arrondie, et deux pointes charnues inclinées vers l'anus sur le pénultième anneau; leur métamorphose a lieu dans la terre ou à sa superficie.

Le genre Crocallis établi par M. Treitschke comprend trois espèces, savoir : *Extimaria*, *Elinguaria* et *Pennaria*; nous en avons retran-

ché cette dernière pour en former notre genre *Himera*, attendu qu'elle diffère des deux autres non-seulement par les palpes, la trompe et les antennes, mais encore par la chenille. La *Pennaria* présente, il est vrai, sur ses ailes, le même dessin que l'*Elinguaria* et l'*Extimaria*, et c'est ce qui a déterminé M. Treitschke à les réunir ensemble; mais ce caractère ne peut suffire selon nous, lorsqu'il est contrarié par des différences aussi essentielles que celles que voici: l'*Elinguaria* manque tout-à-fait de trompe, ainsi que son nom l'indique, tandis que la *Pennaria* en a une très-apparente et même assez longue. Chez la première les palpes dépassent le chaperon, et leur dernier article est très-aigu ; chez la seconde ces organes sont très-courts, et s'aperçoivent à peine au milieu des poils dont ils sont entourés. Les antennes de l'une sont pectiniformes, et celles de l'autre sont plumeuses ou penniformes. Enfin, la chenille de l'*Elinguaria* est rugueuse et garnie çà et là de poils courts et rares, avec la tête aussi grande que le premier anneau; celle de la *Pennaria* est lisse, avec la tête petite et deux pointes charnues sur le pénultième anneau.



DCXX. HIMÈRE PLUME.

HIMERA PENNARIA. (Pl. 146, fig. 1 et 2.)

Crocallis pennaria. *Treits.* Schmett. von europ. tom. 4. pag. 156. n° 3.

Geom. pennaria. *Hubn.* g. tab. 3. fig. 14 (mas.) Larv. lep. v. geom. 1. Ampl. c. 6. fig. 1. a. b. *Wien. Verz. Illig. Linn. Esp.* tom. v. tab. 18. fig. 4-6, et tab. 19. fig. 1. *Borkh. Lang, Verz. Gotze. Muller. Lasp.*

Phalæna pennaria. *Fabr.*

La plume (g. pennaria). *Devill.* entom. linn. t. ii. pag. 297. n° 410.

Phal. emplumée (ph. pennaria). Encycl. méth. tom. 10. pag. 94. n° 91.

Wilkes. engl. moths. tab. 79.

Harris. engl. lepid. tab. 45. fig. 9.

Envergure, 19 à 20 lignes.

Les ailes supérieures du mâle sont en-dessus d'un rouge-brique finement pointillé de brun, avec un point noirâtre placé à peu près au centre de chacune d'elles, entre deux lignes transverses, légèrement flexueuses et divergentes, de couleur brune, et dont l'extérieure seule est bordée de blanc. On voit en outre, vers le sommet de ces mêmes ailes, un autre point moitié noirâtre et moitié blanc.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'une nuance beaucoup plus pâle que les supérieures, excepté vers leur extrémité. Elles ont également un point à leur centre, avec une ligne transverse au-dessous; mais ce point et cette ligne sont à peine marqués sur le plus grand nombre des individus.

Le dessous des quatre ailes est d'un rouge de brique-pâle, avec les points et les lignes du dessus très-légèrement indiqués.

La tête et le corps sont de la couleur des ailes supérieures, ainsi que les barbules des antennes, dont la tige est blanche en-dessus.

La femelle diffère du mâle: 1° par sa taille, qui est ordinairement plus grande; 2° par la forme de ses ailes, qui sont plus étroites et plus allongées; 3° et enfin par sa couleur générale, qui est beaucoup plus pâle, et souvent d'un gris-roussâtre.

La chenille est lisse, d'un gris-d'écorce marbré de brun et de blanc, avec deux petites pointes charnues et inclinées vers l'anus sur le pénultième anneau. Ces pointes sont rougeâtres, ainsi que deux petites taches qu'on remarque sur le premier anneau, qui est également bordé de rougeâtre du côté de la tête.

Cette chenille vit sur le *chêne* (*quercus robur*) et sur le *charme* (*carpinus betulus*). On

la trouve dans le courant de l'été. Elle s'enfonce en terre pour passer à l'état de chrysalide, et son papillon se développe tantôt à la fin de septembre ou au commencement d'octobre, et tantôt au commencement du printemps suivant.

Cette espèce se trouve assez communément en France. Elle n'est pas rare aux environs de Paris.



III. *Chenilles à dix pattes.*

GENRE CROCALLE.

5. GENUS CROCALLIS. *Treits.*

GEOMETRA. *Linn. Wien. Verz. Borkh. Illig.* etc.
PHALÆNA. *Geoff. Fabr. Latr.* Encycl. méth. etc.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Corselet large et très-velu.—Les quatre ailes légèrement dentelées, avec un point au centre de chacune d'elles, deux raies transversales et divergentes sur les supérieures, et une seule sur les inférieures. — Dernier article des palpes aigu et dépassant le chaperon. — Trompe nulle. — Antennes pectinées dans les mâles, et simples dans les femelles.

Chenilles rugueuses, d'égale grosseur dans leur longueur, sans tubercules, et parsemées de poils rares et courts, avec la tête aussi grande que le premier anneau, et légèrement déprimée dans sa partie antérieure.—Leur transformation a lieu dans un léger tissu dans la terre, ou à sa superficie.

Ce genre ne comprend plus que deux espèces, au moyen de ce que nous en avons retranché la *Pennaria*, pour en former celui qui précède. De ces deux espèces une seule est répandue dans toute l'Europe, c'est l'*Elinguaria* ; l'autre (l'*Extimaria*) n'a encore été trouvée qu'en Italie et en Hongrie, et ses premiers états ne sont pas connus.

DCXXI. CROCALLE AGLOSSE.

CROCALLIS ELINGUARIA. (Pl. 146, fig. 3.)

CROCALLIS ELINGUARIA. *Treits.* Schmett. von europ. tom. 4. pag. 153. n° 2.

GEOMETRA ELINGUARIA. *Hubn.* G. tab. 4. fig. 20. (fœm.) Larv. lep. v. geom. 1. Ampl. G. e. fig. 1. a. b. *Wien. Verz. Illig. Linn. Esp.* tom. v. tab. 22. fig. 1-5. *Borkh. Muller. Brahm. Schwarz. Lasp.*

PHAL. ELINGUARIA. *Fabr. Fuessly. Schrank. Lang, Verz. Naturf. Gotze.*

L'AGLOSSE. (G. ELINGUARIA). *Devill.* Entom. linn. T. II. pag. 304. n° 424.

PHAL. DE LA MANCIENNE. (PH. ELINGUARIA). Encycl. méth. tom. 10. pag. 77. n° 15.

Roesel. tom. 1. phal. 3. tab. 9. fig. 1-6.

Envergure, 17 à 18 lignes.

Les quatre ailes sont en-dessus d'un beau jaune-paille, plus clair sur les inférieures que sur les supérieures. Celles-ci sont coupées transversalement dans le milieu par une large bande d'une teinte plus foncée. Cette bande, qui se rétrécit dans le bas, est bordée de chaque côté par une ligne rousse, et son centre est occupé par un gros point noirâtre. On voit également

un point, mais plus petit et à peine marqué, sur le disque des inférieures. Enfin on aperçoit sur le bord des quatre ailes, immédiatement avant la frange, une série de petits points noirâtres, plus ou moins marqués, suivant les individus.

Le dessous des quatre ailes ne diffère du dessus que par l'oblitération de la bande des ailes supérieures.

La tête, le corps et les antennes sont de la couleur des ailes.

Cette description concerne les deux sexes, qui ne diffèrent, quant aux couleurs, que parce que la bande des ailes supérieures est plus foncée chez le mâle que chez la femelle, qui se fait d'ailleurs remarquer par l'extrême obésité de son ventre, proportionnellement beaucoup plus gros, chez elle, que chez les autres espèces, surtout avant la ponte.

La chenille ressemble beaucoup à celle de l'Ennomos *Dentaria*; comme elle, elle est rugueuse, couleur d'écorce, et garnie çà et là de poils rares et courts; mais elle a, de plus que celle-ci, des éclaircies blanches sur les côtés, et sa tête est moins échancrée dans sa partie supérieure.

Cette chenille vit sur plusieurs espèces d'arbres très différentes, telles que l'*orme* (*ulmus campestris*), le *chêne* (*quercus robur*), le *poirier*

(*pyrus communis*), le *prunelier* (*prunus spinosa*), le *chèvre-feuille des jardins* (*lonicera caprifolium*), le *chèvre-feuille xylosteon* (*lonicera xylosteum*), la *viorne commune* ou *mentiane* (*viburnum lantana*), et enfin sur le *genêt à balais* (*genista scoparia*). On la trouve dans le courant de l'été. Elle file un léger cocon dans de la mousse ou entre des feuilles pour se changer en chrysalide, et l'insecte parfait en sort ordinairement à la fin d'août ou au commencement de septembre. La chrysalide se remue vivement quand on la touche ; elle est d'un brun-rouge, avec sa partie antérieure plus foncée.

La Crocalle *Aglosse* se trouve dans toute l'Europe. Elle est assez commune dans les environs de Paris; je l'ai trouvée plusieurs fois sur les ormes du Champ-de-Mars de cette capitale.



DCXXII. CROCALLE RECULÉE.

CROCALLIS EXTIMARIA. (Pl. 146, fig. 4.)

Crocallis extimaria. *Treits*. Schmett. von europ. tom. 4. pag. 152. n° 1.

Geom. extimaria. *Hubn*. G. tab. 4. fig. 21. (mas.)

Envergure, 19 lignes et demie.

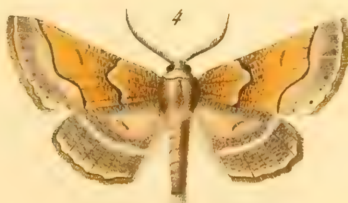
Elle a beaucoup de rapport avec la précédente pour le dessin de ses ailes; mais leur coupe et leur couleur sont différentes. Les supérieures sont plus étroites et sans dentelures; elles sont d'un rouge-brique parsemé d'atomes ferrugineux, avec une bande terminale grise, et un croissant discoïdal brun, placé entre deux lignes transverses et flexueuses, moitié brunes et moitié blanches. On voit en outre une rangée de petits points noirs, qui borde l'extrémité de l'aile immédiatement avant la frange, comme chez l'*Elinguaria*.

Les ailes inférieures sont en-dessus de la couleur de la bande terminale des supérieures, avec leur disque plus clair et marqué d'un croissant gris.









P. Duménil Pinxit

1 2 Himère Plume (*Pennaria*) mâle et fem. 3 Crocalle aglosse (*Elinguaria*) fem.lle

4 Id. Reculée (*Extimaria*) mâle

La tête, les antennes et le corps sont de la couleur des ailes supérieures.

Cette espèce, que nous avons fait copier dans Hubner, est très-rare dans les collections. On la croyait particulière à l'Italie; mais M. Treitschke dit que M. Kinderman, son correspondant, l'a découverte de son côté dans les environs de Bude en Hongrie, en 1827, « ce qui lui fait es-» pérer, ajoute-t-il, d'en obtenir par la suite » non-seulement plusieurs individus, mais aussi » des renseignements sur ses premiers états. »



III. *Chenilles à dix pattes.*

GENRE ANGERONE.

6. GENUS ANGERONA. *Mihi.*

GEOMETRA. *Linn. Wien. Verz. Borkh. Illig.* etc.
PHALÆNA. *Geoff. Fab. Latr.* Encycl. méth. etc.
ENNOMOS. *Treits.*

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Corselet étroit et peu velu. — Les ailes inférieures seules légèrement dentelées, avec une échancrure au milieu de leur bord terminal. — Palpes très-minces et n'atteignant pas jusqu'au chaperon. — Trompe longue. — Antennes très-pectinées chez le mâle et simples chez la femelle.

Chenilles tuberculées sur le 4[e] *et le* 8[e] *anneau, et s'amincissant vers la partie antérieure, avec la tête petite et dirigée en avant. — La transformation a lieu dans un léger tissu entre des feuilles.*

Ce genre ne comprend qu'une seule espèce (*Prunaria*), que M. Treitschke a rangée parmi ses *Ennomos*, bien qu'elle n'en ait aucun des caractères, soit qu'on la considère dans son état parfait, ou sous forme de chenille. L'exiguïté de ses palpes et la longueur de sa trompe la distinguent de toutes les espèces avec lesquelles on serait tenté de la classer par son *facies ;* c'est ce qui nous a déterminés à en faire un genre particulier.

DCXXIII. ANGERONE DU PRUNIER.

ANGERONA PRUNARIA. (Pl. 147, fig. 1-4.)

Ennomos prunaria. *Treits.* Schmett. von europ. tom. 4. pag. 45. n° 20.

Geometra prunaria. *Hubn.* geom. tab. 23. fig. 122. (fœm.) 123. (mas.) Larv. lep. v. geom. 1. Ampl. h. a. fig. 1. a. b. c. *Illig. Linn. Wien. Verz. Esp.* tom. v. tab. 17. fig. 1-7. *Borkh. Knoch.*

Geom. corylaria. *Esp.* t. v. tab. 18. fig. 1-3. *Thunberg*

Phal. prunaria. *Fabr. Fuessly. Schrank. Naturf. Gotze. Muller. Rossi. Schwarz. Lang, Verz.*

Phal. sordiata. *Fuessly. Gotze.*

Phal. sordiaria. *Schrank.*

Phal. fulvularia. *Berl. Mag.*

Phal. corticalis. *Scopoli.*

Phalène du prunier. (g. prunaria). *Devill.* Entom. linn. tom. ii. p. 297. n° 409. Encycl. méth. tom. 10. p. 87. n° 58.

Phalène du noisetier. (phal. corylaria). Encycl. méth. tom. 10. pag. 87. n° 59.

Degeer. tom. ii. pag. 250. tab. 5. fig. 14.

Donavan. Nat. hist. of brit. ins. pl. 30.

Kléeman. tab. 28. fig. 34.

Albin. Hist. ins. tab. 69. pag. 42.

Wilkes. Engl. moths. tab. 84.

Roesel. tom. iii. tab. 3. fig. 1-3.

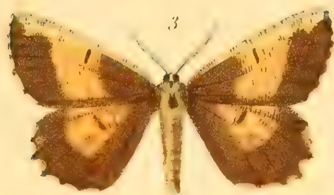
Envergure, 18 à 20 lignes.

Cette espèce offre deux variétés constantes,

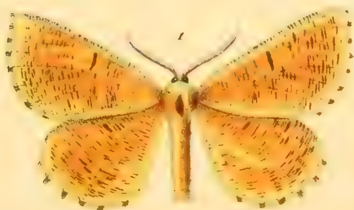
dont plusieurs auteurs, et entre autres ceux de l'article *Phalène* dans l'Encyclopédie méthodique, ont fait deux espèces distinctes, en donnant à l'une le nom de *Prunaria*, et à l'autre celui de *Corylaria*. Cependant des expériences souvent répétées ont fourni la preuve que des chenilles provenant d'une même ponte ont produit indistinctement l'une et l'autre, mais plus rarement toutefois celle à large bordure noire dans les deux sexes, c'est-à-dire la *Corylaria*. Jusque-là il était d'autant plus permis de croire qu'elles faisaient deux espèces, qu'on n'a point encore rencontré d'individus intermédiaires, comme chez beaucoup d'autres sujettes à varier. Nous allons décrire d'abord la variété la plus commune.

Les quatre ailes du mâle de la *Prunaria*, tant en-dessus qu'en-dessous, sont d'un beau jaune-orangé, et plus ou moins chargées de petites stries noires, avec un croissant ou plutôt une ligne un peu courbe de cette dernière couleur sur le disque de chacune d'elles, et leur frange entrecoupée de noir. La tête, le corps et les antennes sont de la couleur des ailes. La femelle ne diffère du mâle que parce que chez elle la couleur orangée est remplacée par du jaune d'ocre.

Le fond de la couleur de la *Corylaria* est le









P. Dumenil Pinxit

1.2. Angérone du Prunier (*Prunaria*) mâle et femelle.
3.4. Id. du Coudrier (*Corylaria*) mâle et femelle, variété de la première.

même que chez la précédente, c'est-à-dire orangé dans le mâle et jaune d'ocre dans la femelle; mais ce fond est absorbé, en grande partie, par une large bande d'un brun-noir qui termine les quatre ailes, ainsi que par une grande tache de la même couleur, placée à leur base. Dans quelques individus le noir domine tellement sur les ailes inférieures, qu'on n'aperçoit plus que quelques atomes du fond, au milieu.

La chenille est de forme très-allongée, et va en s'amincissant du côté de la tête, qui est petite et dirigée en avant. Elle est tantôt d'un brun-noirâtre et tantôt couleur d'ocre, avec quelques lignes brunes. Elle a deux tubercules bifides, l'un sur le quatrième anneau, et l'autre sur le huitième; ces deux tubercules sont rougeâtres dans la variété brune, et de la couleur du reste du corps dans la variété jaune. Celui du huitième anneau est beaucoup plus élevé que l'autre, et présente deux pointes bien distinctes. Indépendamment de ces deux tubercules, on remarque deux petites verrues sur le pénultième anneau.

Cette chenille vit sur un grand nombre d'arbres, mais principalement sur le *prunier domestique* (*prunus domestica*), le *prunelier* (*prunus spinosa*), le *coudrier* (*corylus avellana*), le

charme (*carpinus betulus*), et l'*orme* (*ulmus campestris*). Elle sort de l'œuf en septembre, passe l'hiver engourdie sous de la mousse ou dans quelques fentes d'arbres, et n'atteint toute sa croissance que vers la fin de mai de l'année suivante. A cette époque, elle se renferme entre des feuilles qu'elle attache ensemble par quelques fils et dont elle tapisse l'intérieur d'un léger tissu, pour s'y changer en une chrysalide d'un brun-rouge, avec l'enveloppe des ailes noire; et le papillon en sort trois semaines après, c'est-à-dire à la fin de juin ou au commencement de juillet.

L'Angerone du *Prunier* paraît répandue dans toute l'Europe, à en juger par le grand nombre d'auteurs qui en ont parlé. Elle est très-commune en France, et j'ai souvent pris la variété à bande noire dans la forêt de Mormal près du Quesnoy, dans le département du Nord.



III. *Chenilles à dix pattes.*

GENRE EURYMÈNE.

7. GENUS EURYMENE. *Mihi.*

GEOMETRA. *Linn. Borkh. Wien. Verz. Illig.*, etc.
PHALÆNA. *Geoff. Fab. Latr.* Encycl. méth., etc.
ENNOMOS. *Treits.*

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes pectinées dans les mâles et simples dans les femelles. — Corselet étroit et peu velu. — Ailes supérieures proportionnellement plus étroites que les inférieures, et coupées carrément à leur extrémité. — Palpes épais et dépassant à peine le chaperon. — Trompe longue.

Chenilles tuberculées sur le deuxième et le huitième anneau, avec la tête légèrement échancrée dans sa partie supérieure. — La transformation a lieu dans un léger tissu entre des feuilles.

Ce genre ne renferme qu'une seule espèce (*Dolabraria*), que nous avons retranchée du genre *Ennomos* de M. Treitschke, auquel elle ne peut, en effet, appartenir, soit qu'on l'examine dans

son état parfait, soit qu'on la considère sous forme de chenille ; outre les caractères qui lui sont propres sous ce double rapport, et que nous avons exposés plus haut, elle en présente un autre qui se retrouve, il est vrai, dans beaucoup de genres, mais qui suffirait seul pour l'éloigner des *Ennomos*, si elle ne possédait que celui-là, c'est d'avoir les ailes supérieures en toit, et recouvrant les inférieures dans l'état de repos, comme les *Noctuélites*. En conséquence nous avons dû former pour elle seule un genre, dans lequel viendront probablement se ranger plus tard d'autres espèces non encore connues ; car, nous devons en faire ici l'observation, on s'est bien moins occupé jusqu'à présent des Phalènes que des autres Lépidoptères, et il en reste sans doute beaucoup à découvrir parmi les indigènes, comme parmi les exotiques.



DCXXIV. EURYMÈNE DOLOIRE.

EURYMENE DOLABRARIA. (Pl. 148, fig. 5.)

Ennomos dolabraria. *Treits.* Schmett. von europ. tom. 4. pag. 28. n° 18.

Geom. dolabraria. *Hubn.* g. tab. 8. fig. 42. (fœm.) Larv. lep. v. geom. 1. Ampl. g. b. fig. 1. a. b. *Wien. Verz. Illig. Linn. Esp.* tom. v. tab. 15. fig. 1. 2. *Borkh. Fuessly. Gotze. Brehm. Schwarz.* tab. 21. fig. 3. 4.

Phalæna dolabraria. *Fab. Schrank. Lang, Verz. Naturf.*

Phal. ustulataria. *Berl. Mag.*

Les lobes. (g. dolabraria.) *Devill.* Entom. linn. tom. ii. p. 296. no 408.

Phalène a ailes en doloire. (ph. dolabraria.) *Latr.* Dict. d'hist. nat. de Deterville. tom. 25. p. 489.

Phalène linéolée. (ph. dolabraria.) Encycl. méth. t. 10. p. 92. n° 83.

Envergure, 14 à 15 lignes et demie.

Le fond des quatre ailes est en-dessus d'un jaune-pâle. Les supérieures sont ombrées de fauve, dans le milieu et près de la base, et de violet à l'angle postérieur, avec une multitude de petites stries transversales et très-fines, de couleur ferrugineuse, plus serrées et plus nombreuses sur les parties fauves et violettes qu'ail-

leurs, et une tache linéaire d'un noir-brun qui part du bord interne, près de l'angle précité.

Les ailes inférieures sont également striées de ferrugineux, mais seulement vers leur extrémité, et surtout à l'angle anal, qui est ombré de violet, avec deux traits d'un brun-noir, qui correspondent à celui des ailes supérieures lorsqu'elles recouvrent en partie les inférieures dans l'état de repos.

Le dessous des quatre ailes plus vivement coloré que le dessus, n'en diffère d'ailleurs que par l'absence de traits noirs aux angles anal et postérieur.

La tête, la partie antérieure du corselet et l'extrémité de l'abdomen sont d'un violet-brun. Le reste du corps est d'un jaune-fauve mêlé de ferrugineux, ainsi que les antennes.

Cette description concerne les deux sexes, qui ne diffèrent que par la forme des antennes et de l'abdomen.

La chenille est ridée transversalement à ses deux extrémités, avec deux tubercules, l'une faisant bourrelet sur le deuxième anneau, et l'autre en forme de bourgeon sur le huitième. Elle est d'un brun violâtre mélangé de ferrugineux et de noirâtre, avec quelques points blancs semés çà et là sur les diverses parties de son corps. Le tubercule du huitième anneau est marqué de











P. Dumenil Pinxit

1 Epione aiguë (*Apiciaria*) femelle. 2 Id. Parallèle (*Parallelaria*) femelle.
3 Timandre aimée (*Amataria*) mâle. 4 Id. Imitée (*Imitaria*) femelle.
5 Eurymène Doloire (*Dolabraria*) femelle.

deux taches noires entourées de gris ou de blanchâtre. Celui du deuxième est précédé d'une ligne fauve du côté de la tête, qui est d'un rouge-brun, avec deux points blancs.

Cette chenille vit sur beaucoup d'arbres, mais principalement sur le *chêne* et le *tilleul*. On la trouve pour la première fois en mai ou juin, et pour la seconde en août ou septembre. Les chenilles de la première génération donnent leur papillon à la fin de juin, et celles de la seconde en avril ou mai de l'année suivante, après avoir passé l'hiver en chrysalide. Cette chrysalide est allongée, d'un rouge-brun, et enveloppée d'un léger tissu placé ordinairement entre des feuilles.

L'Eurymène *Doloire* n'est pas très-rare en France. Je l'ai trouvée plusieurs fois aux environs de Paris, notamment dans les bois de Meudon.



III. *Chenilles à dix pattes.*

GENRE AVENTIE.

8. GENUS AVENTIA. *Mihi.*

BOMBYX. *Fab. Borkh. Wien. Verz. Illig.* etc.
GEOMETRA. *Devil. Hubn.* etc.
PHALÆNA. *Latr. Schwarz.* etc.
PLATYPTERIX. *Laspeyres.*
ENNOMOS. *Treitsehke.*

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes pectinées dans les mâles et simples dans les femelles. — Corselet étroit et peu velu. — Les premières ailes fortement échancrées au-dessous de leur angle supérieur; les secondes ailes arrondies. — Palpes dépassant le chaperon, avec leur dernier article large et déprimé. — Trompe longue.

Chenilles plates et garnies de franges sur les côtés comme celles des Likénées, avec la tête petite et arrondie. — Leur transformation a lieu dans un cocon lâche entre des feuilles.

Ce genre, comme le précédent, se borne à une seule espèce (*Flexularia*), qui est la première du genre *Ennomos* de M. Treitschke, dont elle

ne peut faire partie, suivant nous, non-seulement à cause des caractères particuliers qu'elle présente dans l'état parfait, mais encore par la forme de sa chenille qui s'éloigne tout-à-fait de celles des *Ennomos*, et se rapproche beaucoup de celles des *Métrocampes*, ainsi qu'on peut le voir par la figure d'Hubner, laquelle, de l'aveu de M. Treitschke, s'accorde parfaitement avec la description qu'en a laissée Ochsenheimer dans son journal entomologique.

M. le docteur Rambur nous a communiqué une seconde espèce qui appartient évidemment au genre dont il est ici question; mais n'ayant pas la certitude qu'elle ait été trouvée en Europe, nous n'avons pas cru devoir la comprendre dans cet ouvrage



LCXXV. AVENTIE CROCHET.

AVENTIA FLEXULARIA. (Pl. 149, fig. 1.)

Ennomos flexularia. *Treits.* Schmett. von europ. tom. 4. pag. 4. n° 1.

Geom. flexularia. *Hubn.* geom. tab. 4. fig. 19. (fœm.) Larv. lep. v. geom. 1. Amp. C. b. fig. 1. a. b. c.

Bombyx flexula. *Wien. Verz. Illig. Fab. Borkh. Lang, Verz. Naturf. Gotze. Brahm. Esp.* tom. iii. tab. 84. fig. 4.

Platypterix flexula. *Laspeyres.*

Phalæna flexula. *Schwarz.*

La sinuée (geom. sinuata). *Devill.* Entom. linn. tom. ii. pag. 334. n° 505.

Le crochet. *Engram.* tom. v. pl. 210. fig. 280. a. b.

Envergure, 13 lignes.

Trompé par son *facies*, Laspeyres a rapporté cette espèce à son genre *Platypterix*, ce qu'il n'eût pas fait, s'il eût connu sa chenille, qui est une véritable *Arpenteuse.*

Le fond des quatre ailes est, en dessus, d'un gris-cendré, finement sablé de ferrugineux ou de roux. Les premières ailes ont leur sommet fortement ombré de cette dernière couleur, avec quelques atomes bleuâtres à l'angle supérieur; elles sont coupées transversalement par deux

lignes blanchâtres et bordées de roux ; ces deux lignes sont parallèles, presque droites, et coudées seulement près de la côte. Dans le milieu de l'intervalle qui les sépare, on voit deux petits points bruns discoïdaux. On remarque, en outre, une troisième ligne blanchâtre, sinueuse et à peine marquée près du bord terminal, et enfin une rangée de petits points noirs, placée sur ce même bord, immédiatement avant la frange, qui est rousse.

Les ailes inférieures, en-dessus, sont également bordées par une série de petits points noirs, et sont coupées transversalement par une seule ligne pareille à celles des ailes supérieures.

Le dessous des quatre ailes est d'un jaune-fauve finement sablé de roux, avec un point discoïdal et une seule ligne transverse de couleur brune sur chacune d'elles.

La tête, les palpes et les antennes sont d'un roux-ferrugineux. Le reste du corps participe de la couleur des ailes.

La chenille, comme nous l'avons dit dans l'exposé des caractères génériques, ressemble à celles des Likenées. Elle est plate, ridée transversalement et frangée sur les côtés. Sa couleur est variée de blanc, de vert, et de brun. Elle vit sur le *lichen étoilé* (*lichen stellaris*) et sur celui des *murailles* (*lichen parietinus*). Sa croissance

est très-lente; on la trouve dès le mois d'avril, et ce n'est qu'en juin qu'elle se renferme dans une coque d'un tissu lâche, pour se changer en une chrysalide verdâtre, avec l'enveloppe des ailes d'un brun-noir. Le papillon en sort au bout de trois ou quatre semaines, c'est-à-dire à la fin de juin ou au commencement de juillet.

Cette espèce n'est pas commune en France. Je n'en possède qu'un individu que j'ai trouvé, en 1802, dans les environs de Valenciennes.



III. *Chenilles à dix pattes.*

GENRE PHILOBIE.

---

9. GENUS PHILOBIA. *Mihi.*

GEOMETRA. *Linn. Borkh. Wien. Verz. Illig.* etc.
PHALÆNA. *Geoff. Fabr. Latr.* Encycl. méth. etc.
ENNOMOS. *Treits.*

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes faiblement pectinées dans les mâles et simples dans les femelles.—Corselet étroit et peu velu.—Les premières ailes légèrement échancrées au-dessous de leur angle supérieur; milieu du bord des secondes ailes formant un angle plus ou moins aigu.—Chaperon avancé et dépassé par les palpes qui sont connivents à leur extrémité.

Chenilles lisses, sans tubercules et s'amincissant un peu vers leur partie antérieure, avec la tête petite et cordiforme.—Leur transformation a lieu entre des feuilles ou dans de la mousse, au pied des arbres, suivant la saison.

Les sept espèces que ce genre renferme font également partie de celles que nous avons retranchées du genre *Ennomos* de M. Treitschke; on les reconnaît facilement à l'échancrure plus ou moins marquée du sommet de leurs premières ailes. Elles sont toutes de médiocre gran-

deur (11 à 14 lignes d'envergure), et, excepté une seule dont le fond de la couleur est jaune, elles sont en général d'un gris plus ou moins clair, et un peu pulvérulent, avec des lignes et des bandes transverses disposées à peu près de la même manière sur chacune d'elles. Quelques-unes ont en outre, vers le milieu de leurs ailes supérieures, une tache isolée qui se compose de plusieurs points très-rapprochés. La plupart volent en plein jour dans les clairières des bois, et paraissent deux fois par an, la première en mai, et la seconde en juillet et août.

Leurs chenilles vivent toutes sur les arbres. Celles qui éclosent à la fin de l'été se changent en chrysalide dans de la mousse au pied des arbres, et les autres dans un léger tissu entre des feuilles.

Les sept espèces que nous rapportons au genre *Philobie* peuvent être groupées ainsi qu'il suit, SAVOIR :

Fond des quatre ailes.	Jaune.		*Flavicaria.*
	Gris . . .	Avec une échancrure prononcée aux ailes supérieures.	*Cordiaria.*
			Notataria.
			Alternaria.
			Lituraria.
		Sans échancrure prononcée aux ailes supérieures	*Signaria.*
			Æstimaria.

Fond des quatre ailes jaune.

DCXXVI. PHILOBIE JAUNE.

PHILOBIA FLAVICARIA. (Pl. 150, fig. 1.)

Ennomos flavicaria. *Treits.* Schmett. von europ. t. iv. p. 30. n° 14.

Geom. flavicaria. *Hub.* g. tab. 8. fig. 40. (mas.) *Wien. Verz. Illig. Borkh. Gotze. Esp.* tom. v. tab. 59. fig. 2.

Envergure, 14 lignes.

Le dessus des quatre ailes est d'un jaune-citron. Les supérieures sont marquées le long de la côte de cinq taches, et coupées transversalement par deux lignes courbes et parallèles, avec un point entre l'une d'elles et le bord terminal. Les inférieures, dont le bord est dentelé, ne sont traversées que par une seule ligne, et leur centre est marqué d'un petit croissant. Toutes ces taches, lignes et points, sont d'un bistre foncé, ainsi que la partie de la frange qui correspond à l'échancrure des ailes supérieures. Enfin le reste de cette même frange, qui est jaune, est également entrecoupée de bistre.

Les antennes, la tête et le corps, sont de la couleur des ailes.

Cette espèce dont les premiers états ne sont pas encore connus, n'est pas très-rare en Hongrie, suivant M. Treitschke, qui l'a prise lui-même dans les environs de Presbourg. N'ayant pu encore nous la procurer en nature, nous l'avons fait copier dans Hubner.



Fond des quatre ailes gris, avec une échancrure prononcée aux ailes supérieures.

DCXXVII. PHILOBIE PORTE-COEUR.

PHILOBIA CORDIARIA. (Pl. 149, fig. 4.)

ENNOMOS CORDIARIA. *Treits.* Schmett. von europ. tom. IV. pag. 7. n° 2.

GEOM. CORDIARIA. *Hubn.* G. tab. 8. fig. 41. (mas.) tab. 66. fig. 342. (fœm.) *Borkh.*

Envergure, 13 lignes.

SES ailes supérieures sont plus échancrées que dans la précédente, en même temps que ses inférieures sont arrondies. Les quatre ailes sont en-dessus d'un blanc-sale, finement sablé de gris, avec une ligne transverse et sinueuse de cette dernière couleur sur chacune d'elles, et une tache cordiforme d'un brun-noir sur les supérieures, dont la frange est également d'un brun-noir à l'endroit où elles sont échancrées.

La tête, le corps et les antennes sont de la couleur des ailes.

Cette espèce, dont les premiers états ne sont pas connus, habite l'Autriche et la Hongrie, où elle est assez rare. La figure que nous en donnons a été copiée dans Hubner.

DCXXVIII. PHILOBIE MARQUÉE.

PHILOBIA NOTATARIA. (Pl. 149, fig. 2.)

Ennomos notataria. *Treits.* Schmett. von europ. tom. iv. pag. 10. n° 4.

Geom. notataria. *Hubn.* g. tab. 11. fig. 53. (mas.) tab. 61. fig. 316. (fœm.) Larv. lep. v. geom. 1. Ampl. 1. fig. 1. a. b. *Esp.* tom. v. tab. 16. fig. 4-6. *Wien. Verz. Illig. Borkh.*

Geom. notata. *Linn. Gotze. Clerck.* Icon. tab. 6. fig. 11.

Phal. notata. *Fab. Naturf. Rossi.*

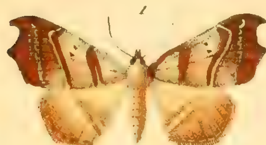
Phal. notataria. *Schrank. Schwarz.* tab. 21. fig. 6. 7.

Phal. exustata. *Berl. Mag.*

La marquée (g. notata). *Devillers.* entom. linn. tom. ii. pag. 332. n° 499.

Envergure, 14 lignes.

Le fond des quatre ailes est en-dessus d'un blanc-sale, parsemé d'atomes bruns. Les supérieures sont traversées par quatre raies grises, sinueuses et à peine marquées, dont les deux plus extérieures sont très-rapprochées. Ces quatre raies tirent leur origine d'un pareil nombre de taches d'un brun-roux placées le long de la côte, et dont la plus près du sommet de l'aile est beaucoup plus grande que les autres. Outre ces quatre taches, on en voit une













P. Dumenil Pinxit

1. **Aventie** Crochet (*Flexularia*) fem.lle 2. **Philobie** Marquée (*Notataria*) fem.lle
3. **Philobie** Alternée (*Alternaria*) mâle. 4. **Idem.** Porte cœur (*Cordiaria*) femelle.
5. **Idem.** Effacée (*Lituraria*) fem. 6. **Idem.** Signée (*Signaria*) mâle.

cinquième vers le milieu de l'aile, composée de plusieurs points noirs très-rapprochés sur un fond roux. La frange est entrecoupée de gris, et d'un brun-noir à l'endroit où l'aile est échancrée.

Les ailes inférieures sont traversées par trois raies grises seulement, dont deux très-rapprochées, avec un petit point noirâtre à leur centre. Leur frange est également entrecoupée de gris.

Le dessous des quatre ailes ne diffère du dessus que par l'absence de la tache centrale des ailes supérieures.

Les antennes, la tête et le corselet sont roussâtres. L'abdomen est gris, avec deux points noirs sur chaque anneau.

La chenille est lisse et de forme allongée; elle est tantôt verte, avec quelques points d'un brun-rougeâtre de chaque côté des cinquième et sixième anneaux; et tantôt d'un brun-rougeâtre, avec une large bande interrompue de couleur verte sur le dos, laquelle se compose d'une suite de taches plus ou moins cordiformes, dont une sur chaque anneau. Dans les deux variétés, la tête est verte et bordée de brun-rouge sur les côtés. Cette chenille vit sur plusieurs espèces de saules et d'aunes, mais principalement sur l'*aune commun* (*alnus glutinosa*), et le *saule à cinq étamines* (*salix pentandra*), ainsi que sur le *chêne rouvre* (*quercus robur*). On la trouve

parvenue à toute sa croissance à deux époques, savoir : en juin et en septembre. Les chenilles de la première époque donnent leurs papillons dans le courant de l'été, et celles de la seconde au printemps suivant, après avoir passé l'hiver en chrysalide.

Cette espèce vole non loin de l'arbre qui a nourri sa chenille, dans les clairières des bois. On la trouve dans toute la France. Elle est très-commune dans les environs de Paris.



DCXXIX. PHILOBIE ALTERNÉE.

PHILOBIA ALTERNARIA. (Pl. 149, fig. 3.)

Ennomos alternaria. *Treits.* Schmett. von europ. tom. iv. pag. 17. n° 7.

Geom. alternata. *Wien. Verz. Illig.*

Geom. alternaria. *Hubn.* g. tab. 61. fig. 315. (fœm.)(1).

Envergure, 18 lignes et demie.

Cette espèce a les plus grands rapports avec la précédente; elle ne s'en distingue que par les caractères suivants :

1° Le fond de ses ailes est d'un gris légèrement violâtre, tandis qu'il est d'un blanc-sale dans la *Notataria ;*

2° La tache du milieu de ses ailes supérieures ne se compose que de quatre points, au lieu de cinq qui forment cette même tache chez la *Notataria ;*

3° Une seule bande, qui se distingue à peine

(1) Il y a eu transposition de nom ou de numéro dans la planche 61 d'Hubner, relativement à cette espèce et à la suivante, c'est-à-dire que celle qu'il appelle *Lituraria* est l'*Alternaria*, et *vice versâ.*

du fond, remplace chez elle les deux lignes les plus externes qui traversent chaque aile de la *Notataria;*

4° Enfin ses ailes inférieures se terminent bien en pointe au milieu, comme celles de la *Notataria*, mais ne sont pas dentelées, en outre, comme chez cette dernière.

La chenille n'est figurée ni décrite dans aucun auteur à notre connaissance. Suivant des renseignements fournis à M. Treitschke par un de ses amis, elle ressemblerait tellement à celle de la *Signaria* (voir la description de cette dernière), qu'il serait impossible de la distinguer; mais il est probable, ajoute l'entomologiste de Vienne, que des observations plus exactes feront apercevoir ultérieurement des différences, car il est difficile de considérer comme variétés deux Phalènes aussi dissemblables que l'*Alternaria* et la *Signaria*. Quoi qu'il en soit, la chenille dont il s'agit vit comme celle de cette dernière sur le *pin sylvestre* (*pinus sylvestris*), et donne aussi son papillon aux mêmes époques, c'est-à-dire en mai et en juillet.

L'*Alternaria* est beaucoup moins commune en France que la précédente. M. de Poey l'a trouvée à Passy près Paris, volant sur des orties; et M. le capitaine de Villiers l'a prise dans les environs de Cherbourg.

DCXXX. PHILOBIE EFFACÉE.

PHILOBIA LITURARIA. (Pl. 149, fig. 5.)

Ennomos lituraria. *Treits.* Schmett. von europ. tom. iv. pag. 12. n° 5.

Macaria liturata. *Curtis.* vol. 3. pl. 132.

Geom. lituraria. *Hubn.* geom. tab. 11. fig. 54. (mas.) tab. 61. fig. 314. (fœm.)

Geom. liturata. *Wien. Verz. Illig. Linn. Borkh. Lang, Verz. Brahm. Clerck,* Icon. tab. 5. fig. 6.

Geom. lituraria. *Esp.* tom. v. tab. 16. fig. 7-9.

Phal. igneata. *Berl. Mag. Naturf. Gotze.*

L'effacée. (g. liturata). *Devill.* Ent. linn. tom. ii. pag. 358, n° 557.

Envergure, 13 lignes et demie.

Elle a les quatre ailes en-dessus d'un gris-cendré, sablé de brun, avec une bande transversale fauve sur chacune d'elles, et le sommet des supérieures blanchâtre. Du reste, elle ressemble beaucoup aux deux précédentes, excepté qu'on ne voit pas au milieu de ses premières ailes la tache composée de plusieurs points qui caractérise la *Notataria* et l'*Alternaria.*

Le dessous ne diffère du dessus que par la couleur du fond, qui est fauve au lieu d'être grise.

La tête, le corps et les antennes participent de la couleur des ailes ; chaque anneau de l'abdomen est marqué de deux petits points noirs.

La chenille, selon Esper, est verte, avec des raies d'un blanc-sale, et ressemble en petit à celle de la *Piniaria*. Elle vit sur le *pin sylvestre* (*pinus sylvestris*), et se cache sous la mousse au pied de cet arbre, pour se changer en chrysalide. Son papillon paraît d'abord en mai, et ensuite en août. Ceux de la première époque proviennent des chenilles qui ont passé l'hiver en chrysalide.

L'espèce dont il est ici question n'est pas rare en France, dans les forêts de pins sylvestres.



Fond des quatre ailes gris, sans échancrure prononcée aux ailes supérieures.

DCXXXI. PHILOBIE SIGNÉE.

PHILOBIA SIGNARIA. (Pl. 149, fig. 6.)

ENNOMOS SIGNARIA. *Treits*. Schmett. von europ. tom. IV. pag. 15. nº 6.

GEOM. SIGNARIA. *Hubn*. G. tab. 61. fig. 313. (fœm.)

Envergure, 13 lignes et demie.

ELLE ressemble à l'*Alternaria* pour la couleur et la disposition des taches; mais elle en diffère essentiellement par la coupe de ses ailes, dont les supérieures sont très-peu échancrées et les inférieures très-peu anguleuses. Ses premières sont, en-dessus, d'un gris-bleuâtre finement pointillé de noir, et légèrement teinté de roussâtre près de leur base et à leur extrémité. Leur côte est blanchâtre et marquée de quatre taches noires irrégulières, dont la plus grande est placée vers l'extrémité de l'aile. Sous cette dernière tache, on en voit une cinquième également noire et presque carrée, placée isolément dans le milieu de la largeur de l'aile. Les trois autres taches donnent naissance à un pareil nombre de lignes transverses et flexueuses, de couleur grise.

Les secondes ailes sont en-dessus d'un blanc-jaunâtre, finement pointillé de roussâtre, et la-

vées de gris-bleuâtre à leur extrémité, avec trois lignes transverses, grises et flexueuses, et d'un petit point noir à leur centre.

La frange des quatre ailes est roussâtre, entrecoupée de brun, et marquée de noir à l'endroit où les supérieures sont légèrement échancrées.

La tête, les antennes et le corselet sont bruns. L'abdomen est d'un gris-bleuâtre, avec deux petits points noirs sur chaque anneau.

L'extrême rareté de cette espèce nous a obligés de la faire copier dans Hubner. Voici la description que M. Treitschke donne de sa chenille, d'après un de ses amis, qui la trouva vivante solitairement sur le *Pin sylvestre* (*pinus sylvestris*), en septembre. « Elle est verte, avec des raies « fines et blanches, et la tête d'un brun-rou- « geâtre, ce qui la distingue essentiellement de « celle de la *Chesias variata*. Elle ressemble tel- « lement à la chenille de l'*Alternaria*, qu'il est « impossible de les distinguer entre elles. La « chrysalide est d'un brun-verdâtre et passe l'hiver « sous terre. Le papillon élevé dans une chambre « chaude paraît dès le mois de mars; en plein « air, on la trouve en mai. »

M. Treitschke ajoute qu'on doit présumer que cette espèce a deux générations, comme les précédentes.

La Ph. *Signaria* n'a encore été trouvée qu'en Autriche.

DCXXXII. PHILOBIE ESTIMÉE.

PHILOBIA ÆSTIMARIA. (Pl. 150, fig. 2.)

Ennomos æstimaria. *Treits.* Schmett. von europ. tom. IV. pag. 18. n° 8.

Geom. æstimaria. *Hubn.* g. tab. 64. fig. 333. (fœm.)

Envergure, 11 lignes.

Le fond des quatre ailes est d'un gris pulvérulent. Les supérieures, non échancrées comme chez les précédentes, sont partagées diagonalement en deux teintes, l'une blanchâtre et l'autre brune, lesquelles sont séparées par une double ligne d'un bistre foncé, qui se coude près de la côte, où elle se réunit à une tache triangulaire. Ces mêmes ailes sont en outre traversées par deux autres lignes, dont une (celle du milieu) est à peine marquée, avec un point noir au centre.

Les ailes inférieures, en-dessus, sont traversées par quatre lignes bistres dans l'ordre suivant, en partant de la base, savoir : une flexueuse et très-pâle, sous laquelle on aperçoit un petit point noir; deux presque droites, parallèles et très-rapprochées, beaucoup mieux marquées que les autres; et enfin une sinueuse ou dentelée, et bordée de blanc extérieurement.

Un liséré noir, festonné ou dentelé, sépare la frange des quatre ailes de leur bord terminal.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris légèrement jaunâtre, et finement sablé de brun, sans aucune des lignes ni des taches du dessus.

La tête, les antennes et le corps participent de la couleur des ailes.

M. Treitschke assigne pour patrie à cette espèce, qu'il regarde comme très-rare, la Russie méridionale ; mais elle se trouve aussi dans le midi de la France : j'en ai reçu deux individus de M. Adrien de Villiers, entomologiste plein de zèle qui habite Montpellier, et que nous aurons souvent occasion de citer. Suivant ce qu'il me marque, il la prend en septembre dans les endroits marécageux où croît le *tamarix* (*tamarix gallica*), sur lequel vit sa chenille.



III. *Chenilles à dix pattes.*

GENRE ÉPIONE.

10. GENUS EPIONE. *Mihi.*

GEOMETRA. *Linn. Borkh. Wien. Verz. Illig.* etc.
PHALÆNA. *Geoff. Fabr. Latr.* Encycl. méth. etc.
ENNOMOS. *Treitsckke.*

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes pectinées ou ciliées dans les mâles et simples dans les femelles.—Corselet étroit et peu velu.—Bord terminal des ailes inférieures plus ou moins échancré ou sinué.—Palpes bien distincts et dépassant le chaperon.—Trompe longue.

Chenilles couvertes de petits poils fins et isolés, sans tubercules prononcés, et s'amincissant vers la partie antérieure à partir du sixième anneau, avec la tête petite et carrée. —Leur métamorphose a lieu entre des feuilles retenues ensemble par quelques fils.

Les quatre espèces que nous rapportons à ce genre ont été retranchées, comme les précé-

dentes, du genre *Ennomos* de M. Treitschke. Elles sont toutes de petite taille (10 à 12 lignes d'envergure), et deux d'entre elles (*Parallelaria* et *Apiciaria*) se font remarquer par la vivacité de leurs couleurs. Si leurs chenilles diffèrent peu quant à la forme, on verra, dans la description de chaque espèce qu'il n'en est pas de même de leur manière de vivre.

Les quatre espèces dont il s'agit peuvent être rangées ainsi qu'il suit,

SAVOIR :

Les quatre ailes	Terminées par une large bande.	*Apiciaria.* *Parallelaria.*
	Sans bande terminale . . .	*Advenaria.* *Emarginana.*



Les quatre ailes terminées par une large bande.

DCXXXIII. ÉPIONE AIGUE.

EPIONE APICIARIA. (Pl. 148, fig. 1.)

Ennomos apiciaria. *Treits.* Schmett. von europ. tom. 4. pag. 34. n° 16.

Geometra apiciaria. *Hubn.* g. tab. 9. fig. 47. (mas.) *Wien. Verz. Illig. Borkh. Gotze. Esp.* tom. v. tab. 15. fig. 3.

Phalæna apiciaria. *Schrank.*

La marginée. (g. marginaria). *Devill.* entom. linn. t. ii. pag. 303. n° 423. tab. vi. fig. 3.

Envergure, 12 lignes.

Les quatre ailes de cette jolie espèce sont en-dessus d'un beau jaune parsemé d'atomes d'un rouge-fauve, et terminées par une large bande sinueuse d'un violet tendre, arrêtée intérieurement par une ligne noirâtre. On voit en outre, sur chacune d'elles, un point discoïdal noir, et sur les supérieures, en se rapprochant de leur base, une ligne violette coudée, et formant un angle ou >, dont la pointe s'avance vers le milieu de l'aile. Enfin, on remarque que la bande terminale de ces mêmes ailes se rétrécit et se termine en pointe vers leur sommet, qui est lui-même très-

aigu ; ce qui a valu à cette espèce le nom qu'elle porte. Ce caractère sert principalement à la distinguer de sa voisine (*Parallelaria*), avec laquelle on serait tenté de la confondre au premier coup d'œil.

Le dessous des quatre ailes ne diffère du dessus que par l'absence du > qu'on remarque sur les supérieures.

La tête, les antennes et tout le corps sont du même jaune que les ailes.

Cette description concerne les deux sexes, qui se ressemblent entièrement pour la couleur et le dessin des ailes.

La chenille n'est figurée dans aucun ouvrage à notre connaissance. M. Treitschke, après avoir dit qu'elle vit sur le *saule*, la décrit ainsi : « Elle « est d'un gris-foncé. La tête, plus foncée en« core, est marquée, vers le milieu, d'une raie « transversale blanchâtre. De chaque côté du « dos règne une ligne fine et blanche, sur la« quelle on voit distinctement, à la fin de cha« que anneau, un point blanc. Sur le cinquième « anneau, qui est plus gros que les autres, sont « placées plusieurs verrues noires, dont deux « sur le dos et une ou deux de chaque côté. « On remarque aussi sur les côtés la trace effa« cée d'une raie blanche, qui offre également un « point blanc vers la fin de chaque anneau. Le

« point le plus distinct est placé sur le cin-
« quième anneau derrière les verrues. Des deux
« côtés du ventre règne une raie interrompue
« d'un gris-clair, laquelle se perd dans les pattes
« abdominales. Sous l'anus se trouvent deux
« poils noirs, courts, et semblables à des soies
« de cochon. Le dos est en tout plus clair que
« les côtés. Les pattes de devant sont noires.

« Cette chenille se change en une chrysalide
« d'un brillant métallique, non arrondie, obtuse
« par-devant, et ayant la tête garnie de deux
« pointes courtes. »

M. Treitschke ajoute que le papillon paraît deux fois, en juillet et en septembre; que le développement de la génération d'été a lieu au bout de quinze jours, et qu'il est probable que les œufs de cette génération passent l'hiver.

L'Épione *Apiciaria* se trouve dans toute la France, mais n'est commune nulle part. M. le capitaine de Villiers m'en a communiqué un individu qu'il a pris dans les environs d'Hesdin, en 1828. Celui qui est figuré a été pris par M. Cauchy, dans les environs de Bourbonne-es-Bains, en juillet de la même année.



DCXXXIV. ÉPIONE PARALLÈLE.

EPIONE PARALLELARIA. (Pl. 148, fig. 2.)

Ennomos parallelaria. *Treits.* Schmett. von europ. t. 4. pag. 31. n° 15.

Geometra parallelaria. *Hubn.* g. tab. 9. fig. 43. (mas.) fig. 44. (fœm.) Larv. tom. v. geom. i. Ampl. h. b. fig. i. a. b. c. *Wien. Verz. Illig. Esp.* t. v. tab. 15. fig. 4. 5. 6. *Gotze.*

Phalæna parallelaria. *Schrank.*

Phal. repandaria. *Berl. Mag. Naturf.*

Phal. vespertaria. *Fabr.* Entom. syst. iii. 2. 149. 74. *Thunberg.*

Geometra affiniaria. *Borkh.*

Phal. apiciaria. *Laspeyres.*

Envergure, 10 lignes et demie.

Cette espèce n'est pas moins jolie que la précédente, et lui ressemble tellement pour la couleur et le dessin des ailes, qu'au lieu d'en donner une description entière, nous ferons connaître seulement en quoi elle diffère de sa congénère.

1° Chez elle le sommet des premières ailes est coupé carrément, tandis qu'il est aigu et légèrement recourbé chez l'*Apiciaria;*

2° La bande terminale des quatre ailes est

plus sinueuse chez la *Parallelaria* que chez l'*Apiciaria*, et ne se termine point en pointe au sommet des supérieures, comme chez cette dernière;

3° Enfin l'angle ou > qu'on remarque près de la base des premières ailes, est beaucoup moins aigu dans la *Parallelaria* que dans l'*Apiciaria*.

La chenille est effilée et s'amincit encore dans sa partie antérieure, à partir du sixième anneau. Sa tête est très-mince, et son corps est couvert de petits poils courts et isolés. Le fond de sa couleur est d'un brun-rougeâtre. Les cinq premiers anneaux sont marqués longitudinalement de deux lignes blanches très-écartées. On voit sur le sixième une tache jaunâtre, et sur le septième une tache noirâtre, avec quatre petits points blancs. Chacun des autres anneaux est marqué sur le dos de pareils points au nombre de deux seulement, et d'un losange d'un gris-jaunâtre ou roussâtre. Enfin, une raie longitudinale de cette dernière couleur règne de chaque côté du corps, près des stigmates, et s'étend sur les pattes postérieures.

Cette chenille vit solitairement sur le *noisetier* (*corylus avellana*). On la trouve vers le milieu de juin; elle ne tarde pas alors à se changer en

une chrysalide effilée d'un noir-brun luisant, avec les segments de l'abdomen d'un rouge-brun, et le papillon en sort trois semaines après, c'est-à-dire vers le milieu de juillet.

L'Épione *Parallelaria* se trouve, comme l'*Apiciaria*, dans toute la France, et comme elle, elle n'est commune nulle part. Je ne l'ai trouvée qu'une fois aux environs de Paris.



Les quatre ailes sans bande terminale.

DCXXXV. ÉPIONE ÉTRANGÈRE.

EPIONE ADVENARIA. (Pl. 150, fig. 5.)

Ennomos advenaria. *Treits.* Schmett. von europ. tom. 4. pag. 36. nº 17.

Geometra advenaria. *Hubn.* g. tab. 9. fig. 45. (mas.) *Esp.* tom. v. tab. 16. fig. 1-3. *Borkh.*

Envergure, 10 lignes et demie.

Elle est de la même taille et a la même coupe d'ailes que la *Parallelaria;* mais elle est bien différente pour la couleur. Ses quatre ailes, tant en-dessus qu'en-dessous, sont d'un roussâtre-pâle parsemé d'atomes ferrugineux, avec deux lignes transverses et anguleuses de cette dernière couleur sur les supérieures, et une seule sur les inférieures. On voit en outre, au centre de chaque aile, un petit point brun beaucoup moins marqué sur les secondes que sur les premières ailes, et quelques éclaircies blanchâtres vers leurs extrémités.

La tête, le corps et les antennes participent de la nuance des ailes.

La chenille nous étant inconnue et n'étant figurée dans aucun auteur à notre connaissance, nous en emprunterons la description à M. Treitschke. « Elle sort, dit-il, en juin d'un œuf lisse, « blanc et ayant un peu du brillant de la nacre « de perle. Elle est dans son jeune âge d'un « brun-rougeâtre, et a sur ses anneaux de pe- « tits nœuds larges d'un brun-noir et garnis de « longs poils. Lorsqu'elle a atteint toute sa taille, « elle ressemble à la chenille de la *Chenopodiata*: « elle est d'un gris-blanchâtre qui passe au gris- « foncé sur les côtes. Depuis le cinquième jus- « qu'au neuvième anneau inclusivement, sont « placées latéralement des pointes charnues, ob- « tuses, qui font paraître la chenille plus large « qu'elle n'est effectivement, lorsqu'on la re- « garde d'en haut. Les quatre premiers anneaux « sont d'un gris-brun foncé, avec quelques « petits points noirs. Sur le cinquième anneau « sont placées deux taches longitudinales d'un « blanc de neige. Les 6, 7, 8 et 9e anneaux ont « de chaque côté une tache blanche, placée « transversalement et nuancée de brun-noir « vers le haut; ces taches, vues de côté, offrent « la forme d'un triangle. Le onzième anneau a, « sur le milieu du dos, deux petites pointes « noires accompagnées de deux autres blanches. « On voit encore d'autres petites pointes iso-

« lées de cette dernière couleur, sur chaque an-
« neau. Chacun des cinq anneaux intermédiaires
« présente une tache anguleuse d'un brun-noir.
« Enfin la tête est carrée et marquée dans sa
« partie supérieure de trois raies blanches.

« Cette chenille, ajoute M. Treitschke, se
« nourrit des feuilles du *myrtille* (*vaccinium*
« *myrtillus*), et se transforme en chrysalide vers
« la fin de juillet ou au commencement d'août,
« à la superficie de la terre, dans une coque
« composée de grains de terre et de feuilles
« agglutinées. La chrysalide passe l'hiver, et le
« papillon paraît en mai; ainsi il n'y a qu'une
« génération par an. »

Cette espèce, très-rare en Autriche, suivant l'entomologiste que nous venons de citer, est assez commune en France : j'en possède plusieurs individus que j'ai pris dans divers endroits, sans pouvoir me rappeler où. M. le capitaine de Villiers l'a trouvée de son côté dans la forêt d'Hesdin, département du Pas-de-Calais.



DCXXXVI. ÉPIONE ÉMARGÉE.

EPIONE EMARGINARIA. (Pl. 150, fig. 4.)

Ennomos emarginaria. *Treits.* Schmett. von europ. t. iv. pag. 28. nº 13.

Geometra emarginaria. *Hubn.* g. tab. 20. fig. 107. (mas.)

Geom. emarginata. *Wien. Verz. Illig. Linn. Borkh. Schrank. Naturf. Gotze. Clerck.* Icon. tab. 4. fig. 12.

Geom. demandataria. *Esp.* tom. v. tab. 20. fig. 4-6.

Phalæna demandata. *Fabr.* Entom. syst. iii. 2. 167. 138. *Schwarz.* tab. iii. fig. 3. 4.

L'échancrée (ph. emarginata). *Devill.* Ent. linn. tom. ii. pag. 333. nº 505.

Phalæna erosata. *Berl. Mag.*

Envergure, 10 lignes.

Cette espèce diffère des précédentes par la coupe de ses ailes, dont les supérieures ont leur sommet légèrement échancré. Les quatre ailes, tant en-dessus qu'en-dessous, sont d'un roussâtre-pâle, avec un point noirâtre dans le milieu de chacune d'elles, deux lignes transverses brunes, sinueuses et très-écartées sur les supérieures, et une seule ligne semblable sur les inférieures.

La tête, le corps et les antennes participent de la couleur des ailes.

La chenille, de forme très-allongée, est jaune d'ocre, avec une raie dorsale brune qui s'éteint dans la couleur du fond sur les trois ou quatre premiers anneaux. On la trouve en juin sur le *liseron des champs* (*convolvulus arvensis*) et sur le *caille-lait jaune* (*gallium verum*). Elle se change en chrysalide entre les feuilles de la plante qui l'a nourrie, et son papillon paraît au bout de trois semaines.

Je ne crois pas cette espèce très-commune en France. Je ne l'ai jamais trouvée qu'une fois aux environs de Paris.



III. *Chenilles à dix pattes.*

GENRE TIMANDRE.

---

11. GENUS TIMANDRA. *Mihi.*

GEOMETRA. *Linn. Borkh. Wien. Verz. Illig.* etc.
PHALÆNA. *Geoff. Fabr. Latr.* Encycl. méth. etc.
ENNOMOS. *Treits.*

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes pectinées dans les mâles, et simples dans les femelles. — Corselet étroit et peu velu. — Angle supérieur des premières ailes très-aigu, et milieu du bord terminal des secondes ailes formant la pointe. — Dernier article des palpes très-aigu et dépassant le chaperon. — Trompe assez longue.

Chenilles sans tubercules, renflées en forme de massue dans leur partie antérieure. — Chrysalide anguleuse, enveloppée d'un léger réseau entre des feuilles.

Ce genre est le dernier que nous ayons formé aux dépens des *Ennomos* de M. Treitschke. Nous n'avons pu y rapporter que trois petites espèces (*Amataria*, *Imitaria* et *Emutaria*), très-reconnaissables à la raie qui traverse plus ou moins

diagonalement leurs quatre ailes, et à l'angle prononcé que forme le milieu du bord de leurs ailes inférieures. On ne connaît encore les premiers états que d'une seule (l'*Amataria*) ; nous renvoyons à la description de cette espèce pour ne pas nous répéter, quant aux détails des mœurs.



DCXXXVII. TIMANDRE AIMÉE.

TIMANDRA AMATARIA. (Pl. 148, fig. 3.)

Ennomos amataria. *Treits.* Schmett. von europ. tom. iv. pag. 20. n° 9.

Geom. amataria. *Hubn.* tab. 10. fig. 52. (mas.) tab. 101. fig. 524. 525. (mas.) Larv. lep. v. geom. 1. Ampl. I. b. fig. 1. a. b. *Esp.* tom. v. tab. 7. fig. 3-6. *Wien. Verz. Illig. Linn. Borkh. Fuessly. Schrank. Lang, Verz. Knoch. Muller. Scopoli. Schwarz.*

Phal. amataria. *Naturf. Gotze. Fabr.*

Phal. vibicaria. *Berl. Mag.*

Le talisman (g. amataria). *Devill.* Ent. linn. tom. ii. pag. 292. n° 402.

L'attrayante. *Walkenaer.* Faune parisienne, tom. ii. pag. 303. n° 3.

L'anguleuse. *Geoff.* Hist. des ins. tom. ii. pag. 128. n° 37.

Phal. anguleuse. (ph. amataria). *Latr.* Dict. d'hist. nat. de Deterville. tom. 15. pag. 489. Encycl. méth. tom. 10. pag. 92. n° 81.

Wilkes, engl. moths, tab. 1. a. 5.

Harris, engl. lep. pag. 11. n° 61.

Donavan, nat. hist. of brit. ins. pl. 33. 2.

Envergure, 14 lignes et demie.

Les quatre ailes, tant en-dessus qu'en-dessous, sont d'un gris-jaunâtre-pâle, finement sablé de brun, et coupées diagonalement, depuis l'angle

supérieur des premières ailes jusqu'au milieu du bord interne des secondes, par une raie presque droite de couleur pourpre. Elles sont en outre traversées, en dehors de cette raie, par une ligne fine et légèrement flexueuse d'un gris-noirâtre, avec un petit point rougeâtre, au milieu des supérieures seulement. Enfin, le bord et la frange des quatre ailes sont lavés de rose.

La tête, le corps et les antennes sont de la couleur du fond des ailes.

La chenille a une forme particulière : elle est cylindrique, peu allongée, avec le quatrième, le cinquième et le sixième anneau beaucoup plus gros que les autres, la tête petite et enfoncée en partie sous le premier anneau. Le fond de sa couleur est terre d'ombre, avec plusieurs raies jaunâtres, savoir : une dorsale sur toute la longueur du corps, et partagée par une ligne noire interrompue à chaque incision ; quatre latérales sur les trois premiers anneaux, et deux semblables sur les trois derniers. Les autres raies forment des espèces de lozanges sur les anneaux intermédiaires, et sont bordées de noir intérieurement. Enfin, chacun des quatrième et cinquième anneaux est marqué de deux traits noirs placés obliquement, et qui formeraient un chevron, s'ils n'étaient séparés par la raie dorsale dont nous avons parlé plus haut.

Cette chenille vit sur plusieurs espèces de *rumex*, ainsi que sur le *poivre d'eau* (*polygonum hydropiper*) et la *persicaire* (*polygonum persicaria*). On la trouve pour la première fois en juin, et pour la seconde en septembre. Les chenilles de la première génération donnent leur papillon en juillet, et celles de la seconde en mai de l'année suivante, après avoir passé l'hiver sous leur premier état.

La chrysalide n'est pas moins curieuse par sa forme que la chenille : elle est effilée et coupée en biseau du côté de la tête, avec une pointe saillante entre les deux yeux. L'enveloppe des ailes est brune ; le reste est jaunâtre et ponctué de noir. Elle est ordinairement contenue entre des feuilles, dans un léger réseau ou tissu à claire-voie.

L'*Amataria* se trouve dans toute la France. Elle est commune au bois de Boulogne, près de la mare d'Auteuil.



DCXXXVIII. TIMANDRE IMITÉE.

TIMANDRA IMITARIA. (Pl. 148, fig. 4.)

Ennomos imitaria. *Treits.* Schmett. von europ. tom. IV. pag. 24. n° 10.

Geom. imitaria. *Hubn.* G. tab. 10. fig. 51. (mas.)

Envergure, 11 à 12 lignes.

Elle est un peu plus petite que la précédente. Ses quatre ailes sont, en-dessus, d'un jaune-rougeâtre-pâle, et traversées par deux raies flexueuses d'un brun-pourpre, dont l'externe est très-fine, et l'interne très épaisse ou fortement ombrée de noirâtre. Chaque aile est en outre marquée au centre d'un petit point brun, et les supérieures sont traversées, près de la base, par une troisième ligne courbe de la même couleur que les deux autres. Enfin, la frange est séparée du bord terminal par une ligne pourpre très-fine.

Le dessous des quatre ailes ressemble au dessus pour le fond de la couleur et le nombre de lignes ; mais il est à remarquer que la raie externe ne répond pas à celle du dessus : elle

est placée plus près du bord, en même temps qu'elle est sinueuse et dentelée.

La tête, le corps et les antennes participent de la couleur des ailes.

Cette espèce, dont les premiers états ne sont pas encore connus, habite l'Italie et le midi de la France. On la trouve en août dans les environs de Montpellier, suivant M. Adrien de Villiers, qui m'en a envoyé un individu, et j'en possède un autre que j'ai pris moi-même dans les environs de Florac, en juillet 1817.



DCXXXIX. TIMANDRE CHANGÉE.

TIMANDRA EMUTARIA. (Pl. 150, fig. 3.)

Ennomos emutaria. *Treits.* Schmett. von europ. tom. iv. pag. 27. n° 12.

Geom. emutaria. *Hubn.* g. tab. 63. fig. 323. (mas.)

Envergure, 10 lignes et demie.

Elle est beaucoup plus petite que les deux précédentes. Ses quatre ailes sont en-dessus d'un blanc-rougeâtre ou couleur de chair, avec un point noir au centre de chacune d'elles, et une rangée de petits points également noirs près de leur bord terminal. Elles sont en outre traversées diagonalement par une raie, ou plutôt une ombre grise qui part de l'angle supérieur des premières ailes, et se termine au milieu du bord interne des secondes. La frange et le bord des quatre ailes sont lavés de gris.

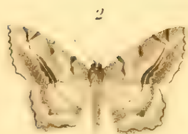
Le dessous ne diffère du dessus que par l'absence de la rangée de points, dont nous avons parlé plus haut.

La tête, le corps et les antennes sont de la couleur des ailes.

M. Treitschke dit que les individus qu'on possède de cette espèce dans les collections d'Allemagne, sont censés venir d'Espagne et d'Italie. Mais elle habite également le midi de la France : M. le docteur Rambur l'a trouvée dans les environs de Montpellier.













P. Dumenil Pinxit.

1 **Philobie** Jaune (*Flavicaria*) mâle. 2 **Idem**. Estimée (*Estimaria*) mâle.
3 **Timandre** Changée (*Emutaria*) mâle. 4 **Epione** Emargée (*Emarginaria*) fem.
5 **Idem**. Etrangère (*Advenaria*) femelle

III. *Chenilles à dix pattes.*

GENRE HÉMITHÉE.

---

12. GENUS HEMITHEA. *Mihi.*

GEOMETRA. *Wien. Verz. Illig. Treits.* etc.
PHALÆNA. *Geoff. Fab. Latr.* Encycl. méth. etc.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes pectinées dans les mâles et simples dans les femelles. — Corselet étroit et peu velu. — Angle supérieur des premières ailes plus ou moins aigu, et milieu du bord terminal des secondes ailes formant la pointe dans le plus grand nombre des espèces. — Palpes grêles et dépassant le chaperon. — Trompe saillante.

Chenilles lisses, allongées, avec la tête profondément bifurquée et le bord antérieur de leur premier anneau garni d'une ou deux pointes inclinées vers la tête. — Transformation dans un léger tissu entre des feuilles.

Ce genre comprend dix espèces, dont huit ont été retranchées du genre *Geometra* de M. Treitschke. Ce qui les distingue au premier coup d'œil, à l'exception d'une seule qui est grise, c'est leur couleur verte plus ou moins tendre, avec une ou

deux raies blanches sur chaque aile; mais ce caractère n'est que secondaire. Ce qui nous a déterminés principalement à former un genre des espèces dont il s'agit, c'est la forme particulière de leurs chenilles : elles sont lisses, effilées, d'une consistance sèche, avec la tête profondément bifurquée, et une ou deux pointes placées sur le bord antérieur de leur premier anneau, inclinées et dirigées en avant comme celles de la tête.

Ces chenilles sont vertes pour la plupart, et rayées les unes de blanc, les autres de ferrugineux. Dans l'état de repos, lorsqu'elles tiennent leur corps roide et tendu verticalement, comme les autres *Arpenteuses*, en bâton, elles inclinent leur tête en sens contraire de leurs pattes écailleuses, qu'elles portent en avant en les appliquant contre leur ventre. Dans cette position, on les distingue d'autant plus difficilement des jeunes branches sur lesquelles elles sont fixées par leurs pattes de derrière, que les pointes dont leur tête et leur premier anneau sont armés ressemblent parfaitement à des bourgeons. Elles vivent indistinctement sur les arbres, les arbustes et les plantes herbacées; la plupart paraissent deux fois par an, ainsi que leur papillon, et toutes se renferment dans un léger tissu entre des feuilles, pour se changer en une chrysalide allongée et assez ordinairement de couleur verte. On verra au reste,

dans la description de chaque espèce, les exceptions qui existent à cet égard.

Les *Hémithées* ne se montrent ordinairement qu'après le coucher du soleil; cependant on en fait envoler souvent pendant le jour, en battant les buissons dans les clairières des bois.

Les dix espèces que ce genre renferme peuvent être groupées ainsi qu'il suit,

SAVOIR :

AILES INFÉRIEURES.	Anguleuses . . .	Frange entrecoupée. .	*Buplevriana.* *Æstivaria.*
		Frange simple	*Putataria.* *Æruginaria.* *Viridaria.* *Vernaria.*
	Arrondies		*Smaragdaria.* *Genistaria.* *Coronillaria.* *Agrestaria.*

Nota. Il faut avoir la précaution d'étendre toutes ces espèces avant qu'elles soient sèches; car, si on les met ramollir, leur belle couleur verte devient blanche ou jaunâtre.



Ailes inférieures anguleuses, et frange entrecoupée.

DCXL. HÉMITHÉE DU BUPLÈVRE.

HEMITHEA BUPLEVRARIA. (Pl. 151, fig. 5.)

Geometra buplevraria. *Treits*. Schmett. von europ. t. iv. pag. 114. n° 6. *Hubn*. tab. 2. fig. 8. (mas.) Larv. lep. v. geom. i. Ampl. b. a. b. fig. 3. a. *Wien. Verz. Illig. Esp.* tom. v. tab. 45. fig. 5. *Borkh. Laspeyres.*

Geom. thymiaria. *Linn. Esp.* tom. v. tab. 4. fig. 3. 9. *Lang, Verz. Gotze.*

Phal. buplevraria. *Fab. Vieweg.*

Phal. thymiaria. *Fab. Fuessly. Schwarz.* tab. 2. fig. 5-9.

Phal. fimbrialis. *Scopoli*. Ent. carn. pag. 216. fig. 535.

Phalène du thym. (g. thymiaria). *Devill.* entom. linn. tom. ii. pag. 291. n° 400.

Frisch. Beschr. d. ins. x. th. tab. 17. fig. 1-3. s. 20.

Envergure, 13 à 14 lignes.

Les quatre ailes sont en-dessus d'un joli vert-pomme, avec la frange d'un blanc légèrement jaunâtre et entrecoupée de ferrugineux. Les supérieures sont traversées par deux lignes blanches arquées et un peu ondulées, et les inférieures par une seule ligne semblable.

Le dessous des quatre ailes ne diffère du dessus, que parce que les lignes blanches y sont à peine marquées.

La tête est d'un blanc-jaunâtre, ainsi que la tige des antennes, dont les barbules sont fauves chez le mâle. Le corselet et l'abdomen sont du même vert que les ailes.

Cette description concerne les deux sexes, qui ne diffèrent que par la forme des antennes et de l'abdomen.

La chenille est verte en-dessus et jaunâtre en-dessous, avec trois lignes longitudinales très-fines, de couleur ferrugineuse, sur le dos. Les deux pointes de sa tête et de son premier anneau sont également ferrugineuses, ainsi que l'extrémité postérieure de son corps. Enfin, on remarque un trait de cette même couleur de chaque côté du neuvième anneau, et ce trait s'étend jusque sur l'avant-dernière paire de pattes membraneuses.

Cette chenille vit sur plusieurs plantes herbacées, mais principalement sur l'*oreille de lièvre* (*buplevrum falcatum*). Schwarz dit qu'elle vit aussi sur l'*aubépine*, le *bouleau* et le *prunelier*. Sa métamorphose en chrysalide a lieu en juin, dans un tissu léger en forme de réseau, entre des feuilles, et le papillon en sort dans le courant de juillet.

L'Hémithée du *Buplèvre* se trouve dans toute la France, mais moins communément que la suivante. Elle est assez rare dans les environs de Paris, où je ne l'ai jamais trouvée qu'une fois. L'individu figuré a été pris par M. Cauchy dans les environs de Bourbonne-les-Bains.



DCXLI. HÉMITHÉE D'ÉTÉ.

HEMITHEA ÆSTIVARIA. (Pl. 151, fig. 6.)

GEOMETRA ÆSTIVARIA. *Treits.* Schmett. von europ. tom. IV. pag. 117. n° 7. *Hubn.* geom. tab. 2. fig. 9. (fœm.) Larv. lep. V. geom. I. Ampl. B. a. b. *Brahm. Borkh. Esp.* tom. V. tab. I. fig. 6-9.

GEOM. THYMIARIA. *Wien. Verz. Laspeyres.*

PHAL. VERNARIA. *Fab.* Entom. syst. III. 2. 129. 3. *Fuessl.*

GEOM. VERNARIA. *Esp.* tom. V. tab. II. fig. 1. 2.

LA SILLONNÉE. (G. STRIGATA). *Devill.* Entom. linn. tom. II. pag. 378. n° 611. *Muller.*

GEOM. BAJULARIA. *Lang, Verz.*

PHAL. FIMBRIATA. *Berl. Mag. Gotze. Schwarz.*

PHAL. STRIGATA. *Naturf.*

Roesel. tom. I. tab. 13. fig. 1-4.

Envergure, 11 à 12 lignes.

PLUSIEURS auteurs ont confondu cette espèce avec la précédente, à laquelle elle ressemble beaucoup; mais, outre qu'elle est constamment plus petite, elle en diffère par les caractères suivants :

1° Sa couleur est d'un vert plus foncé ou moins gai (vert d'ortie);

2° Sa frange est entrecoupée de gris ou de brun, et non de ferrugineux;

3° La ligne blanche de ses ailes inférieures semble être une continuation de celles qui lui correspond sur les ailes supérieures, tandis que ces deux lignes ne se rencontrent pas sur la *Buplevriana;*

4° La pointe de l'angle des ailes inférieures est plus allongée chez elle que chez cette dernière;

5° Enfin (ce qui est le caractère le plus essentiel) les antennes du mâle, chez elle, sont très-légèrement pectinées, tandis qu'elles sont presque plumeuses chez sa congénère.

Du reste, les deux espèces ont la plus grande analogie entre elles, et il n'est pas étonnant que des auteurs, qui n'ont sans doute pas été à même de les comparer, les aient prises pour des variétés l'une de l'autre.

La chenille est plus cylindrique que celle de la *Buplevriana;* elle a son premier anneau surmonté de deux pointes comme cette dernière, mais plus épaisses à leur base. On en trouve deux variétés : la première est d'un vert-clair qui se change en jaune sur le dos, avec les pattes, la tête, les cinq premiers anneaux, les deux derniers, et le bord des autres, de couleur ferrugineuse. La seconde est d'un vert-brun, et

offre de plus que l'autre, sur le dos de chaque anneau, une espèce de chevron blanchâtre.

Cette chenille vit sur plusieurs espèces d'arbres, mais le plus ordinairement sur le *chêne* (*quercus robur*). Elle se renferme en juin dans un léger réseau, entre des feuilles, pour se changer en une chrysalide d'un rouge-ferrugineux, avec une ligne noire interrompue sur le milieu du dos. Le papillon en sort au bout de trois semaines, c'est-à-dire dans le courant de juillet; cependant on le rencontre quelquefois en mai, ce qui ferait croire que cette espèce a deux générations par an comme beaucoup d'autres.

L'Hémithée dont il s'agit est plus commune que la précédente, du moins aux environs de Paris. On la trouve dans tous les bois, mais surtout au bois de Boulogne, près de la mare d'Auteuil.



Ailes inférieures anguleuses; et frange simple.

DCXLII. HÉMITHÉE COUPÉE.

HEMITHEA PUTATARIA. (Pl. 151. fig. 3.)

Geometra putataria. *Treits.* Schmett. von europ. tom. 4. pag. 112. n° 5. *Hubn.* tab. 2. fig. 10. (fœm.) *Wien. Verz. Illig. Linn. Esp.* tom. 5. tab. 2. fig. 4-6. *Borkh. Lang, Verz. Berl. Mag. Naturf. Gotze. Muller.*

Phalæna putataria. *Fabr.* Entom. syst. III. 2. 131. 8.

Phal. lactearia. *Scopoli Rossi.*

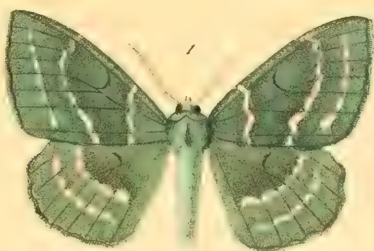
Geometra putata. *Clerck.* Icon. tab. 3. fig. 9.

La perlée (g. putataria). *Devill.* Entom. linn. tom. II. pag. 298. n° 397.

Envergure, 10 lignes.

Elle est en-dessus d'un joli vert-glauque, avec deux lignes transverses blanches sur chaque aile. Ces lignes sont légèrement sinueuses et ondulées. La frange est simple et du même vert que le reste de l'aile. Le dessous ne diffère du dessus que parce que les lignes blanches y sont à peine marquées.

La tête, les antennes et le corselet sont de la couleur des ailes. L'abdomen est d'un vert plus pâle.













P. Duménil Pinxit

1 Géomètre Papillonaire (*Papilionaria*) mâle. 2 Idem. Bajulaire (*Bajularia*) mâle.
3 Hemithée Coupée (*Putataria*) femelle. 4 Idem. Verte (*Viridaria*) femelle.
5 Idem. du Buplevre (*Buplevraria*) mâle. 6 Idem. d'Eté (*Estivaria*) mâle

La chenille, suivant M. Treitschke, est d'un vert-clair, avec quelques petites taches rouges sur chaque anneau. Elle vit sur le *charme* (*carpinus betulus*), sur l'*aune* (*alnus viscosa*) et sur l'*airelle* (*vaccinium myrtillus*). Elle se transforme en août en une petite chrysalide verte, qui ressemble pour la forme à celle de l'*Ephira Pendularia.* Cette chrysalide, attachée à une feuille par quelques fils, passe l'hiver, et le papillon n'en sort qu'en mai ou juin de l'année suivante.

L'Hémithée *Putataria* n'est pas très-rare en France; on la trouve même assez communément dans les bois des environs de Paris; mais il est très-difficile de la prendre fraîche, et lorsqu'on l'a trouvée telle, il faut l'étendre sans la faire ramollir, car la moindre humidité change sa belle couleur verte en blanchâtre. Aussi plusieurs auteurs qui ne l'ont connue que passée, lui ont donné le nom de *Lactearia* (*couleur de lait*), croyant que c'était là sa couleur naturelle.



DCXLIII. HÉMITHÉE ÉRUGINÉE.

HEMITHEA ÆRUGINARIA. (Pl. 152, fig. 6.)

GEOMETRA ÆRUGINARIA. *Treits.* Schmett. von europ. t. 4. pag. 109. n° 4. *Hubn.* G. tab. 9. fig. 46. (mas.) Larv. lep. v. geom. I. Ampl. B. b. fig. 2. a. b. *Wien. Verz. Illig.*

Envergure, 13 lignes.

Nous ne connaissons cette espèce que par la figure d'Hubner, dont la nôtre n'est qu'une copie. D'après cette figure elle est d'un vert-glauque, comme la précédente, et ses ailes sont aussi traversées par deux raies blanches; mais ces raies sont plus droites sur les supérieures, en même temps qu'elles forment un angle plus prononcé sur les inférieures que dans la *Putataria*. D'ailleurs elle est plus grande, et ses ailes sont plus anguleuses. Enfin sa frange est blanchâtre, tandis que celle de la précédente est du même vert que ses ailes.

Sa chenille, également figurée par Hubner, est très-effilée et d'un joli vert, avec une tache couleur de rouille ou ferrugineuse, coupée par une ligne brune sur le milieu de chaque anneau.

Les deux pointes de sa tête et de son premier anneau sont aussi couleur de rouille. Sa chrysalide, également très-effilée, est d'un vert-clair, avec l'enveloppe des ailes et de la tête un peu plus foncée. On trouve cette chenille en septembre sur le *bouleau* (*betula alba*), suivant M. Treitschke, et son papillon ne paraît qu'en mai de l'année suivante.

Nous ignorons si cette espèce a jamais été trouvée en France; le fait est qu'aucune des nombreuses collections de Paris que nous avons consultées ne la possède. Il paraît au reste, d'après sa synonymie, que très peu d'auteurs l'ont connue, ou plutôt qu'ils l'auront confondue avec la précédente.



DCXLIV. HÉMITHÉE VERTE.

HEMITHEA VIRIDARIA. (Pl. 151, fig. 4.)

Geometra viridata. *Treits.* Schmett. von europ. tom. 4. pag. 107. n° 3. *Linn. Wien. Verz. Illig. Borkh. Lang, Verz. Lasp. Brahm.*

Phal. viridata. *Fab. Gotze. Scopoli.*

Geom. viridaria. *Hubn.* geom. tab. 2. fig. 11. (mas.)

Geom. cloraria. *Hubn.* geom. tab. 68. fig. 352. (mas.)

La verte. (g. viridata.) *Devill.* Ent. linn. tom. ii. pag. 331. n° 497.

L'herbacée (ph. herbacea). *Fourcroy.* Ent. paris. tom. ii. pag. 282. n° 80.

Albin. Insect. tab. 48. fig. 80.

Envergure, 10 lignes.

Elle est de la même taille que la *Putataria*, et ses ailes ont aussi la même forme; mais, au lieu d'être d'un vert-glauque, elles sont d'un vert-d'herbe comme celles de l'*Æstivaria*, avec leur frange jaunâtre; elles sont traversées par trois lignes blanches, dont deux sur les supérieures et une seule sur les inférieures. La tête et le corselet sont du même vert que les ailes. L'abdomen est jaunâtre comme la frange, ainsi

que les antennes, qui sont plutôt ciliées que pectinées chez le mâle.

La chenille, suivant M. Treitschke, vit sur la *ronce* (*rubus fruticosus*), l'*aubépine*, le *chêne* et le *noisetier*. Elle est couleur de chair, avec une raie dorsale plus foncée, et quatre pointes ou épines, dont deux placées sur la tête et deux sur le cou. On la trouve en juin et en septembre. Le papillon de la première génération se développe au bout de trois semaines, et celui de la seconde en mai de l'année suivante. La métamorphose a lieu dans un léger tissu entre des feuilles.

Cette espèce se trouve dans les mêmes localités que l'*Æstivaria*, mais elle est moins commune. Il faut l'étendre aussitôt qu'on l'a prise, c'est-à-dire sans la faire ramollir, attendu que la moindre humidité la fait devenir jaunâtre.



DCXLV. HÉMITHÉE PRINTANIÈRE.

HEMITHEA VERNARIA. (Pl. 152, fig. 1.)

Geometra vernaria. *Treits.* Schmett. von europ. tom. 4. pag. 101. n° 1. *Hubn.* geom. tab. 2. fig. 7. (fœm.) Larv. lep. v. geom. 1. Ampl. b. a. fig. 2. a. b. c. *Wien. Verz. Illig. Linn. Muller.*

Geom. chrysoprasaria. *Esp.* tom. v. tab. 5. fig. 1-4.

Geom. æruginaria. *Borkh.*

Phalène printanière (ph. vernaria). *Latr.* Dict. d'hist. nat. tom. 25. pag. 488.

La printanière (g. vernaria). *Devill.* Ent. linn. tom. II. pag. 289. n° 369. *Walkenaer.* Faun. paris. tom. II. pag 303. n° 2.

Phal. vernaria. *Schrank.*

Phalène chrysoprase (phal. chrysoprasaria). Encycl. méth. tom. 10. pag. 91. n° 78.

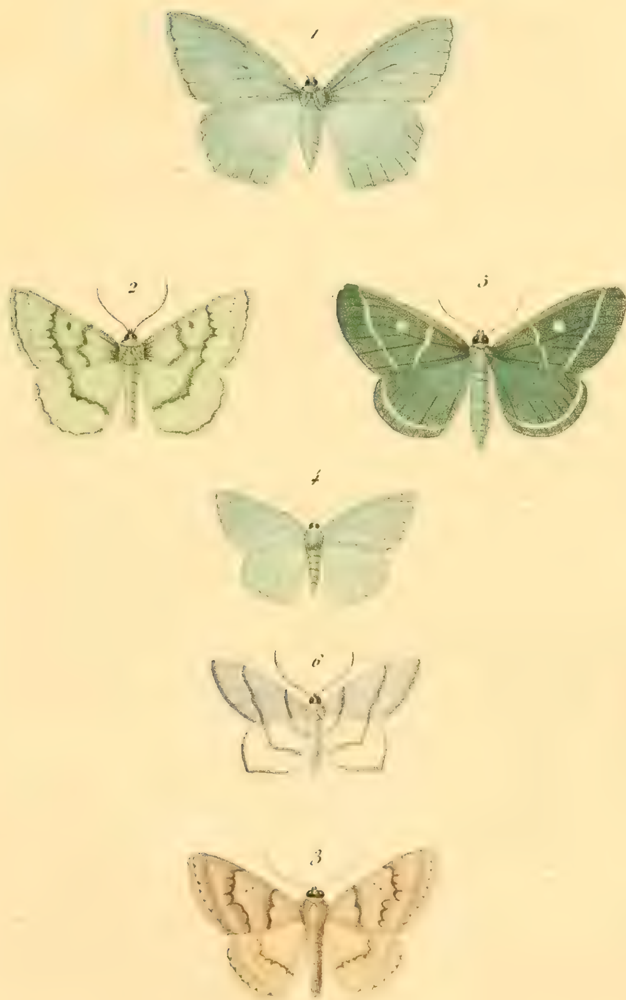
Degeer. tom. II. pag. 362. tab. 6. fig. 8.

Réaumur. tom. 2. tab. 29. fig. 14. 19.

Roesel. Ins. phal. tom. 3. tab. 13.

Envergure, 18 lignes.

Cette belle espèce est beaucoup plus grande que la précédente, et ses ailes inférieures sont à peine anguleuses. Elle est entièrement d'un beau vert-d'eau tant en-dessus qu'en-dessous,



P. Dumenil Pinxit.

1 Hémithée Printanière (*Vernaria*) fem. 2 Idem du Genêt (*Genistaria*) mâle.

3 Id. de la Coronille (*Coronillaria*) mâle. 4 Id. Agreste (*Agrestaria*) femelle.

5 Id. Eméraudine (*Smaragdaria*) fem. 6. Id. Eruginée (*Eruginaria*) mâle.

avec trois lignes transverses blanches, dont deux parallèles sur les ailes supérieures, et une seule sur les inférieures. Ces trois lignes sont légèrement flexueuses et ne paraissent pas en-dessous. Les antennes et les pattes sont blanchâtres, tandis que la tête et le corps sont du même vert que les ailes.

La chenille est très-effilée, et plus mince encore près de la tête que partout ailleurs. Elle est verte, avec six raies blanches longitudinales très-fines, dont quatre latérales et deux dorsales. Chaque anneau est en outre cerclé de blanc, et les six intermédiaires ont, sur leur bord postérieur, deux petits points de cette couleur, séparés par une ligne d'un vert-foncé qui règne sur le milieu du dos. Enfin, les quatre pointes de la tête et du premier anneau sont rougeâtres ou ferrugineuses.

Cette chenille vit sur la *clématite des haies* (*clematis vitalba*), sur le *chêne* (*quercus robur*), le *prunellier* (*prunus spinosa*), le *prunier domestique* (*prunus domestica*) et l'*abricotier* (*prunus armeniaca*). On la trouve en mai et en septembre. Les chenilles de la première époque donnent leur papillon en juillet, et celles de la seconde au printemps suivant, après avoir passé l'hiver en chrysalide. Cette chrysalide est effilée et verte comme la chenille, avec l'enveloppe

des ailes d'un ton plus clair; elle est renfermée dans un tissu transparent entre des feuilles.

L'Hémithée *Printanière* est moins rare dans le midi de la France que dans le nord. Il faut aller jusqu'à Fontainebleau pour la trouver aux environs de Paris.



Ailes inférieures arrondies.

DCXLVI. HÉMITHÉE ÉMERAUDINE.

HEMITHEA SMARAGDARIA. (Pl. 152, fig. 5.)

Geometra smaragdaria. *Treits.* Schmett. von europ. t. 4. pag. 124. nº 10. *Hubn.* geom. tab. 1. fig. 1. (fœm.) *Esp.* tom. v. tab. v. fig. 6. 7. *Borkh.*

Phalæna smaragdaria. *Fabr.* Ent. syst. iii. 2. 151. 81.

L'émeraudine (g. smaragdaria). *Devill.* Ent. linn. t. iv. pag. 499.

Envergure, 17 lignes et demie.

Elle est presque aussi grande, mais d'un vert tirant moins sur le bleu, que la *Vernaria.* Ses ailes supérieures ont leur côte jaune, et sont traversées par deux raies blanches ondulées et divergentes, avec un point entre, de la même couleur. Les inférieures sont arrondies, avec une ligne blanche placée près de leur bord, et parallèle à la frange, qui est grise. La tête et les antennes sont jaunâtres. Le corselet et l'abdomen sont du même vert que les ailes.

Cette espèce, que nous avons fait copier dans Hubner, se trouve en Italie, et probablement aussi dans le midi de la France. Ses premiers états ne sont pas encore connus.

DCXLVII. HÉMITHÉE DU GENET.

HEMITHEA GENISTARIA. (Pl. 152, fig. 2.)

GEOMETRA CYTHISARIA. *Treits.* Schmett. von europ. t. IV. pag. 120. n° 80. *Hubn.* geom. tab. 1. fig. 2. (mas.) Larv. lep. V. geom. Ampl. B. a. fig. 1. a. b. V. geom. 1. Ampl. B. b. fig. 1. a. *Wien. Verz. Illig. Esp.* tom. V. tab. 44. fig. 1-4. *Borkh.*

PHAL. PRASINARIA. *Fabr.* Entom. syst. III. 2. 151. 80. *Schwarz.*

GEOM. BAJULARIA. *Lang, Verz.*

PHAL. PRUINATA. *Gotze.*

PHAL. CYTHISARIA. *Gotze.*

LA VERTE (G. PRASINARIA). *Devill.* Ent. linn. tom. II. pag. 319. n° 455.

PHALÈNE DU GENÊT (G. GENISTARIA). *Devill.* Entom. linn. tom. II. pag. 328. n° 486.

PHAL. DU CYTISE (PH. CYTISARIA). Encycl. méth. tom. X. pag. 91. n° 76.

Roesel. tom. I. tab. 12. fig. 1-3.

Wilkes. Engl. moths. tab. 75.

Envergure, 15 à 17 lignes.

CETTE espèce varie beaucoup pour la taille, et sa couleur verte devient jaunâtre pour peu que l'insecte ait volé. Dans les individus fraîchement éclos, les quatre ailes sont en-dessus

d'un joli vert-clair, saupoudré de vert plus foncé, avec une raie ondulée d'un blanc-verdâtre, placée près de leur bord terminal. Les ailes supérieures sont, en outre, traversées par deux lignes dentelées et anguleuses, d'un vert-brun, et les inférieures par une seule, avec un point de la même couleur au centre de chaque aile.

Le dessous des quatre ailes est d'un vert uni plus pâle que le dessus.

La tête et le corps sont du même vert que les ailes. Les antennes, très-peu pectinées dans le mâle, sont d'un vert-blanchâtre.

La chenille est peu allongée, elliptique dans son diamètre, d'une consistance sèche, avec la tête et le premier anneau armés chacun de deux pointes un peu courbes et dirigées en avant. Elle est verte, avec une arête blanche qui règne de chaque côté du corps, depuis la tête jusqu'à l'anus. Près du quatrième segment, on voit se détacher de cette arête une ligne de la même couleur qu'elle, et qui se prolonge obliquement sur le mamelon des deux dernières pattes écailleuses.

Cette chenille vit sur plusieurs espèces de genêt, mais principalement sur le *genêt à balais* (*genista scoparia*), sur lequel il est assez difficile de la découvrir, quoiqu'elle soit très-commune, tant elle ressemble, par la forme et la

couleur, à une jeune branche de cet arbuste. Parvenue à toute sa croissance à la fin de mai ou au commencement de juin, elle se change en une chrysalide effilée d'un vert-jaunâtre, après s'être enveloppée d'un tissu mince entre des feuilles. Son papillon en sort au bout de quinze jours ou trois semaines.

L'Hémithée du *Genêt* est la plus commune de son genre, et se trouve partout où croît le *genêt à balais*.



DCXLVIII. HÉMITHÉE DE LA CORONILLE.

HEMITHEA CORONILLARIA. (Pl. 152, fig. 3.)

Geometra coronillaria. *Hubn.* tab. 93. fig. 479.-482. (mas. et fœm.)

Gnophos coronillaria. *Treits.* Schmett. von europ. tom. 4. pag. 170. n° 6.

Envergure, 16 lignes.

Nous nous dispenserons de décrire cette espèce; car, si l'on en excepte le fond de sa couleur, qui est d'un joli gris satiné au lieu d'être vert, elle ressemble parfaitement à la précédente pour tout le reste, et cette ressemblance est telle que nous avions été tentés d'abord de n'en faire qu'une variété; mais Hubner et M. Treitschke en ayant fait une espèce distincte, nous nous sommes rangés à leur avis, en attendant que la connaissance de la chenille, qu'on dit vivre sur une espèce de trèfle, mais dont la description n'est pas encore parvenue jusqu'à nous, vienne leur donner tort ou raison.

L'espèce dont il s'agit habite la Sicile, l'Espagne et le midi de la France. L'individu figuré nous a

été prêté par M. le Roux, à qui il a été envoyé de la Rochelle; et M. Boisduval en possède deux qu'il a reçus de Montpellier.

Nota. Nous ne pouvons nous empêcher, au sujet de cette espèce, de relever l'erreur que M. Treitschke a commise, en la rangeant parmi ses *Gnophos*, au lieu de la placer parmi ses *Géomètres*. Il est vrai qu'il donne pour caractère principal à ces dernières d'avoir le fond des ailes vert, ce qui ne lui permettait pas, sans être en contradiction avec lui-même, d'y rapporter une espèce à ailes grises. Mais comment a-t-il pu fonder un genre sur un caractère qui n'est pas même spécifique, puisque l'on voit des espèces varier du vert au rouge ? Il n'en est pas ainsi des principaux traits du dessin des ailes, abstraction faite de leur couleur : leur corrélation avec le reste de l'organisation nous a toujours paru constante; aussi nous en sommes-nous servis comme de caractères génériques, toutes les fois que nous n'avons pu en trouver d'autres dans l'insecte parfait.



DCXLIX. HÉMITHÉE AGRESTE.

HEMITHEA AGRESTARIA. *Mihi.* (Pl. 152, fig. 4.)

Envergure, 1 pouce.

Elle a la même coupe d'ailes que la *Genistaria*, et sa couleur est aussi du même vert; mais sa taille est plus petite, et chacune de ses ailes est traversée, en-dessus, par une seule ligne blanche, légèrement ondulée et peu distante du bord terminal. Le dessous des quatre ailes est d'un vert uni un peu plus pâle. Les antennes et la tête sont blanchâtres. Le corselet est du même vert que les ailes, et l'abdomen d'un blanc-verdâtre.

Cette description ne concerne que la femelle. Le mâle nous est inconnu.

Cette espèce nous a été envoyée de Montpellier, par M. Adrien Devilliers, sous le nom de *Cythisaria* (notre *Genistaria*); mais nous pensons qu'elle en est bien distincte. M. Boisduval l'a reçue de son côté d'une autre partie du midi de la France, sous le nom d'*Agrestaria*, sans

qu'il ait pu nous dire l'origine de ce nom, que nous n'avons trouvé dans aucun auteur. Quoi qu'il en soit, nous l'avons adopté, après nous être assurés que l'espèce à laquelle il a été appliqué est réellement inédite.

L'Hémithée *Agreste* se trouve en mai dans les Garrigues, suivant M. Adrien Devilliers. Sa chenille n'est pas encore connue.



III. *Chenilles à dix pattes.*

GENRE GÉOMÈTRE.

13. GENUS GEOMETRA. *Treits.*

GEOMETRA. *Linn. Wien. Verz. Illig.*, etc.
PHALÆNA. *Geoff. Fabr. Latr.* Encycl. méth., etc.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes pectinées dans les mâles et simples dans les femelles. — Corselet étroit et peu velu. Ailes inférieures seules légèrement dentelées. — Palpes droits et dépassant le chaperon, avec leur dernier article nu et très distinct. — Trompe peu saillante.

Chenilles courtes et d'égale grosseur dans leur longueur, avec la tête arrondie et plusieurs tubercules ou pointes charnues sur les anneaux intermédiaires. — Transformation dans un cocon transparent entre des feuilles.

Nous avons conservé à ce genre le nom de *Geometra*, pour ne rien changer à la nomenclature de M. Treitschke. Cependant, Linné s'étant servi de ce nom pour désigner génériquement toutes les espèces qui composent aujourd'hui la tribu des *Phalénites*, nous pensons qu'il eût

mieux valu l'appliquer à un genre plus nombreux en espèces saillantes, et renfermant surtout des Phalènes, dont les chenilles, faciles à découvrir, ont dû frapper l'attention des premiers observateurs qui les ont appelées *Arpenteuses* (*geometræ*). A la vérité, le genre *Geometra* se compose de dix espèces chez M. Treitschke ; mais on a vu précédemment que nous avons été obligés d'en retrancher huit à cause de la forme de leurs chenilles, tout à fait différentes de celles des autres, de sorte qu'il se réduit pour nous à la *Papilionaria* et à la *Bajularia*, auxquelles probablement d'autres espèces non encore découvertes viendront se réunir plus tard.



DCL. GÉOMÈTRE PAPILLONAIRE.

GEOMETRA PAPILIONARIA. (Pl. 151, fig. 1.)

GEOMETRA PAPILIONARIA. *Treits.* Schmett. von europ. t. 4. pag. 103. n° 2. *Hubn.* geom. tab. 2. fig. 6. (fœm). Larv. lep. v. geom. I. Ampl. B. a. fig. I. a. b. *Wien. Verz. Illig. Linn. Esp.* tom. v. tab. VI. fig. 1-4. *Borkh. Schwarz.*

PHALÆNA PAPILIONARIA. *Fab. Fuessly. Lang, Verz. Naturf. Gotze. Panzer. Muller.*

PHAL. PRASINARIA. *Berl. Mag.*

LA GRANDE NAYADE. (PH. NAYADE.) *Fourcroy.* Ent. Paris. tom. 2. pag. 276. n° 60.

LA PAPILLONAIRE. (G. PAPILIONARIA.) *Devill.* Entom. linn. tom. II. p. 311. n° 438.

LA PHALÈNE PAPILLON. (PH. PAPILIONARIA.) Encycl. méth. tom. 10. pag. 91. n° 77. *Latr.* Diction. d'hist. nat. tom. 25. pag. 489.

Roesel. Insect. tom. 4. clas. 3. tab. 18. fig. 3.

Kléemann. tab. 47. fig. 1-6.

Harris. Engl. insect. tab. 13. fig. 1.

Envergure, 2 pouces.

Cette espèce, dont les ailes inférieures seules sont légèrement dentelées, est une des plus remarquables de la tribu des *Phalénites* par sa grande taille, sa couleur d'un beau vert, et par la coupe élégante de ses ailes, qui la font ressembler à un

papillon diurne; aussi Linné l'a-t-il appelée *Papilionaria.* Cependant, selon M. Treitschke, c'est parce qu'elle tient ses ailes relevées et conniventes dans l'état de repos, que ce nom lui a été donné par le célèbre naturaliste suédois. Si cela est, toutes les espèces du genre *Ennomos* auraient mérité également de le porter, car elles sont dans le même cas. Quoi qu'il en soit, la *Papilionaria* a ses quatre ailes d'un beau vert-de-pré, avec deux rangées transverses et parallèles de petites lunules blanches sur chacune d'elles. Ces lunules, qui par leur réunion se convertissent quelquefois en lignes ondulées, sont placées entre le bord et le centre de chaque aile, et sont plus ou moins bien marquées suivant les individus. On voit en outre une troisième raie blanche transverse près de la base sur les ailes supérieures, et un croissant d'un vert plus foncé, mais rarement bien marqué, au centre de chaque aile. Les lunules ou lignes dont nous venons de parler ne paraissent qu'en-dessus.

La tête et le corps sont du même vert que les ailes. Les antennes et les pattes sont jaunâtres.

La chenille n'est pas moins remarquable que l'insecte parfait. Elle est assez grosse relativement à sa longueur, un peu ridée longitudinalement, d'un vert-clair en-dessus et foncé en-

dessous, avec une ligne jaune latérale qui sépare ces deux nuances. Son corps est garni de plusieurs pointes charnues, rouges à l'extrémité, et placées sur les premier, cinquième, sixième, septième et huitième anneaux. Ces pointes sont au nombre de deux, très rapprochées sur chacun desdits anneaux, excepté sur le sixième où il n'y en a qu'une, plus longue que les autres. Le dernier anneau est d'un rouge-ferrugineux, et l'on voit une rangée de petites taches de cette couleur au milieu des deux qui précèdent. Enfin la tête jaune, petite, arrondie et cachée en partie sous le premier anneau.

Cette chenille, dont les mouvements sont très lents, vit sur le *bouleau* (*betula alba*), l'*aune* (*alnus viscosa*), le *hêtre* (*fagus sylvatica*), le *noisetier* (*corylus avellana*), et quelquefois sur le *genêt à balais* (*genista scoparia*). On la trouve pour la première fois en mai et juin, et pour la seconde en août et septembre. Les chenilles de la première génération donnent leur papillon à la fin de juin ou au commencement de juillet, et celles de la seconde au mois de mai suivant, après avoir passé l'hiver en chrysalide. Celle-ci est allongée, de couleur feuille-morte, avec l'enveloppe des ailes plus foncée. Elle est renfermée dans un cocon transparent entre des feuilles.

La Géomètre *Papillonaire* n'est pas rare dans

les parties humides des bois, où il y a beaucoup d'aunes ou de hêtres, surtout à sa seconde apparition, c'est-à-dire à la fin de juin et au commencement de juillet; mais, pour la voir voler en certaine quantité, il faut un temps très serein et attendre que le soleil soit couché. C'est ainsi que j'en ai pris une douzaine en une demi-heure dans la forêt de Mormal, en 1825. Les bois les plus favorables à cette espèce, dans les environs de Paris, sont ceux de Meudon, Ville-d'Avray et Fausse-Repose, derrière Saint-Cloud.



DCLI. GÉOMÈTRE BAJULAIRE.

GEOMETRA BAJULARIA. (Pl. 151, fig. 2.)

Geometra bajularia. *Treits.* Schmett. von europ. tom. 4. pag. 122. n° 9. *Hubn.* geom. tab. 1. fig. 3. (mas.) *Larv. ep.* v. geom. I. Ampl. A. b. fig. 1. a. c. *Wien. Verz. Illig. Esp.* t. v. tab. 46. fig. 5. *Borkh.*

Geom. pustularia. *Knoch.* Beyt. II. tab. 1. fig. 2.

Phalæna ditaria. *Fabr.* Entom. syst. III. 2. 152. 82.

Phal. pustulata. *Berl. Mag. Naturf. Gotze.*

Phal. pustularia. *Panzer.* Faun. geom. 41. 24.

Phalène verdelet. *Geoff.* Hist. des ins. tom. II. pag. 126. n° 33.

Envergure, 13 lignes.

Quoique cette espèce s'éloigne beaucoup de la précédente, soit par la coupe de ses ailes, soit par les taches dont elles sont ornées, nous nous sommes cependant déterminés à la placer dans le même genre, à cause de sa chenille, qui a plus de rapport avec celle de la *Papilionaria* qu'avec celles de toutes les autres Phalènes de couleur verte.

Les quatre ailes sont, en-dessus, d'un joli vert-pomme, avec une tache blanchâtre et marquée

de ferrugineux à l'angle inférieur des premières ailes, et quatre taches semblables le long du bord des secondes, dont une beaucoup plus grande à leur angle anal. On remarque en outre deux lignes blanches transverses et sinueuses sur les ailes supérieures, et une seule ligne semblable sur les inférieures; celle-ci ne descend pas au-delà du milieu de l'aile. Enfin la frange est blanchâtre et entrecoupée de ferrugineux.

Le dessous des quatre ailes est entièrement d'un vert uni, plus pâle que celui du dessus, et sans taches ni lignes.

La tête et le corps sont de la couleur des ailes. Les antennes et les pattes sont jaunâtres.

La chenille est assez courte cylindrique et d'égale grosseur dans toute sa longueur. Elle est d'un brun-café, avec une bande longitudinale plus claire de chaque côté du corps, et dix petits tubercules arrondis de cette dernière nuance, placés par paire sur chacun des 4, 5, 6, 7 et 8e anneaux. Sa tête est assez grosse, ronde et d'un rouge-brun.

Cette chenille vit sur le *chêne ordinaire* (*quercus robur*), où il est assez difficile de la découvrir, parce qu'avant d'avoir acquis une certaine grosseur, elle se tient toujours renfermée dans une espèce de fourreau qu'elle se fabrique artistement avec des débris de feuilles, et principalement avec les écailles qui se détachent de la

cupule des glands. Ce fourreau est construit de manière qu'elle n'est pas obligée d'en sortir, lorsqu'elle veut changer de place ; de sorte qu'elle a l'air de porter un fardeau quand elle marche; de là le nom de *Bajularia* qui lui a été donné, de *bajulus* (*portefaix*). Parvenue aux deux tiers de sa taille, elle quitte cette enveloppe destinée probablement à la protéger contre les intempéries de l'air, et vit alors à découvert comme les autres chenilles jusqu'à la fin de mai, qu'elle file un léger cocon entre des feuilles, et dans lequel elle se change en une chrysalide d'un brun-jaunâtre, peu allongé, et ayant son extrémité postérieure très aiguë, et deux petites pointes obtuses sur la tête. L'insecte parfait en sort au bout de trois semaines, c'est-à-dire vers le milieu de juin.

La Géomètre *Bajulaire* se trouve dans toute la France, mais n'est commune nulle part. La forêt de Fontainebleau est la seule des environs de Paris où elle ne soit pas très rare.



III. *Chenilles à dix pattes.*

GENRE AMPHIDASE.

14. GENUS AMPHIDASIS. *Treitschke.*

GEOMETRA. *Linn. Borkh. Wien. Verz. Illig.* etc.
PHALÆNA. *Geoff. Fabr. Latr.* Encycl. méth. etc.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes pectinées dans les mâles, et simples dans les femelles. — Bord terminal des ailes simple ou entier. — Corselet large et laineux. — Ailes épaisses et petites relativement au corps. — Tête enfoncée sous le corselet. — Abdomen gros et conique. — Palpes velus et ne dépassant pas le chaperon. — Trompe nulle ou presque nulle. — Femelles ailées.

Chenilles longues, cylindriques, garnies de tubercules en forme de bourgeons, et ayant la tête plate et plus ou moins échancrée dans sa partie supérieure. — Chrysalide nue dans la terre.

En adoptant ce genre établi par M. Treitschke. et qui renferme chez lui huit espèces, nous l'avons restreint à trois, qui sont : la *Betularia*, la *Prodromaria* et l'*Hirtaria ;* et nous avons réparti

les cinq autres sur deux nouveaux genres, que nous avons créés sous le nom de *Nyssia* et de *Phigalia*.

Les trois espèces que nous venons de nommer sont reconnaissables au premier abord par leur ressemblance avec des *Bombyx*; ressemblance telle, qu'il a fallu savoir que leurs chenilles étaient arpenteuses, pour les ranger parmi les Phalènes: en effet, leur corselet large et très velu, leur abdomen également hérissé de longs poils, leurs antennes très pectinées chez le mâle, leur trompe nulle ou presque nulle, et enfin leurs ailes plus épaisses et plus solides que celles des autres Phalènes, tout dans leur organisation extérieure, comme insectes parfaits, semble les rapprocher des *Bombyx*. Un caractère cependant les en distingue, c'est que chez, elles, les antennes des femelles sont entièrement filiformes, tandis que chez les Bombyx elles participent plus ou moins de celles des mâles, c'est-à-dire qu'elles sont toujours un peu pectinées ou ciliées, ou bien dentelées en scie.

Les chenilles de nos Amphidases, proportionnées à la taille des Phalènes qu'elles produisent, sont les plus grandes des Arpenteuses connues jusqu'à présent. Elles ont le corps très allongé, cylindrique et plus ou moins garni de verrues en forme de bourgeons, suivant les espèces, avec

la tête plate par-devant, et plus ou moins fendue ou échancrée dans sa partie supérieure. Elles ne vivent que sur les arbres au pied desquels elles s'enterrent sans former de coque pour se chrysalider. On en trouve depuis juin jusqu'en octobre; et le développement de leurs papillons a lieu ordinairement depuis le commencement de mars jusqu'à la fin de mai, selon les espèces et suivant le plus ou moins de précocité du printemps. Cependant j'ai trouvé une fois une Amphidase du *Bouleau* à la fin de juillet, ce qui semblerait prouver que quelques individus plus hâtifs que les autres subissent toutes leurs métamorphoses dans l'année même où leurs chenilles sont écloses.



DCLII. AMPHIDASE DU BOULEAU.

AMPHIDASIS BETULARIA. (Pl. 153, fig. 1 et 2.)

AMPHIDASIS BETULARIA. *Treits.* Schmett. von europ. t. 4. pag. 230. n° 1.

GEOMETRA BETULARIA. *Linn. Wien. Verz. Illig. Hubn.* tab. 33. fig. 173. (fœm.) Larv. lep. v. geom. II. Æquiv. A. b. fig. 1. a-d. *Esp.* tom. v. tab. 26. fig. 1-9. *Borkh. Lasp. Rossi. Gotze.*

GEOMETRA ULMARIA. *Borkh.*

PHALÆNA BETULARIA. *Fab. Schrank. Lang, Verz. Berl. Mag. Panzer. Muller. Fuessly.*

GÉOMÈTRE DU BOULEAU (G. BETULARIA). *Devill.* Entom. linn. T. II. pag. 307. n° 430.

PHALÈNE BLANCHE TACHETÉE DE NOIR. *Degeer.* tom. I. pag. 344. tom. 17. fig. 19-22. tom. II. pag. 344. tab. 5. fig. 15-18.

Kléemann. tab. 39. fig. 1-7.

Harris. Engl. ins. tab. 18. fig. 5. 6.

Albin. Ins. tab. 40, 41 et 91.

Wilkes. Engl. moths. tab. 67.

Sepp. Neederl. ins. T. II. tab. 4 et 5.

PHALÈNE DU BOULEAU (PH. BETULARIA). *Latr.* Dict d'hist. natur. 2e édit. tom. 25. pag. 488. Encycl. méth. tom. 10. pag. 75. n° 5.

Envergure, 18 à 26 lignes.

Il existe une différence énorme pour la taille entre les deux sexes de cette espèce : quelque-

fois le volume du mâle équivaut à peine au tiers de celui de la femelle.

Les quatre ailes de celle-ci, tant en-dessus qu'en-dessous, sont d'un blanc de crème, et parsemées d'une multitude de petits points noirs plus ou moins serrés, suivant les individus, et dont plusieurs forment quelquefois, par leur réunion, des lignes transverses en zigzag, mais mal écrites. Les ailes supérieures sont en outre marquées le long de la côte de cinq taches noires, dont celle qui avoisine le sommet est plus large que les autres. Les secondes ailes sont aussi marquées de plusieurs taches noires près de leur bord inférieur, et d'un croissant noir au centre. Enfin la frange des quatre ailes est entrecoupée de noir.

La tête est entièrement blanche dans sa partie supérieure, avec le chaperon brun. Le corselet et l'abdomen sont ponctués de noir comme les ailes, avec un collier noir sur le premier, et deux taches noires très rapprochées sur le second. Ces deux taches sont placées sur le deuxième segment. Les antennes et les pattes sont annelées de noir et de blanc.

Le mâle ne diffère de la femelle, quant à la couleur, que parce que ses ailes sont ordinairement moins ponctuées et tachetées de noir, surtout les inférieures. Du reste, comme nous l'a-

vons déja dit, sa taille est infiniment plus petite. Ses antennes ne sont pas pectinées jusqu'à leur sommet, mais terminées par un fil, comme celles de la plupart des *Boarmies*.

On trouve la chenille, depuis juillet jusqu'en octobre, sur le *bouleau blanc* (*betula alba*), sur différentes sortes de *saules* et de *peupliers*, sur le *chêne ordinaire* (*quercus robur*), mais principalement sur l'*orme* (*ulmus campestris*). Le fond de sa couleur varie suivant qu'elle vit sur l'un ou l'autre de ces arbres. Elle est couleur d'ocre sur le bouleau, d'un vert tirant sur le jaune, avec une ligne dorsale couleur de rouille, sur le saule et le peuplier, d'un jaune brun sur l'orme, et d'un gris-cendré sur le chêne. Sa forme est cylindrique et très-allongée, avec les trois premiers anneaux un peu plus renflés que ceux qui suivent, et quatre verrues, dont deux placées latéralement sur le huitième, et deux très-rapprochées et moins saillantes sur le onzième. Sa tête est échancrée dans le haut en forme de cœur, et très-plate par-devant, avec un enfoncement linéaire dans le milieu de sa longueur; elle est d'un brun-clair et marquée d'un angle ou V noir. Dans la variété verte, les verrues dont nous venons de parler sont blanches et cernées de brun-noir; dans les autres, elles sont grises ou jaunâtres, et également cernées de brun-noir.

Cette chenille s'enfonce en terre sans former de coque, pour se changer en une chrysalide d'un brun-marron luisant, avec une pointe assez longue et très-effilée à l'anus. Le papillon n'en sort ordinairement qu'au printemps suivant; cependant des individus plus hâtifs se développent quelquefois en septembre.

L'Amphidase du *Bouleau* se trouve dans toute la France; elle n'est pas rare aux environs de Paris.



DCLIII. AMPHIDASE PRÉCOCE.

AMPHIDASIS PRODROMARIA. (Pl. 153, fig. 3 et 4.)

AMPHIDASIS PRODROMARIA. *Treits.* Schmett. von europ. tom. 4. pag. 234. nº 2.

GEOMETRA PRODROMARIA. *Hubn.* tab. 33. fig. 172. (mas.) Larv. lep. v. geom. II. Æquiv. A. a. fig. 1. a. b. c. *Wien. Verz. Illig. Borkh. Gotze. Brahm.*

PHALÆNA PRODROMARIA. *Fabr.* Entom. syst. III. 2. 159. 105. *Fuessly.*

PHAL. MARMORARIA. *Fuessly.*

PHAL. STRATARIA. *Berl. Mag. Naturf.*

GEOM. HISPIDARIA. *Lang, Verz.*

LA PRÉCOCE (G. PRODROMARIA). *Devill.* Entom. linn. t. IV. pag. 500.

LA MARBRÉE (G. MARMORATA). *Devill.* Ent. linn. tom. II. pag. 385. nº 639.

LA PRINTANIÈRE. *Geoff.* tom. II. pag. 118. nº 22.

Harris. Engl. ins. tab. 13. fig. 4.

PHALÈNE PRÉCOCE (PH. PRODROMARIA). Encycl. méth. tom. 10. pag. 74. nº 2.

Envergure, 18 à 24 lignes.

LE mâle est constamment plus petit que la femelle, mais dans une proportion moindre que chez l'espèce précédente. Les deux sexes diffè-

rent d'ailleurs un peu pour les couleurs : nous décrirons d'abord le mâle.

Le fond de ses ailes supérieures est en-dessus d'un blanc un peu jaunâtre et finement pointillé de noir, avec deux bandes transverses d'un brun-café sur chacune d'elles, l'une près de la base et l'autre près du bord terminal. Ces deux bandes sont anguleuses et bordées de noir des deux côtés. Le dessous de ces mêmes ailes ne diffère du dessus que parce que les nuances en sont moins vives.

Les ailes inférieures, sur leurs deux surfaces, sont d'un blanc roussâtre, pointillé de brun, et traversées par une bande flexueuse d'un brun-clair, et comme effacée.

La frange des quatre ailes est entrecoupée de brun plus foncé sur les supérieures que sur les inférieures.

La tête est blanche dans sa partie supérieure, avec le chaperon brun. Le corselet est blanc et finement pointillé de brun, avec un collier noir. L'abdomen est roussâtre et pointillé de noir. Les antennes sont rousses et pectinées jusqu'à leur sommet, avec quelques points bruns sur leur tige. Les pattes sont jaunâtres et annelées de brun.

Abstraction faite des caractères propres à son sexe, la femelle ne diffère du mâle que par une













P. Dumenil Pinxit et Direxit

1 et 2 Amphidase du Bouleau *Betularia* mâle et femelle.
3 et 4 Idem. . . . Précoce *Prodromaria* mâle et femelle.
5 et 6 Idem Hérissée *Hirtaria* mâle et femelle

plus grande taille et par le fond de sa couleur, qui est ordinairement d'un blanc plus pur, en même temps que les bandes transverses de ses ailes supérieures sont plus bordées de noir. Ses antennes et ses pattes sont annelées de blanc et de brun-noir.

On trouve la chenille en juin, juillet et août, sur différentes espèces de *peupliers* et de *saules*, sur le *tilleul* (*tilia europæa*), sur le *bouleau* (*betula alba*) et sur le *chêne ordinaire* (*quercus robur*). La différence de sa nourriture influe beaucoup sur sa couleur : elle est brune sur le peuplier d'Italie, d'un gris-cendré sur les autres peupliers, les saules et le chêne, et couleur de rouille sur le tilleul et le bouleau. Dans toutes ces variétés, la tête, qui est épaisse et cordiforme, mais beaucoup moins échancrée que chez la *Betularia*, est constamment d'une couleur plus claire que le corps; et il en est de même des tubercules en forme de bourgeons dont celui-ci est garni. Ces tubercules sont au nombre de quatorze, dont deux placés latéralement sur chacun des 4, 5, 6, 7, 8 et 10e anneaux, et deux très-rapprochés sur le onzième. Ceux des 7 et 8e anneaux sont sensiblement plus gros que les autres. Indépendamment de la couleur du fond, le corps est marbré de brun de fauve et de noirâtre, avec de petits points blancs cernés de noir, dont

l'emplacement et le nombre varient sur chaque segment.

Cette chenille s'enterre sans former de coque, pour se changer en une chrysalide d'un brun-marron luisant, avec une pointe terminée par deux crochets divergents à l'anus. Cette chrysalide est un peu plus oblongue que celle de la *Betularia*. L'insecte parfait se montre depuis la fin de février jusqu'à la fin de mai.

L'amphidase *Précoce* se trouve dans toute la France comme celle du *Bouleau*, mais plus communément, je crois, dans le midi que dans le nord.



DCLIV. AMPHIDASE HÉRISSÉE.

AMPHIDASIS HIRTARIA. (Pl. 153, fig. 5 et 6.)

Amphidasis hirtaria. *Treits.* Schmett. von europ. tom. iv. pag. 236. n° 3.

Geom. hirtaria. *Linn. Wien. Verz. Illig. Gotze. Brahm. Borkh. Fuessly. Hubn.* geom. tab. 33. fig. 175. (mas.) *Esp.* tom. v. tab. 29. fig. 1-7. *Clerck.* tab. 7. fig. 1.

Geom. congeneraria ? *Hubn.* g. tab. 33. fig. 174. (mas.)

Phal. hirtaria. *Fab.* Ent. syst. iii. pag. 149. n° 72.

Phal. prodromaria. *Lang, Verz.*

Phal. atomaria. *Berl. Mag. Naturf.*

Geom. contiguaria. *Borkh.*

La hérissée (g. hirtaria). *Devill.* Entom. linn. tom. ii. pag. 313. n° 440.

Phalène a ailes velues. *Degeer.* tom. i. pag. 354. tab. 22. fig. 6-9. tom. 2. p. 306.

Frisch. Beschr. d. ins. 13. tab. 6. n° 1. 2.

Kléemann. tab. 34. fig. 1-8.

Harris. Engl. ins. tab. 9. fig. e. e. f.

Phalène hérissée (ph. hirtaria). Encycl. méth. t. 10. pag. 74. n° 3.

Envergure, 17 à 19 lignes.

Degeer a nommé cette espèce *Phalène à ailes velues*, parce qu'en effet la poussière écailleuse de ses ailes ressemble beaucoup à des poils, surtout dans la femelle.

Les quatre ailes du mâle, tant en-dessus qu'en-dessous, sont d'un gris-roussâtre, avec un grand nombre de lignes transverses et flexueuses d'un brun-noirâtre, sur les supérieures. Trois de ces lignes, très-rapprochées et parallèles entre elles, forment comme une bande vers le milieu de l'aile. Les ailes inférieures sont également traversées par plusieurs lignes d'un brun-noirâtre, mais moins marquées que celles des supérieures. La frange des quatre ailes est roussâtre et entrecoupée de brun.

La tête et le corselet, hérissés de poils très-épais, sont variés de gris et de brun. L'abdomen, également très-velu, est roussâtre. Les antennes sont noirâtres et terminées par un fil comme celles des *Boarmies*.

La femelle diffère du mâle non-seulement par la forme de son abdomen et de ses antennes, mais encore par les caractères suivants : 1° ses ailes ont une légère teinte verdâtre dans les individus fraîchement éclos ; 2° elles sont peu garnies d'écailles, et presque transparentes entre les nervures ; 3° les lignes ou raies noirâtres qui les traversent sont très-peu marquées, ou seulement indiquées par des points ; 4° enfin, il est rare que les ailes soient bien développées : elles sont presque toujours chiffonnées ou roulées sur leurs bords.

La chenille a la même forme que celle de la *Betularia*, mais sa tête est arrondie et sans échancrure prononcée dans sa partie supérieure. Son corps, dont le fond de la couleur varie beaucoup, est ordinairement d'un brun tirant sur le gris, avec plusieurs raies longitudinales couleur de chair, et bordées des deux côtés d'une ligne noire. Le bord antérieur du premier anneau est jaune. Sur le dos des 4, 5, 6, 7 et 8e anneaux, on voit deux petits traits transversaux, jaunes et un peu élevés; et de chaque côté de ces mêmes anneaux, tout près des stigmates, on remarque un petit tubercule de la même couleur. Le onzième anneau est surmonté de deux petits tubercules noirs. Le dessous du corps, entre les quatre pattes membraneuses et les six jambes écailleuses, est jaune. Ces dix pattes ainsi que la tête et le dernier anneau sont légèrement teintés de rose et finement pointillés de noir. Enfin les stigmates sont bruns et bordés de noir.

Cette chenille vit sur un grand nombre d'arbres différents, mais principalement sur l'*orme* (*ulmus campestris*); pendant le jour elle se cache dans les fentes de l'écorce, où il est très-difficile de l'apercevoir à cause de sa couleur; et ce n'est guère qu'en août ou septembre, lorsqu'elle a atteint toute sa taille, qu'on la rencontre cheminant sur le tronc des arbres pour en gagner

le pied. Là elle s'enterre sans former de coque, et ne tarde pas à se changer en une chrysalide courte, rugueuse, d'un brun-noir, et garnie d'une pointe très-fine à son extrémité postérieure. Le papillon en sort dans le courant de mars de l'année suivante. Degeer rapporte qu'une Phalène de cette espèce ne lui est éclose qu'au bout de dix-neuf mois, quoiqu'on fît du feu l'hiver dans la chambre où était placée la boîte qui renfermait la chrysalide; mais c'est un cas tout-à-fait extraordinaire.

L'Amphidase *Hérissée* est très-commune en France. Je l'ai vue, dans certaines années, tellement abondante sur les ormes des promenades publiques de Paris, que j'aurais pu en prendre trois cents dans une heure.

Nota. Nous avons rapporté avec un point de doute à cette espèce la *Congeneraria* d'Hubner, que nous n'avons jamais vue en nature, mais qui, d'après la figure qu'il en donne, nous paraît être une variété plus grande de l'*Hirtaria.*



III. *Chenilles à dix pattes.*

GENRE NYSSIE.

15. GENUS NYSSIA. *Mihi.*

GEOMETRA. *Linn. Wien. Verz. Borkh. Illig.* etc.
PHALÆNA. *Geoff. Fabr. Latr.* Encycl. méth. etc.
AMPHIDASIS. *Treits.*

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes pectinées dans les mâles et simples dans les femelles. — Bord terminal des ailes simple. — Corselet large et laineux. — Ailes épaisses et petites relativement au corps. — Tête enfoncée sous le corselet. — Abdomen gros et conique. — Palpes velus et ne dépassant pas le chaperon. — Trompe nulle ou presque nulle. — Femelles aptères.

Chenilles cylindriques s'amincissant un peu aux deux extrémités, tantôt lisses, tantôt garnies de petits tubercules surmontés chacun d'un poil, avec la tête hémisphérique. — — Chrysalide nue dans la terre.

Les *Nyssies* ressemblent autant à des Bombyx que les *Amphidases*; mais elles se distinguent de ces dernières non - seulement parce que leurs

femelles sont aptères, mais encore parce que leurs chenilles ont la tête hémisphérique, au lieu de l'avoir aplatie verticalement, et plus ou moins échancrée au bord supérieur comme celles des *Amphidases*. D'ailleurs, celles-ci vivent exclusivement sur les arbres, tandis que les autres se nourrissent en outre de plantes herbacées auxquelles elles paraissent même donner la préférence. Du reste, les chenilles des *Nyssies* se changent en chrysalide de la même manière, et donnent leurs papillons à la même époque que celles des *Amphidases*.

Le genre dont il est ici question ne renferme que quatre espèces, toutes plus ou moins rares, savoir : l'*Hispidaria*, l'*Alpinaria*, la *Zonaria* et la *Pomonaria*.



DCLV. NYSSIE HISPIDE.

NYSSIA HISPIDARIA. (Pl. 154, fig. 3.)

Amphidasis hispidaria. *Treits.* Schmett. von europ. t. 4. pag. 247. n° 6.

Geom. hispidaria. *Wien. Verz. Illig. Borkh. Hubn.* tab. 34. fig. 177. (mas.) *Esp.* tom. v. tab. 35. fig. 3-4. *Gotze.*

Phalæna hispidaria. *Fab.* Ent. syst. iii. pag. 149. n° 71.

La hérissée (g. hispidaria). *Devill.* entom. linn. tom. 4. pag. 498.

Envergure, 13 à 14 lignes.

Les ailes supérieures sont en-dessus d'un bistre assez foncé, avec une bande d'une teinte plus claire à leur extrémité. Elles sont traversées par trois lignes noirâtres et divergentes, dont deux courbes et la troisième sinueuse et dentelée. Celle-ci est la plus près du bord terminal.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un bistre beaucoup plus pâle que les supérieures, et traversées par deux lignes noirâtres, dont une à peine marquée.

La frange des quatre ailes est grise et entrecoupée de bistre.

Le dessous ne diffère du dessus que parce

que les lignes ou raies des ailes supérieures en sont comme effacées.

La tête et le corselet sont d'un brun-ferrugineux varié de gris. L'abdomen est rougeâtre et hérissé de poils gris et bruns. Les antennes sont fauves et pectinées jusqu'à leur sommet.

Cette description ne concerne que le mâle. La femelle, suivant M. Treitschke, le seul auteur qui en parle, a à peine quelques rudiments d'ailes. Son corps est gros, très-velu, et ressemble beaucoup à celui du mâle pour la couleur. Les antennes sont noirâtres à leur base, filiformes, et garnies néanmoins de poils bruns très-fins.

La chenille n'a pas encore été bien observée; on dit cependant qu'elle vit sur les arbres fruitiers, et qu'elle ne diffère de celle de l'*Hirtaria* que par des taches carrées. Quant à l'insecte parfait, il paraît au commencement du printemps, en même temps que l'Amphidase que nous venons de nommer. M. Boisduval en a trouvé un mâle cette année (1829) dans les bois de Meudon, appliqué contre un chêne, ce qui semblerait prouver que cette espèce ne vit pas exclusivement sur les arbres fruitiers.



DCLVI. NYSSIE ALPINE.

NYSSIA ALPINARIA. (Pl. 154, fig. 4 et 5.)

Amphidasis alpinaria. *Treits.* Schmett. von europ. tom. 4. pag. 244. n° 5.

Geom. alpinaria. *Borkh. Scriba. Hubn.* g. tab. 34. fig. 178 (mas.) tab. 99. fig. 513. (fœm.) Larv. lep. v. g. ii. Æquiv. a. c. fig. 1. d. e. *Esp.* tom. v. tab. 42. fig. 1-6.

Phal. alpina. *Gotze.*

Envergure, 16 lignes et demie.

Nous ne connaissons cette espèce que par la figure d'Hubner, dont la nôtre n'est qu'une copie. Ses quatre ailes en-dessus sont d'un bistre foncé, depuis leur base jusque vers leur milieu, et d'un bistre clair sur le reste de leur surface. Elles sont traversées par trois lignes courbes sinueuses, dont deux presques noires (ce sont les premières en partant de la base), et la troisième d'un gris foncé; celle-ci est bordée extérieurement de blanchâtre. La frange est simple et d'un bistre clair comme l'extrémité des ailes.

La tête et la partie antérieure du corselet sont

d'un gris-roussâtre-pâle, le reste du corps est d'un brun-ferrugineux, ainsi que les antennes.

Cette description ne concerne que le mâle : la femelle, suivant la figure d'Hubner que nous avons fait copier, paraît absolument aptère. Son corselet, plus développé que dans les autres femelles privées d'ailes, est hérissé de poils jaunes sur un fond noir, ainsi que la tête et l'abdomen, dont les anneaux sont bordés de rouge. Les pattes et les antennes sont noirâtres.

La chenille, suivant la figure d'Hubner, ressemble entièrement pour la forme à celle de la *Zonaria;* mais elle est plus grande. Elle est d'un jaune sale sur le dos, et d'un brun-rougeâtre sous le ventre. L'intervalle qui sépare ces deux couleurs de chaque côté du corps, est occupé par deux bandes longitudinales, l'une étroite et d'un rouge-fauve (c'est la plus élevée), l'autre large et d'un jaune d'ocre clair; sur celle-ci sont placés les stigmates cernés de noir. La bande d'un rouge-fauve dont nous venons de parler est bordée des deux côtés par un grand nombre de petits points noirs, et le dos est sablé de noirâtre. La tête et les pattes sont d'un jaune d'ocre clair.

Cette chenille, suivant M. Dahl, qui l'a trouvée aux environs de Raguse, vit sur un grand

nombre de plantes herbacées, comme celle de la *Zonaria*. Les individus qu'il en éleva se changèrent en chrysalide en juillet, et donnèrent leurs papillons au printemps suivant. La chrysalide, d'après Hubner, est d'un brun-rouge-vif, avec un léger renflement à son anus, et celui-ci est armé de deux pointes courbes divergentes.

L'*Alpinaria* est très-rare dans les collections.



DCLVII. NYSSIE ZONE.

NYSSIA ZONARIA. (Pl. 154, fig. 6 et 7.)

Amphidasis zonaria. *Treits*. Schmett. von europ. tom. 4. pag. 251. n° 8.

Geometra zonaria. *Wien. Verz. Illig. Borkh. Fuessly. Schrank. Lang, Verz. Naturf. Gotze. Schwarz. Hubn.* g. tab. 34. fig. 179. (mas.) tab. 99. fig. 511. (fœm.) Larv. lep. v. geom. ii. Æquiv. a. c. fig. i. a. b. c.

Bombyx zona. *Fab*. Ent. syst. iii. 478. n° 219.

L'orné (bomb. zona). *Devill*. Ent. linn. tom. iv. pag. 452.

Phalène zone (ph. zonaria). Encycl. méth. tom. 10. pag. 76. n° 9.

Réaumur. tom. ii. mém. 9. pag. 373. pl. 31. fig. 7 et 8.

Envergure, 13 à 14 lignes.

Les quatre ailes tant en-dessus qu'en-dessous sont blanches, avec trois bandes transverses et parallèles d'un noir peu foncé sur chacune d'elles, y compris celle qui borde leur extrémité. Quelques individus ont en outre une quatrième bande près de la base, mais qui ne traverse pas entièrement l'aile. La côte et les nervures sont également noires. La frange est d'un gris-noirâtre.

La tête est hérissée de poils blancs et noirâtres.

Le corselet est noir, avec deux bandes longitudinales blanches. L'abdomen est noir et hérissé de poils gris, avec le bord de ses anneaux rouge. Les antennes sont noires.

Cette descrption ne concerne que le mâle. La femelle est aptère, c'est-à-dire qu'elle n'a que quatre petits ailerons d'une ligne de longueur, noirs et hérissés de poils jaunes. Sa tête et son corselet, qui est très-court, sont également noirs. Son abdomen, terminé en pointe très aiguë, est d'un brun-noirâtre et garni de poils roux, avec le bord de chaque anneau rose ou orangé. La tête et les antennes sont roussâtres.

La chenille est entièrement lisse, de forme cylindrique, allongée et s'amincissant un peu aux deux bouts, avec la tête ronde. Elle est verte en-dessus et brune en-dessous, avec une bande longitudinale jaune, qui sépare ces deux couleurs, de chaque côté du corps, et sur laquelle sont placés les stigmates cernés de noir. Chaque anneau est en outre marqué latéralement d'un point noir ocellé, placé près du bord supérieur de la bande précitée. La tête et les pattes sont vertes.

Cette chenille vit sur un grand nombre de plantes herbacées, mais principalement sur la *millefeuille* (*achillea millefolium*), la *sauge des prés* (*salvia pratensis*) et la *jacée* (*centaurea*

jacea). Parvenue à toute sa taille à la fin de l'été, elle s'enterre sans former de coque, pour se changer en une chrysalide courte, d'un brun-noir, et ayant deux pointes divergentes à l'anus. Le développement du papillon n'a lieu que dans le courant d'avril de l'année suivante; on le trouve appliqué sur le tronc des arbres qui bordent les prairies.

La Nyssie *Zone* n'est pas commune en France. Je ne l'ai trouvée qu'une fois aux environs de Paris sur la route d'Issy à Meudon.



DCLVIII. NYSSIE POMONE.

NYSSIA POMONARIA. (Pl. 154, fig. 1 et 2.)

Amphidasis pomonaria. *Treits.* Schmett. von europ. t. iv. pag. 249. fig. 7.

Geometra pomonaria. *Borkh. Esp.* tom. v. tab. 34. fig. 6-8. *Hubn.* geom. tab. 34. fig. 180. (mas.) Larv. lep. geom. ii. Æquiv. a. d. fig. 1. a.

Envergure, 13 lignes.

Les quatre ailes, étant peu garnies d'écailles entre les nervures, sont presque transparentes. Les supérieures sont en-dessus d'un blanc-sale, avec quatre raies transverses et légèrement courbes de couleur noirâtre, dont une près de la base, et les trois autres vers le milieu; celles-ci sont très-rapprochées entre elles, et la plus extérieure des trois est dentelée. Les nervures et le bord interne, qui sont noirs, sont saupoudrés de ferrugineux, ainsi que la côte et la raie placée près de la base. Les ailes inférieures sont également d'un blanc-sale en-dessus, et traversées par trois raies noirâtres à peine marquées, avec les nervures noires et un petit croissant de la même couleur au milieu. La frange des quatre

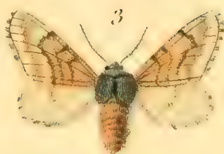
ailes est grise et entrecoupée de noirâtre. Le dessous ne diffère du dessus que parce que les raies des ailes supérieures en sont comme effacées.

La tête est ferrugineuse. La partie antérieure du corselet est blanche et bordée de noir. Le reste du corselet est varié de noir et de ferrugineux, avec deux bandes blanches longitudinales sur le dos. L'abdomen est noir et hérissé de poils roux, avec trois rangées longitudinales de points ferrugineux, dont deux latérales et une dans le milieu. Les antennes sont noires terminées par un fil.

Cette description ne concerne que le mâle. La femelle, qui est aptère, a le corps hérissé de poils gris ou blanchâtres sur un fond noir parsemé d'un grand nombre de points ferrugineux, qui, vus à la loupe, paraissent comme autant de petites plumes. Les ailes sont remplacées par de petits moignons longs tout au plus d'une demi-ligne, couverts d'écailles ferrugineuses et hérissés de poils divergents. Les antennes sont annelées de noir et de blanc.

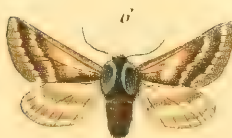
La chenille ressemble beaucoup au premier coup d'œil à celle de la *Pilosaria*. Elle est cylindrique, d'égale grosseur dans sa longueur, avec la tête forte et arrondie. Son corps est d'un gris-clair, mêlé de jaunâtre; avec un grand nombre















P. Dumenil Pinxit et direxit

1 et 2 Nyssie Pomone (*Pomonaria*) mâle et fem. 3 Id Hispide (*Hispidaria*) mâle.
4 et 5 Idem Alpine (*Alpinaria*) mâle et fem. 6 et 7 Id. Zone (*Zonaria*) mâle & fem.

de petits tubercules coniques, ferrugineux à leur base et noirs à leur sommet. Ces tubercules sont surmontés chacun d'un petit poil noir. On voit en outre une tache ferrugineuse sur le premier anneau; un trait noir sur le deuxième et le troisième; un chevron également noir sur le cinquième et le sixième, et enfin un tubercule bifide sur le onzième anneau. Les pattes écailleuses sont noirâtres, et les membraneuses d'un jaune-fauve. La tête est ferrugineuse et rayée de noir.

Cette chenille vit sur le *charme* (*carpinus betulus*), sur le *noisetier* (*corylus avellana*), sur le *chêne ordinaire* (*quercus robur*), ainsi que sur la plupart des arbres fruitiers. On la trouve depuis mai jusqu'en juillet. Elle se change en chrysalide dans la terre sans filer de coque, et son papillon se développe au printemps suivant.

La Nyssie *Pomone* se trouve, mais rarement, dans plusieurs contrées de la France. J'ignore si elle a été prise quelquefois aux environs de Paris.



III. *Chenilles à dix pattes.*

GENRE PHIGALIE.

16. GENUS PHIGALIA. *Mihi.*

GEOMETRA. *Linn. Borkh. Wien. Verz. Illig.* etc.
PHALÆNA. *Geoff. Fab. Latr.* Encycl. méth. etc.
AMPHIDASIS. *Treits.*

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes pectinées dans les mâles et simples dans les femelles. — Bord terminal des ailes simple. — Corselet large et laineux. — Abdomen grêle. — Ailes minces et grandes relativement au corps. — Palpes velus et ne dépassant pas le chaperon. — Trompe nulle ou presque nulle. — Femelles aptères.

Chenilles cylindriques d'égale grosseur dans leur longueur, et garnies de poils rares et courts, avec la tête hémisphérique et un tubercule bifide sur le onzième anneau. — Chrysalide nue dans la terre.

Ce genre ne se compose que d'une espèce (*Pilosaria*), qui se distingue dans l'état parfait des *Amphidases* et des *Nyssies* par son abdomen grêle, et par ses ailes grandes et minces, rela-

tivement au corps. Elle diffère en outre des premières par sa femelle, qui est aptère. Quant à sa chenille, elle se rapproche autant de celles des *Nyssies* qu'elle s'éloigne de celles des *Amphidases.*

Nous renvoyons à la description de l'espèce pour les détails de mœurs.



DCLIX PHIGALIE VELUE.

PHIGALIA PILOSARIA. (Pl. 155, fig. 1 et 2.)

Amphidasis pilosaria. *Treits.* Schmett. von europ. t. iv. pag. 240. n° 4.

Geom. pilosaria. *Wien. Verz. Illig. Gotze. Lasp. Hubn.* g. tab. 34. fig. 176. (mas.) Larv. lep. v. geom. ii. Æquiv. a. d. fig. 2. a. b.

Geom. plumaria. *Esp.* tom. v. tab. 35. fig. 1. 2.

Geom. pedaria. *Borkh.*

Geom. hyemaria. *Borkh.*

Phalæna pedaria. *Fab.* Ent. syst. iii. 148. n° 70.

Phalène de l'aulne (g. pedaria). *Devill.* entom. linn. tom. iv. pag. 498.

Wilkes, engl. moths. tab. 87.

Phalène velue (ph. pilosaria). Encycl. méth. tom. 10. pag. 75. n° 4.

Envergure, 18 à 20 lignes.

Les ailes du mâle de cette espèce paraissent velues comme celle de l'Amphidase *Hirtaria ;* mais elles sont plus minces et plus grandes relativement au corps. Leur couleur est d'un gris-verdâtre saupoudré de brun. (Cette couleur passe promptement au roux après la mort de l'insecte.) Les ailes supérieures sont marquées,

le long de la côte, de quatre taches ou gros points bistres qui donnent naissance à autant de raies transverses et ondulées de la même couleur, mais qui souvent ne sont indiquées que par des points sur les nervures. Deux raies semblables, mais à peine marquées, traversent les ailes inférieures, qui sont d'ailleurs d'un gris plus pâle que les supérieures.

Le dessous des quatre ailes est du même gris que le dessus, mais sans raies et seulement avec un point bistre au centre de chacune d'elles.

La tête et le corselet sont très-velus et de la couleur des ailes. L'abdomen est rougeâtre. Les antennes sont verdâtres.

Cette description ne concerne que le mâle : la femelle, qui est aptère, a la tête et le corselet d'un gris-verdâtre, et l'abdomen rougeâtre comme celui du mâle. Son corps, ses antennes et ses pattes sont hérissés de poils courts et divergents.

Le chenille est cylindrique, d'égale grosseur dans sa longueur, avec la tête ronde et un tubercule bifide sur le onzième anneau. Elle est jaune, avec un grand nombre de petites stries longitudinales interrompues et irrégulières, d'un brun-rougeâtre ; quelques taches ferrugineuses et plusieurs points noirs qui donnent naissance à autant de poils de la même couleur. On remarque en outre deux raies noires transversales

sur les cinquième et sixième anneaux. Enfin la tête, les pattes et le dernier anneau sont d'un brun ferrugineux.

Cette chenille vit sur le *chêne* (*quercus robur*), sur le *bouleau* (*betula alba*), sur le *prunier épineux* (*prunus spinosa*), sur l'*aubépine* (*cratægus oxyacantha*), et aussi sur l'*orme* (*ulmus campestris*). On la trouve parvenue à toute sa taille à la fin de juillet. Elle ne tarde pas alors à s'enterrer, pour se changer en crysalide sans former de coque; et son papillon paraît en mars ou avril de l'année suivante.

La Phigalie *Velue* se trouve dans toute la France, mais moins abondamment que l'Amphidase *Hérissée*. Elle n'est pas très-rare aux environs de Paris.



III. *Chenilles à dix pattes.*

GENRE HIBERNIE.

17. GENUS HIBERNIA. *Latreille.*

GEOMETRA. *Linn. Wien. Verz. Borkh. Illig.* etc.
PHALÆNA. *Geoff. Fabr.* Encycl. méth. etc.
FIDONIA. *Treitschke.*

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes pectinées dans les mâles et simples dans les femelles; barbules des premières extrêmement fines. Bord des ailes simple et entier. — Corselet étroit et squammeux. — Ailes supérieures plus colorées que les inférieures. — Palpes très-courts et n'atteignant pas jusqu'au chaperon. — Trompe nulle ou presque nulle. — Pattes très-longues. — Femelles aptères ou n'ayant que des moignons ou rudiments d'ailes.

Chenilles lisses, sans tubercules, à peu près d'égale grosseur dans leur longueur, et à tête arrondie. Elles se forment une coque dans la terre ou à sa superficie pour se chrysalider.

M. Latreille, en établissant le genre *Hibernie* dans ses Familles naturelles, paraissait avoir l'intention d'y rapporter toutes les Phalénites dont les familles sont aptères ou semi-aptères; mais

en le fondant sur ce seul caractère, outre qu'il aurait été trop nombreux, nous aurions été obligés d'y réunir beaucoup d'espèces dont les mâles n'ont aucune analogie entre eux, bien que leurs femelles soient dépourvues d'ailes, telles par exemple que la *Zonaria* et la *Defoliaria*. C'est pourquoi, en adoptant ce genre, nous l'avons restreint à huit espèces qui se rapprochent non-seulement par leurs femelles, mais aussi par leurs mâles et leurs chenilles.

Ces huit espèces, que nous avons retranchées du genre *Fidonia* de M. Treitschke, se distinguent principalement des *Nyssies* et des *Phigalies*, quant aux mâles : 1° par leur corselet étroit et squammeux; 2° par leurs ailes minces et délicates, dont les supérieures, plus colorées que les inférieures, cachent celles-ci dans l'état de repos; 3° enfin par leurs antennes, dont les barbules sont extrêmement fines.

Quant à leurs chenilles, elles diffèrent également de celles des deux genres précités, en ce qu'elles sont entièrement lisses et sans tubercules. Elles ne vivent, comme celles des *Amphidases*, que sur les arbres et se renferment dans une coque composée de grains de terre agglutinés, pour se chrysalider tantôt dans la terre, tantôt à sa superficie. Leurs papillons se développent soit en automne, soit dans les premiers

jours du printemps suivant, soit même dans les mois de janvier et de février, si l'hiver est doux. De là vient le nom d'*Hibernies* que leur a donné M. Latreille.

Les huit espèces que ce genre renferme se divisent en deux groupes, SAVOIR :

Ailes à fond	Jaune ou roussâtre	*Defoliaria.* *Progemmaria.* *Aurantiaria.* *Rupicapraria.* *Aceraria.*
	Gris ou noirâtre	*Æscularia.* *Leucophæaria.* *Bajaria.*

Nota. Nous aurions bien voulu donner les figures de toutes les femelles à l'appui de nos descriptions, afin qu'on pût les rapprocher de leurs mâles d'autant plus facilement ; mais nous avons dû nous borner à faire dessiner celles dont les formes et les couleurs bien conservées permettaient de les reconnaître sans équivoque. Quant aux autres, nous nous proposons de les faire peindre, à mesure que nous nous les procurerons fraîches, et nous les donnerons ensuite dans le supplément.



Ailes à fond jaune ou roussâtre.

DCLX. HIBERNIE DÉFEUILLÉE.

HIBERNIA DEFOLIARIA. (Pl. 155, fig. 3 et 5.)

Fidonia defoliaria. *Treits.* Schmett. von europ. tom. iv. pag. 315. n° 28.

Geom. defoliaria. *Linn. Wien. Verz. Illig. Borkh. Esp.* tom. v. tab. 36. fig. 1-7. *Hubn.* tab. 35. fig. 182. (mas.) tab. 99. fig. 510. (fœm.) Larv. lep. v. geom. ii. Æquiv. b. a. fig. 1. a. b. *Fuesly. Schrank. Lang, Verz. Clerck.* tab. 7. fig. 4.

Phal. defoliaria. *Fab. Naturf. Gotze. Muller.*

Phal. pulveraria. *Berl. Mag.*

La défeuillée (g. defoliaria). *Devill.* Ent. linn. tom. ii. pag. 312. n° 439.

Phalène effeuillante (ph. defoliaria). Encycl. méth. tom. 10. pag. 77. n° 10.

Walkenaer. Faune parisienne. tom. ii. pag. 305. n° 7.

Wilkes. Engl. moths. tab. 72.

Réaumur. Insect. tom. ii. pl. 30. fig. 2.

Roesel. tom. iii. tab. 14. fig. 1-5.

Envergure, 17 à 18 lignes et demie.

Parmi les nombreuses variétés qu'offre cette espèce, nous nous sommes bornés à représenter les deux plus saillantes. La première, qui est la plus commune, a le dessus des ailes supérieures

d'un jaune d'ocre clair pointillé de brun, avec deux bandes transverses d'un jaune-fauve mêlé de ferrugineux, l'une près de leur base, et l'autre entre leur centre et leur extrémité. La première, qui forme un coude, est bordée extérieurement d'une ligne de points noirâtres; la seconde est sinueuse et bordée du côté interne par une raie presque noire, et du côté opposé par plusieurs taches brunes. On voit en outre un point noir au milieu de l'intervalle qui sépare ces deux bandes. Enfin la frange est jaune est entrecoupée de brun-foncé.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un jaune-pâle, et finement pointillées de gris-roussâtre, avec un point central noirâtre.

Le dessous des quatre ailes ne diffère du dessus que par l'absence des bandes des ailes supérieures.

La tête, le corps et les antennes sont d'un jaune-fauve.

La seconde variété, si dissemblable en apparence de la première, n'en diffère cependant que parce que les deux bandes des ailes supérieures se trouvent absorbées par l'intensité de la couleur du fond, qui est d'un jaune-fauve foncé pointillé de brun; car du reste elle lui ressemble tant en-dessus qu'en dessous.

Cette description ne concerne que le mâle.

La femelle est absolument aptère et très volumineuse relativement à l'autre sexe; elle n'est nullement velue et sa forme est allongée. Elle est entièrement couleur d'ocre, avec trois rangées de gros points noirs sur l'abdomen, entre lesquels il y en a de plus petits. Le corselet est marqué de quatre points noirs. La tête est moitié jaune et noire. Les pattes et les antennes sont très-longues et annelées de jaune et de noir.

La chenille diffère un peu de ses congénères par le renflement de ses anneaux, dont les incisions paraissent plus profondes. Elle est d'un rouge-brun ou ferrugineux sur le dos, avec les jointures grises, et une bande longitudinale d'un jaune-soufre de chaque côté du corps, sur laquelle on voit, à chaque articulation, une tache de rouille avec un petit point blanc au milieu. Cette bande ne s'étend que depuis et compris le quatrième anneau jusqu'au dixième inclusivement; de sorte que les trois premiers et les deux derniers sont entièrement d'un rouge-brun comme le dos. Toutefois le douzième est d'une nuance plus claire, ainsi que la tête, qui est échancrée en cœur dans sa partie supérieure; les pattes sont également d'un rouge-brun.

On trouve fréquemment cette chenille en mai

et juin sur les arbres fruitiers, où elle vit solitaire. On la trouve aussi sur le *tilleul*, le *chêne*, le *charme*, le *bouleau*, l'*aubépine*, et autres arbres des bois. Son attitude est particulière dans l'état de repos : fixée par les pattes de derrière, elle tient la partie intermédiaire de son corps courbée en arc, en redressant seulement sa tête et ses trois premiers anneaux, dont les pattes sont alors très-écartées l'une de l'autre. Lorsqu'elle est parvenue à toute sa taille, elle descend à terre, où elle se creuse un trou qu'elle tapisse de quelques fils de soie, pour s'y transformer en une chrysalide effilée, d'un rouge-brun, avec une pointe très-fine à l'anus. Son papillon se développe tantôt en automne, tantôt au printemps suivant.

Les chenilles de cette espèce sont tellement communes, certaines années, qu'elles sont un véritable fléau pour les arbres fruitiers sur lesquels elles vivent, et dont il est d'autant plus difficile de les débarrasser, qu'on ne s'aperçoit de leur existence que lorsqu'elles sont répandues une à une sur chaque feuille. Secouer fortement l'arbre qui en est infesté pour les faire tomber, et les écraser ensuite serait sans doute le moyen le plus expéditif de les détruire; mais on ne peut l'employer à l'égard d'arbres fruitiers. Heureusement il en est un autre plus efficace, mais qui ne peut produire son effet que l'année suivante;

c'est d'enduire le bas du tronc de ces arbres d'une matière gluante (1), au commencement de l'automne et du printemps, c'est-à-dire aux deux époques où éclosent les Phalènes dont il s'agit. Les femelles étant dépourvues d'ailes sont obligées de grimper le long de la tige, pour arriver jusqu'aux feuilles et y déposer leurs œufs, après avoir été fécondées par les mâles; elles meurent alors empêtrées dans cette glu, avant d'avoir pu propager leur espèce. Or, par la destruction d'une seule femelle on empêche la naissance de trois cent chenilles au moins.

Par le grand nombre d'auteurs qui ont parlé de la *Defoliaria*, on peut juger qu'elle se trouve dans presque toute l'Europe.

---

(1) On se contente ordinairement de ceindre le bas de l'arbre d'un anneau tracé avec du goudron.



DCLXI. HIBERNIE HATIVE.

HIBERNIA PROGEMMARIA. (Pl. 155, fig. 6.)

Fidonia progemmaria. *Treits.* Schmett. von europ. t. iv. pag. 313. n° 27.

Geom. capreolaria. *Esp.* tab. 36. fig. 8. 9.

Geom. progemmaria. *Hubn.* g. tab. 35. fig. 183. (mas.) Larv. lep. v. g. ii. Æquiv. b. a. fig. 2. a. b.

Envergure, 15 à 17 lignes.

Cette espèce varie pour la taille et pour la nuance, qui est plus ou moins foncée, suivant les individus. Le fond des quatre ailes est ordinairement d'un roussâtre-clair, parsemé d'atomes ferrugineux plus nombreux et plus foncés sur les supérieures que sur les inférieures. Les premières ailes sont traversées vers leur extrémité par une bande sinueuse d'un brun-ferrugineux. Les secondes ailes, d'un ton plus clair, sont marquées d'un point gris au milieu et d'une ligne transverse de la même couleur au-dessous de ce point; mais souvent cette ligne manque, ou est à peine indiquée. Enfin, ce qui caractérise principalement cette espèce et empêche de la confondre avec la *Defoliaria*, à laquelle quelques-

unes de ses variétés ressemblent un peu, c'est une série de points noirs qui borde les quatre ailes immédiatement avant la frange.

Le dessous des quatre ailes ne diffère du dessus que parce que le point central des ailes inférieures y est beaucoup mieux marqué.

Les antennes, la tête et le corps sont de la couleur des ailes.

Cette description ne concerne que le mâle. La femelle, suivant M. Treitschke, est aptère. Sa tête est petite et rougeâtre; son corps brun de rouille et d'égale largeur avec de longs poils cotonneux et gris de fer à l'anus. Ses antennes sont longues, brunes et filiformes; ses pattes sont également brunes et tachetées de jaune.

La chenille est cylindrique, d'égale grosseur dans toute sa longueur, avec la tête arrondie. Le fond de sa couleur est d'un jaune-fauve. Les quatre premiers anneaux sont marqués longitudinalement de quatre raies brunes très-fines, bordées de jaune-clair, et entre lesquelles on en voit d'autres d'un rouge-vif. Le reste du corps est agréablement varié de plusieurs lignes et points d'un brun de rouille et également bordés de jaune, mais dont la forme et la position sur chaque anneau seraient trop longues à décrire; seulement nous ajouterons que, des deux côtés du corps à partir du cinquième anneau jusqu'au



P. Dumenil Pinxit et Direxit

1 et 2 Phigalie Velue (*Pilosaria*) mâle et femelle. 3 Hibernie Défeuillée (*Defoliaria*) mâle.
4 Idem var. mâle. 5 Idem femelle 6 Idem Hâtive (*Progemmaria*) mâle
7 Idem Orangée (*Aurantiaria*) mâle.

onzième, règne une suite de taches brunes liées entre elles par une ligne de la même couleur. Enfin la tête est brune et bordée de jaune, et les pattes sont d'un rouge-fauve vif.

Cette chenille vit sur le *chêne* et le *bouleau*. On la trouve parvenue à toute sa taille au commencement de juin; elle ne tarde pas alors à s'enterrer pour se chrysalider, et son papillon se développe dans les premiers jours de mars, et même en février pour peu que la température s'adoucisse. M. Treitschke dit qu'il éclôt en automne, et qu'il passe l'hiver engourdi dans des feuilles sèches et roulées; c'est un fait que nous n'avions pas encore été à même de vérifier. Toujours est-il qu'aux environs de Paris nous ne l'avons jamais vu voler pendant les mois d'automne.

La chrysalide de cette espèce est très-reconnaissable, en ce que l'enveloppe de la tête, du corselet et des ailes, est d'un vert-brun, tandis que l'abdomen est d'un brun-fauve. Du reste elle est courte, noueuse et terminée en pointe dans sa partie inférieure.

L'Hibernie *Hâtive* n'est pas rare en France. On la trouve assez communément dans les bois des environs de Versailles.



DCLXII. HIBERNIE ORANGÉE.

HIBERNIA AURANTIARIA. (Pl. 155, fig. 7.)

Fidonia aurantiaria. *Treits.* Schmett. von europ. tom. iv. pag. 311. n° 26.

Geom. aurantiaria. *Esp.* t. v. tab. 42. fig. 9. *Hub.* g. tab. 35. fig. 184. (mas.) Larv. lep. v. g. ii. Æquiv. b. a. fig. 1. c. d.

Phalène orangée (ph. aurantiaria). Encycl. méth. tom. 10. pag. 77. n° 14.

Envergure, 17 lignes et demie.

Les quatre ailes sont en-dessus d'un jaune-orangé, plus pâle sur les inférieures que sur les supérieures, et parsemé d'atomes violâtres plus nombreux sur celles-ci que sur les autres. On remarque sur les premières un point discoïdal violâtre, entre deux lignes transverses de la même couleur, l'une droite (c'est celle qui avoisine la base) et l'autre légèrement flexueuse. Les secondes ailes sont traversées par une seule raie violâtre, avec un point discoïdal aussi de la même couleur.

Le dessous des quatre ailes ressemble au dessus, mais il est plus pâle et moins chargé d'atomes.

Les antennes, la tête et le corps sont de la couleur des ailes supérieures, c'est-à-dire d'un jaune orangé vif.

Cette description ne concerne que le mâle. La femelle, suivant M. Treitschke, n'a que des rudiments d'ailes d'un gris-clair mêlé de jaunâtre et de brun, et garnis de longs poils. Son corps est brun, avec des taches d'un jaune-gris sur le dos. Ses antennes et ses pattes sont noires et annelées de jaune.

La chenille, suivant Hubner, est verdâtre, avec une ligne brune longitudinale surmontée d'une ligne blanche de chaque côté du corps, au dessus des stigmates. La tête et les pattes sont d'un jaune orangé.

Cette chenille vit sur le *chêne*, le *charme* et le *bouleau*, et s'enterre pour se changer en une chrysalide brune, courte et noueuse, d'où le papillon sort en automne ou au printemps de l'année suivante.

L'Hibernie *Orangée* est moins commune en France que les deux précédentes. M. le Roux l'a prise néanmoins plusieurs fois dans le parc de Versailles.



DCLXIII. HIBERNIE CHAMOIS.

HIBERNIA RUPICAPRARIA. (Pl. 156, fig. 7.)

Fidonia rupicapraria. *Treits*. Schmett. von europ. tom. 4. pag. 327. n° 34.

Geom. rupicapraria. *Wien.Verz.Illig.Gotze.Hubn.* geom. tab. 42. fig. 222. (mas.) Larv. lep. v. geom. ii. Æquiv. b. a. b. fig. 1. a. b. c.

Envergure, 14 à 15 lignes.

Les ailes supérieures sont en-dessus d'un brun-roux ou chamois, avec un point discoïdal noirâtre entre deux lignes transverses également noirâtres, l'une près de la base, et l'autre à peu de distance du bord terminal. La première est courbe et à peine marquée; la seconde est légèrement ondulée et bordée extérieurement de blanchâtre.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un blanc-sale ou un peu roussâtre, et traversées par une seule ligne grise flexueuse, avec un point central de la même couleur.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-roussâtre pulvérulent, avec les mêmes lignes et les mêmes points qu'en-dessus.

La tête, le corps et les antennes sont de la couleur des ailes supérieures.

Cette description ne concerne que le mâle. La femelle, suivant M. Treitschke, a le corps d'un brun-noir, avec les antennes et les pattes aussi de cette couleur, mais tachetées de jaunâtre, et des rudiments d'ailes traversés par deux lignes noirâtres sur un fond brun.

La chenille vit sur le *prunier épineux* (*prunus spinosa*). Suivant la figure d'Hubner, elle est d'un joli vert un peu glauque, avec quatre lignes ou raies longitudinales blanches, dont deux dorsales et deux latérales. Entre les deux premières, on aperçoit sur chacun des six anneaux intermédiaires, deux petits traits d'un vert noirâtre, qui partent du bord postérieur de chacun d'eux, en divergeant. La tête et les pattes sont d'un vert plus foncé que le reste du corps.

Cette chenille se métamorphose en une petite chrysalide d'un brun-rouge, avec un crochet bifide à l'anus, après s'être renfermée dans une coque ovoïde composée de molécules de terre retenues par des fils. Son papillon en sort à la même époque que les autres espèces du même genre, c'est-à-dire à la fin de l'automne ou au commencement du printemps.

L'Hibernie *Chamois* n'est pas commune en France. Je ne l'ai jamais trouvée aux environs de Paris.

DCLXIV. HIBERNIE DE L'ÉRABLE.

HIBERNIA ACERARIA. (Pl. 156, fig. 1 et 2.)

Fidonia aceraria. *Treits.* Schmett. von europ. tom. iv. p. 318. n° 29.

Geom. aceraria. *Wien. Verz. Illig. Gotze. Hubn.* geom. tab. 35. fig. 185. (mas.) tab. 99. fig. 514. (fœm.) Larv. lep. v. geom. ii. Æquiv. b. a. b. fig. 2. a. b. c.

Geom. quadripunctaria. *Esp.* tom. v. tab. 36. fig. 10-11.

Phalène de l'érable (ph. aceraria). Encycl. méth. tom. 10. pag. 77. n° 12.

Envergure, 15 lignes.

Les ailes supérieures sont en-dessus d'un roussâtre-pâle ou couleur de chair, avec un point discoïdal entre deux lignes transverses et légèrement dentelées, qui sont ainsi que lui d'un roux foncé.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un blanc lavé de roux, avec un point central noirâtre.

Le dessous des quatre ailes est également d'un blanc lavé de roux, avec un point noirâtre correspondant à celui du dessus, sur chacune d'elles.

La tête, le corps et les antennes sont de la couleur des ailes supérieures.

Cette description ne concerne que le mâle. La femelle, beaucoup plus commune que lui, est absolument aptère, de couleur roussâtre, y compris les pattes et les antennes, avec une brosse de poils de la même couleur à l'anus.

La chenille vit sur l'*érable* (*acer campestre*). Elle est verte avec les jointures des anneaux lavées de jaune, et six lignes longitudinales, dont quatre dorsales blanches, et deux latérales jaunes au-dessus des pattes. Parvenue à toute sa taille en juin, elle se fabrique une coque ovoïde composée de grains de terre retenus par des fils, et dans laquelle elle se change en une chrysalide courte d'un brun-rouge, et terminée par deux petites pointes divergentes. L'insecte parfait en sort à la fin de l'automne.

L'Hibernie de l'*Érable* se trouve dans toute la France. Elle est assez rare aux environs de Paris.



Ailes à fond gris ou noirâtre.

DCLXV. HIBERNIE DU MARRONIER D'INDE.

HIBERNIA ÆSCULARIA. (Pl. 156, fig. 3.)

FIDONIA ÆSCULARIA. *Treits.* Schmett. von europ. tom. IV. pag. 325. n° 33.

GEOM. ÆSCULARIA. *Wien. Verz. Illig. Gotze. Hubn.* geom. tab. 36. fig. 189. (mas.)

GEOM. MURINARIA. *Esp.* tom. V. tab. 35. fig. 5. 6. *Borkh.*

GEOM. LIGUSTRIARIA. *Lang, Verz.*

Envergure, 13 à 15 lignes.

Les ailes sont en-dessus d'un gris-brun-soyeux finement piqueté de noir, et sont traversées par deux raies dentelées blanchâtres et comme transparentes. Ces deux raies sont bordées de noirâtre, et l'on voit, dans le haut de l'intervalle qui les sépare, un petit trait également noirâtre. La frange est séparée du bord terminal par une série de petits points noirs placés à l'extremité des nervures.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un bistre pâle, et traversées par une seule ligne flexueuse à peine marquée en bistre plus foncé, et au-dessus de laquelle est un point discoïdal de couleur

noirâtre. Leur extrémité est également bordée par une série de petits points noirs immédiatement avant la frange.

Le dessous des quatre ailes est d'un bistre clair, avec quelques vestiges des raies du dessus.

La tête, le corps et les antennes sont de la couleur des ailes supérieures.

Cette description ne concerne que le mâle. La femelle, suivant M. Treitschke, est aptère, et généralement couleur gris de souris, seulement la tête et la poitrine ont des taches d'un gris plus clair. Les antennes sont noires et annelées de gris-clair.

Nous n'avons pas encore découvert la chenille de cette espèce, quoique son papillon soit très-commun aux environs de Paris. Les auteurs du catalogue de Vienne disent qu'elle vit sur le *marronier d'Inde* (*æsculus hippocastanum*), d'où vient le nom d'*Æscularia* donné à la Phalène qu'elle produit. Cependant nous n'avons jamais trouvé celle-ci que sur des ormes, et dans des endroits où il n'y avait pas de marroniers d'Inde. Borkhausen et Lang disent avoir trouvé cette chenille en juin sur le *troëne* (*ligustrum vulgare*), et M. Treitschke, en mai sur le *prunellier* (*prunus spinosa*). Suivant ce dernier auteur, elle est d'un vert-clair, avec une ligne blanche longitudinale très-marquée des deux côtés du dos, une autre

moins prononcée qui passe au-dessus des pattes, et beaucoup d'autres très-délicates et très-faiblement indiquées, sur le dos et sur leurs côtés. Elle s'enfonce peu profondément dans la terre, ou même elle s'enferme dans une légère coque à sa superficie pour se chrysalider. Son papillon, suivant M. Treitschke, se développe en octobre, ou au commencement du printemps. Nous ne l'avons jamais vu voler qu'à cette dernière époque dans les environs de Paris. Nous avons remarqué que le mâle de cette espèce, dans l'état de repos, tient ses ailes supérieures croisées l'une sur l'autre, de sorte qu'elles cachent entièrement les inférieures.

L'Hibernie du *Marronier d'Inde* se trouve communément en France.



DCLXVI. HIBERNIE GRISATRE.

HIBERNIA LEUCOPHÆARIA. (Pl. 156, fig. 4-6.)

FIDONIA LEUCOPHÆARIA. *Treits.* Schmett. von europ. tom. 4. pag. 323. n° 32.

GEOM. LEUCOPHÆARIA. *Wien. Verz. Illig. Hubn.* geom. tab. 37. fig. 195. (mas.)

GEOM. NIGRICARIA, *Hubn.* geom. tab. 35. fig. 181. (mas).

GEOM. MARMORINARIA. *Esp.* tom. v. tab. 37. fig. 1. *Gotze.*

PHALÈNE NOIRATRE. (PH. NIGRITARIA). Encycl. méth. tom. 10. pag. 77. n° 11.

Envergure, 14 à 15 lignes.

CETTE espèce ne varie pas moins que la *Defoliaria.* Des deux figures que nous en donnons, l'une représente la variété qu'on rencontre le plus ordinairement, et l'autre, celle qui est la plus tranchée, et dont Hubner a fait mal-à-propos une espèce distincte, en lui donnant le nom de *Nigricaria.* La première variété a le dessus des ailes supérieures d'un blanc-sale pointillé de bistre, avec deux bandes transverses de cette dernière couleur, l'une à la base et l'autre près du bord extérieur. La première est courbe et bordée de noir extérieurement ; la seconde, qui

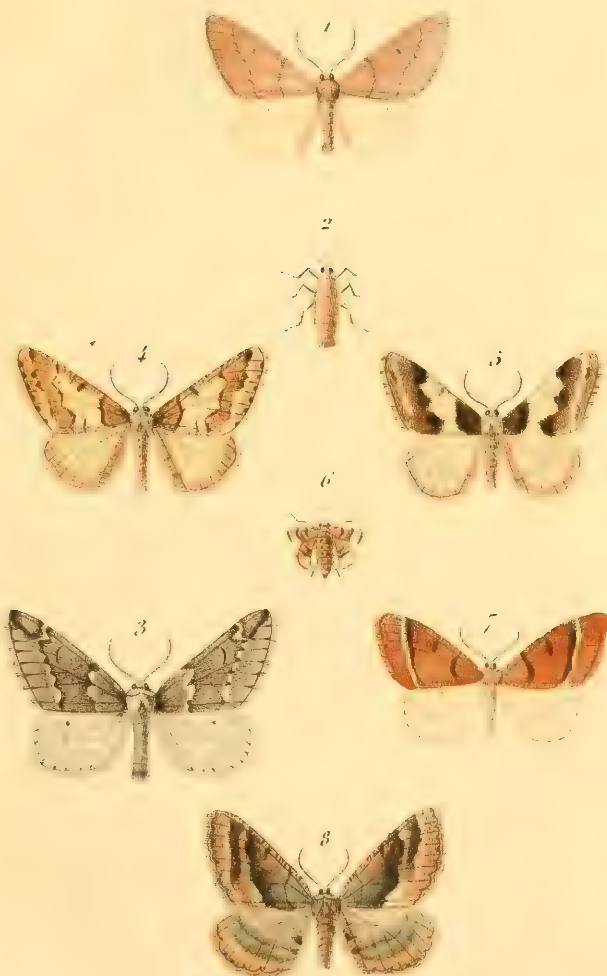
est sinueuse, est également bordée de noir, mais du côté interne, et limitée du côté opposé par trois taches noirâtres, dont une plus marquée est placée près de l'angle supérieur. Le centre desdites ailes est en outre traversé par une raie épaisse noirâtre, mais souvent interrompue dans e milieu. Enfin la frange, légèrement entrecoupée de bistre, est séparée du bord terminal par une série de points noirs.

Le dessus des ailes inférieures et le dessous des quatre ailes sont d'un blanc-sale, pointillé de bistre.

Les antennes, la tête et le corps participent de la couleur des ailes supérieures. L'abdomen est légèrement ponctué de noir.

En comparant la seconde variété avec la première, on voit qu'elle n'en diffère essentiellement que parce que les deux bandes transverses de ses ailes supérieures sont lavées de noir, en même temps que celle qui longe le bord terminal, s'étend jusqu'à la frange en laissant seulement à découvert quelques petites taches d'un blanc-sale, comme le centre de l'aile.

Cette description ne concerne que le mâle. La femelle n'a que des rudiments d'ailes d'une ligne et demie de longueur. Les supérieures sont tronquées à leur extrémité, et offrent en raccourci le dessin de celles du mâle, c'est-à-dire



P. Dumenil Pinxit et Direxit

1 et 2 Hibernie de l'Erable (*Aceris*) mâle et fem. 3 Idem du Maronnier d'Inde (*Esculi*) mâle.
4 Idem Grisâtre (*Leucophearia*) mâle. 5 Idem var. mâle. 6 Id. fem.
7 Idem Chamois (*Rupicapraria*) mâle. 8 Idem Baie (*Bajaria*) mâle.

trois lignes noires sur un fond d'un gris-roussâtre. Les inférieures, plus allongées, sont de la même couleur, avec deux lignes noires seulement. La tête, le corps et les antennes sont de la couleur des ailes, et l'abdomen offre quelques petits points noirs comme celui du mâle.

Quoique cette espèce soit la plus commune du genre, on ne connaît point encore sa chenille ; les auteurs du catalogue de Vienne disent seulement qu'elle vit sur le *chêne ordinaire* (*quercus robur*). C'est effectivement sur cet arbre que l'insecte parfait se tient dans l'état de repos. On le voit voler dès le mois de février aux environs de Paris.

L'Hibernie *Grisâtre* se trouve communément en France.



DCLXVII. HIBERNIE BAIE.

HIBERNIA BAJARIA. (Pl. 156, fig. 8.)

Fidonja bajaria. *Treits*. Schmett. von europ. tom 4. pag. 321. n° 31.

Geom. bajaria. *Hubn*. geom. tab. 37. fig. 194. (mas.) *Wien. Verz. Illig. Lasp.*

Geom. ærugaria. *Wien. Verz. Esp.* tom. v. tab. 37. fig. 2. 3. 6. *Gotze.*

Phal. rubrostriata. *Gotze. Schwarz.*

Geom. sericearia. *Borkh.*

Kléemann. tab. 35. fig. a–d. s. 301.

Envergure, 15 lignes.

Les ailes supérieures sont en-dessus d'un gris-brun luisant, mélangé de bleuâtre et de ferrugineux, avec trois raies transverses en zigzags, dont une d'un gris-clair et deux noirâtres. La première longe le bord terminal ; des deux autres, l'une avoisine la base, et l'autre est placée au milieu, et se termine au bord interne par une petite tache noirâtre. Les nervures sont roussâtres, et la frange est séparée du bord terminal par un liséré noir dentelé.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un gris plus clair que les supérieures et finement sau-

poudrées de brun, avec une seule ligne transverse, noirâtre et légèrement ondulée au milieu, et une petite tache noire placée au bord interne au-dessus de cette ligne. La frange est légèrement festonnée.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-clair luisant finement sablé de brun, avec un petit point noirâtre au centre des inférieures.

La tête et le corps participent de la couleur des ailes, et les antennes ont leur tige d'un blanc-jaunâtre et les barbules roussâtres.

Cette description ne concerne que le mâle. La femelle, suivant Illiger cité par M. Treitschke, est aptère, d'un brun-ferrugineux et tachetée de blanc principalement sur les côtés. Son corps est d'ailleurs parsemé de verrues, et terminé par une touffe de poils de couleur gris-cendré, séparés par faisceaux comme chez plusieurs Sésies. Les antennes sont filiformes, les pattes longues, et les unes et les autres tachetées de brun et de jaune.

La chenille vit sur différents arbres fruitiers, suivant M. Treitschke, qui la décrit ainsi : « Son « corps est tantôt d'un gris-clair et tantôt d'un « gris-foncé. Ses trois premiers anneaux sont « plus épais que les autres. On remarque, sur « chacun des 4e, 5e et 6e anneaux, une tache « rhomboïdale de couleur blanche, encadrée de

« noir, avec un point noir au centre. Depuis le « premier jusqu'au troisième anneau, il y a sur « le dos une double ligne noire; du quatrième « au huitième, une tache noire des deux côtés « du corps, et sur le cinquième une forte ver- « rue pointue, blanche par devant et noire par « derrière. On voit en outre sur cette même che- « nille quelques verrues noires isolées, dont « deux plus élevées que les autres forment un « bourrelet sur le onzième anneau.

« Cette chenille, parvenue à toute sa taille à la « fin de mai, ou au commencement de juin, « se métamorphose dans un trou en terre. Sa « chrysalide est d'un brun-rouge mat, courte, « épaisse, avec la tête courbée vers la poitrine, « et l'extrémité postérieure terminée par une « pointe en forme de manche de cuiller.

« Le papillon se développe en octobre et no- « vembre. »

L'Hibernie *Baie* se trouve dans plusieurs parties de la France, mais moins communément que les autres espèces du même genre.

Nota. M. Treitschke cite, comme se rapportant à cette espèce, la *Sordidaria* d'Hubner qui, selon nous, n'a aucun rapport avec elle, et semblerait plutôt une variété de la *Leucophæaria*. Toutefois ne l'ayant pas vue en nature, nous nous abstiendrons de décider qu'il y a ici erreur de la part de l'entomologiste de Vienne.

III. *Chenilles à dix pattes.*

GENRE BOARMIE.

18. GENUS BOARMIA. *Treitschke.*

GEOMETRA. *Linn. Wien. Verz. Borkh. Illig.* etc.
PHALÆNA. *Geoff. Fab.* Encycl. méth. etc.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes pectinées dans les mâles et filiformes dans les femelles. — Bord terminal des ailes simple et entier. — Corselet étroit et squammeux. — Les quatre ailes également colorées et traversées par des lignes en zigzags sur un fond nébuleux. — Frange des ailes plus ou moins festonnée. — Palpes courts et débordant à peine le chaperon. — Trompe longue. — Antennes des mâles terminées par un fil.

Chenilles ressemblant, dans l'état de repos, à des pédoncules ou queues de fruits. — Corps cylindrique, svelte et un peu plus gros aux deux extrémités, avec la tête plate sur le devant et cachée presque en entier sous le premier anneau. — Chrysalide contenue dans un léger cocon, quelquefois entre des feuilles, mais le plus souvent dans la terre.

Ce genre est un de ceux de M. Treitschke que nous avons adoptés sans modification ; il est

très-naturel : toutes les espèces qu'il renferme ont un tel air de famille, qu'il suffit d'en connaître une seule pour avoir une idée des autres. Mais par cela même il est très-difficile de les distinguer entre elles. Aussi existe-t-il beaucoup d'erreurs et de confusion dans leur synonymie : nous avons fait tous nos efforts pour tâcher de la débrouiller, et nous ne nous flattons pas d'y avoir complètement réussi. Nous ferons observer à ce sujet que la plupart des *Boarmies* sont méconnaissables dans l'ouvrage d'Hubner, dont les figures sont cependant si exactes en général ; mais il faut en excepter celles qui représentent les espèces de ce genre, et nous espérons qu'il sera plus facile de reconnaître ces espèces d'après nos figures que d'après les siennes.

Les *Boarmies* sont loin de se faire remarquer par la vivacité de leurs couleurs : la plupart sont d'un gris plus ou moins nébuleux, et se reconnaissent principalement aux lignes en zigzags, les unes claires, les autres foncées, qui traversent leurs ailes. Ces Phalénites sont en général de grande taille ; mais les mâles sont toujours plus petits que les femelles, et quelquefois cette différence entre les deux sexes est de moitié. Une autre particularité qu'elles présentent, mais qui n'est pas exclusive, c'est que les antennes des mâles ne sont pectinées que jusqu'aux quatre

cinquièmes de leur longueur, à partir de la base, et filiformes pour le reste.

On n'a pas encore découvert toutes les chenilles des *Boarmies*; celles que l'on connaît ont en général le corps svelte, cylindrique, un peu plus gros aux deux extrémités, avec la tête plate sur le devant et cachée presque en entier sous le premier anneau; quelques-unes ont des verrues peu saillantes dont la position varie sur chaque espèce. On ne peut donner une idée plus juste de la forme que prennent ces chenilles dans l'état de repos, qu'en disant qu'elles ressemblent alors à des pédoncules ou queues de fruits. Quelques-unes vivent indistinctement sur des arbres et des plantes herbacées; quatre se nourrissent exclusivement de lichen; mais le plus grand nombre ne vit que sur les arbres. Elles paraissent pour la plupart deux fois par an, savoir: en mai et juin, et en août et septembre; celles de la première génération donnent leur papillon en juillet, et celles de la seconde au printemps suivant, après avoir passé l'hiver en chrysalide. Cette chrysalide n'offre rien de particulier quant à la forme; elle est presque toujours contenue dans un léger tissu entre des feuilles, si le papillon en sort dans l'année même; et dans la terre, s'il ne doit éclore que l'année suivante.

On trouve le plus grand nombre des *Boarmies*

dans les bois, et quelques-unes seulement dans les jardins, parce que leurs chenilles vivent sur les arbres fruitiers. Elles ne volent spontanément que le soir, et se tiennent appliquées, pendant le jour, contre le tronc des arbres, les murailles, les palissades, etc. Si l'on en rencontre quelques-unes volant en plein soleil, c'est qu'elles ont été troublées dans leur retraite ; car elles disparaissent bientôt aux yeux du chasseur, en s'enfonçant de nouveau dans les buissons et les massifs, d'où il est impossible ensuite de les faire partir. Au reste, pour se procurer des *Boarmies* fraîches, il est indispensable d'en élever les chenilles; car non-seulement le dessin de leurs ailes s'efface pour peu qu'elles aient volé, mais leur couleur devient roussâtre par l'action de la lumière, de grise qu'elle était au moment de l'éclosion.

Voici l'ordre dans lequel les vingt-cinq espèces que nous rapportons à ce genre nous paraissent devoir être rangées dans les collections ; cependant nous ne l'avons pas suivi dans nos descriptions, et dans les planches qui s'y rapportent, attendu que le temps nous a manqué pour rassembler toutes ces espèces avant de les faire dessiner et graver, ce que nous avons été obligés de faire à mesure que nous nous les sommes procurées.

AILES	Avec des raies distinctes.......	A la fois anguleuses et dentelées.	*Hortaria.*
			Repandaria.
			Roboraria.
			Selenaria.
			*Dianaria**.
			Crepuscularia.
			Consonaria.
			Rhomboïdaria.
			Umbraria.
			Conversaria.
			Corticaria.
			Cineraria.
		Seulement dentelées...........	*Cinctaria.*
			Consimilaria.
			Secundaria.
			Lichenaria.
			Glabraria.
		Seulement anguleuses ou flexueuses...........	*Lividaria**.
			Sociaria.
			Occitanaria.
			Petrificaria.
	Sans raies distinctes.............		*Abietaria.*
			Miniosaria.
			Extersaria.
			Viduaria.

Nota. Les espèces marquées d'une * sont celles que nous n'avons pu encore nous procurer, et que nous n'avons pas cru devoir faire copier dans Hubner, d'après ce que nous avons dit plus haut. Nous les donnerons plus tard, d'après nature.



DCLXVIII. BOARMIE COMPAGNE.

BOARMIA SOCIARIA. (Pl. 157, fig. 1., et Pl. 159, fig. 6.)

Boarmia sociaria. *Treits.* Schmett. von europ. tom. 4. pag. 215. n° 11.

Geometra sociaria. *Hubn.* tab. 29. fig. 155. (mas.) tab. 82. fig. 424. (fœm.)

Envergure, 14 à 20 lignes.

Cette espèce varie beaucoup pour la taille, et la différence est si grande sous ce rapport entre les deux sexes, qu'on voit souvent des mâles une fois plus petits que les femelles. Les quatre ailes sont en-dessus d'un gris-cendré nuancé de bistre et plus ou moins chargé d'atomes noirâtres, avec quelques éclaircies blanchâtres. La surface des supérieures est partagée en trois parties à peu près égales, par deux lignes noires transverses presque parallèles au bord extérieur, et formant chacune un angle aigu dans leur partie supérieure, et un angle obtus dans leur partie inférieure : les deux premiers angles sont opposés du côté de leur ouverture, et les seconds rentrent l'un dans l'autre. Chacune desdites lignes est en outre longée par une bande

étroite et interrompue, d'un gris un peu roussâtre. Enfin, on voit une tache blanchâtre au sommet des mêmes ailes, et au-dessous de cette tache, deux ou trois points noirs sur une ombre brune.

Les ailes inférieures sont traversées en-dessus, vers les deux tiers de leur longueur, par une seule ligne noire légèrement flexueuse, et longée extérieurement par une bande d'un gris un peu roussâtre.

Le dessous des quatre ailes est chargé d'atomes noirâtres comme le dessus, mais sur un fond presque blanc, avec une seule ligne transverse et un point discoïdal noirs sur chacune d'elles.

La frange, beaucoup plus dentelée aux ailes inférieures qu'aux supérieures, est grise et entrecoupée de noirâtre.

Les antennes, la tête et le corps sont gris et chargés d'atomes noirâtres, avec la partie antérieure du corselet et les épaulettes bordées de noir.

Cette description est faite d'après une femelle : le mâle, abstraction faite des caractères de son sexe, n'en diffère que par une taille beaucoup plus petite, et parce que la frange de ses ailes inférieures est moins dentelée.

La chenille de cette espèce n'est figurée ni

décrite dans aucun auteur à notre connaissance; tout ce que nous pouvons en dire, d'après le témoignage de M. Boisduval, c'est qu'elle vit sur l'*argousier* ou *faux nerprun* (*hippophaë rhamnoïdes*): il la trouva communément sur cet arbrisseau qui croît en abondance sur les bords du Drac, dans un voyage qu'il fit dans le département de l'Isère, en 1825; mais il n'eut pas le temps de l'observer, attendu que les individus qu'il prit à la fin de juin étaient parvenus à toute leur taille, et ne tardèrent pas à se changer en chrysalide entre des feuilles. Il les rapporta dans cet état à Paris, où leur dernière métamorphose eut lieu en septembre de la même année. M. le baron Feisthamel a aussi trouvé plusieurs de ces chenilles dans la même localité et sur la même plante, et c'est de l'une d'elles que provient la femelle figurée dans cet ouvrage.



DCLXIX. BOARMIE DU CHÊNE.

BOARMIA ROBORARIA. (Pl. 157, fig. 2 et 3.)

Boarmia roboraria. *Treits.* Schmett. von europ. tom. 4 pag. 198. nº 4.

Geometra roboraria. *Wien. Verz. Illig. Borkh. Lang, Verz. Gotze. Brahm. Scriba.* tab. III. fig. 1. a. b. *Esp.* tom. V. tab. 38. fig. 1-3. *Hubn.* tab. 32. fig. 169. (mas.) Larv. lep. V. geom. I. Ampl. Y. a. fig. 1. a. b. *Schwarz.*

Phalæna roboraria. *Fab.* Ent. syst. III. 2. 137. 28.

La grisaille. (g. leucophæaria.) *Devill.* Ent. linn. tom. II. pag. 323. nº 468.

Phalène du roure. (g. roboraria.) *Devill.* Ent. linn. tom. IV. pag. 495.

Phal. du chêne. (ph. roboraria.) Encycl. méth. tom. 10 pag. 87. nº 60.

Envergure, 23 à 25 lignes.

Cette Boarmie, dont le mâle est toujours un peu plus petit que la femelle, surpasse quelquefois, dans ce dernier sexe, la taille de l'*Hortaria.* Dans les individus fraîchement éclos, le fond des ailes en-dessus est blanchâtre et finement sablé de bistre foncé, avec une bande transverse roussâtre sur chacune d'elles; les supérieures

sont traversées par trois lignes d'un brun-noir : la première en partant de la base est arquée ; la seconde est dentelée, et décrit en même temps une parabole ; la troisième est ondée et court parallèlement au bord terminal. Cette dernière, qui est bordée de blanc extérieurement, n'est pas également bien écrite dans toute sa longueur, et souvent elle ne consiste qu'en taches isolées, dont celles du sommet de l'aile sont plus foncées que les autres. Indépendamment de ces trois lignes, on en voit quelquefois une quatrième qui traverse le milieu de l'aile, et qui se rapproche de la seconde pour s'en écarter de nouveau un peu avant d'arriver au bord interne. Sur cette ligne est placé un point discoïdal noirâtre. Enfin, la côte est marquée de quatre taches noires, auxquelles viennent aboutir les quatre lignes ci-dessus décrites.

Les ailes inférieures sont traversées en-dessus par deux lignes d'un brun-noir, l'une dentelée et l'autre ondée. La première est placée au milieu de l'aile, et la seconde, bordée de blanc extérieurement, court parallèlement au bord terminal. Outre ces deux lignes, on voit une raie rousse à peine marquée, près de la base ; et entre cette raie et la ligne du milieu, un point discoïdal noir.

La frange des quatre ailes est roussâtre, légè-

rement dentelée, et séparée du bord terminal par une suite de croissants noirs.

Le dessous des quatre ailes est d'un blanc-roussâtre, peu chargé de petites stries brunes ou grises, avec une rangée de points et un croissant discoïdal noirâtres sur chacune d'elles. On voit en outre au sommet des supérieures deux grandes taches également noirâtres.

La tête et le corps sont de la couleur des aîles. La partie supérieure et les épaulettes du corselet sont bordées de noir. Les antennes sont grises.

Cette description, faite d'après une femelle, peut s'appliquer au mâle qui, abstraction faite des caractères propres à son sexe, ne diffère de la première que parce que son abdomen est marqué de deux points noirs très-rapprochés sur le bord de chaque segment. Cependant j'ai remarqué que sa couleur générale est ordinairement d'un ton plus roussâtre que celle de la femelle.

La chenille, que nous avons eu plusieurs fois occasion d'élever, est d'un gris-d'écorce légèrement teinté de roussâtre ou de ferrugineux sur le dos, avec quelques petites lignes et points jaunâtres sur les incisions de chaque anneau, et deux taches de cette même couleur placées latéralement à l'origine des avant-dernières pattes postérieures. Les trois premiers anneaux sont très-ridés et plus gros que les suivants. Le qua-

trième est surmonté de deux tubercules ayant une base commune. On voit sur le sixième une excroissance ou nodosité assez élevée. Deux petites verrues latérales se remarquent sur ce même anneau ainsi que sur les trois suivants. Enfin la tête est jaunâtre, plate et cachée en partie sous le premier anneau.

Cette chenille, par sa forme et sa couleur, ressemble parfaitement dans l'état de repos à une petite branche de chêne. Elle vit particulièrement sur cet arbre (*quercus robur*), ainsi que sur le *hêtre* (*fagus silvatica*). On la trouve en mai et en août. Celle de la première époque donne son papillon en juillet, et celle de la seconde en avril de l'année suivante, après avoir passé l'hiver en chrysalide. Cette chrysalide est d'un brun-marron luisant, avec une pointe anale assez longue. Elle est contenue dans un léger réseau entre des feuilles, lorsqu'elle n'est pas destinée à passer l'hiver, et enfoncée dans la terre dans le cas contraire.

La Boarmie du *Chêne* se trouve dans toute la France, mais nulle part abondamment. On la rencontre plus souvent en juillet qu'en avril dans les environs de Paris. Il est difficile de se la procurer fraîche, à moins d'en élever la chenille.



DCLXX. BOARMIE PARENTE.

BOARMIA CONSORTARIA. (Pl. 157, fig. 4.)

Boarmia consortaria. *Treits.* Schmett. von europ. tom. 4. pag. 200. n° 5.

Geometra consortaria. *Esp.* tom. v. tab. 38. fig. 4 et 5. *Hubn.* tab. 32. fig. 168. (mas.) *Borkh.*

Geometra consobrinaria. *Hubn.* tab. 29. fig. 152. (mas.) Larv. lep. v. geom. i, Ampl. y. a. fig. 2. a. b. *Borkh. Scriba.* tab. iii. fig. 2. b.

Phalæna consortaria. *Fabr.* Ent. syst. iii. 2. 137. 29.

L'affermie (g. consortaria). Ent. linn. t. 4. pag. 496.

Phalène semblable (consobrinaria.) Encycl. méth. tom. 10. pag. 87. n° 61.

Envergure, 21 à 22 lignes.

Ce qui distingue principalement cette espèce de la précédente, c'est que chez elle la tache discoïdale consiste en un petit croissant blanc bordé de brun-noir, tandis qu'elle est entièrement de cette dernière couleur chez la *Roboraria*. Du reste, les deux espèces se ressemblent tellement que la description de l'une peut s'appliquer à l'autre. Cependant nous ferons remarquer que la *Consortaria* est constamment plus

petite, et que le dessin de ses ailes est rarement bien écrit, excepté toutefois la raie ondée qui longe le bord terminal : cette raie est toujours bien marquée et d'une manière plus égale que chez la *Roboraria ;* nous ajouterons que les deux taches noires qui existent au sommet des ailes supérieures de cette dernière vues en-dessous, manquent dans le *Consortaria.*

M. Treitschke décrit ainsi la chenille : « Elle « est d'un gris-brun ou couleur d'ocre, avec « des lignes plus claires d'un gris bleuâtre sur « les jointures, une double ligne fine sur le dos, « et de petites verrues sur les côtés du corps. » Cette description s'accorde assez avec la figure d'Hubner, excepté que celui-ci donne à notre chenille un tubercule élevé sur le sixième anneau dont M. Treitschke ne parle pas. Suivant ce dernier auteur, cette chenille vit sur le *peuplier d'Italie* (*populus fastigiata*), et d'après M. Freyer, sur le *chèvrefeuille xylostéon* (*lonicera xylosteum*), sur le *prunellier* (*prunus spinosa*) et sur le *saule ordinaire* (*salix alba*). Cependant nous avons toujours trouvé son papillon dans des parties de bois où il n'y avait que du *bouleau*, ce qui nous porte à penser que c'est principalement des feuilles de cet arbre qu'elle fait sa nourriture, quoique les deux entomologistes précités n'en parlent pas.



P. Dumenil Pinxit et Direxit

1 Boarmie Compagne (*Sociaria*) fem. 2 & 3 Id. du Chêne (*Roboraria*) fem & mâle

4 Id. Parente (*Consortaria*) fem.le

Au reste, on la trouve deux fois par an et en même temps que celle de la *Roboraria*, et son papillon paraît aussi aux mêmes époques, c'est-à-dire en avril et en juin ou juillet. Sa chrysalide, beaucoup plus petite que celle de la *Roboraria*, s'en distingue par son extrémité anale, terminée par deux pointes divergentes d'après la figure d'Hubner.

La Boarmie *Parente* n'est pas rare aux environs de Paris.



DCLXXI. BOARMIE RECOURBÉE.

BOARMIA REPANDARIA. (Pl. 158, fig. 1.)

Boarmia repandaria. *Treits.* Schmett. von europ. tom. 4. pag. 208. n° 9.

Geometra repandata. *Linn.* Syst. nat. 866. 234. Faun. succ. ed. 3. n° 1260. *Gotze. Clerck.* tab. 6. fig. 8.

Geom. repandaria. *Hubn.* tab. 30. fig. 161. (mas.) Larv. lep. v. geom. i. Ampl. y. b. c. fig. 1. a. b. c. *Wien. Verz. Illig. Borkh. Lang, Verz. Esp.* tom. v. tab. 41. fig. 1-9. tab. 42. fig. 1.

Phal. repandata. *Fuessly. Schrank. Scopoli.*

La courbée (g. repandata). *Devill.* Entom. linn. tom ii. pag. 333, n° 501.

Kléemann. tab. 28. fig. 1.

Envergure, 19 à 20 lignes.

Cette Boarmie varie un peu pour le fond de la couleur, lequel est tantôt blanchâtre et tantôt roussâtre, mais toujours chargé d'atomes d'un bistre plus ou moins foncé. Les ailes supérieures sont traversées en-dessus par trois lignes de forme différente d'un brun-noir, et par une raie blanche. Des trois lignes, la première, en

partant de la base, est double et arquée; la seconde, placée au centre de l'aile, est à la fois sinueuse et dentelée, mais elle est souvent masquée par une ombre brune qui s'étend plus ou moins sur le disque de l'aile; la troisième est doublement courbée; c'est-à-dire composée de deux grandes ondulations, et longée extérieurement par une raie rousse ou fauve qui lui est parallèle. Vient ensuite la raie blanche dont nous avons parlé plus haut; cette raie, qui est dentelée et bordée de bistre des deux côtés, se courbe dans le milieu de sa longueur, pour se rapprocher de la ligne précédente.

Les ailes inférieures sont souvent plus pâles que les supérieures. Elles sont traversées en-dessus: 1° au milieu par une ligne légèrement flexueuse d'un brun-noir, placée entre deux raies rousses ou fauves; et 2° près du bord terminal par une raie blanche dentelée et ombrée de bistre des deux côtés.

On voit en outre sur chaque aile un petit croissant discoïdal noirâtre, qui est souvent absorbé, sur les supérieures, par une grande tache brune.

La frange des ailes supérieures est droite, celle des inférieures est sinuée et dentelée. L'une et l'autre sont séparées du bord terminal par un liséré noir.

Le dessous des quatre ailes est jaunâtre et chargé d'atomes gris, moins nombreux sur les ailes inférieures que sur les supérieures, où leur agglomération forme plusieurs taches irrégulières.

La tête, le corps et les antennnes participent de la nuance des ailes.

Cette description concerne les deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que par la forme de l'abdomen et des antennes.

La chenille est svelte et sans tubercules, avec la tête plate. Le fond de sa couleur varie du gris-jaunâtre au gris de cendre. Ses trois premiers anneaux, ainsi que les deux derniers, sont roussâtres et rayés de brun longitudinalement. On voit, sur chacun des intermédiaires, une tache en forme d'écusson plus ou moins bien dessinée en brun sur un fond ferrugineux, et bordée de blanc. On voit en outre, sur chaque jointure, plusieurs petits points noirs dont le nombre varie à chaque articulation.

Cette chenille vit sur plusieurs espèces d'arbres, mais principalement sur le *charme* (*carpinus betulus*), et sur le *bouleau* (*betula alba*). Elle paraît pour la première fois en mai, et pour la seconde en août. Les chenilles de la première génération donnent leurs papillons en juillet et août, et celles de la deuxième au printemps sui-

vant, après avoir passé l'hiver dans la terre sous forme de chrysalide. Celle-ci est d'un brun-rougeâtre, svelte et petite relativement à l'insecte parfait qu'elle produit.

La Boarmie *Recourbée* se trouve communément dans le nord et l'est de la France. Elle est assez rare dans les environs de Paris.



DCLXXII. BOARMIE CRÉPUSCULAIRE.

BOARMIA CREPUSCULARIA. (Pl. 158, fig. 2 et 3.)

Boarmia crepuscularia. *Treits.* Schmett. von europ. tom. IV. pag. 190. n° 2.

Geometra crepuscularia. *Wien. Verz. Illig. Gotze. Lasp. Hubn.* tab. 30. fig. 158. (fœm.) Larv. lep. v. geom. 1. Ampl. I. Y. c. fig. 1. a. b.

Phal. crepuscularia. *Schrank.*

Geom. biundularia. *Esper.* t. v. tab. 40. fig. 3. 4. *Borkh.*

Phal. similaria. *Berl. Mag. Naturf. Gotze.*

La biondulée (g. biundulata). *Devill.* Entom. linn. t. II. pag. 337. n° 514.

Phal. bistortata. *Gotze.*

Degeer. tom. II. tab. 8. fig. 13-16.

Envergure, 16 à 17 lignes.

Le fond des quatre ailes est ordinairement d'un blanc-roussâtre, finement sablé de bistre, et chacune d'elles est traversée en-dessus par deux lignes ondulées de cette dernière couleur bordées de blanchâtre, mais souvent mal écrites et remplacées, dans ce cas, par des points ou des taches. Ces deux lignes sont légèrement arquées et parallèles au bord terminal. Celle du milieu est longée extérieurement par une bande étroite d'un bistre plus clair. La frange, de couleur blanchâtre, est séparée du bord terminal













P. Duménil Pinxit et Direxit.

1 **Boarmie** Recourbée (*Repandaria*) fém. 2.3 **Idem** Crépusculaire (*Crepuscularia*) mâle & fém.

4.5. **Idem** Rhomboïdale (*Rhomboidaria*) mâle et femelle. 6 **Idem** Idem (*Idem*) var. mâle.

par une série de points lunulés d'un bistre foncé.

Le dessous des quatre ailes est d'un blanc-roussâtre légèrement sablé de bistre, avec quelques vestiges seulement des lignes du dessus.

La tête et le corps sont de la couleur des ailes ainsi que les antennes.

Cette description s'applique aux deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que par la forme de l'abdomen et des antennes. Celles-ci offrent cela de particulier qu'elles sont plutôt ciliées que pectinées chez le mâle. Ce caractère suffirait seul pour distinguer la *Crépusculaire* parmi les Boarmies qui lui ressemblent le plus.

Cette espèce présente une variété assez tranchée, dont le fond est plus roussâtre et moins sablé de bistre que dans celle qu'on rencontre ordinairement. Nous en donnons la figure.

La chenille varie pour le fond de la couleur, suivant les arbres sur lesquels elle vit : on la trouve d'un vert-brun, sur le *saule;* d'un vert plus clair, sur l'*orme;* d'un vert-grisâtre, sur le *peuplier noir* et sur l'*aune;* d'un gris-brun sur le *sureau;* et enfin d'un jaune-roussâtre, sur le *prunellier* et les autres arbrisseaux ou plantes dont elle fait également sa nourriture. La tête est plate par-devant, arrondie sur les côtés, et légèrement échancrée dans sa partie supérieure; elle est marbrée de brun-foncé. Le corps est

marqué dans toute sa longueur, sur le dos, de deux raies composées chacune de deux lignes brunes. On voit, de chaque côté du neuvième anneau, une raie oblique plus claire qui se termine à l'avant-dernière paire de pattes postérieures. Le deuxième anneau est surmonté d'une excroissance assez forte, et le onzième est relevé en pointe obtuse. Quelques-unes de ces chenilles sont d'une couleur unie sans aucun dessin ; d'autres ont, sur le cinquième et le sixième anneau, des lignes obliques plus foncées qui se rapprochent antérieurement, et sur le onzième, deux lignes aussi obliques qui vont presque se réunir à l'anus.

Cette chenille se forme un léger tissu dans la terre pour se changer en une chrysalide svelte, d'un brun-rouge, et dont l'anus est terminé par une pointe conique très fine.

L'insecte parfait paraît deux fois, savoir : à la fin de mars et à la fin de juin. Les papillons de la première époque proviennent de chenilles écloses en mai, et qui ont subi toutes leurs métamorphoses en six semaines. Les autres proviennent de chenilles sorties de l'œuf en août ou septembre, et qui ont passé l'hiver en chrysalide.

La Boarmie *Crépusculaire* se trouve dans toute la France. C'est la plus commune de son genre dans les environs de Paris.

DCLXXIII. BOARMIE RHOMBOIDALE.

BOARMIA RHOMBOIDARIA. (Pl. 158, fig. 4 et 5.)

Boarmia rhomboidaria. *Treits.* Schmett. von europ. t. 4. pag. 211. n° 10.

Geometra rhomboidaria. *Wien. Verz. Illig. Gotze. Hubn.* tab. 29. fig. 154. (fœm.) tab. 32. fig. 170. (mas.) tab. 95. fig. 488. (fœm.) var.

Geom. gemmaria. *Borkh. Brahm. Schwarz.*

Kléemann. tab. 14. fig. 1. 2. tab. 27. fig. 1-8.

Envergure, 14 à 17 lignes.

Cette espèce, moitié moins grande que le *Roboraria*, s'en rapproche beaucoup pour le dessin de ses ailes. Elle varie d'ailleurs pour la taille, et nous avons remarqué que les individus qui proviennent du midi de la France sont en général plus petits, mais mieux écrits et plus colorés que ceux des environs de Paris. Tels sont ceux qui sont figurés, et qui nous ont été envoyés par M. Adrien de Villiers de Montpellier.

Les quatre ailes sont en-dessus d'un gris-fuligineux et plus ou moins chargé d'atomes noirâtres, avec quelques éclaircies blanchâtres. On compte sur les supérieures quatre lignes trans-

verses, dont une blanche et trois noires. La première, qui longe le bord terminal, décrit plusieurs zigzags fortement ombrés de noir du côté interne. Des trois autres, la plus près de la base est courbe et quelquefois double; celle qui vient ensuite est également courbe, et traverse le disque de l'aile fortement ombré de noirâtre; enfin la troisième, qui est parabolique en même temps qu'elle est dentelée, se rapproche de la précédente, pour se confondre avec elle, au bord interne, dans une tache commune d'un brun-noirâtre. Cette même ligne est quelquefois bordée de blanc du côté externe.

Les ailes inférieures sont traversées par trois lignes seulement, dont deux noires et une blanche. Celle-ci est dentelée, ombrée de roussâtre, et longe le bord terminal comme celle des ailes supérieures. Des deux autres, la plus près de la base est presque droite, et la seconde est sinueuse, dentelée et quelquefois bordée de blanc du côté externe.

La frange des quatre ailes, plus festonnée aux inférieures qu'aux supérieures, est grise et entrecoupée de brun et séparée du bord interne par un liséré noir.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-clair peu chargé d'atomes, avec le même dessin que le dessus, mais plus faiblement marqué.

La tête, les antennes et le corselet participent de la nuance des ailes, et l'abdomen est tacheté de noir.

Cette description concerne les deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que par la forme des antennes et de l'abdomen.

Schwarz, qui a élevé la chenille, la décrit ainsi :

« La tête est coupée obliquement sur le de-
« vant, et partagée en deux coins sur le front ;
« elle est presque lisse, d'un brun-clair avec des
« taches brunes, et bordée de noir sur les côtés.
« La couleur fondamentale du corps est d'un
« gris-brunâtre, avec une bande dorsale de ta-
« ches moirées en forme de lozange, tantôt d'un
« gris-jaune clair, tantôt d'un gris-brun foncé,
« et sur le milieu desquelles règne, depuis le
« quatrième anneau jusqu'au septième, une ligne
« noire accompagnée de deux petits traits d'un
« gris-jaune clair. Ces taches sont plus foncées
« dans le milieu que sur le reste du corps. Le
« premier anneau se distingue des autres par
« deux verrues placées immédiatement derrière
« la tête, et le cinquième anneau se fait remar-
« quer particulièrement par deux tubercules la-
« téraux élevés de couleur noire. On voit régner
« en outre de chaque côté du corps un ourlet
« ondulé sous les stigmates, qui sont à peine
« visibles. Les dix pattes sont de la couleur gé-
« nérale du corps. »

Cette chenille, suivant le même auteur, vit sur les arbres fruitiers, principalement sur ceux à noyaux; cependant elle ne dédaigne pas ceux à pepins. Elle paraît deux fois l'année. Brahm dit qu'on la trouve souvent en hiver engourdie sur les espaliers, que lorsqu'on la touche elle fait quelques mouvements pour changer de place, mais qu'elle retombe bientôt dans son engourdissement. Elle se réveille pour manger dès les premiers beaux jours du printemps; elle se nourrit alors aux dépens des bourgeons et même des écailles qui les enveloppent. Sa métamorphose en chrysalide a lieu dans la terre. Cette chrysalide est d'un brun-foncé luisant, et assez replète; et le papillon en sort au bout de quatre ou cinq semaines. Celui-ci paraît pour la première fois à la fin de juin ou au commencement de juillet, et pour la seconde fois en août et septembre.

La Boharmie *Rhomboïdale* n'est pas rare en France. On la trouve fréquemment en juillet dans les environs de Paris.



DCLXXIV. BOARMIE OMBRÉE.

BOARMIA UMBRARIA. (Pl. 159, fig. 1.)

GEOMETRA UMBRARIA. *Hubn.* tab. 65. fig. 340. (mas.)

Envergure, 18 lignes.

Le fond des quatre ailes est en-dessus d'un blanc-roussâtre, chargé de petites stries d'un noir-roux, mais seulement par place. Les supérieures sont traversées vers leur milieu par une bande noire, courbe et étroite, mais qui s'élargit en se rapprochant du bord interne. Entre cette bande et le corselet, on voit une ligne noire transverse également courbe, et du côté opposé deux lignes noires en zigzags, qui partent de deux taches placées presque au sommet de l'aile, et qui, après s'être rapprochées vers la moitié de leur longueur, se séparent de nouveau pour se diriger, l'une vers l'angle inférieur, et l'autre vers la bande dont nous avons parlé plus haut. Enfin on remarque, au bord extérieur et un peu au-dessous de l'angle supérieur, plusieurs petites taches noires sur une ombre roussâtre.

Les ailes inférieures ont leur disque marqué d'un petit croissant noir, et sont traversées, près

de leur base, par une bande étroite noire qui semble être une continuation de celles des ailes supérieures; et plus bas, par deux lignes noires à la fois sinueuses et anguleuses, dont une est placée au milieu de l'aile, et l'autre à égale distance de ce milieu et du bord postérieur.

Le dessous des quatre ailes présente le même dessin que le dessus, mais sur un fond beaucoup moins chargé d'atomes, et par conséquent plus clair.

La frange est légèrement dentelée surtout aux ailes supérieures. Elle est d'un gris-roussâtre et entrecoupée de noirâtre.

Les antennes et la tête sont d'un gris-clair, ainsi que le corselet, dont le collier et les épaulettes sont bordés de noir. L'abdomen est également gris, avec une bande transversale noire sur le dos de chaque segment.

Cette description s'applique aux deux sexes, à l'exception de ce qui concerne l'abdomen, lequel, chez la femelle, est totalement gris.

Cette espèce n'est pas décrite dans l'ouvrage de M. Treitschke, quoique figurée par Hubner sous le nom d'*Umbraria* que nous lui avons conservé. Elle m'a été envoyée de Montpellier par M. Adrien de Villiers, qui la prend sur les arbres de son jardin, en avril et septembre, suivant ce qu'il me marque. Ses premiers états ne sont pas encore connus.

DCLXXV. BOARMIE CEINTE.

BOARMIA CINCTARIA. (Pl. 159, fig. 2 et 3.)

Boarmia cinctaria. *Treits.* Schmett. von europ. tom. 4. pag. 188. n° 1.

Geom. cinctaria. *Wien. Verz. Illig. Gotze. Lasp. Hubn.* tab. 31. fig. 166. (fœm.)

Geom. puscuaria. *Esp.* tom. v. tab. 43. fig. 1-4. *Borkh. Brahm.*

Phal. pascuaria. *Schwarz.* tab. 4. fig. 5-7.

Cleora cinctaria. *Curtis.* vol. ii. pl. 88.

Envergure, 15 lignes.

Les ailes supérieures du mâle sont en-dessus d'un gris foncé saupoudré de brun et de noirâtre, avec quelques éclaircies blanchâtres. Elles sont traversées 1° par trois lignes noires, dont deux courbes et parallèles près de la base, et une sinueuse et ondulée au milieu; et 2° par une raie dentelée d'un gris-clair près du bord terminal. On voit en outre, sur le disque de chacune, une petite tache blanchâtre de forme ovale et cernée de noir. Enfin leur frange est brune et entrecoupée de gris-blanchâtre.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un gris

moins foncé que les supérieures, et pareillement saupoudré de brun et de noirâtre, avec deux lignes transverses noires, et une petite tache discoïdale blanchâtre et cernée de noir, rarement bien marquée.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-clair, finement sablé de brun.

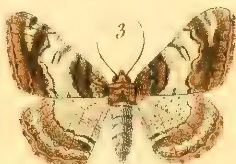
La tête et le corselet sont d'un brun-ferrugineux. L'abdomen est gris avec une tache blanche sur le premier anneau; les autres sont bordés de noir. Les antennes sont grises.

La femelle paraît très-différente du mâle au premier abord; cependant, en les comparant, on voit que cette différence se borne à la couleur du fond, qui est beaucoup plus claire chez elle, principalement sur les ailes supérieures, dont le milieu est presque blanc, en même temps que leur tache discoïdale est bleuâtre et mieux cernée que chez le mâle. Du reste le dessin des quatre ailes est le même dans les deux sexes.

« La chenille, suivant M. Treitschke, est d'un « brun-foncé, pointillé et marbré de noir d'une « manière peu distincte. On voit sur le dos des « 3ᵉ et 4ᵉ anneaux deux taches longues en forme « de lozange, et sur chacun des trois suivants, « une petite tache blanchâtre trapézoïde qui or- « dinairement est partagée au milieu par une « ligne brune. Ces taches blanchâtres sont pla-













P. Duménil Pinxit et Direxit.

1 Boarmie Ombrée (*Umbraria*) mâle. 2 et 3 Id. Ceinte (*Cinctaria*) mâle et fem.le
4 Id. Converse (*Conversaria*) mâle. 5 Id. Languedocienne (*Occitanaria*) mâle.
6 Id. Compagne (*Sociaria*) mâle.

« cées près des incisions. Le corps est d'ailleurs « parsemé de petits points blancs. On remarque « une petite verrue de chaque côté du 5e anneau. « La tête est carrée et terminée par deux pointes « tronquées dans sa partie supérieure. Cette che- « nille varie beaucoup pour le fond de la cou- « leur, qui est tantôt très-claire et tantôt très- « foncée. Elle vit sur la *bruyère ordinaire* (*erica* « *vulgaris*) et sur d'autres plantes basses. Elle « s'enterre pour se changer en chrysalide. »

Cette espèce, comme presque toutes celles du même genre, a deux générations par an. Les individus qu'on voit voler au printemps proviennent de chenilles écloses à la fin de l'été, et qui ont passé l'hiver en chrysalide. Ceux qu'on rencontre dans le mois de juillet proviennent d'œufs pondus par les premiers, et dont les chenilles subissent toutes leurs métamorphoses dans l'espace de deux mois.

La Boarmie *Ceinte* se trouve dans toute la France, sans être commune nulle part. M. Amédée Cauchy en a pris une en mai au bois de Boulogne.



DCLXXVI. BOARMIE CONVERSE.

BOARMIA CONVERSARIA. (Pl. 159, fig. 4.)

GEOMETRA CONVERSARIA. *Hubn.* tab. 62. fig. 321. (fœm.) tab. 76. fig. 393. (mas.)

Envergure, 19 lignes.

Les quatre ailes sont en-dessus d'un roussâtre-pâle tiqueté de bistre, avec une large bande d'un brun-roux qui traverse les supérieures : cette bande, qui s'éclaircit dans le haut, est très-sinueuse et forme plusieurs angles du côté externe, en même temps qu'elle est longée par une ligne rousse qui en suit les contours. Les ailes inférieures sont fortement ombrées de brun-roux au bord interne, et traversées au milieu par une ligne ondulée de la même couleur, qui s'éteint avant d'arriver au bord interne. Le bord terminal des quatre ailes est d'un roux foncé, et séparé de la frange par un liséré noir, plus festonné ou dentelé aux ailes inférieures qu'aux supérieures.

Le dessous des quatre ailes est jaunâtre, avec

les mêmes bandes et les mêmes lignes que le dessus, mais à peine marquées en gris-noirâtre.

La tête et le corselet sont roussâtres ainsi que les antennes. L'abdomen est noirâtre, avec les côtés et le bord des anneaux gris.

Cette espèce n'est pas décrite dans l'ouvrage de M. Treitschke; mais elle est figurée dans celui de Hubner, sous le nom de *Conversaria*, que nous lui avons conservé. Elle nous a été communiquée par M. Boisduval, qui en a pris trois individus en Normandie. Ses premiers états ne sont pas connus.



DCLXXVII. BOARMIE LANGUEDOCIENNE.

BOARMIA OCCITANARIA. *Mihi.* (Pl. 159, fig. 5.)

Envergure, 12 lignes.

Le fond des quatre ailes en-dessus est blanc et finement sablé de noirâtre. Les supérieures sont terminées par une large bande d'un gris-brun, bordée intérieurement par une ligne noire sinueuse, et traversée au milieu par une raie blanche ondulée, et bordée de noirâtre des deux côtés. On voit en outre, à leur base, une grande tache grise, bordée extérieurement par une double ligne arquée. Dans le milieu de l'intervalle qui sépare cette tache de la bande terminale, on voit un point discoïdal noir sur lequel passe une ligne transverse, grise et légèrement flexueuse. Les ailes inférieures ont également un point discoïdal noir, et sont traversées par plusieurs lignes parallèles et légèrement flexueuses, les unes grises et les autres noires, partant toutes du bord interne, et s'éteignant avant d'arriver au bord opposé. La frange des quatre ailes est grise et entrecoupée de noirâtre; elle est séparée du bord terminal

par une ligne noire très-fine et légèrement dentelée.

Le dessous des quatre ailes est plus chargé d'atomes que le dessus; leur point discoïdal est aussi plus marqué, et chacune d'elles est traversée par une ligne arquée de points noirs.

La tête, le corps et les antennes sont gris. Le collier et les épaulettes du corselet sont bordés de noir.

Cette description s'applique aux deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que par la forme des antennes et de l'abdomen.

Cette Boarmie, dont les premiers états ne sont pas connus, n'est figurée ni décrite dans aucun auteur à notre connaissance. Tous les individus qui en existent dans les collections de Paris proviennent du Languedoc, ce qui nous a déterminés à la nommer *Occitanaria*. M. Adrien de Villiers de Montpellier, qui a bien voulu nous en envoyer deux, nous mande qu'il la prend en septembre sur les arbres de son jardin, mais rarement.



DCLXXVIII. BOARMIE LUNULÉE.

BOARMIA SELENARIA (1). (Pl. 160, fig. 1.)

BOARMIA SELENARIA. *Treits.* Schmett. von europ. tom. 4. pag. 194. n° 3.

GEOMETRA SELENARIA. *Wien. Verz. Illig. Lang, Verz. Hubn.* tab. 31. fig. 163. (fœm.)

GEOM. CONSORTARIA. *Borkh.*

PHALÆNA TURCARIA. *Gotze. Fabr.* Syst. entom. pag. 624. n° 22.

PHAL. FURCARIA. *Fabr.* Ent. syst. III. 2. 141. 4.

LA TURQUE (G. TURCARIA). *Devill.* Ent. linn. tom. II. pag. 317. n° 451.

Envergure, 21 lignes.

LE fond des quatre ailes en-dessus est d'un blanc pur, légèrement chargé d'atomes d'un brun-noir. Chacune d'elles est traversée par deux lignes de cette dernière couleur et accompagnées d'ondulations rousses qui leur sont parallèles. Des deux lignes qu'on voit sur les ailes supérieures, la plus près de la base est double et arquée, et

(1) De *selene* (lune), à cause du croissant que cette espèce porte au centre de chaque aile.

l'autre sinueuse et dentelée. Quant à celles des ailes inférieures , la première est flexueuse et la seconde arquée et dentelée. On voit en outre, au centre de chaque aile, un croissant noir bien marqué, avec une petite ligne blanche dans le milieu. Enfin la frange, légèrement dentelée aux ailes inférieures seulement, est blanchâtre et séparée du bord terminal par une rangée de petites lignes noires interrompues par les nervures.

Le dessous des quatre ailes ne diffère du dessus que par l'absence des ondulations rousses dont nous avons parlé plus haut.

La tête et le corps sont de la couleur des ailes, ainsi que les antennes. On voit deux points noirs sur chaque segment de l'abdomen.

Cette description concerne les deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que par la forme des antennes et de l'abdomen.

M. Treitschke cite Hubner comme ayant représenté la chenille de cette espèce; mais il s'est trompé : la figure à laquelle il renvoie est celle de la *Crepuscularia*. Voici au reste sa description (celle de la *Selenaria*), qui ne cadre nullement avec cette figure. « Elle est, dit-il, d'un « brun-noirâtre avec des lignes longitudinales « couleur de rouille, les unes entières, les autres « interrompues, et des traits blancs également « longitudinaux, qui encadrent des taches noires

« sur le haut du dos. Les stigmates sont noirs et
« cernés de brun. »

Cette chenille, suivant le même auteur, vit sur l'*armoise champêtre* (*artemisia campestris*). Sa chrysalide est renfermée dans un léger cocon, tantôt dans la terre, tantôt à sa superficie. Le papillon en sort au mois de juillet.

La Boarmie dont il s'agit est fort rare : nous n'en possédons qu'une mauvaise femelle mal développée, qui nous est éclose d'une chrysalide trouvée dans une de nos excursions aux environs de Paris, sans que nous puissions nous rappeler précisément où. Toujours est-il que cette belle espèce, qu'on croyait ne se trouver qu'en Hongrie et dans quelques parties de l'Allemagne, habite également la France.



DCLXXIX. BOARMIE DU SAPIN.

BOARMIA ABIETARIA. (Pl. 160, fig. 2 et 3.)

Boarmia abietaria. *Treits.* Schmett. von europ. tom. 4. pag. 204. n° 7.

Geom. abietaria. *Wien. Verz. Illig. Lang. Verz. Gotze. Hubn.* tab. 30. fig. 160. (mas.) Larv. lep. v. geom. I. Ampl. Y. b. fig. 1. a. b.

Geom. gemmaria abietis. *Esp.* tom. v. tab. 39. fig. 1-6. tab. 52. fig. 5. (var.)

Envergure, 20 à 21 lignes.

Les quatre ailes du mâle sont en-dessus d'un gris-roussâtre ou jaunâtre et fortement chargé d'atomes bruns, tellement serrés qu'ils absorbent la couleur du fond, sur lequel on aperçoit à peine les lignes noirâtres qui traversent chaque aile. Cependant, avec un peu d'attention, on voit que ces lignes sont dentelées, qu'il y en a trois sur les ailes supérieures et une seule sur les inférieures. On remarque en outre, sur le disque de chaque aile, un petit croissant noir cerné de roux, et, à peu de distance de leur bord extérieur, une rangée de taches semi-lunaires, noi-

râtres et bordées de jaunâtre du côté convexe. Enfin la frange est noirâtre et entrecoupée de roussâtre.

Le dessous des quatre ailes ne diffère du dessus que parce que le fond en est beaucoup plus clair, et les lignes à peine marquées.

La tête, le corps et les antennes sont de la couleur des ailes.

Abstraction faite des caractères propres à son sexe, la femelle ne diffère du mâle que par le fond de sa couleur, qui est d'un gris moins foncé, ce qui permet d'apercevoir plus distinctement les lignes et les taches dont ses ailes sont marquées.

Esper dit qu'on trouve la chenille sur le *sapin* (*pinus abies*) vers la fin d'août, et qu'elle y vit en société sur les jeunes pousses jusqu'à sa première mue. « Sa démarche, ajoute cet auteur, « est très-paresseuse, et sa croissance très-lente « quoiqu'elle consomme beaucoup. Elle ronge « indistinctement les nouvelles feuilles et celles « de l'année précédente. Lorsqu'elle a atteint « toute sa taille, son corps est partout d'égale « grosseur, cylindrique, cependant un peu aplati « en-dessous. Sa couleur générale est d'un châ« tain-clair, entremêlé de beaucoup de rou« geâtre. La tête est d'un brun-foncé, beaucoup « plus grosse que le premier anneau, et arrondie









P. Duménil Pinxit et Direxit.

1 Boarmie Lunulée (*Selenaria*) mâle. 2 et 3 Idem du Sapin (*Abietaria*) fem. & mâle.

4 Idem Fardée (*Miniosaria*) mâle.

« sur les deux coins. Les anneaux, dont la séparation est à peine sensible, sont bordés de « blanc dans les incisions, et divisés pour ainsi « dire en de plus petits anneaux, par des inci« sions plus fines. Avec la loupe, on voit par-ci « par-là des poils épars. Une ligne noire, bordée « de blanc en-dessus, règne longitudinalement « des deux côtés du corps. Cette ligne est quel« quefois interrompue par les incisions des an« neaux, et forme alors autant de traits séparés. »

Cette chenille, après avoir paru une première fois à la fin d'avril, reparaît en automne. Les individus de la première époque donnent leur papillon dans le courant de juin, et ceux de la seconde dans les premiers beaux jours du printemps suivant, après avoir passé l'hiver en chrysalide.

Cette chrysalide, suivant M. Treitschke, est de forme ordinaire, d'un brun-rougeâtre, avec une pointe anale armée de deux petits crochets à peine visibles.

D'après ce qui précède, la Boarmie dont il s'agit semblerait ne devoir se trouver que dans les forêts de sapins. Cependant, des deux individus que nous avons fait figurer, l'un a été pris dans les environs de Darnay, par M. le Paige, et l'autre près de Bourbonne-les-Bains, par M. Cauchy, c'est-à-dire dans des localités où ces deux entomologistes m'ont assuré qu'il ne croît aucun arbre résineux.

DCLXXX. BOARMIE FARDÉE.

BOARMIA MINIOSARIA. *Mihi.* (Pl. 160, fig. 4.)

Envergure, 18 lignes.

Les ailes supérieures sont en-dessus d'un gris-pâle, saupoudré de rougeâtre à certaines places et chargé très-légèrement d'atomes noirâtres, avec les nervures d'un rouge de minium. Elles sont traversées par trois raies anguleuses d'un brun-noir, dont la plus près de la base est seule bien marquée. Les deux autres ne sont indiquées que par des taches isolées, principalement à la côte et au bord interne. La raie du milieu est bordée de blanc extérieurement. Le disque est marqué d'un trait noir sur une ombre brune. Enfin la frange, qui est simple et de la couleur du fond des ailes, est séparée du bord terminal par une rangée de points noirs placés entre les nervures.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un gris-blanchâtre et chargé d'atomes d'un gris plus foncé, avec une ombre roussâtre qui longe le bord terminal, un point discoïdal noirâtre et un autre point d'un noir plus foncé, près de l'angle

anal. La frange est comme celle des ailes supérieures.

Le dessous des ailes supérieures est d'un gris-brun, avec la côte et les nervures d'un jaune-fauve. Celui des inférieures ressemble au dessus, excepté que le fond en est plus blanc, et que les nervures en sont d'un jaune-fauve comme celles des ailes supérieures.

La tête et le corselet sont d'un gris-pâle lavé de rougeâtre. L'abdomen est de la couleur des ailes inférieures, avec son extrémité fauve. Les antennes très-plumeuses ont leur tige jaunâtre et leurs barbules grises.

Cette description ne s'applique qu'au mâle. La femelle nous est inconnue ainsi que la chenille.

Nous possédons depuis long-temps cette espèce dans notre collection, sans que nous puissions dire précisément d'où elle nous vient. Nous croyons cependant l'avoir prise dans un bois des environs de Valenciennes, il y a vingt-sept ans. Quoi qu'il en soit, c'est après nous être assurés qu'elle n'est décrite ni figurée dans aucun auteur à notre connaissance, que nous lui avons donné le nom de *Miniosaria*, à cause de la couleur de ses ailes supérieures, qui sont saupoudrées de rougeâtre à certaines places, en même temps que leurs nervures sont couleur de minium, comme nous l'avons dit dans la description.

DCLXXXI BOARMIE VEUVE.

BOARMIA VIDUARIA. (Pl. 161, fig. 1.)

Boarmia viduaria. *Treits.* Schmett. von. europ. tom. IV. pag. 223. n° 15.

Geometra viduaria. *Hubn.* tab. 31. fig. 165. (mas.) tab. 70. fig. 364. (fœm.) *Verz. Wien. Illig. Borkh. Lang. Verz. Gotze.*

Phalæna angularia. *Thunberg. Laspeyres.*

Envergure, 15 lignes.

Les ailes supérieures sont en-dessus d'un blanc-sale aspergé de bistre, mais seulement par place. Leur milieu est traversé par une bande anguleuse d'un brun-noir, dont l'intensité absorbe le croissant discoïdal. Cette bande est placée entre deux raies également d'un brun noir, dont une arquée (c'est l'interne), et l'autre dentelée. Indépendamment de ces deux raies, qui ne consistent souvent qu'en points séparés par les nervures, on en voit une troisième près du bord terminal, laquelle est presque toujours oblitérée dans sa partie inférieure, et se trouve interrompue au milieu par une tache d'un brun foncé, sur laquelle on aperçoit deux petits traits noirs.

Ces trois raies ainsi que la bande dont nous avons parlé plus haut, se terminent à la côte par autant de points noirs. Enfin la frange qui est blanchâtre et entrecoupée de noir, est séparée du bord terminal par une rangée de points cunéiformes également noirs.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un blanc-sale, comme les supérieures, mais moins chargées d'atomes bistres, et traversées seulement par une ligne arquée de points gris à peine visibles, avec un petit croissant noirâtre sur leur disque et deux points noirs au bord interne. La frange est légèrement entrecoupée de noirâtre.

Le dessous des quatre ailes beaucoup plus pâle que le dessus, présente le même dessin, mais d'une manière plus terne et plus vague.

La tête, le corps et les antennes participent de la nuance des ailes.

Cette description concerne les deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que par la forme des antennes et de l'abdomen.

D'après des renseignements fournis à M. Treitschke, mais dont il ne garantit pas l'exactitude, la chenille de cette espèce ressemblerait à celle de la *Lichenaria*, et se nourrirait comme elle de lichens. Sa chrysalide a été trouvée dans la mousse. L'insecte parfait se montre deux fois par an, en mai et en juillet.

La Boarmie *Veuve* n'est pas commune en France. J'en possède depuis long-temps trois individus dans ma collection, sans que je puisse me rappeler si je les ai pris moi-même, ou s'ils m'ont été donnés. Je les crois néanmoins originaires du département du Nord.



DCLXXXII. BOARMIE ESSUYÉE.

BOARMIA EXTERSARIA *Mihi.* (Pl. 161. fig. 2.)

Boarmia extersaria. *Treits.* Schmett. von. europ. tom. 4. pag. 216. nº 12.

Geometra extersaria. *Hubn.* tab. 30. fig. 159. (fœm.)

Envergure, 14 lignes et demie.

Le fond des quatre ailes est d'un gris-jaunâtre fortement sablé de brun-foncé. Les supérieures sont traversées par quatre rangées de points lunulés, de couleur noirâtre, dont la plupart se mêlent avec le sable du fond, et dont quelques-uns seulement, mieux marqués que les autres, sont bordés de jaunâtre extérieurement. On voit en outre, près du bord terminal de ces mêmes ailes, et à égale distance de l'angle supérieur et de l'angle inférieur, une éclaircie ou tache blanchâtre plus ou moins prononcée suivant les individus. Quant aux ailes inférieures, elles sont traversées seulement par deux rangées de points noirâtres, dont la première, en venant de la base, est souvent à peine indiquée. La frange des quatre ailes est jaunâtre et entrecoupée de noir.

Le dessous des quatre ailes ressemble au dessus, excepté qu'il est moins foncé.

La tête, le corps et les antennes sont de la couleur des ailes.

Cette description concerne les deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que par la forme de l'abdomen et des antennes, qui sont plutôt ciliées que pectinées chez le mâle.

Cette Boarmie, dont les premiers états ne sont pas encore connus, est assez rare dans les collections, quoique commune dans le nord de la France. Je la croyais étrangère aux environs de Paris; mais j'en ai trouvé un individu au bois de Boulogne, le 9 juin de cette année (1829), et M. Amédée Cauchy l'avait prise en mai de l'année précédente dans les bois de Meudon.



DCLXXXIII. BOARMIE PÉTRIFIÉE.

BOARMIA PETRIFICARIA (Pl. 161, fig. 3.)

ACIDALIA PETRIFICARIA. *Treits.* Schmett. von europ. t. 5. pag. 65. n° 46.

GEOMETRA PETRIFICATA. *Hubn.* tab. 52. fig. 267. (mas.)

Envergure, 15 lignes.

Le fond des quatre ailes est en-dessus d'un roussâtre-clair et chargé de petites stries fines d'un brun-ferrugineux. Les supérieures sont marquées à leur sommet et au bord extérieur, d'une tache ferrugineuse, et traversée diagonalement par deux lignes très-fines d'un brun-noir, peu espacées, anguleuses et parallèles entre elles. La plus grande de ces deux lignes décrit un petit angle très aigu près du sommet de l'aile; et à partir de cet angle jusqu'au milieu de sa longueur, elle est longée extérieurement par une bande étroite d'un noir-bleuâtre. On voit en outre, sur les mêmes ailes, plusieurs raies rousses parallèles aux deux lignes dont nous venons de parler. Enfin la côte est ombrée de brun-ferrugineux.

Les ailes inférieures sont traversées, vers leur milieu, par une seule ligne très-fine d'un brun-noir et légèrement anguleuse ; cette ligne est longée extérieurement par une bande étroite d'un noir-bleuâtre, et intérieurement par une ombre rousse qui s'éclaircit en se rapprochant de la base.

La frange des quatre ailes est fortement dentelée, surtout aux ailes inférieures. Elle est d'un roussâtre-clair, et séparée du bord terminal par un liséré d'un noir-brun.

Le dessous des quatre ailes est d'un roussâtre clair, parsemé d'atomes bruns peu serrés avec un gros point discoïdal noirâtre, et une ligne transverse de plus petits points de la même couleur sur chacune d'elles.

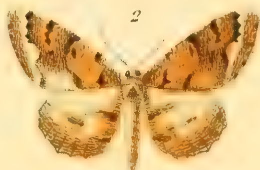
Les antennes, la tête et le corps participent de la couleur des ailes, la partie antérieure et les épaulettes du corselet sont bordées de brun-noir.

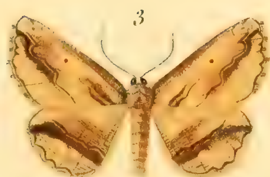
Cette description ne concerne que le mâle ; la femelle nous est inconnue.

Cette espèce, dont les premiers états n'ont pas encore été observés, habite principalement le midi de la France. M. Adrien de Villiers m'écrit qu'il la trouvé en septembre contre les murailles, dans les environs de Montpellier.

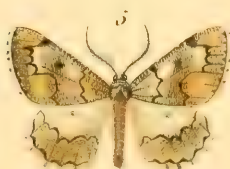
Nota. M. Treitschke a mis cette phalène dans son genre *Acidalia;* mais par sa forme et le dessin de ses ailes, elle nous a paru appartenir plutôt aux *Boarmies.*











P. Dumenil Pinxit.

1 Boarmie Veuve (*Viduaria*) mâle. 2 Idem Essuyée (*Extersaria*) mâle
3 Idem Pétrifiée (*Petrificaria*) mâle. 4 Id. Assortie (*Consonaria*) femelle.
5 Idem du Lichen (*Lichenaria*) mâle.

DCLXXXVI. BOARMIE ASSORTIE.

BOARMIA CONSONARIA. (Pl. 161, fig. 4.)

GEOMETRA CONSONARIA. *Hubn.* tab. 30. fig. 157. (fœm.)

Envergure, 15 lignes et demie.

Le fond des quatre ailes est blanc et légèrement sablé de brun-noir en-dessus. Les supérieures ont leur base, leur côte et leur extrémité plus chargés d'atomes que le reste de leur surface. Elles sont traversées, savoir : près de leur base, par une double ligne noire arquée; et vers leur extrémité, par deux autres lignes, l'une blanche et dentelée, et l'autre noire, légèrement anguleuse et composée de traits interrompus par les nervures. Entre ces deux dernières lignes, et vers le milieu de leur longueur, se trouve une tache carrée d'un brun-noir qui se lie extérieurement par l'angle supérieur à une autre petite tache noire qui s'étend jusqu'à la frange, et qui est coupée au milieu par la ligne blanche dont nous avons parlé plus haut. Le dessus des ailes inférieures est traversé au mi-

lieu par une ligne noire légèrement flexueuse, et entre cette ligne et le bord terminal, par trois bandes étroites ondées et parallèles d'un roux-pâle. On voit en outre, au centre des quatre ailes, un petit croissant noir à peine marqué sur les supérieures; et leur frange, très-dentelée aux ailes inférieures, est séparée par un liséré noir très-fin de leur bord terminal.

Le dessous des quatre ailes présente le même dessin que le dessus, mais d'un ton plus vague, sur un fond chargé d'atomes gris.

La tête, le corps et les antennes participent de la couleur des ailes. L'extrémité de l'abdomen est un peu fauve.

Cette description ne concerne que la femelle; le mâle nous est inconnu.

La chenille, suivant la figure d'Hubner, est allongée et plus effilée antérieurement que postérieurement, avec la tête arrondie et projetée en avant. Cette tête est rougeâtre et marquée de trois lignes noires formant un triangle. Le corps est d'un jaune-feuille-morte en-dessus et fauve en-dessous, et finement rayé de brun et de verdâtre dans sa longueur, avec des stries blanches transverses. On voit deux points noirs sur chacun des cinq, six, sept et huitième anneaux, et deux petits tubercules également noirs sur le pénultième. Enfin, les pattes écailleuses sont noi-

râtres et les membraneuses jaunes. Sa chrysalide, suivant le même auteur, est d'un rouge-brun luisant, svelte, avec une pointe courte à l'anus.

Hubner représente cette chenille sur une branche d'*aune*. Nous ignorons quand on la trouve, ainsi que son papillon, que nous n'avons jamais pris nous-mêmes; nous savons seulement que les individus qui en existent dans les collections de Paris proviennent du midi de la France.



DCLXXXV. BOARMIE DU LICHEN.

BOARMIA LICHENARIA. (Pl. 161, fig. 5.)

Boarmia lichenaria. *Treits.* Schmett. von europ. tom. 4. pag 220. n° 14.

Geometra lichenaria. *Wien. Verz. Illig. Borkh. Lasp. Esp.* tom. v. tab. 26. fig. 6-9. *Hubn.* tab. 31. fig. 164. (mas.) Larv. lep. v. geom. 1 Ampl. y. b. fig. 2. a. b. c.

Phalæna lichenaria. *Fabr.* Ent. syst. iii. 2. 145. 59. *Lang*, *Verz. Berl. Mag. Naturf. Gotze. Schwartz. Knoch.*

Geometra cineraria. *Borkh.* tom. v. pag. 169. n° 68. *Wilkes*, engl. moths, tab. 76.

Envergure, 13 à 14 lignes.

Les quatre ailes sont en-dessus d'un gris-verdâtre et chargés d'atomes d'un vert plus foncé, avec trois lignes tranverses noires, dont deux sur les supérieures et une seule sur les inférieures : ces trois lignes sont sinueuses, fortement dentelées et bordées de blanc-bleuâtre extérieurement. On voit en outre, sur chaque aile, un point discoïdal noirâtre, et une petite tache noire près du sommet des supérieures. Enfin la frange est d'un vert-jaunâtre et entrecoupée de noir.

Le dessous des quatre ailes présente le même dessin que le dessus, mais sur un fond plus clair, d'un vert glauque et chargé de très-peu d'atomes noirâtres.

La tête, le corps et les antennes participent de la couleur des ailes.

Cette description s'applique aux deux sexes, qui ne diffèrent que par la forme des antennes et de l'abdomen.

La chenille vit sur plusieurs *lichens*, principalement sur celui qu'on nomme *Omphaloïde*. Sa tête est arrondie sur les bords, plate et même un peu concave sur le devant. Son corps est déprimé. Les trois premiers anneaux sont moins gros que la tête, et très-courts en comparaison des autres. Ceux-ci sont garnis chacun de deux tubercules bifides, placés latéralement et plus élevés sur les quatrième, huitième et onzième anneaux que sur les autres. La couleur générale de cette chenille participe de celle du lichen dont elle fait sa nourriture, et varie avec lui. Ainsi elle est tantôt d'un vert-glauque, tantôt d'un vert-jaunâtre, et quelquefois d'un gris-cendré marbré de jaune, avec plusieurs taches et points bruns dont la position et la forme n'ont rien d'assez fixe pour pouvoir être décrites.

Cette chenille paraît ordinairement en mai,

et se construit à la fin de juin une coque de soie couverte de lichen. Sa chrysalide est de forme très-allongée, d'un brun-foncé, avec plusieurs petits crochets à la pointe de l'anus. L'insecte parfait en sort au bout de trois ou quatre semaines.

La Boarmie du *Lichen* se trouve dans toute la France, mais toujours isolément. L'individu figuré a été pris au bois de Verrières, dans les environs de Paris, par M. Cauchy.



DCLXXXVI. BOARMIE SECONDAIRE.

BOARMIA SECUNDARIA. (Pl. 162, fig. 2.)

Boarmia secundaria. *Treits.* Schmett. von. europ. tom. iv. pag. 218. n° 13.

Geometra secundaria. *Wien. Verz. Illig. Gotze. Hubn.* tab. 29. fig. 156. (mas). Larv. lep. v. g. 1 Ampl. y. b. c. fig. 2. a. b. c. *Esp.* t. v. tab. 39 fig. 7-9 et tab. 40, fig. 1. 2.

Envergure, 16 lignes.

Cette espèce ressemble beaucoup pour le dessin de ses ailes supérieures à la *Lichenaria.* Ses quatre ailes, en dessus, sont d'un gris-blanchâtre saupoudré de brun et lavées de roussâtre par places. Les supérieures sont traversées par trois lignes noires, dont une près de la base, une au milieu, et une un peu plus loin. La première est arquée, la seconde anguleuse et la troisième sinueuse et dentelée. Celle-ci, qui se rapproche de la précédente au bord interne, est bordée de blanc extérieurement. Entre cette troisième ligne et le bord terminal, on en voit une quatrième également bordée de blanc, mais qui n'est indiquée que par des taches isolées.

Enfin, le milieu de l'aile est occupé par une tache ovale.

Les ailes inférieures sont traversées par trois lignes dentelées, mais dont celle du milieu est seule bien marquée.

Le dessus des quatre ailes est d'un gris jaunâtre-clair, avec quelques vestiges des lignes du dessus.

La frange est d'un gris-jaunâtre et entrecoupée de brun, et séparée aux quatre ailes par un liséré noir légèrement festonné.

La tête, le corps et les antennes participent de la couleur des ailes.

Cette description s'applique aux deux sexes, qui ne diffèrent que par la forme des antennes et de l'abdomen.

La chenille vit exclusivement sur le *pin sylvestre* (*pinus sylvestris*); elle est de forme très-allongée cylindrique et d'égale grosseur partout, avec la tête triangulaire. Elle est tantôt d'un jaune-feuille-morte qui s'éclaircit sur les côtés, avec une ligne brune latérale qui passe au dessus des stigmates, et tantôt d'un gris-brun, avec un lozange noirâtre accompagné de deux points blanchâtres sur le dos de chaque anneau. La tête et les pattes participent de la couleur du corps dans les deux variétés.

Cette chenille entre dans la terre pour se

chrysalider, dans les premiers jours de juin, et son papillon paraît vers le milieu de juillet. La chrysalide est d'un brun-rouge-foncé et terminée, à son extrémité postérieure, par une seule pointe.

La Boarmie *Secondaire* ne se trouve que dans les forêts de pins sylvestres. Elle est rare dans les collections. L'individu figuré provient de la Hongrie et fait partie de la collection de M. Boisduval.



DCLXXXVII. BOARMIE RESSEMBLANTE.

BOARMIA CONSIMILARIA. *Boisduval.* (Pl. 162, fig. 1.)

Envergure, 16 lignes.

Cette espèce nous a été communiquée comme nouvelle par M. Boisduval, qui lui a donné le nom de *Consimilaria* (*Ressemblante*). Elle ressemble en effet tellement à la *Cinctaria*, qu'elle n'en est peut-être qu'une variété. La seule différence essentielle que nous y remarquions, c'est qu'elle n'a point les quatre taches discoïdales qui se voient chez sa congénère; mais comme l'individu que nous en avons sous les yeux est usé, nous ne répondrions pas que ces taches n'y aient été effacées par vétusté. Quoi qu'il en soit, nous la donnons ici comme une espèce distincte, en attendant la découverte de sa chenille, qui peut seule confirmer ou détruire notre conjecture. Voici au reste sa description.

Les quatre ailes sont en-dessus d'un gris-clair et ombrées de bistre à certaines places. Les supérieures sont traversées par trois lignes noires, dont deux courbes et très-rapprochées l'une de l'autre près de la base, et une sinueuse et on-

dulée vers le milieu. Celle-ci est bordée de blanc extérieurement, et dans l'intervalle qui la sépare du bord terminal, on en voit une troisième dentelée d'un gris-blanchâtre.

Les ailes inférieures sont traversées par deux lignes seulement, dont une noire ondulée, et une d'un gris-blanchâtre, dentelée. Ces deux lignes semblent être une continuation de celles des ailes supérieures.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-blanchâtre, avec quelques vestiges des lignes du dessus.

La tête, le corps et les antennes sont de la couleur des ailes.

M. Boisduval a reçu cette Boarmie du midi de la France.



DCLXXXVIII. BOARMIE DES ÉCORCES.

BOARMIA CORTICARIA. (Pl. 162, fig. 3 et 4.)

GEOMETRA CORTICARIA. *Hubn.* tab. 32. fig. 167. (mas.)

Envergure, 11 lignes.

Ses ailes supérieures sont en-dessus d'un gris cendré, chargé d'atômes plus foncés, avec les nervures noires. Elles sont traversées par deux lignes noires dentelées, anguleuses et très-distantes l'une de l'autre. Dans le milieu de l'intervalle qui les sépare, on en voit une troisième beaucoup moins marquée, et qui est également dentelée. La frange est grise et entrecoupée de no r.

Les ailes inférieures sont, en-dessus, d'un gris plus clair que les supérieures, et sont traversées par deux lignes courbes, dont une d'un gris-foncé, et l'autre marquée par des points noirs sur les nervures. La frange est également grise et entrecoupée de noir.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-blanchâtre, avec les mêmes lignes que le dessus, mais beaucoup plus pâles, et deux taches noires à la côte des supérieures.

La tête, le corps et les antennes participent de la couleur des ailes.

Cette description est faite sur un mâle. La femelle n'en diffère, abstraction faite de la forme des antennes et de l'abdomen, que parce que, chez elle, les lignes des ailes supérieures ne sont indiquées que par des points placés sur les nervures.

M. Poey, observateur aussi exact que judicieux, et que nous avons déjà eu occasion de citer, nous a fourni les renseignements les plus précis sur la chenille de cette espèce. Sa forme, dit-il, est ramassée. Chacun de ses anneaux est garni, en-dessus, de quatre petits tubercules peu distincts à l'œil nu, et disposés carrément; d'autres sont placés le long des stigmates, deux en-dessus, et trois en-dessous. Elle est d'un gris-brun un peu verdâtre, plus foncé sur le dos que sous le ventre, avec des points et des marbrures d'un brun-noirâtre Sa tête et ses pattes antérieures sont tachetées de brun; les postérieures sont de la couleur du corps.

M. Poey a trouvé un grand nombre de ces chenilles, au commencement de juin, sur de vieilles planches formant la clôture d'un terrain situé dans la grand'rue de Sèvres: elles se nourrissaient du lichen dont ces planches sont revêtues. Elles se tenaient dans une immobilité parfaite

pendant le jour, à moins cependant que le soleil ne vînt à donner sur elles, car alors elles se mettaient en marche pour se retirer du côté de l'ombre. Elles formaient des groupes plus ou moins nombreux, mais qui paraissaient être plutôt l'effet du hasard que de leur instinct. Il les observa ainsi pendant plusieurs jours de suite, espérant bien être témoin de leur transformation en chrysalide; mais il fut trompé dans son attente : elles disparurent toutes un beau jour, sans qu'il ait pu découvrir le lieu de leur retraite. Heureusement il en avait mis plusieurs dans une boîte pour les observer chez lui plus à son aise. Celles-ci ne tardèrent pas à se changer en chrysalide dans un tissu commun, grossièrement fait, et dans lequel elles firent entrer des débris de lichen ainsi que leurs excréments. Se comportent-elles ainsi en liberté? Cela n'est pas probable : M. Poey suppose qu'elles se retirent, chacune de son côté, dans quelque fente, ou dans la terre. Quoi qu'il en soit, leur transformation dans la boîte eut lieu le 10 juin, et quinze jours après les papillons se développèrent.

La chrysalide est de forme ordinaire, d'un brun-noir-luisant, et pointillée sur les segments de l'abdomen, avec l'extrémité postérieure armée de deux petits crochets.

M. Poey a aussi observé les œufs; ils sont

ovales, d'un vert-foncé, et paraissent rugueux comme du chagrin, quand on les examine à la loupe.

La Boarmie *des Écorces*, dans l'état parfait, se tient sur les troncs d'arbres, les vieux murs, les palissades, etc. Elle est très-commune dans les environs de Paris, et dans d'autres parties de la France; mais il paraît qu'il n'en est pas de même en Allemagne, puisque M. Treitschke n'en parle pas. Cependant elle est figurée dans Hubner; mais il en a tellement outré les caractères, qu'elle n'est pas reconnaissable. Il a également donné la figure de la chenille, mais d'une manière inexacte pour la couleur. Enfin, il la représente sur une branche de chêne, comme si elle en mangeait les feuilles, tandis qu'elle se nourrit de lichen, d'après l'observation de M. Poey.



DCLXXXIX. BOARMIE CENDRÉE.

BOARMIA CINERARIA. (Pl. 162, fig. 5.)

Boarmia cineraria. *Treits.* Schmett. von europ. tom. 4. pag. 227. n° 17.

Geometra cineraria. *Wien. Verz. Illig. Hubn.* tab. 32. fig. 171. (mas.) Larv. lep. v. geom. 1. Ampl. y. d. fig. 2. a.

Phalæna cineraria. *Fab. ent. syst.* III. 2. 146. 60. *Gotze.*

Phal. sepiaria. *Berl. Mag. Naturf.*

La cendrée (ph. cineraria). *Devill.* Entom. linn. t. iv. pag. 497.

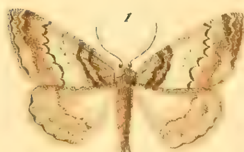
Envergure, 9 lignes.

De toutes les espèces que nous rapportons au genre *Boarmie*, celle-ci est la plus petite; elle ressemble beaucoup à la précédente. Ses ailes supérieures sont, en-dessus, d'un gris-de-cendre, plus foncé à leur base, au milieu et à leur extrémité, que sur le reste de leur surface, avec deux lignes transverses noires anguleuses et très distantes l'une de l'autre, comme chez la *Corticaria*. La frange est d'un gris plus clair que le bord terminal, et n'est pas entrecoupée de noir comme chez cette dernière.

Les ailes inférieures sont, en-dessus, d'un gris beaucoup moins foncé que les supérieures, avec

Phalénites.











P. Duménil Pinxit et Direxit.

1 Boarmie Ressemblante (*Consimilaria*) mâle. 2 Idem Secondaire (*Secundaria*) mâle
3 et 4 Idem des Ecorces (*Corticaria*) mâle et fem. 5 Idem Cendrée (*Cineraria*) mâle

un point central et une ligne sinueuse noirâtres et à peine marqués.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-blanchâtre, avec un point noirâtre au centre de chacune d'elles.

La tête, le corps et les antennes sont de la couleur des ailes.

Cette description concerne les deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que par la forme des antennes et de l'abdomen.

M. Treitschke dit qu'on trouve la chenille, en juin, sur différentes espèces de *lichens* qui tapissent les vieux murs et les vieilles planches qui servent de clôture; qu'elle est très-difficile à distinguer de sa nourriture, dont elle a la couleur. Elle est brune avec une ligne dorsale d'un blanc-verdâtre, d'où partent des traits transversaux de la même couleur. Cette description s'accorde assez avec la figure d'Hubner.

L'insecte parfait se développe au bout de trois semaines, et ne s'écarte pas de l'endroit où il est né. M. Treitschke ajoute qu'on le trouve partout.

Nous n'avons jamais rencontré cette espèce dans les environs de Paris. La figure que nous en donnons a été faite d'après un individu que M. Boisduval a reçu de M. Treischke lui-même.

DCXC. BOARMIE DES JARDINS.

BOARMIA HORTARIA. (Pl. 163, fig. 1.)

Boarmia hortaria. *Treits.* Schmett. von europ. tom. 4. pag. 201. n° 6.

Phalæna hortaria. *Fabr.* Entom. syst. III. 2. 138. 31.

Geometra hortaria. *Hubn.* tab. 29. fig. 152. (mas.)

Phal. liriodendraria. *Abbot.* tom. II. tab. 102. pag. 203.

Envergure, 26 lignes.

Cette Boarmie est la plus grande du genre. Elle se rapproche de la *Roboraria* et de la *Repandaria* par le dessin de ses ailes; mais elle s'en éloigne par leur forme, les inférieures chez elle étant plus longues que larges et plus fortement dentelées que dans les deux espèces précitées.

Les quatre ailes de l'*Hortaria* sont en-dessus d'un gris-roussâtre chargé d'atomes plus foncés; les supérieures sont traversées par trois raies dentelées blanchâtres, et bordées de roussâtre des deux côtés, dont une près de la base, une au milieu, et une près du bord extérieur : la première et la dernière sont arquées, la seconde est à peu près en forme d'S. On voit en outre sur le disque de ces mêmes ailes un petit croissant brun, qui souvent est à peine marqué.

Les ailes inférieures sont traversées par deux raies absolument semblables à celles qui leur correspondent sur les supérieures, et ont aussi un croissant discoïdal brun. Ce croissant est surmonté d'une raie rousse légèrement indiquée.

La frange des quatre ailes, plus fortement découpée aux inférieures qu'aux supérieures, est d'un gris-blanchâtre, et séparée du bord terminal par un liséré d'un brun-foncé.

Le dessous des quatre ailes est du même gris que le dessus, et pareillement chargé d'atomes bruns, mais sans le moindre vestige de raies, avec un croissant bien marqué en brun sur le disque de chaque aile.

La tête, le corps et les antennes sont de la couleur des ailes, avec le collier et les épaulettes bordés de brun-foncé.

Cette description concerne la femelle : le mâle, que nous ne connaissons que par la figure d'Hubner, n'en diffère, abstraction faite de la forme des antennes, que parce qu'il est généralement plus foncé en couleur, et que son abdomen est marqué de deux petites taches brunes sur chaque segment.

Nous avions cru que cette belle espèce était particulière à l'Amérique Septentrionale, où sa chenille vit sur le *tulipier* (*liriodendrum tulipi-*

fera) suivant Smith Abbott (1); mais M. Treitschke assure qu'elle se trouve également en Italie et dans le midi de la France, et l'a décrite en conséquence comme une espèce d'Europe. D'après cette assertion, que l'exactitude consciencieuse de l'entomologiste de Vienne ne nous permet pas de révoquer en doute, nous nous sommes déterminés à la comprendre dans cet ouvrage. Toutefois il est de notre devoir d'ajouter que la figure que nous en donnons a été faite d'après un individu rapporté d'Amérique, par M. John Leconte de New-Yorck, et qui fait partie aujourd'hui de la riche collection de M. le comte Dejean.

---

(1) Nous avons sous les yeux un dessin de cette chenille fait par M. John Leconte de New-York; elle est courte et ramassée, n'ayant pas plus d'un pouce et demi de long sur trois lignes de diamètre. Sa tête est petite et arrondie, son troisième anneau très-renflé en-dessous et comme goîtreux, l'extrémité inférieure du dernier anneau terminéeen pointe. La couleur générale de cette chenille est d'un jaune-rougeâtre pâle, avec une bande latérale bleuâtre qui règne depuis la tête jusqu'à l'anus, en passant sur les stigmates, et une petite tache de la même couleur sur le dos de chaque anneau, à l'exception des deux premières du huitième et du dernier qui en sont privés; ainsi ces taches sont au nombre de huit; elles sont placées près des incisions. Les dix pattes sont de la couleur du corps.

DCXCI. BOARMIE GLABRE.

BOARMIA GLABRARIA. (Pl. 163, fig. 2.)

BOARMIA GLABRARIA. *Treits.* Schmett. von europ. tom. 4. pag. 225. n° 16.

GLOMERA GLABRARIA. *Hubn.* tab. 31. fig. 162. (fœm). tab. 65. fig. 339. (mas.)

GEOMETRA TENERARIA. *Hubn.* tab. 67. fig. 348. (fœm.)

Envergure, 11 à 13 lignes.

Les ailes supérieures sont en-dessus d'un gris-foncé fortement chargé d'atomes noirâtres, avec deux lignes transverses, noires, sinueuses et très espacées, un point discoïdal de la même couleur dans le milieu de l'intervalle qui les sépare, et une bande terminale noirâtre qui ressort d'autant mieux qu'elle est précédée d'une éclaircie jaunâtre. La frange est grise et entrecoupée de noirâtre.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un gris plus pâle que les supérieures, également chargées d'atomes noirâtres, avec un point discoïdal noir, et une seule ligne transverse de la même couleur. Cette ligne est dentelée, et suivie d'une

bande d'un gris-foncé. Au-dessous de cette bande et près du bord extérieur, on voit deux petits points noirs. Enfin la frange est grise et entrecoupée de noirâtre, et séparée du bord terminal par un liséré noir dentelé.

Le dessous des quatre ailes ressemble à peu près au dessus; mais le fond en est plus clair et les lignes beaucoup moins marquées.

La tête et le corps sont d'un gris-foncé, avec le collier et les épaulettes bordés de noir. Les antennes sont noirâtres.

Cette description ne concerne que le mâle. La femelle serait très-différente suivant les deux figures qu'en donne Hubner, surtout la variété à laquelle il a donné le nom de *Teneraria*, et que nous rapportons à la *Glabraria*, d'après l'autorité de M. Treitschke, ne l'ayant pas vue en nature; mais comme ces deux figures nous paraissent mal coloriées, nous nous dispensons d'en donner ici la description.

D'après des renseignements fournis à M. Treitschke par un de ses correspondants, la chenille vit sur le *lichen omphaloïde* (*lichen omphalodes*), et ressemble tellement à celle de la *Lichenaria*, que ce correspondant croyait ne posséder que celle-ci lorsqu'il l'eut trouvée, et ne s'aperçut de son erreur qu'après le développement du papillon; de sorte qu'il ne l'examina

pas de plus près, et ne se donna pas la peine de la dessiner avant son changement en chrysalide. L'insecte parfait se montre dans le courant de juillet.

La Boarmie *Glabre* habite particulièrement les contrées montagneuses de l'Allemagne. Elle est très-rare en France.



III. *Chenilles à dix pattes.*

GENRE HALIE.

19. GENUS HALIA. *Mihi.*

GEOMETRA. *Linn. Wien. Verz. Illig.* etc.
PHALÆNA. *Geoff. Fabr. Latr.* Encycl. méth. etc.
GNOPHOS ET FIDONIA. *Treitschke.*

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes pectinées dans les mâles et simples dans les femelles.—Bord terminal des ailes simple et entier.—Corselet étroit et squammeux.—Les quatre ailes pulvérulentes.—Les supérieures marquées le long de la côte de trois à quatre taches, qui donnent naissance à autant de lignes à peine marquées.—Palpes dépassant à peine le chaperon.— Trompe longue.

Chenilles cylindriques, partout d'égale grosseur et à tête arrondie.—Chrysalide contenue dans un léger tissu, sur ou dans la terre.

Ce genre ne contient que deux espèces (*Wararia* et *Punctularia*), que nous avons retranchées, l'une des *Fidonia* de M. Treitschke, et l'autre de ses *Gnophos*.

Elles font le passage de nos *Boarmies* à nos *Fidonies*, et s'en distinguent néanmoins au premier coup-d'œil par le dessin de leurs ailes, non traversées par des lignes en zigzag, comme celles des premières, et non chargées d'atomes ou de points plus ou moins gros, comme celles des secondes.



DCXCII. HALIE DOUBLE V.

HALIA WAVARIA. (Pl. 163, fig. 3 et 4.)

FIDONIA WAVARIA. *Treits.* Schmett. von europ. tom. IV. pag. 302. n° 22.

GEOMETRA WAVARIA. *Linn. Wien. Verz. Illig. Borkh. Fuessl. Esp.* tom. V. tab. 30. fig. 1-7. *Hubn.* tab. 11. fig. 55. (fœm.) Larv. lep. v. geom. I. Ampl. K. a. fig. 1. a-d. *Muller.* Faun. frid. p. 48. n° 427. *Schwarz.*

PHALÆNA WAVARIA. *Fab. Naturf. Gotze.*

PHAL. WAVARIA. *Berl. Mag. Schrank. Lang, Verz.*

LE DAMAS CENDRÉ. *Geoff.* tom. II. pag. 132. n° 46.

PHAL. CINERATA (LE DAMAS CENDRÉ.) *Fourcroy.* Entom. par. tom. II. p. 274. n° 53.

LES W. (G. WAVARIA.) *Devill.* Entom. linn. tom. II. pag. 308. n° 432.

Mérian. I. tab. 25. fig 151.

Wilkes. tab. 86.

Sepp, neederl. ins. tab. III.

Roesel. Insect. I. tab. 4. fig. 1-4.

Frisch. tom. III. tab. 3. fig. 1-3.

LA PHALÈNE WAU. Encycl. méth. tom. 10. pag. 88. n° 63.

Envergure, 14 lignes.

LES ailes supérieures sont, en-dessus, d'un gris-cendré pulvérulent, lavé de noirâtre au bord ex-











F. Dumenil Pinxit et Direxit

1 **Boarmie** des Jardins (*Hortaria*) fem.le 2 **Idem** Glabre (*Glabraria*) mâle.
3 et 4 **Idem** Double V (*Wavaria*) mâle et fem. 5 **Idem** Ponctuée (*Punctularia*) fem.le

térieur, avec la côte marquée de quatre taches d'un noir-roux, de grandeur inégale, et dont une ayant la forme d'un V descend jusqu'au milieu de l'aile. Cette tache se lie par une ligne courbe à peine indiquée à une cinquième tache, placée au milieu du bord interne. La frange est simple et noirâtre.

Les ailes inférieures sont, en-dessus, de la même couleur que les supérieures, mais sans aucune tache, et chargées seulement d'atomes d'un gris plus foncé. La frange est noirâtre et légèrement festonnée.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-roussâtre, chargé d'atomes bruns sur les inférieures seulement, avec la côte des supérieures jaunâtre.

La tête, le corps et les antennes sont du même gris que les ailes.

Cette description concerne les deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que par la forme des antennes et de l'abdomen. Cependant la figure que nous donnons de la femelle offre une tache de plus que celle du mâle, sur les ailes supérieures; mais c'est une variété accidentelle.

La chenille vit sur le *groseillier-rouge* (*ribes rubrum*), et sur celui *à maquereaux* (*ribes grossularia*). On la trouve parvenue à toute sa taille, à la fin de mai ou au commencement de uin; elle a alors un pouce environ de longueur;

elle est cylindrique et partout d'égale grosseur. Son corps est d'un vert-bleuâtre, et marqué longitudinalement de deux lignes dorsales blanches et de deux bandes latérales, d'un jaune-clair, qui se rétrécissent à chaque incision. Sa peau est en outre parsemée d'un grand nombre de points noirs tuberculeux, qui donnent naissance à autant de petits poils courts de la même couleur. La tête est arrondie, d'un brun-verdâtre-luisant, et chargée également de points noirs. Les pattes écailleuses sont brunes, et les membraneuses marbrées de vert et de noir. Les couleurs de cette chenille se flétrissent quelque temps avant son changement en chrysalide; le vert se change en brun-rougeâtre ou violâtre, et les lignes et bandes dont elle est marquée deviennent d'un blanc-sale. Sa métamorphose a lieu à la superficie de la terre dans un tissu mince. Sa chrysalide est assez allongée, d'un brun-rouge, avec une pointe anale, garnie de deux crochets. Le papillon se développe dans le courant de juillet.

La Phalène dont il s'agit se trouve partout où l'on cultive le groseillier. Elle est très-commune certaines années, surtout dans le nord de la France.



DCXCIII. HALIE PONCTUÉE.

HALIA PUNCTULARIA. (Pl. 163, fig. 5.)

Gnophos punctulata. *Treits.* Schmett. von europ. t. 4. pag. 180. n° 12.

Geometra punctulata. *Wien. Verz. Illig. Borkh. Lang, Verz. Naturf.*

Phalæna punctulata. *Gotze.*

Geometra punctularia. *Brahm. Hubn.* tab. 61. fig. 317. (fœm.) Larv. lep. v. geom. 1. Ampl. u. b. fig. 1. a. b.

Envergure, 13 lignes et demie.

Les quatre ailes sont, en-dessus, d'un gris-cendré saupoudré de blanc, avec quatre taches d'un noir-roux le long de la côte des supérieures. De ces quatre taches placées à égale distance descendent autant de lignes transverses et ondulées, d'un gris-brun, mais souvent à peine marquées, excepté celle qui longe le bord terminal, et qui est bordée de blanchâtre extérieurement. Quatre lignes semblables, mais encore moins marquées, traversent les ailes inférieures, dont la frange, ainsi que celle des supérieures, est blanchâtre et entrecoupée de gris-brun ou noirâtre.

Le dessous des quatre ailes est blanchâtre, et chargé d'atomes bruns, avec une ligne arquée et un point discoïdal de cette dernière couleur sur chacune d'elles.

Cette description concerne les deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que par la forme de l'abdomen et des antennes. Ces dernières sont finement pectinées dans le mâle, mais très-visiblement à l'œil nu. Hubner a donc eu raison d'appeler cette espèce *Punctularia*, et non *Punctulata*, comme les autres auteurs qui, probablement, n'ont vu que des femelles.

La chenille est d'un brun-noirâtre foncé, avec un grand nombre de lignes longitudinales noirâtres, et quelques petits traits blancs sur le dos et près des jointures de chaque anneau. Elle vit sur l'*aune commun* (*alnus glutinosa*) et sur le *bouleau blanc* (*betula alba*). On la trouve éparse sur les feuilles de ces arbres, dans le courant de juin. Elle s'enfonce dans la terre pour se changer en une chrysalide d'un brun-rouge luisant, et dont la tête est armée de deux petites pointes obtuses. Son papillon ne se développe qu'au printemps suivant, et paraît depuis le commencement de mars jusqu'à la fin de mai.

Cette espèce est extrêmement commune dans tous les endroits plantés de *bouleaux*, du moins aux environs de Paris.

III. *Chenilles à dix pattes.*

GENRE FIDONIE.

20. GENUS FIDONIA. *Treits.*

GEOMETRA. *Linn. Borkh. Wien. Verz. Illig.*, etc.
PHALÆNA. *Geoff. Fab. Latr.* Encycl. méth., etc.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes pectinées dans les mâles et simples dans les femelles. —Bord terminal des ailes simple et entier.—Corselet étroit et squammeux. Les quatre ailes parsemées d'atomes ou de points plus ou moins gros, et formant souvent par leur réunion des raies plus ou moins distinctes. — Palpes plus ou moins courts et garnis de longs poils. Trompe plus ou moins courte et quelquefois nulle. Antennes très-plumeuses dans les mâles des principales espèces.

Chenilles à corps cylindrique et allongé et à tête ronde.—Chrysalide tantôt nue dans la terre, tantôt contenue dans un léger cocon à sa superficie.

En adoptant ce genre de M. Treitschke, nous y avons fait des additions et des retranchements dont le résultat est que nous n'y comprenons que vingt-six espèces, au lieu de trente-quatre qu'il renferme dans l'ouvrage de l'entomologiste de Vienne.

Nos *Fidonies* se distinguent, au premier coup d'œil, à leurs ailes arrondies et parsemées d'atomes ou de points plus ou moins gros, d'une couleur foncée, sur un fond clair et pulvérulent,

les uns isolés, et les autres formant par leur réunion des raies ou bandes étroites plus ou moins distinctes. Plusieurs espèces se font remarquer, en outre, par leurs antennes en forme de plumes dans les mâles.

On ne connaît encore que très-peu de leurs chenilles; celles qu'on a observées ont toutes le corps svelte, cylindrique, lisse et rayé longitudinalement de couleurs variées, avec la tête ronde. Quelques-unes seulement se nourrissent de plantes herbacées; le plus grand nombre vit sur les arbres ou sur des plantes ligneuses. Les unes se changent en chrysalide dans la terre sans former de coque, et les autres à sa superficie dans un léger tissu.

Quelques *Fidonies* n'habitent que les contrées méridionales de l'Europe, et ce sont les plus remarquables par leur taille ou par leur couleur. Les autres se trouvent partout. La plupart se montrent deux fois par an, au printemps et à la fin de l'été. Toutes volent pendant le jour, quelques-unes dans les endroits humides, le plus grand nombre dans les lieux secs et arides et dans les clairières des bois où abondent le *genêt* et la *bruyère*.

Les vingt-six espèces que nous rapportons à ce genre, nous ont paru susceptibles d'être divisées en six groupes, de la manière suivante,

SAVOIR :

A COULEURS	Vives et tranchées, et antennes des mâles	Plumeuses.	*Plumistaria.*
			Pennigeraria.
			Melanaria.
			Piniaria.
			Atomaria.
		Pectinées. .	*Glareraria.*
			Zebraria.
			Quinquaria.
			Concordaria.
			Spartiaria.
			Limbaria.
		Ciliées. . . .	*Auroraria.*
			Indigenaria.
	Plus ou moins sombres, et antennes des mâles	Plumeuses.	*Plumaria.*
			Tæniolaria.
		Pectinées. .	*Perspersaria.*
			Conspersaria.
			Emucidaria.
			Favillacearia.
		Ciliées. . . .	*Ononaria.*
			Murinaria.
			Cineraria.
			Immoraria.
			Hepararia.
			Cararia.
			Dilectaria.



DCXCIV. FIDONIE PLUMET.

FIDONIA PLUMISTARIA. (Pl. 164, fig. 1.)

Fidonia plumistaria. *Treits.* Schmett. von europ. tom. 4. pag. 281. n° 11.

Geometra plumistaria. *Borkh. Esp.* t. v. tab. 22. fig. 6-8. *Hubn.* tab. 24. fig. 127. (mas.) tab. 81. fig. 417 et 418. (mas.) fig. 419 et 420. (fœm.)

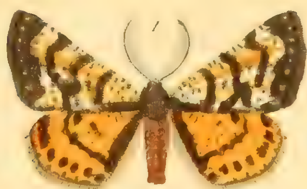
Le plumet (g. plumistaria). *Devill.* Entom. linn. tom. ii. pag. 326. n° 479.

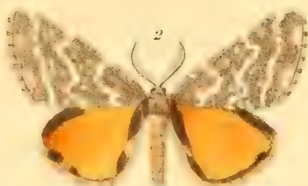
Phalène a plumet (ph. plumistaria). Encycl. méth. tom. 10. pag. 74. n° 1.

Envergure, 18 lignes.

Les ailes supérieures du mâle sont le plus ordinairement en-dessus d'un jaune-pâle, avec quatre bandes transverses de gros points noirs agglomérés, entre lesquelles sont épars çà et là d'autres points noirs plus petits. La frange est noire et précédée d'une rangée de petites taches carrées d'un jaune-souci sur un fond noir. Le dessous de ces mêmes ailes est d'un jaune-souci, avec une série de petits points noirs à leur extrémité, et plusieurs taches également noires le long de la côte, lesquelles correspondent aux bandes du dessus.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un jaune-souci, plus ou moins vif, et traversées, au milieu, par une raie noire arquée et un peu ondulée, et plus bas, par une rangée de points noirs,















P. Duménil Pinxit et Direxit

1. Fidonie Plumet (*Plumistaria*) mâle. 2. Idem Pennigère (*Pennigeraria*) mâle.
3. Idem Tigrée (*Melanaria*) mâle. 4. 5 et 6. Id. Picotée (*Atomaria*) mâle et fem.lle et var.
7. Id. Graveleuse (*Glarearia*) femelle.

également arquée; leur base est en outre parsemée de points noirs de diverses grosseurs; enfin leur frange est également noire. Le dessous de ces mêmes ailes est d'un jaune-pâle, avec un grand nombre de gros points noirs, dont plusieurs correspondent à ceux du dessus.

La tête est noire, avec un point jaune entre les deux yeux. Le corselet est également noir, ainsi que l'abdomen, avec trois taches jaunes sur le bord de chaque anneau. Les antennes, qui sont très-plumeuses, ont leur côte blanche et leurs barbules noires.

La femelle, abstraction faite de ses antennes, qui sont filiformes, ne diffère presqu'en rien du mâle; cependant assez ordinairement le fond de ses ailes supérieures est blanc en-dessus, en même temps que ses ailes inférieures sont d'un jaune-souci moins vif que celles du mâle.

Nous avons reçu de M. Adrien de Villiers une variété mâle, dont les ailes supérieures sont de la même couleur que les inférieures. Elle est figurée dans Hubner, sous le nº 418, pl. 81.

Cette belle espèce, dont les premiers états n'ont pas encore été observés, est très-commune dans le midi de la France, principalement dans les environs de Nîmes et de Montpellier. Elle paraît deux fois, en mars et en septembre. On la trouve dans les lieux incultes appelés *garigues*.

DCXCV. FIDONIE PENNIGÈRE.

FIDONIA PENNIGERARIA. (Pl. 164, fig. 2.)

Fidonia pennigeraria. *Treits.* Schmett. von europ. tom. 4. pag. 280. nº 10.

Geometra pennigeraria. *Hubn.* tab. 70. fig. 363. (mas.)

Envergure, 18 lignes.

Les ailes supérieures sont en-dessus d'un brun-feuille-morte pointillé de blanc, avec trois raies transverses ondées ou dentelées de cette dernière couleur. La plus près de la base ne forme qu'un angle, celle du milieu en forme deux, et la troisième est seulement flexueuse. La frange est blanche et entrecoupée de brun; le dessous de ces mêmes ailes est d'un jaune-souci pâle, avec la côte et le sommet sablés de brun, et un petit croissant noirâtre dans le milieu.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un jaune-souci un peu terne, avec leur limbe noirâtre, et leur frange jaunâtre et entrecoupée de brun. Le dessous de ces mêmes ailes est d'un jaune-pâle et sablé de brun par bandes.

La tête et le corselet sont du même brun que

le fond des ailes supérieures; l'abdomen est d'un brun plus pâle et saupoudré de jaunâtre. Les antennes, aussi plumeuses que chez la *Plumistaria*, ont leur côte blanchâtre et leurs barbules noirâtres.

Cette description concerne les deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que par la forme des antennes et de l'abdomen.

On ne connaît point encore les premiers états de cette espèce tout-à-fait méridionale. Tous les individus qu'on en reçoit à Paris proviennent des départements des Basses-Alpes et du Var; et, par le petit nombre de femelles qui en existent dans les collections, il paraît qu'il est beaucoup plus difficile de s'en procurer que des mâles.



DCXCVI. FIDONIE TIGRÉE.

FIDONIA MELANARIA. (Pl. 164, fig. 3.)

Zerene melanaria. *Treits.* Schmett. von europ. tom. v. pag. 236. n° 10.

Geometra melanaria. *Linn. Esp.* tom. v. tab. 23. fig. 1. *Borhk. Fuessl. Lang, Verz. Gotze. Knoch. Clerck.* Icon. tab. 4. fig. 2. *Hubn.* tab. 16. fig. 86. (mas.)

Phalæna melanaria. *Fabr.* Entom. syst. iii. 2. 143. 51.

La melanure (g. melanaria.) *Devill.* Entom. linn. tom. ii. pag 305. n° 425.

Phalène tigrée (ph. melanaria.) Encycl. méth. tom. 10. pag. 89. n° 68.

Envergure, 19 à 20 lignes.

Les ailes supérieures sont en-dessus d'un blanc sale, avec plusieurs rangées transverses de points noirs de diverses grosseurs, dont une borde leur extrémité. Les ailes inférieures sont en-dessus d'un jaune-souci, également avec plusieurs points et taches de diverses grosseurs, mais moins nombreux, et placés irrégulièrement, à l'exception de la dernière rangée, qui est parallèle au bord terminal.

Le dessous des quatre ailes est entièrement d'un jaune-souci-pâle, avec la répétition des taches du dessus.

Les antennes et le corselet sont d'un gris verdâtre. La tête est d'un jaune-souci, ainsi que l'abdomen, dont chaque segment est marqué d'une tache noire.

Cette description concerne les deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que par la forme des antennes et de l'abdomen.

Cette espèce, dont les premiers états ne sont pas encore connus, habite les climats les plus opposés, puisqu'on la trouve à-la-fois en Suède et en Italie. Elle est très-commune, dit-on, dans les environs du lac de Constance; il n'en est pas de même en France, du moins d'après nos propres recherches.

Elle vole en juin.

Nota. M. Treitschke a placé cette espèce dans son genre *Zerene* à côté de la *Grossulariata;* mais par la forme de ses antennes et de ses palpes elle appartient évidemment à son genre *Fidonia.*



DCXCVII. FIDONIE PICOTÉE.

FIDONIA ATOMARIA. (Pl. 164, fig. 4-6.)

Fidonia atomaria. *Treits.* Schmett. von europ. tom. iv. pag. 286. n° 14.

Geom. atomaria. *Linn. Wien. Verz. Illig. Borkh. Gotze. Esp.* tom. v. tab. 23. fig. 4-8. *Hubn.* tab. 25. fig. 136. (fœm.) tab. 102. fig. 526 et 527. (fœm.) Larv. lep. v. geom. i. Ampl. v. b. fig. i. a-f.

Phalæna atomaria. *Fabr. Fuessl. Lang, Verz. Brahm. Schwarz.*

Phal. artemisaria. *Fuessl. Schrank. Lang, Verz.*

Phal. aceraria. *Berl. Mag. Naturf. Gotze.*

Phal. trifasciata. *Gotze.*

Phal. pennata. *Scopoli.* Ent. carn. p. 228. n° 569. (mas.)

Phal. isoscelata. *Scopoli.* id. pag. 225. n° 558. (fœm.)

Les atomes (g. atomaria.) *Devill.* Ent. linn. tom. ii. pag. 305. n° 427.

La rayure jaune picotée. *Geoff.* tom. ii. pag. 133. n° 50.

La phalène picotée (ph. atomaria.) Encycl. méth. tom. 10. pag. 75. n° 6.

La phalène panachée, piquée de jaune, a atomes gris. *Degeer.* t. ii. pag. 353. pl. 5. fig. 21.

Envergure, 13 à 16 lignes.

Cette espèce varie beaucoup pour la taille, et les deux sexes ne se ressemblent pas pour le

fond de la couleur. Nous décrirons d'abord le mâle. Ses quatre ailes, tant en-dessus qu'en dessous, sont tantôt d'un jaune-clair, et tantôt d'un jaune d'ocre-foncé, mais toujours chargées d'atomes bruns, avec trois bandes transverses de cette dernière couleur sur chacune d'elles, non compris la bordure terminale qui est également brune. Des trois bandes qui traversent les ailes supérieures, les deux premières, en partant de la base, se réunissent au bord interne, et la troisième est interrompue au milieu. La frange est jaune et entrecoupée de brun.

La tête et le corps sont d'un brun-foncé, et sablé de jaune, ainsi que les antennes, dont les barbules sont très-longues.

La femelle, abstraction faite des antennes et de l'abdomen, ne diffère du mâle que par le fond de sa couleur qui est d'un blanc sale, quelquefois légèrement teinté de jaune-pâle.

La chenille est de forme allongée et cylindrique. Dans son jeune âge, elle est verte, avec des taches couleur de rouille de chaque côté du corps; après la quatrième mue, elle devient d'un brun-jaunâtre, avec une raie longitudinale d'un brun plus foncé sur le milieu du dos. De chaque côté de cette raie et sur chaque anneau, on voit de petites taches triangulaires, également d'un brun-foncé, et au-dessous de ces taches une raie

longitudinale plus claire sur laquelle on aperçoit les stigmates bordés de noir.

Hubner représente cette chenille sur une branche d'*aune* (*alnus viscosa*); mais on la trouve le plus ordinairement sur les différentes espèces de *scabieuse*, et sur l'*armoise champêtre* (*artemisia campestris*); elle s'enterre sans former de coque pour se changer en chrysalide. Celle-ci est très renflée dans le milieu, et à son extrémité postérieure très-pointue.

La phalène dont il est ici question est une des plus communes de l'Europe, ainsi qu'on peut en juger par le grand nombre d'auteurs de pays différents qui l'ont décrite. On la trouve dans tous les bois, et j'ai remarqué qu'elle varie suivant les localités qu'elle habite, c'est-à-dire, qu'elle est moins grande et plus vive en couleur dans les forêts sèches que dans les forêts humides. Elle paraît deux fois; les individus qu'on trouve en avril et en mai, proviennent de chrysalides qui ont hiverné, et ceux qui volent en juillet et août, de chenilles qui ont subi toutes leurs métamorphoses dans le courant de l'été.



DCXCVIII. FIDONIE GRAVELEUSE.

FIDONIA GLAREARIA. (Pl. 164, fig. 7.)

Fidonia glarearia. *Treits.* Schmett. von europ. tom. iv. pag. 289. n° 15.

Geom. clarearia. *Wien. Verz. Illig. Borkh. Schrank. Gotze. Brahm. Schwarz. Hubn.* tab. 25. fig. 131. (mas.)

Phalæna atomaria var. *Fab.* Ent. syst. iii. 2. 144. 56.

Envergure. 11 lignes.

Elle ressemble beaucoup à l'*Atomaria;* mais elle est constamment plus petite, et ses antennes sont très peu pectinées dans le mâle, ce qui suffirait seul pour la distinguer de l'espèce que nous venons de nommer. Les quatre ailes, tant en-dessus qu'en-dessous, dans les deux sexes, sont d'un jaune-pâle chargés d'atomes bruns, et traversées par plusieurs raies brisées de cette dernier couleur, dont quatre sur les supérieures, et trois sur les inférieures. La frange est jaune et entrecoupée de brun.

La tête et le corps sont bruns et saupoudrés de jaune, ainsi que les antennes.

La chenille n'est figurée ni décrite dans aucun auteur à notre connaissance; elle est seu-

lement indiquée dans le catalogue de Vienne, comme vivant sur *la gesse des près* (*latyrus pratensis*). Le papillon paraît deux fois, et en même temps que l'*Atomaria ;* mais il ne se trouve pas partout comme cette dernière, et il est même assez rare dans les endroits qu'il habite; cependant M. le capitaine de Villiers l'a trouvé communément dans les fossés humides de la place de Neuf-Brisach. Je ne l'ai jamais pris aux environs de Paris.



DCXCIX. FIDONIE DU PIN.

FIDONIA PINIARIA. (Pl. 165, fig. 1. et 2.)

FIDONIA PINIARIA. *Treits*. Schmett. von europ. tom. IV. pag. 274. n° 8.

GEOMETRA PINIARIA. *Linn. Wien. Verz. Illig. Esp*. t. V. tab. 21. fig. 1-8. *Hubn*. tab. 22. fig. 119. et 120 (mas.) tab. 91. fig. 469 et 470. (fœm.) *Borkh. Fuessly. Schrank. Lang, Verz. Berl. Mag. Naturf. Gotze. Brahm. Schwartz. Clerck*. tab. 1. fig. 10.

GEOMETRA TILIARIA. *Linn*. Faun. suec. éd. n° 1234. (fœm.) *Clerck*. tab. 4. fig. 11.

PHALÆNA PINIARIA. *Fabr*. Ent. syst. III. 2. 141. 45.

PHALÈNE DU PIN (G. PINIARIA). *Devill*. entom. linn. t. II. pag 298. n° 411. Encycl. méth. tom. 10. pag. 89. n° 69.

Deger. tom. II p. 351. tab. 5. fig. 20.

Réaumur. tom II. pl. 28. fig. 6.

Sepp. Neederl. ins. VI. p. 17. tab. 4.

Envergure, 15 à 20 lignes.

LES deux sexes, dans cette espèce, ne se ressemblent pas pour le fond de la couleur, et le mâle est toujours plus petit d'un quart que la femelle. Les quatre ailes du premier sont en-dessus d'un brun-foncé, avec une bande transverse d'un jaune-pâle sur les supérieures (elle se compose ordinairement de trois taches), et

une bande longitudinale de la même couleur et divisée également en trois taches sur les inférieures ; toutes ces taches sont sablées de brun sur les bords. La frange est jaunâtre et entrecoupée de brun. Le dessous des ailes supérieures ressemble au-dessus, excepté que le brun en est moins foncé, et que leur sommet est jaunâtre. Quant au-dessous des ailes inférieures il est roussâtre et sablé de brun, avec une bande longitudinale blanche, coupée par deux lignes transverses et arquées de couleur brune. La tête, le corps et les antennes sont d'un brun-foncé.

Les quatre ailes de la femelle, tant en-dessus qu'en-dessous, présentent le même dessin que celles du mâle; mais le fond de leur couleur est d'un brun-roux, en même temps que les bandes ou taches dont elles sont ornées sont d'un jaune-orangé, excepté celles du dessous des ailes inférieures qui sont d'un blanc-jaunâtre. La tête, le corps et les antennes sont d'un brun-roux sablé de jaunâtre.

La chenille est verte, avec cinq raies longitudinales, dont une dorsale et quatre latérales. La première est blanche, les deux qui suivent sont d'un blanc-jaunâtre, et les deux dernières jaunes ; celles-ci sont placées entre les stigmates et les pattes. Cette chenille vit sur le *pin sylvestre* (*pinus sylvestris*), et sur le *sapin* (*pinus*

abies). On la trouve depuis le commencement d'août jusqu'au milieu d'octobre. Elle a le corps très-flexible; car, fixée par les pattes de derrière, elle dirige sa patrie antérieure dans tous les sens, pour choisir sa nourriture. On la dit très-nuisible aux forêts de pins, lorsqu'elle s'y multiplie; cependant comme on n'en trouve jamais qu'un petit nombre sur chaque arbre, dans les années même où elle est très commune, il y a lieu de croire qu'on attribue à elle seule des ravages également causés par d'autres chenilles qui vivent sur les mêmes arbres, telles que la *Pityocampa* et la *Piniperda*. Lorsque celle qui nous occupe est parvenue à toute sa taille, ce qui a lieu ordinairement dans le mois d'octobre, elle s'enfonce sous la mousse, au pied de l'arbre qui l'a vue naître, et s'y change en une chrysalide d'un brun-clair luisant, à l'exception de l'enveloppe des ailes qui reste verdâtre. L'insecte parfait en sort à la fin d'avril ou en mai, et quelquefois en juin. On voit voler le mâle avec vivacité en plein soleil, tandis que la femelle reste tranquille sur le tronc des arbres. Cette espèce tient ses ailes relevées presque perpendiculairement au plan de position, dans l'état de repos.

La Fidonie du *Pin* se trouve en France, partout où il y a des forêts de pins ou de sapins, mais particulièrement dans les Vosges et le Jura.

DCC. FIDONIE BORDÉE.

FIDONIA LIMBARIA. (Pl. 165, fig. 3 et 4.)

FIDONIA CONSPICUARIA, *Treits.* Schmett. von europ. t. IV. pag. 272. n° 7.

GEOMETRA CONSPICUARIA. *Borkh. Esp.* tom. V. tab. 24. fig. 5-8. *Hubn.* tab. 22. fig. 117 et 118. (mas.)

GEOM. CONSPICUATA. *Wien. Verz. Illig. Lang, Verz.*

PHALÆNA LIMBARIA. *Fabr.* Ent. syst. III. 2. 141. 46.

LA NOBLE (G. LIMBARIA). *Devill.* Entom. linn. tom. II. pag. 318. n° 452.

L'ENTOURÉE (G. CIRCUMDATARIA). *Devill.* Entom. linn. t. II. pag. 330. n° 494. tab. VI. fig. 10.

Réaumur. Mém. tom. II. pag. 355. tab. 28. fig. 7-12.

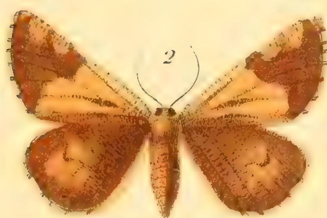
PHALÈNE BORDÉE (PH. LIMBARIA). Encycl. méth. tom. 10. pag. 89. n° 70.

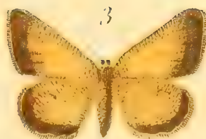
Envergure, 11 lignes.

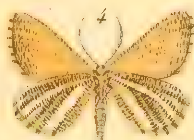
Les quatre ailes sont en-dessus d'un jaune-souci, avec un large bordure noire plus foncée sur les supérieures que sur les inférieures, qui sont en outre piquées de noir.

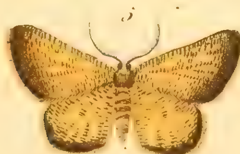
Le dessous des quatre ailes est également d'un jaune-souci, mais sans bordure noire, et chargé d'atomes bruns, avec des raies blanches longitudinales sur les inférieures.











P. Dumenil Pinxit et Direxit

1 et 2 Fidonie du Pin (*Piniaria*) mâle et fem. 3 et 4 Id. Bordée (*Limbaria*) dessus & dessous.

5 Idem du Genêt (*Spartiaria*) mâle.

La frange des quatre ailes est noirâtre en-dessus, et jaune et entrecoupée de noir en-dessous.

La tête, le corps et les antennes sont noirs et saupoudrés de jaune.

Cette description concerne les deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que par la forme des antennes et de l'abdomen.

La chenille vit sur le *genêt à balais* (*spartium scoparium*); elle est lisse, assez svelte, d'un vert-brun, avec une raie longitudinale jaune de chaque côté du corps. Elle se tient ordinairement dans une attitude où il est rare de voir les autres *Arpenteuses*, c'est-à-dire appliquée dans toute sa longueur sur les branches de la plante dont elle se nourrit. On la trouve ayant pris tout son accroissement au milieu d'octobre. Elle ne tarde pas alors à s'enfoncer dans la terre pour se changer en une chrysalide de forme ordinaire, et son papillon ne se développe qu'en juin de l'année suivante. Cette Phalène tient ses ailes relevées dans l'état de repos comme un papillon diurne, et ressemble à une Hespérie, lorsqu'elle vole.

La Fidonie *Bordée* se trouve dans les clairières des bois où il y a beaucoup de *genêts*; elle est très-commune dans les forêts du nord de la France, surtout dans celles de Mormal et de Compiègne.

DCCI. FIDONIE DU GENÊT.

FIDONIA SPARTIARIA. (Pl. 165, fig. 5.)

Fidonia spartiaria. *Treits*. Schmett. von europ. tom. iv. pag. 270. n° 6.

Geometra spartiaria. *Hubn*. tab. 22. fig. 116 (mas).

Geom. conspicuaria. *Esp*. tom. v. tab. 24. fig. 2-4.

Envergure, 13 lignes.

Cette espèce, souvent confondue avec la précédente, s'en distingue principalement par le dessous de ses ailes inférieures, qui est d'une couleur uniforme, tandis qu'il est rayé de blanc longitudinalement dans la *Limbaria*. Mais avec un peu d'attention on remarque également des différences sur le dessus, entre les deux espèces. 1° La bordure noire des quatre ailes est bien moins prononcée dans la *Spartiaria* que dans la *Limbaria*, et leur côte n'est pas lavée de noir comme dans celle-ci. 2° Les quatre ailes sont finement piquées de noir dans la première, tandis que les supérieures ont leur fond uni dans la seconde; enfin la couleur générale de la *Spartiaria* est d'un jaune plus pâle que celle de

la *Limbaria.* Du reste, les deux espèces ont la plus grande ressemblance.

La *Spartiaria* vole, en plein soleil, dans les mêmes localités et à la même époque que la *Limbaria;* mais elle est beaucoup plus rare, du moins en France, car il paraît qu'il n'en est pas de même en Allemagne, sur les bords du Rhin. Ses premiers états ne sont pas encore connus.



DCCII. FIDONIE ZÉBRÉE.

FIDONIA ZEBRARIA. (Pl. 166, fig. 1.)

Fidonia cebraria. *Treits.* Schmett. von. europ. tom. iv. pag. 263. n° 1.

Geometra cebraria. *Esp.* tom. v. tab. 42. fig. 7. 8. *Hubn.* tab. 24. fig. 129. (mas.)

Envergure, 1 pouce.

Cette espèce que nous ne connaissons que par la figure d'Hubner dont la nôtre est une copie, ressemble un peu à certaine variété femelle de l'*Atomaria*. Ses ailes supérieures sont d'un blanc sale, et traversées par quatre raies brisées d'un brun-noirâtre. Les inférieures sont également traversées par des raies semblables, mais seulement au nombre de trois, et sur un fond jaunâtre. La frange est de cette dernière couleur, et entrecoupée de brun.

La tête, et le corps sont bruns, ainsi que les antennes, avec les anneaux de l'abdomen bordés de jaune.

Nous nous sommes déterminés à donner cette espèce, d'après l'assertion de M. Treitschke qu'on la trouve dans le midi de la France comme en Hongrie. Ses premiers états ne sont pas connus.

DCCIII. FIDONIE VOISINE.

FIDONIA CONCORDARIA. (Pl. 166, fig. 12 et 3.)

Fidonia concordaria. *Treits.* Schmett. von europ. t. IV. pag. 282. n° 22.

Geometra concordaria. *Hubn.* tab. 24. fig. 126 (mas. tab. 100. fig. 518 et 519 (fœm.)

Phalène voisine (ph. concordaria). Encycl. méth. t. 16. pag. 75. n° 7.

Envergure, 1 pouce.

Les ailes supérieures sont en-dessus d'un brun roux-foncé, avec deux bandes transverses jaunes et sablées de brun, et trois points ou petites taches d'un jaune-pâle, dont une près de l'angle supérieur, une autre à l'angle inférieur, et la troisième au milieu près du bord terminal. La frange est blanchâtre et entrecoupée de brun. Ces mêmes ailes sont en-dessous d'un jaune-souci, avec une rangée de six taches noires le long du bord terminal.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un jaune-souci légèrement sablé de brun-foncé, avec deux raies ondées, et une bande terminale de cette dernière couleur. La frange est également blan-

châtre et entrecoupée de brun. Ces mêmes ailes sont en-dessous d'un jaune-verdâtre sablé de brun, avec plusieurs taches blanches.

La tête et le corselet sont noirs et hérissés de poils gris. L'abdomen est également noir avec le bord des anneaux jaunâtre. Les antennes, dont les barbules sont très-courtes chez le mâle, sont noirâtres, avec la côte grise.

Cette description concerne les deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que par la forme des antennes et de l'abdomen.

M. Treitschke désigne cette jolie espèce comme une rareté particulière à l'Italie au midi de la France ; mais on la trouve aussi dans les environs de Paris, et même assez fréquemment au bois de Boulogne. On la voit voler en plein soleil dans les allées où il y a beaucoup de *genêts*, du dix au vingt-cinq juin ; elle succède à l'*Atomaria*. Ses premiers états ne sont pas encore connus.



DCCIV. FIDONIE A CINQ RAIES.

FIDONIA QUINQUARIA. (Pl. 166. fig. 4 et 5.)

Fidonia pinetaria. *Treits*. Schmett. vou europ. tom. iv. pag. 265. n° 3.

Geometra pinetaria. *Hubn*. tab. 24. fig. 130 (fœm.)

Geom. quinquaria. *Hubn*. tab. 100. fig. 516 et 517. (mas.)

Envergure, 12 à 13 lignes.

Les quatre ailes sont en-dessus d'un jaune-d'ocre foncé, et traversées par cinq lignes brunes qui se distinguent à peine du fond, dont quatre sur les ailes supérieures, et une seule sur les inférieures. La frange est de la même couleur que le fond. Le dessous est d'un jaune d'ocre plus clair que le dessus, avec deux lignes brunes à peine marquées sur chaque aile.

La tête et le corps sont de la couleur des ailes, ainsi que les antennes.

Cette description ne concerne que le mâle; la femelle que nous ne connaissons que par la figure d'Hubner, dont la nôtre est une copie, a les ailes supérieures d'un jaune d'ocre-pâle, avec quatre raies transverses et très marquées d'un brun-verdâtre. Ses ailes inférieures sont d'un

jaune d'ocre-foncé chargé d'atomes noirâtres, et sont traversées par trois raies brunes également bien marquées. Enfin, la frange des quatre ailes est jaunâtre et entrecoupée de noirâtre. La tête, le corps et les antennes participent de la couleur des ailes.

La chenille, suivant M. Treitschke, est d'un rouge violet, avec plusieurs lignes longitudinales, dont une jaune de chaque côté du corps, et les autres blanches sur le dos; celles-ci sont très-fines. La tête, le ventre et les pattes sont couleur de chair. On trouve cette chenille au mois de mai, sur l'*airelle* (*vaccinium myrtillus*): elle se chrysalide dans la terre, et son papillon paraît dans le courant de l'été.

Nous n'avons jamais rencontré cette espèce dans nos excursions autour de Paris, le mâle que nous avons fait figurer nous a été envoyé par M. le Paige, qui l'a pris dans les environs de Darnay (Vosges) où il réside.



DCCV. FIDONIE HARDIE.

FIDONIA IMMORARIA. (Pl. 166, fig. 6.)

Fidonia immorata. *Treits.* Schmett. von europ. tom. iv. pag. 295. n° 19.

Geometra immorata. *Linn. Wien. Verz. Illig. Borkh.*

Geom. immoraria. *Hubn.* tab. 25. fig. 133. (mas.) *Esp.* t. v. tab. 58. fig. 3 et 4. tab. 51. fig. 1. (fœm. var.)

Phalæna immorata. *Fabr. Schrank. Gotze.*

Phal. graminata. *Berl. Mag. Naturf. Gotze.*

Geom. festucaria. *Brahm.*

La hardie (g. immorata). *Devill.* Entom. linn. tom. ii. pag. 351. n° 540.

Envergure, 12 à 13 lignes.

Les quatre ailes, tant en-dessus qu'en-dessous, dans les deux sexes, sont d'un gris légèrement verdâtre, finement pointillé de noir, et traversées par plusieurs raies ondées blanches, dont quatre sur les supérieures et trois sur les inférieures; la frange est blanchâtre et entrecoupée de gris.

La tête et le corps sont de la couleur des ailes, ainsi que les antennes, qui sont légèrement pectinées dans le mâle.

La chenille, suivant M. Freyer, correspondant de M. Treitschke, vit sur la *bruyère commune* (*erica vulgaris*); elle est d'un gris argenté, avec une raie dorsale plus claire bordée de gris plus foncé, deux raies latérales couleur de rouille, et deux points bruns sur chaque anneau, excepté sur les trois premiers. Elle se change en chrysalide dans un tissu fin entre des tiges d'herbe, et son papillon se développe au bout de douze jours.

L'espèce dont il s'agit se montre deux fois par an comme l'*Atomaria*, c'est-à-dire, en mai et en août. On la trouve assez fréquemment dans les prairies sylvatiques; cependant elle n'est pas très-commune aux environs de Paris.





P. Duménil Pinxit et Direxit.

1 Fidonie Zébrée (*Zebraria*) mâle. 2 & 3 Id. Voisine (*Concordaria*) fem. dessus & dessous
4 et 5 Idem à cinq Raies (*Quinquaria*) mâle et fem. 6 Id. Hardie (*Immor[illegible]ia*) mâle.
7 Idem Hépatique (*Heparia*) fem. 8 Idem Aurore (*Auroraria*) mâle

DCCVI. FIDONIE HÉPATIQUE.

FIDONIA HEPARARIA. (Pl. 166, fig. 7.)

Fidonia hepararia. *Treits.* Schmett. von europ. t. iv. pag. 264. n° 2.

Geometra hepararia. *Hubn.* tab. 11. fig. 58. (mas.) larv. lep. v. geom. 1. Ampl. k. b. fig. 1. a. b. c.

Geom. heparata. *Wien. Verz. Illig.*

Phalène hepararia. *Schrank.*

Envergure, 9 lignes et demie.

Les quatre ailes sont en-dessus d'un gris-jaunâtre, avec la côte des supérieures plus claire. Elles sont traversées par un grand nombre de raies d'un gris-brun, qui se distinguent à peine du fond. La frange est jaunâtre et entrecoupée de brun. Le dessous des quatre ailes est d'un jaunâtre-clair avec un grand nombre de raies roussâtres, qui correspondent à celles du dessus.

La tête et le corps sont de la couleur des ailes ainsi que les antennes, qui sont légèrement pectinées. L'abdomen est terminé par un bouquet de poils jaunâtres.

Cette description ne concerne que le mâle; la femelle est plus grande et d'une couleur plus

claire, ce qui fait qu'on distingue mieux les raies dont ses ailes sont traversées en-dessus.

La chenille a la tête d'un vert-foncé, avec des points noirs et le corps d'un vert plus clair, avec trois raies longitudinales jaunes, dont une dorsale et deux latérales, et deux séries de points blancs entre les raies. Il en existe une variété dont le dos est marqué de deux taches noirâtres sur chaque anneau. Cette chenille vit sur le *bouleau blanc* (*betula alba*). On la trouve en août et septembre. Elle se change en chrysalide dans une coque légère sous de la mousse ou entre des feuilles sèches, et son papillon n'en sort qu'au printemps suivant. Après l'avoir vu voler dès la fin d'avril, nous l'avons retrouvé en juillet; ce qui ferait supposer deux générations par an. La chrysalide est d'un jaune-rougeâtre et très-pointue à son extrémité postérieure.

L'espèce dont il s'agit se trouve dans plusieurs contrées de la France; elle est commune dans les bois humides des environs de Paris.



DCCVII. FIDONIE AURORE.

FIDONIA AURORARIA. (Pl. 166, fig. 8.)

Fidonia auroraria. *Treits.* Schmett. von europ. tom. iv. pag. 267. n° 4.

Geometra auroraria. *Hubn.* tab. 12. fig. 63. (mas.) *Borkh.*

Phalæna variegata. *Fabr.*

Phal. muricata. *Berl. Mag. Naturf.*

Pyralis auroralis. *Wien. Verz. Illig.*

La variée (ph. variegata). *Devill.* Entom. linn. tom. ii. pag. 377. n° 609.

Envergure, 8 lignes et demie.

Cette jolie espèce a ses quatre ailes, tant en-dessus qu'en-dessous, d'un rouge-pourpre sablé de violet, avec plusieurs taches d'un jaune-aurore, dont trois sur les supérieures et une sur les inférieures. La frange est aussi du même jaune. Le tête et le corps sont jaunes et lavés de pourpre. Les antennes sont d'un jaune-pâle.

Cette description cencerne les deux sexes, qui ne diffèrent eutre eux que par la forme de l'abdomen et des antennes. Celles-ci sont très-peu pectinées dans le mâle.

M. Treitschke est le seul autenr à notre con-

naissance qui parle de la chenille. « Elle est très-
« effilée, dit-il ; ses trois premiers et trois der-
« niers anneaux sout contractés et non distincts
« les uns des autres ; à la loupe elle paraît ru-
« gueuse et couverte d'aspérités. La partie supé-
« rieure de la tête est échancrée, et cette échan-
« crure se continue sur le premier anneau. La cou-
« leur du corps est gris-clair ; sur le dos règne
« une ligne très-fine blanchâtre, à peine visible ;
« elle est bordée par d'autres lignes plus fon-
« cées, interrompues par les incisions des an-
« neaux, excepté sur les quatre derniers où elles
« finissent par se réunir. On ne voit que le com-
« mencement et la fin d'une ligne plus foncée
« des deux côtés du dos. De chaque côté du
« corps se trouve une raie blanchâtre tranchée,
« qui se dirige en bas sur le neuvième anneau,
« et qui remonte ensuite. Au-dessous de cette
« raie, chaque anneau (du quatrième au neu-
« vième) est marqué d'un point noir. D'autres
« points noirs un peu allongés se voient au
« nombre de quatre sur le dos de chacun de
« ces mêmes anneaux, excepté le neuvième ; et
« ceux du quatrième sont les plus marqués. »

Cette chenille vit sur le *plantain à grandes feuilles* (*plantago major*). On la trouve parvenue à toute sa taille, à la fin de juin. Elle ne tarde pas alors à filer une coque d'un tissu peu

serré, dans laquelle elle se change en une chrysalide d'un brun-clair, avec l'enveloppe des ailes rayée de noir. Le papillon éclôt au bout de quinze jours. On le fait envoler en battant les hautes herbes des prés sylvatiques, dans lesquelles il se tient ordinairement.

La Fidonie *Aurore* se trouve dans beaucoup de contrées de la France, mais nulle part abondamment. On en rencontre une par-ci par-là dans les environs de Paris.



DCCVIII. FIDONIE CENDRÉE.

FIDONIA CINERARIA. *Mihi.* (Pl. 167, fig. 1 et 2.)

Envergure, 12 à 13 lignes.

Cette espèce, que nous croyons inédite, paraît avoir été confondue avec la *Murinaria*, à laquelle elle ressemble beaucoup; cependant, en l'examinant avec attention, elle nous a paru en différer par plusieurs caractères, mais principalement par le bord de ses ailes inférieures qui est entier, tandis qu'il est sinué et légèrement dentelé dans sa congénère. En voici au reste la description : ses quatre ailes, tant en-dessus qu'en-dessous, sont d'un gris-cendré luisant et parsemées d'atomes plus foncés, avec un point discoïdal brun entre deux lignes transverses brunes sur les ailes supérieures. Quelquefois ce point est remplacé par une troisième ligne. Les ailes inférieures n'ont pas de point discoïdal, et sont traversées par une seule ligne qui souvent est oblitérée. La frange est de la même couleur que les ailes, et n'est pas entrecoupée de brun comme dans la *Murinaria*.

















P. Duménil Pinxit et Direxit

1 et 2 Fidonie Cendrée (*Cineraria*) mâle & var. 3. 4 et 5 Id. gris de Souris (*Murinaria*) mâle, fem. et var. 6 Id. de la Bugrane (*Ononaria*) fem. 7 Id. Favorite (*Cararia*) fem. 8 Id. Chérie (*Dilectaria*) fem.

La tête et le corps sont du même gris que les ailes, ainsi que les antennes, qui sont plutôt ciliées que pectinées dans le mâle.

Cette description concerne les deux sexes.

Cette espèce se trouve dans le midi de la France, et vole en même temps et dans les mêmes endroits que la *Murinaria*.



DCCIX. FIDONIE GRIS-DE-SOURIS.

FIDONIA MURINARIA. (Pl. 167, fig. 3-5.)

Fidonia murinaria. *Treits.* Schmett. von. europ. tom. iv. pag. 284. n° 13.

Geometra murinaria. *Wien. Verz. Gotze. Lasp. Hubn.* tab. 21. fig. 115. (mas.) tab. 25. fig. 134. (fœm.). *Illig.*

Geom. myosaria. *Esp.* tom. v. tab. 49. fig. 5.

Geom. respersaria. *Borkh.*

La grise (g. murinaria.) *Devill.* Entom. linn. tom. iv. pag. 498.

Envergure, 11 lignes.

Cette espèce varie beaucoup pour le fond de la couleur, ce qui nous a obligés d'en donner trois figures : ce fond est tantôt d'un gris-de-souris, tantôt d'un gris-ardoisé et tantôt d'un gris-jaunâtre-pâle. Dans tous les cas, les quatre ailes sont parsemées, des deux côtés, d'atomes plus foncés, et traversées en-dessus, savoir : les supérieures par deux lignes brunes sinueuses, et les inférieures par une seule. On voit en outre un point brun au centre de chacune d'elles; et l'intervalle qui existe entre le bord terminal et les lignes précitées, est ordinairement plus foncé

que le reste de l'aile, et chargé d'une ou plusieurs taches brunes sur les supérieures. La frange est entrecoupée de brun et légèrement dentelée seulement aux inférieures.

La tête, le corps et les antennes participent de la couleur des ailes.

Cette description concerne les deux sexes, qui ne different entre eux que par l'abdomen et les antennes qui sont plutôt ciliées que pectinées dans le mâle.

Cette espèce dont les premiers états ne sont pas connus, est fort commune dans le midi de la France. On la trouve pendant tout l'été, principalement dans les champs de luzerne où elle vole par essaims, comme la *Clathrata*. On la prend quelquefois aux environs de Paris.



DCCX. FIDONIE DE LA BUGRANE.

FIDONIA ONONARIA. (Pl. 167, fig. 6.)

Cabera ononaria. *Treits.* Schmett. von europ. tom. iv. pag. 351. n° 4.

Geometra sudataria. *Hubn.* tab. 95. fig. 492.

Geom. ononaria. *Borkh. Hubn.* tab. 18. fig. 93. (fœm.)

Phal. ononaria. *Fuessl. Brahm. Schwarz.*

Envergure, 12 à 13 lignes.

Le fond des quatre ailes est en-dessus d'un gris-jaunâtre chargé d'atomes bruns, avec une large bande terminale rougeâtre sur les supérieures. Quelquefois cette couleur rougeâtre s'étend sur toute la surface des quatre ailes. Le dessous est fortement chargé d'atomes noirâtres sur un fond jaunâtre.

La tête, le corps et les antennes participent de la couleur des ailes.

La chenille, suivant Fuessly, qui le premier l'a observée, vit sur la *bugrane* ou *arrête-bœuf* (*ononis spinosa vel arvensis*). Elle a environ dix lignes de longueur lorsqu'elle a pris tout son accroissement. Elle est fusiforme, c'est-à-dire

renflée dans le milieu, d'un vert-glauque, avec les incisions des anneaux très-marquées. Le long du dos règne une ligne noire ponctuée, et des deux côtés, au-dessus des pattes, une ligne ondulée-jaunâtre. Les pattes de derrière sont de cette dernière couleur. La tête est d'un brun-jaunâtre, et tout le corps est garni de points et de petits poils gris. La chrysalide est d'un jaune-verdâtre avec l'enveloppe des ailes brunâtre. Elle est contenue dans un cocon blanc transparent. Le papillon ne reste que quelques jours en chrysalide, et on le trouve pendant tout l'été, ce qui fait supposer plusieurs générations successives pendant l'année.

Cette espèce est très-commune dans le midi de la France : il faut aller jusqu'à Fontainebleau pour la trouver aux environs de Paris.



DCCXI. FIDONIE CHÉRIE.

FIDONIA DILECTARIA. (Pl. 167, fig. 8.)

Fidonia dilectaria. *Treits.* Schmett. von europ. tom. iv. pag. 293. n° 17.

Geometra dilectaria. *Borkh. Hubn.* tab. 8. fig. 39. (mas.)

Envergure, 11 lignes.

Les quatre ailes sont d'un gris-jaunâtre pointillé de brun, avec un croissant de cette dernière couleur au centre de chaque aile. Les supérieures sont en outre traversées par trois raies ondulées brunes, et les inférieures par une seule, des trois raies des ailes supérieures. Celle qui longe le bord terminal est plus épaisse que les autres, et se termine par une tache à l'angle postérieur. La frange est simple et de la couleur du fond des ailes.

La tête, le corps et les antennes sont de la couleur des ailes.

Nous ne connaissons cette espèce que par la figure d'Hubner, dont la nôtre est une copie, et nous nous sommes déterminés à la donner parce que nous avons de fortes présomptions qu'elle n'est pas étrangère au midi de la France. On la trouve rarement dans les montagnes des environs de Vienne, suivant M. Treitschke. Ses premiers états ne sont pas connus.

DCCXII. FIDONIE FAVORITE.

FIDONIA CARARIA. (Pl. 167, fig. 7.)

Fidonia cararia. *Treits.* Schmett. von europ. tom IV, pag. 295. nº 18.

Geometra cararia. *Borkh. Hubn.* tab. 8. fig. 38. (fœm.)

Envergure, 11 lignes.

Les quatre ailes sont d'un gris-jaunâtre pointillé de brun, avec un petit croissant de cette dernière couleur au centre de chacune d'elles. Elles sont en outre traversées près du bord extérieur par une ligne anguleuse brune, et leur frange est jaunâtre et entrecoupée de brun.

La tête, le corps et les antennes sont de la couleur des ailes.

Cette espèce se trouve dans les parties rocailleuses des environs de Vienne, d'après M. Treitschke; mais tout porte à croire qu'elle n'est pas étrangère au midi de la France : c'est ce qui nous a déterminés à la faire copier dans Hubner, n'yant pu nous la procurer en nature.



DCCXIII. FIDONIE BRULÉE.

FIDONIA FAVILLACEARIA. (Pl. 168, fig. 1.)

Fidonia favillacearia. *Treits.* Schmett. von europ. t. iv. pag. 297. nº 20.
Geometra favillacearia. *Hubn.* tab. 26. fig. 139. (mas.)
Geom. belgiaria. *Hubn.* tab. 26. fig. 140. (mas.) *Borkh.*
Phal. belgiaria. *Fab.* Ent. syst. suppl. 450. 62. 63.
Bupalus favillacearius. *John Curtis.* tom. 1. tab. 33.

Envergure, 13 lignes.

Les quatre ailes sont en-dessus d'un gris-blanchâtre, chargé d'atomes bruns, et quelquefois couleur de rouille, avec un point noir au centre de chacune d'elles. Les supérieures sont traversées par deux raies noires, dont la plus grande est accompagnée extérieurement de deux taches noirâtres placées sur un fond roux, l'une vers l'angle supérieur, et l'autre près de l'angle postérieur. Les ailes inférieures ne sont traversées que par une seule raie noire. Enfin la frange est blanchâtre ou roussâtre, et ponctuée de noir.

Le dessous des quatre ailes ne diffère du des-

sus que parce que les raies et les taches en sont moins marquées.

La tête, le corps et les antennes participent de la nuance des ailes.

Cette espèce, dont les premiers états ne sont pas encore connus, vole en juin et en juillet. On la trouve en Hongrie, en Allemagne, en Angleterre et en France ; mais nulle part en quantité. L'individu figuré a été pris par M. le baron Feitshamel dans l'île d'Oléron.



DCCXIV. FIDONIE MOISIE.

FIDONIA EMUCIDARIA. (Pl. 168, fig. 2.)

Geometra emucidaria. *Hubn.* tab. 82. fig. 425. (mas.)

Envergure, 13 lignes et demie.

Les ailes supérieures sont en-dessus d'un gris légèrement roussâtre, avec quelques atomes bruns sur les bords, un point allongé noir sur le disque, une ligne transversale de petits points noirs presque imperceptibles non loin du bord terminal, et, enfin, une tache noirâtre près de l'angle postérieur. La frange, un peu plus foncée que le reste de l'aile, est séparée du bord terminal par une série de points noirs.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un gris-blanc, avec un point discoïdal noirâtre, et la frange roussâtre.

Le dessous des ailes supérieures est un peu plus pâle que le dessus; celui des inférieures est d'un blanc pur avec quelques atomes gris-clair semés.

La tête, le corps et les antennes participent

de la couleur des ailes, sans avoir toutefois l'aspect luisant et satiné de celles-ci.

Cette description ne concerne que le mâle : nous ignorons comment est la femelle.

Cette espèce nous a été communiquée par M. Donzel, de Lyon, entomologiste aussi instruit que zélé, et que nous aurons souvent occasion de citer. Il l'a prise, en juillet 1828, dans les environs de Rive-de-Gier (Loire).



DCCXV. FIDONIE BANDELETTE.

FIDONIA TAENIOLARIA. (Pl. 168, fig. 3.)

Geometra taeniolaria. *Hubn.* tab. 69. fig. 357. (mas.)

Envergure, 14 à 16 lignes.

Le fond des quatre ailes est en-dessus d'un gris-roux fortement sablé de noirâtre. Chacune d'elles est traversée par deux lignes, l'une dentelée et l'autre sinueuse. La première, qui est la plus près du bord terminal, est blanche; la seconde, placée à peu près vers le milieu de l'aile, est noirâtre et bordée de roussâtre extérieurement. L'espace qui existe entre cette dernière ligne et le corselet est ordinairement d'une nuance plus foncée que le reste de l'aile, et marquée au milieu d'un point noir. La frange est d'un gris-foncé et précédée d'une série de petits points noirs; elle est légèrement dentelée aux ailes inférieures.

Le dessus des quatre ailes est d'un gris-jaunâtre-clair et chargé d'atomes d'un gris plus foncé, avec un point noir au centre de chacune d'elles.

La tête et le corps sont de la couleur des ailes, ainsi que les antennes qui sont plutôt plumiformes que pectinées, leurs barbules étant très-longues et très-fines. Cette description ne concerne que le mâle; la femelle nous est inconnue.

Hubner est le seul auteur à notre connaissance qui ait figuré cette espèce. M. Adrien de Villiers, qui a bien voulu nous en envoyer deux individus, nous mande qu'elle est très-commune dans les environs de Montpellier, où on la trouve, en mai et en septembre, sur le tronc des arbres, mais plus souvent contre les murailles. Ses premiers états ne sont pas connus.



DCCXVI FIDONIE ARROSÉE.

FIDONIA CONSPERSARIA. (Pl. 168, fig. 4.)

Fidonia conspersaria. *Treits.* Schmett. von europ. t. iv. pag. 299. n° 21.

Geometra conspersaria. *Wien.Verz.Borkh.Gotze.Hubn.* tab. 26. fig. 138. (mas.) Larv. lep. v. geom. 1. Ampl. x. c. fig. 1. a.

Phalæna conspersaria. *Fabr.* Ent. syst. iii. 2. 142. 49.

Geom. cunicularia. *Esp.* tom. v. tab. 43. fig. 5 et 6.

La criblée (g. conspersaria). *Devill.* Entom. linn. tom. iv. p. 496.

Envergure, 18 lignes.

Le dessus des quatre ailes est blanc, avec de nombreux atomes bruns. Les supérieures sont marquées au centre d'un omicron roussâtre, au milieu du bord interne d'un point noir, et à peu de distance du bord terminal d'une raie grise qui ne traverse que la moitié de l'aile, et s'élargit en se rapprochant du bord interne. Les inférieurs ont un point noir au centre et deux taches grises au bord interne. La frange est roussâtre.

Le dessous des quatre ailes est de la couleur

du dessus, mais sans aucune des raies et taches dont celui-ci est marqué.

La tête et le corps sont blancs; les antennes ont leur côte blanche et leurs barbules roussâtres.

Cette description concerne les deux sexes, qui ne diffèrent que par la forme des antennes et de l'abdomen.

La chenille vit sur la *sauge des prés* (*salvia pratensis*). On la trouve parvenue à toute sa taille au mois de juin. Elle est allongée et cylindrique, avec la tête ronde et petite, et un tubercule en forme d'épine sur le dernier anneau. Le fond de sa couleur est blanc, nuancé, par places, de jaune et de violet pâles. Elle est marquée longitudinalement de six raies brunes serpentantes, dont trois de chaque côté du corps, de sorte que le milieu du dos reste libre. Le tubercule, dont nous avons parlé plus haut, est d'un blanc-sale par-devant et brun par-derrière. La tête est jaune, avec deux lignes brunes. Les pattes écailleuses sont brunes et les membraneuses blanches.

Cette espèce se trouve dans le midi de la France; elle vole dans les prairies sèches où abonde la plante dont sa chenille se nourrit. Il est rare de se la procurer fraîche.

DCCXVII. FIDONIE INDIGÈNE.

FIDONIA INDIGENARIA. (Pl. 168, fig. 5.)

Fidonia indigenaria. *Treits.* Schmett. von europ. t. iv. pag. 269. n° 5.

Geometra indigenata. *Borkh.* tom. v. pag. 485. n° 238.

Phal. exspectata. *Fabr.* Ent. syst. iii. 2. 191. 225. *Gotze.*

Geom. fimbriolaria. *Hubn.* tab. 91. fig. 468. (fœm.)

L'indigène (g. indigenata). *Devill.* Entom. linn. tom. ii. pag. 383. n 632.

Envergure, 9 lignes.

N'ayant pu encore nous procurer cette jolie espèce, nous nous sommes déterminés à la faire copier dans Hubner, dont la figure cadre parfaitement avec la description qu'en donne de Villers, le premier auteur qui en ait parlé. Ses quatre ailes sont en-dessus d'un beau vert-brillant, et bordées de rouge-ferrugineux, avec leur frange d'un rouge plus pâle, et un petit point noir au centre de chacune d'elles. Leur dessous, suivant ce même auteur, serait d'un vert plus foncé. Tout le corps est d'un vert plus pâle que les ailes.







P. Duménil Pinxit et Direxit.

1 Fidonie Brûlée (*Favillacearia*) fem. 2 Id. Moisie (*Emucidaria*) mâle.
3 Id. Bandelette (*Taeniolaria*) mâle. 4 Id. Arrosée (*Conspersaria*) mâle 5 Id. Indigène (*Indigenaria*) fem.

De Villers dit que cette espèce se trouve dans l'ancien lit du Rhône, vulgairement appelé le *Content*. M. Dahl l'a prise de son côté dans la Dalmatie. Ses premiers états ne sont pas connus.



DCCXVIII. FIDONIE SAUPOUDRÉE.

FIDONIA PERSPERSARIA. (Pl. 169, fig. 1 et 2.)

GNOPHOS. PERSPERSATA. *Treits.* Schmett. von europ. t. IV. pag. 166. n° 4.

GEOMETRA RESPERSARIA. *Hubn.* tab. 79. fig. 406. (fœm.)

GEOM. PERSPERSARIA. *Franck.* Catal. des Lépid. pag. 61. n° 1079.

Envergure, 16 lignes.

LES quatre ailes, tant en-dessus qu'en-dessous, sont d'un gris-jaunâtre ou blanchâtre, et saupoudrées de gris plus foncé, avec un point noirâtre à peine marqué au centre de chacune d'elles. On voit en outre sur les supérieures les vestiges de quatre raies transverses, qui ne sont indiquées que par des taches d'une nuance un peu plus foncée. La frange est d'une teinte plus pâle que le reste des ailes.

La tête, le corps et les antennes participent de la couleur des ailes.

Cette description concerne les deux sexes, qui ne diffèrent que par la forme de l'abdomen et des antennes. Celles-ci sont très-pectinées dans le mâle; ainsi, c est à tort que M. Treitschke

a changé le nom de *Perspersaria* de M. Franck et celui de *Perspersata*. Il paraît, au reste, qu'il n'a connu cette espèce que par la figure d'Hubner, qui est très-peu fidèle ; mais, dans cette supposition-là même, nous sommes étonnés qu'il l'ait rapportée à son genre *Gnophos*, dont elle n'a aucun des caractères.

La phalène dont il s'agit ne se trouve pas seulement en Andalousie, comme le dit le même auteur, d'après le catalogue de M. Franck ; mais elle habite aussi le midi de la France, ainsi que nous en avons la preuve par les trois individus que nous avons reçus de M. Adrien de Villiers, qui les a pris lui-même en septembre dans les garigues des environs de Montpellier. Ses premiers états ne sont pas encore connus.



DCCXIX FIDONIE PLUMEUSE.

FIDONIA PLUMARIA. (Pl. 169, fig. 3.)

Fidonia plumaria. *Treits*. Schmett. von europ. tom. iv. pag. 306. n° 24.

Geom. plumaria. *Wien. Verz. Illig. Gotze. Lasp. Hubn.* tab. 23. fig. 124. (mas.) Larv. lep. v. geom. i. Ampl. u. b. fig. 2. a.

Phal. roraria. *Fabr.* Ent. syst. iii. 2. 143. 50.

Geom. vespertaria. *Esp.* tom. v. tab. 32. fig. 1-2. *Borkh.*

La picotée (g. roraria). *Devill.* Ent. linn. t. ii. pag. 318. n° 453.

Phalène plumeuse (ph. plumaria). Encycl. méth. t. 10. pag. 88. n° 64.

Envergure, 18 lignes.

Elle a ses quatre ailes en-dessus d'un gris-cendré picoté de brun, avec une bande plus foncée à leur extrémité, et quatre taches noirâtres le long de la côte des supérieures, d'où partent un pareil nombre de lignes transverses, à peine marquées, et dont deux n'atteignent pas jusqu'au milieu de l'aile. Les ailes inférieures, sans taches ni lignes, ont leur bord légèrement sinué et dentelé. La frange est simple et de la couleur du bord terminal.

Le dessous des quatre ailes est d'une nuance plus claire que le dessus, et sans taches ni lignes sur les supérieures.

La tête et le corps sont de la couleur des ailes, ainsi que les antennes, qui sont très-plumeuses dans le mâle.

La chenille, suivant M. Treitschke qui l'a décrite d'après M. Dahl, est d'un gris de cendre, avec les incisions des anneaux blanches, et la tête pâle et marquée de deux traits bruns. Cette description ne diffère de la figure d'Hubner que par le fond de la couleur, qui dans celle-ci est lie-de-vin, avec un grand nombre de petites lignes noires interrompues. Cette chenille vit sur plusieurs plantes basses, mais principalement sur la *dorycnie frutescente* (*dorycnium frutescente*), et donne son papillon en juillet et août.

La Fidonie *Plumeuse* doit être commune dans les garigues du midi de la France, où croît abondamment la plante que nous venons de nommer. Cependant, pour la décrire et la faire figurer, nous n'avons pu nous en procurer qu'un mauvais individu, le seul qui existât dans les collections de Paris, et qui nous a été communiqué par M. le baron Feisthamel.



III. *Chenilles à dix pattes.*

GENRE LIGIE.

21. GENUS LIGIA. *Mihi.*

GEOMETRA. *Linn. Wien. Verz. Borkh. Illig.*, etc.
PHALÆNA. *Geoff. Fab. Latr.* Encycl. méth., etc.
FIDONIA. *Treits.*

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes pectinées dans les mâles et simples dans les femelles. — Bord terminal des ailes simple et entier. — Corselet étroit et squammeux. — Ailes supérieures étroites. — Tête surmontée d'une touffe de poils terminée en pointe. — Palpes courts et obtus. — Trompe presque nulle. — Antennes des mâles très-plumeuses.

Chenilles allongées, cylindriques, avec la tête ronde, et une petite pointe conique sur le dernier anneau. — Chrysalide inconnue.

Ce genre ne renferme que deux espèces propres au midi de la France, et dont une (la *Jourdanaria*) a été placée par M. Treitschke dans son genre *Fidonia;* mais elle s'en éloigne

non-seulement par ses ailes supérieures, très-étroites relativement aux inférieures, mais encore par le toupet pointu dont sa tête est surmontée. Quant à l'autre espèce (*Opacaria*) que M. Treitschke n'a pas connue, elle présente absolument les mêmes caractères génériques que la première.

La chenille seule de la *Jourdanaria* ayant été observée, nous renvoyons à la description de cette espèce pour ne pas nous répéter quant aux détails de mœurs.



DCCXX. LIGIE DE JOURDAN.

LIGIA JOURDANARIA. (Pl. 169, fig. 6.)

Geometra jourdanaria. A. p. *de Villiers*. Annales de la société linéenne de Paris. vol. v. pag. 480. tab. ix. fig. h-n. et 1-3.

Fidonia jourdanaria. *Treits*. Schmett. von europ. t. v. Suppl. pag. 303.

Envergure, 17 lignes.

Les ailes supérieures sont en-dessus d'un brun-feuille-morte pulvérulent, avec des lignes longitudinales d'un blanc nacré ou argenté, placées sur les nervures, et liées entre elles par une rangée d'arcs de la même couleur, qui traverse chaque aile diagonalement depuis l'angle supérieur jusqu'au milieu du bord interne. On voit en outre un point noirâtre au centre desdites ailes. Enfin la frange est blanche et entrecoupée de brun.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un blanc légèrement nacré, avec leur limbe plus ou moins lavé d'un gris-brun, et leur frange blanche.

Le dessous des ailes supérieures est entière-

ment d'un gris-brun. Celui des inférieures ressemble au dessus.

La tête et le corselet sont de la couleur des ailes supérieures ; l'abdomen est jaunâtre. Les antennes ont leur tige blanche et leurs barbules très-longues d'un gris-brun.

Cette description faite sur un mâle peut s'appliquer également à la femelle, qui n'en diffère que par la forme de son abdomen et de ses antennes qui, étant dépourvues de barbules, sont entièrement blanches. Cependant, dans celle que nous avons sous les yeux, les lignes blanches des ailes supérieures ressortent moins nettement du fond que dans le mâle ; mais peut-être cette différence n'est-elle qu'individuelle.

On doit la découverte de cette belle espèce à M. Jourdan de Montpellier, qui la trouva dans les environs de cette ville. Elle a été figurée et décrite pour la première fois dans le tome V des Annales de la société Linnéenne de Paris (novembre 1826), d'après un dessin et une notice de M. Adrien de Villiers. Voici les principaux faits qui résultent de cette notice.

La *Jourdanaria* se montre depuis le 6 septembre jusqu'au milieu d'octobre. Elle se tient principalement dans les lieux incultes, connus dans le midi de la France sous le nom de *Ga-*

rigues. L'heure la plus favorable pour la prendre est vers les huit heures du matin. On la rencontre posée au milieu des plantes, dans les lieux les plus ombragés, sous lesquels elle s'enfonce à mesure que la chaleur se fait sentir : elle suit les rayons du soleil.

La chenille vit sur le *dorycnium monspeliense*. Elle est allongée, d'un vert-brunâtre-sombre, avec quatre raies blanches longitudinales, un point noir placé sur les côtés de chaque anneau, et un tubercule conique très-court sur son extrémité postérieure.

La femelle pond de vingt-cinq à trente œufs, qu'elle fixe avec soin sur les plantes, et dont elle forme comme des espèces de chapelets collés les uns aux autres. Ils sont petits, d'un vert très-brillant; leur base est d'un blanc éclatant, avec un point noirâtre très-distinct au centre. Leur forme est celle d'un ovale allongé, dont une des extrémités est fort aiguë et l'autre aplatie.

Tels sont les renseignements fournis sur cette espèce par M. Adrien de Villiers; mais nous avons à regretter qu'il ne les ait pas complétés en faisant connaître son mode de transformation en chrysalide et la forme de celle-ci.



DCCXXI. LIGIE OPAQUE.

LIGIA OPACARIA. (Pl. 169. fig. 4 et 5.)

Geometra opacaria. *Hubn.* tab. 96. fig. 493-496.

Envergure, 15 à 18 lignes.

Les ailes supérieures sont en-dessus d'un rouge-brun-luisant, avec un point noir au centre. Elles sont en outre traversées diagonalement, de l'angle supérieur au milieu du bord interne, par une ligne droite d'un blanc-jaunâtre et bordée intérieurement de brun-foncé. La frange est simple et de la même couleur que le fond de l'aile.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un blanc-roussâtre, avec leur limbe lavé de noirâtre et la frange blanche.

Le dessous des ailes supérieures est d'un gris-rougeâtre-luisant. Celui des inférieures ressemble au dessus.

La tête et le corselet sont de la couleur des ailes supérieures, et l'abdomen participe de celles des ailes inférieures. La côte des antennes est blanche, et leurs barbules sont noirâtres.

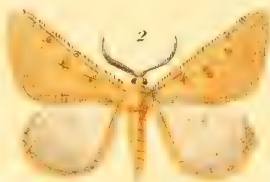
Cette description ne concerne que le mâle. La

femelle, ordinairement beaucoup plus grande, est entièrement grise, tant en-dessus qu'en-dessous, et la ligne plus claire qui traverse diagonalement ses ailes supérieures est bordée intérieurement de noir.

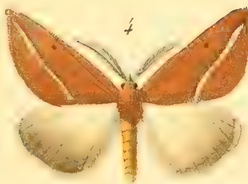
Cette espèce a tout-à-fait le port d'une Phrigane dans l'état de repos. Elle habite principalement le Languedoc et la Provence; mais il paraît qu'elle s'est répandue jusque dans le centre de la France; car l'individu mâle que nous avons fait figurer, a été pris par M. Rambur dans les environs de Tours.















P. Duménil Pinxit et Direxit

1 et 2 Fidonie Saupoudrée (*Perspersaria*) mâle et var. 3. Id. Plumeuse (*Plumaria*) mâle.

4 et 5 Ligie Opaque (*Opacaria*) mâle et femelle 6. Idem Jourdan (*Jourdanaria*) mâle.

III. *Chenilles à dix pattes.*

GENRE NUMÉRIE.

---

22. GENUS NUMERIA. *Mihi.*

GEOMETRA. *Linn. Borkh. Wien. Verz. Illig.* etc.
PHALÆNA. *Geoff. Fabr. Latr.* Encycl. méth. etc.
FIDONIA. *Treits.*

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes pectinées dans les mâles et simples dans les femelles.— Bord terminal des ailes simple et entier. — Corselet étroit et squammeux.— Les quatre ailes pulvérulentes, avec une bande transversale sur le milieu des supérieures. — Palpes aigus et dépassant un peu le chaperon. — Trompe courte.

Chenilles tuberculées, s'amincissant vers la partie antérieure, avec la tête échancrée en forme de cœur. — Chrysalide contenue dans un tissu lâche entre des feuilles.

Nous ne rapportons à ce genre créé par nous que quatre espèces, dont une (*Donzelaria*) est nouvelle, et les trois autres (*Pulveraria*, *Capreolaria* et *Diversaria*) ont été retranchées des *Fidonia* de M. Treitschke. Ces quatre espèces

ont les plus grands rapports entre elles par le dessin de leurs ailes supérieures, dont le milieu est traversé par une large bande qui est échancrée du côté externe, dans sa partie inférieure, et qui quelquefois n'est marquée que par deux lignes. Les *Numéries* n'habitent que les contrées montagneuses, et trois ne se trouvent que dans les forêts de pins ou de sapins. On ne connaît encore que les chenilles de deux espèces qui se chrysalident dans un tissu lâche entre des feuilles. Nous renvoyons à leur description pour plus amples détails sur leurs mœurs.



DCCXXII. NUMÉRIE POUDRÉE.

NUMERIA PULVERARIA. (Pl. 170, fig. 1 et 2.)

FIDONIA PULVERARIA. *Treits.* Schmett. von europ. tom. IV. pag. 209. no 25.

GEOMETRA PULVERARIA. *Linn. Borkh. Fuessl. Lang, Verz. Gotze. Knoch. Muller. Hubn.* tab. 29. fig. 203. (fœm.) Larv. lep. v. geom. I. Ampl. G. b. fig. 2. a. b. *Clerck.* Icon. ins. rar. tab. 5. fig. 9.

PHALÆNA PULVERARIA. *Fabr.* Ent. syst. III. 2. 157. 99.

LA POUDRÉE (G. PULVERARIA) *Devill.* Entom. linn. tom. II. pag. 306. n° 428.

Envergure, 14 à 16 lignes.

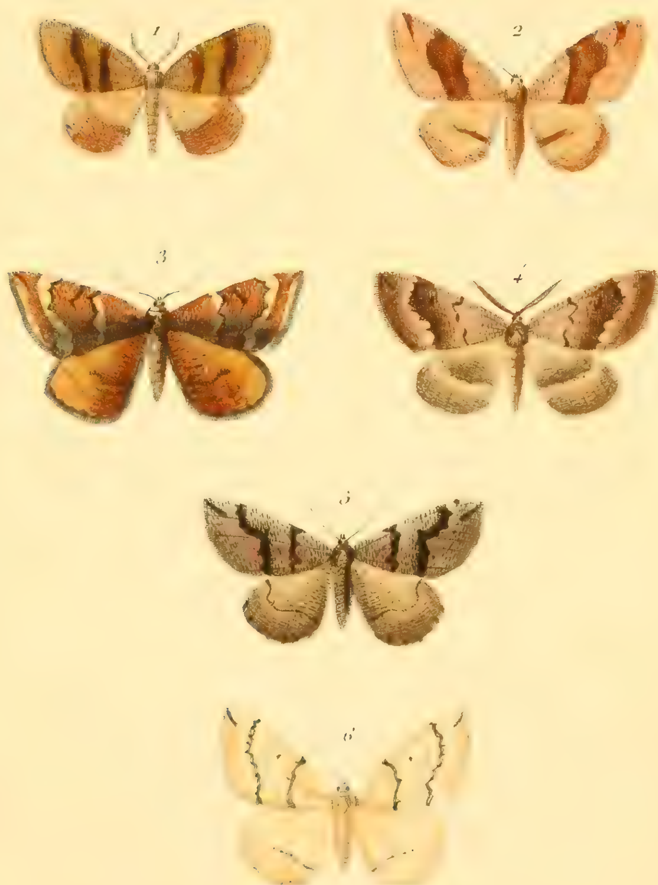
Le mâle et la femelle ne se ressemblent pas pour le fond de la couleur. Les quatre ailes du premier sont en-dessus d'un jaune-fauve, finement pointillé de brun-violâtre. Les supérieures sont traversées au milieu par une large bande d'un ton plus clair, et bordée des deux côtés d'un brun foncé. Cette bande, qui est échancrée du côté externe, dans sa partie inférieure, n'est pas lavée de rose ou de carmin comme le reste de la surface de l'aile. Les ailes inférieures sont traversées par une seule ligne brune et

teintées de rose depuis cette ligne jusqu'à leur extrémité. Le dessous des quatre ailes est d'un jaune-fauve plus vif que le dessus, et fortement pointillé de rouge-brique.

La tête, le corps et les antennes participent de la couleur des ailes tant en-dessus qu'en-dessous. Les quatre ailes de la femelle sont en-dessus d'un rouge-brique-pâle, et finement pointillées de brun-rouge, avec une large bande transverse de cette dernière couleur sur le milieu des supérieures. Les inférieures n'ont qu'un rudiment de ligne de cette même couleur, au milieu du bord interne. Le dessous des quatre ailes est d'un jaune-fauve très-vif, et pointillé de rouge-brique.

La tête, le corps et les antennes participent de la nuance des ailes tant en-dessus qu'en-dessous.

La chenille est très-effilée dans sa partie supérieure, et sa tête est en forme de cœur. Sa couleur générale est d'un brun-d'écorce, avec quelques éclaircies jaunâtres et deux lignes longitudinales, serpentantes et plus foncées, de chaque côté du corps. On aperçoit, entre ces deux lignes, les stigmates bordés de brun. Le huitième anneau est surmonté d'un tubercule tronqué, et l'on voit sur chacun des quatre derniers deux petites verrues noires. Cette chenille vit sur le *saule*



P. Dumenil Pinxit

1 et 2 Numérie Poudrée (mâle et femelle.) 3 Idem Dissemblable (*Diversaria*) femelle.
4 et 5 Id. du Sapin (*Capreolaria*) mâle et femelle. 6. Id. Donzel (*Donzelaria*) femelle.

marseau (*salix caprea*), et son papillon paraît en mai et en juillet ; mais il n'est pas commun. Il se montre de préférence dans les endroits herbus sur la lisière des bois.

Des deux individus figurés, le mâle a été pris dans les environs de Lyon par M. Donzel, et la femelle par moi dans le département de la Lozère.



DCCXXIII. NUMÉRIE DISSEMBLABLE.

NUMERIA DIVERSARIA. (Pl. 170, fig. 3.)

Fidonia diversata. *Treits.* Schmett. von europ. tom. iv. pag. 278. n° 9.

Geometra diversata. *Wien. Verz. Illig. Borkh. Lang, Verz. Gotze.*

Geom. diversaria. *Hubn.* tab. 39. fig. 202. (fœm.)

Phalæna aurantiata. *Fabr.* Ent. syst. iii. 2. 177. 178.

La fidelle (g. diversata.) *Devill.* Entom. linn. tom. ii. pag 387. n° 647.

Envergure, 14 à 16 lignes.

Cette espèce varie beaucoup pour la taille, suivant de Villers, et la femelle est beaucoup plus petite que le mâle, selon M. Treitschke; mais nous n'avons pu encore nous procurer ni l'un ni l'autre en nature, et nous avons été réduits à faire copier la figure qu'Hubner a donnée de la femelle, seul sexe qu'il ait représenté. D'après cette figure, les premières ailes sont en-dessus d'un brun-ferrugineux, pointillé de noir et lavé de gris-bleuâtre dans leur partie inférieure et à leur sommet. Elles sont traversées dans le milieu par une large bande d'une nuance

plus foncée, qui est échancrée du côté externe dans sa partie inférieure, et qui est bordée des deux côtés par une ligne ondulée brune, avec un point discoïdal noirâtre. On voit en outre, dans le haut et de chaque côté de cette bande, une tache ou éclaircie jaunâtre, et un trait oblique brun qui part du sommet de l'aile.

Les ailes inférieures sont d'un jaune-orangé assez vif, et fortement chargées d'atomes bruns à leur base et le long du bord interne, avec un liséré brun qui part du milieu de ce même bord, et va se joindre au point noir qui se trouve au centre de chaque aile.

La frange des quatre ailes est d'un gris-bleuâtre. La tête, le corps et les antennes sont d'un brun-jaunâtre.

Cette espèce, dont les premiers états ne sont pas encore connus, n'habite que les forêts de pins, où elle se montre à la fin de mars et au commencement d'avril, suivant Borkhausen. Il faut la chasser pour la faire envoler dans la journée. Son vol alors est rapide, mais non continu, et elle se repose toujours à terre. Il est rare de la prendre fraîche.



DCCXXIV. NUMÉRIE DU SAPIN.

NUMERIA CAPREOLARIA. (Pl. 170, fig. 4 et 5.)

Fidonia capreolaria. *Treits.* Schmett. von europ. t. iv. pag. 305. n° 23.

Geometra capreolaria. *Wien. Verz. Illig. Borkh. Gotze. Hubn.* tab. 39. fig. 204. (mas). fig. 205. (fœm.)

Phalæna capreolaria. *Fabr.* Ent. syst. iii. 2. 147. 65.

Phalène du sapin (g. capreolaria). *Devill.* Entom. linn. tom. iv. pag. 497.

Envergure, 15 à 16 lignes.

Les quatre ailes du mâle sont en-dessus d'un gris-cendré légèrement rougeâtre, et finement pointillé de brun. Les supérieures sont traversées, au milieu, par une large bande d'un gris plus foncé, qui est échancrée du côté interne dans sa partie inférieure, et qui est bordée de chaque côté par une ligne ondulée noirâtre. On voit en outre un point noir à leur centre, et un petit trait oblique de la même couleur à leur sommet. Les ailes inférieures sont traversées par une seule ligne noirâtre ondulée.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-clair, avec un point noir au centre de chacune d'elles.

La tête, le corps et les antennes participent de la couleur des ailes.

La femelle, abstraction faite de la forme des antennes et de l'abdomen, ne diffère du mâle que parce que le fond de sa couleur est d'un gris plus noirâtre, et ses ailes inférieures d'un gris plus clair surtout près de la base.

La chenille est d'un brun-jaunâtre, avec quatre raies longitudinales, dont deux dorsales de couleur noirâtre, et deux latérales d'un jaune-pâle : celles-ci sont très-étroites. La tête est cordiforme, grise et bordée de noir dans sa partie supérieure. Cette chenille vit sur le *sapin élevé* (*abies excelsa*), et sur le *sapin commun* (*abies picea*). On la trouve parvenue à toute sa taille vers la mi-mai. Elle ne tarde pas alors à se chrysalider dans un tissu lâche entre les feuilles de l'arbre qui l'a vue naître, et son papillon paraît six semaines après, c'est-à-dire dans le commencement de juillet. Il aime à se cacher entre les jeunes branches, et c'est en les frappant qu'on le fait envoler.

Cette espèce ne se trouve que dans les montagnes élevées. M. Rippert en a rapporté plusieurs individus de ses excursions entomologiques dans les alpes de la Provence et du Dauphiné, en 1829.



DCCXXV. NUMÉRIE DE DONZEL.

NUMERIA DONZELARIA. *Mihi.* (Pl. 170, fig. 6.)

Envergure, 15 lignes.

Les quatre ailes sont en-dessus d'un jaune-paille, un peu plus foncé sur les bords et au milieu que sur le reste de leur surface. Les supérieures sont traversées par deux lignes noires, ondulées et très-espacées, avec un point et quelques atomes de la même couleur au milieu, et un petit trait oblique, également noir, à leur sommet. Les secondes ailes sont traversées par deux rangées de points noirâtres, dont l'inférieure est à peine marquée.

Le dessous des quatre ailes ne diffère du dessus que par l'absence du trait oblique à l'angle supérieur, et parce que les lignes ondulées des premières aïles sont remplacées par des points comme sur les secondes ailes.

La tête, le corps et les antennes sont de la même couleur que les ailes.

Cette description ne concerne que la femelle.

Le mâle nous est inconnu ainsi que la chenille.

Cette espèce remarquable, que nous croyons nouvelle, a été trouvée en août 1826, au Mont-d'Or, en Auvergne, par M. Donzel, à qui nous l'avons dédiée. Ses premiers états ne sont pas connus.



TABLE

ALPHABÉTIQUE ET SYNONYMIQUE

DES

LÉPIDOPTÈRES NOCTURNES

DÉCRITS DANS CE VOLUME.

(Les noms en caractères italiques sont ceux des citations.)

FIN DE LA TABLE.

ERRATA ET ADDENDA.

TEXTE.

Page 71, nº 24, mythymna, *lisez* : mythimna.

Page 72, nº 47, antophyla, *lisez :* antophila.

Page 75, ligne 23, ramassent, *lisez :* ramènent.

Page 107, 18ᵉ genre, baormia, *lisez :* boarmia.

Page 304, ligne 9, de la synonymie (g. defoliariad), *lisez :* (g. defoliaria).

Page 329, ligne 15, quatre se nourrissent exclusivement de lichen, *lisez :* cinq se nourrissent, etc.

Page 380, *ajoutez* à la synonymie de la boarmie du *lichen* la citation suivante : phal. du lichen. (g. lichenaria). *Devill.* Ent. linn. tom. IV. pag. 496.

Page 399, à la suite de l'art. de la boarmie *glabre*, *ajoutez :* elle a été trouvée par M. le capitaine de Villiers, dans les environs de Valenciennes.

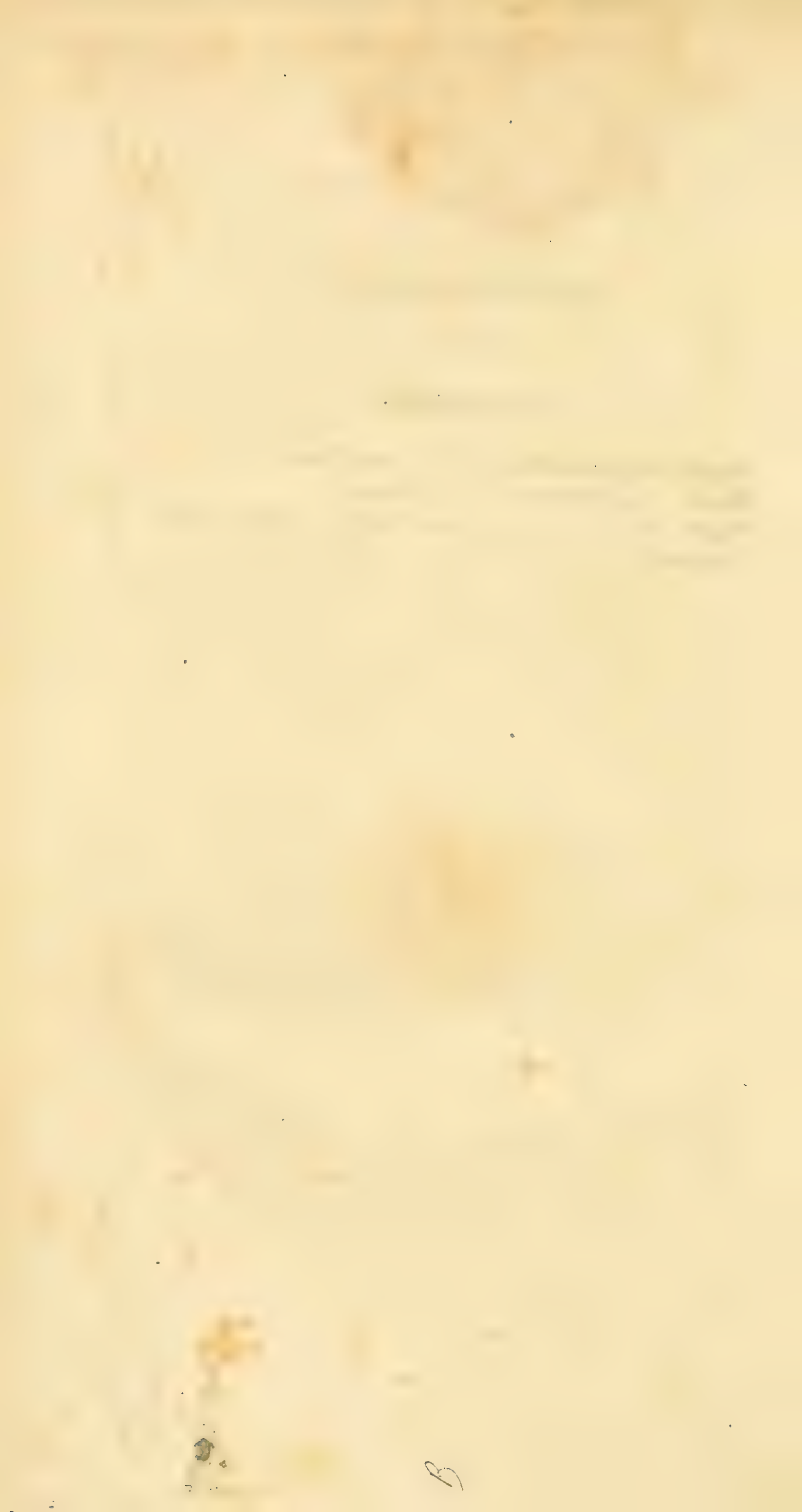
Page 440, fidonie cendrée (fid. cineraria). Cette espèce que nous avons donnée comme inédite pourrait bien être la même que celle figurée dans Hubner, sous le nom de *sparsaria*, pl. 63. fig. 325 et 326.

Nota. A toutes les citations que nous avons faites de l'ouvrage de M. Treitschke, dans la synonymie, au lieu des tomes IV et V, *lisez :* tome VI, 1ʳᵉ partie, et tome VI, 2ᵉ partie.

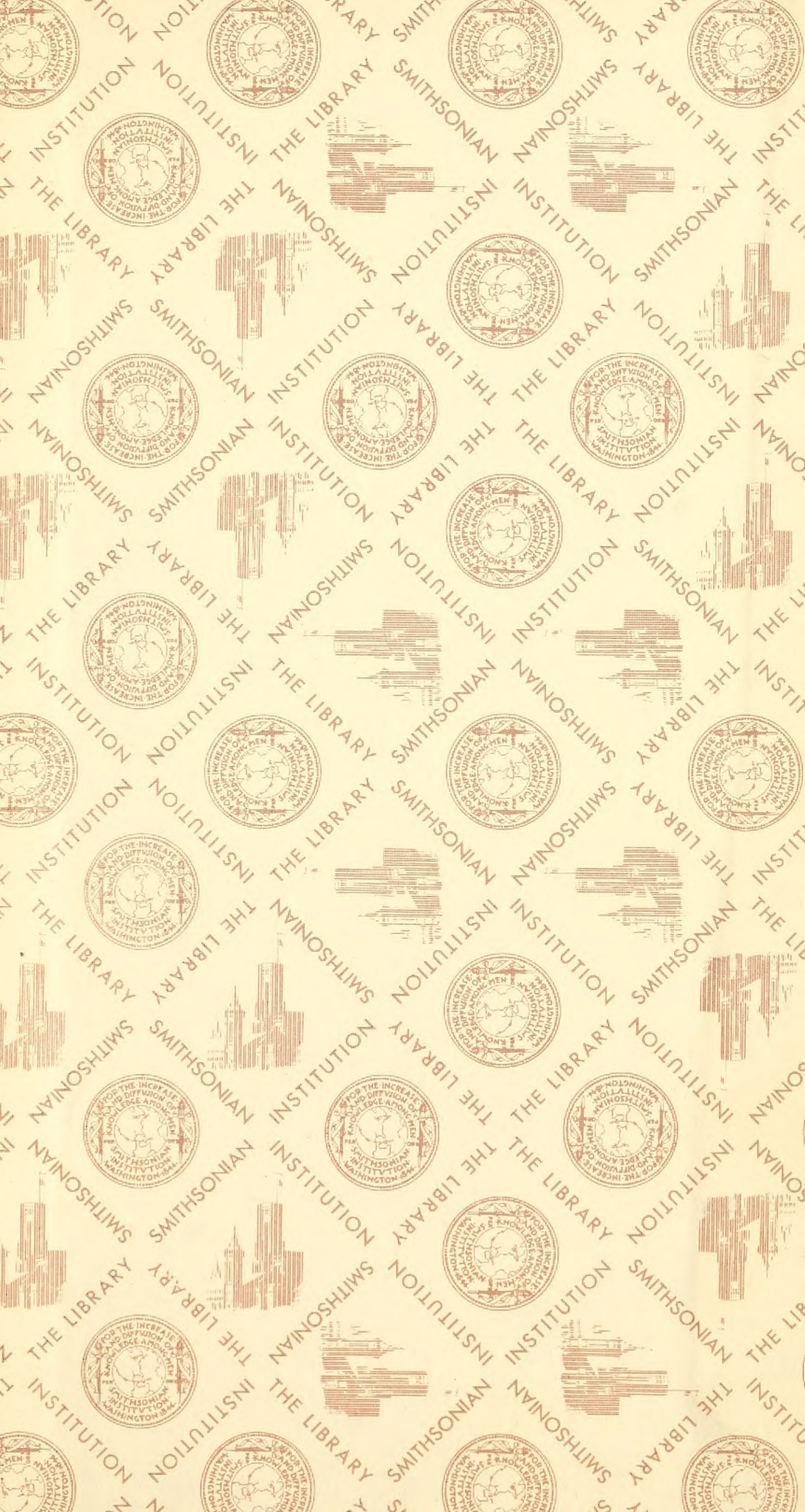
ERRATA ET ADDENDA.

PLANCHES.

Planche 133, genre Plensie, *lisez :* genre Plusie.
Planche 140, (Abictaria), *lisez :* (Abietaria).
Planche 143, fig. 3 et 4, *idem* double V, *lisez :* halie double V.




THE LIBRARY
SMITHSONIAN
INSTITUTION
FOR THE INCREASE AND DIFFUSION OF KNOWLEDGE AMONG MEN
SMITHSONIAN INSTITUTION
WASHINGTON 1846


THE LIBRARY
SMITHSONIAN INSTITUTION
FOR THE INCREASE AND DIFFUSION OF KNOWLEDGE AMONG MEN
SMITHSONIAN INSTITUTION
WASHINGTON 1846

